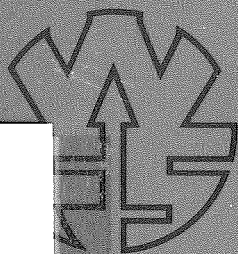




INSTITUT HAÏTIEN
DE
STATISTIQUE

ENQUETE HAÏTIENNE SUR LA FECONDITE (1977)

RAPPORT
NATIONAL
Volume I



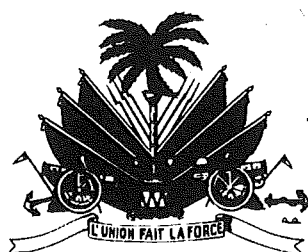
TE MONDIALE
FECONDITE

HB
961
.157e
1981
v.1
c.2

JANVIER 1981

ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE (1977)

Rapport National
Volume I



Janvier 1981
Institut Haïtien de Statistique
et
Enquête Mondiale sur la Fécondité

UNFPA LIBRARY

PREFACE

Invité par l'Institut International de Statistique à participer à l'Enquête Mondiale de Fécondité (EMF), le Gouvernement haïtien qui, depuis de nombreuses années, porte un intérêt manifeste au problème de la croissance démographique, en fonction du contexte socio-économique du pays, a répondu volontiers à cette invitation.

L'Institut Haïtien de Statistique, ayant légalement la mission de conduire des enquêtes à caractère national, s'est donc associé en vue de mener à bien l'Enquête Haïtienne de Fécondité (EHF), dans le cadre de l'Enquête Mondiale, à la Division d'Hygiène Materno-Infantile, relevant de la Secrétairerie d'Etat de la Santé Publique et de la Population, et qui entreprend des actions tendant à favoriser la planification familiale.

L'esprit de méthode, le sérieux et la compétence avec lesquels les techniciens nationaux ont, en collaboration avec ceux délégués en Haïti par le bureau de l'EMF, organisé l'opération, expliquent les résultats obtenus qui sont aujourd'hui livrés à la publication.

On soulignera en particulier que le présent rapport est l'oeuvre de l'Unité d'Analyse et de Recherche Démographique (U.A.R.D.) qui, dans le cadre de l'Institut Haïtien de Statistique, a pour tâche d'étudier les problèmes démographiques, en eux-mêmes et dans leurs relations avec les principales variables sociales et économiques.

Il est heureux de constater, grâce aux résultats de cette enquête, que les principaux déterminants de la baisse de la fécondité sont l'éducation et le degré d'urbanisation, deux variables conditionnant aussi le développement social et économique d'un pays.

Ce sont certainement là des éléments utiles à la formulation d'une politique nationale de population, de plus en plus nécessaire dans un monde en pleine croissance qui doit cependant faire face au caractère limité des ressources de la planète.

S'il est impossible de mentionner tous ceux dont le dévouement a permis le succès de cette

enquête en Haïti, il n'en est pas moins nécessaire de rappeler tout au moins ceux qui ont été chargés de l'organiser, de la superviser, d'en contrôler le dépouillement et d'en interpréter les résultats. Du côté de l'Institut Haïtien de Statistique, d'une part : Mlle Danilia Moise, responsable de l'enquête, Mr Raymond Gardiner, chef de la section de démographie ; et d'autre part, du côté de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité : Mr Chris Scott, directeur adjoint de l'EMF, Mr James Allman, conseiller résident de l'EHF à l'IHS, Mr Hédi Jemai, démographe, Mr Eric Soulas, informaticien, Mme Suzanne Nedjati, consultante, ainsi que des dizaines de superviseurs et d'enquêteurs recrutés par l'Institut Haïtien de Statistique.

En outre, ont principalement collaboré à la rédaction du présent rapport, des membres du personnel de l'Unité d'Analyse et de Recherches Démographiques de l'IHS : Mr Emmanuel Charles, technicien national, Mme Rosemène Dautruche, technicienne nationale, Mr Renand Dorélien, technicien national, Mme Edith Fanfan, technicienne nationale, Mr Frantz Fortunat, coordinateur de l'UARD, Mlle Camille Tardieu, technicienne nationale, Mr Youssef Courbage, conseiller technique principal, DTCD du projet HAI80/POI du FNUAP, Mr Antonio Canedo, expert DTCD du projet HAI80/POI du FNUAP et Mr Christian Margaritis, expert associé, DTCD du projet HAI80/POI du FNUAP.

Les sections 3.4 et 3.5 sur la contraception ont été analysées par Messieurs Guy Célestin, chef de la Section d'Evaluation et de Recherches et James Allman, consultant de la Division d'Hygiène Familiale à la Secrétairerie d'Etat de la Santé Publique et de la Population.

Il est à souhaiter que les conclusions de ce rapport, obtenues grâce à leur appui et aussi à la collaboration des autres personnes non citées, mais dont le mérite n'en est pas moins digne d'éloges, contribuent non seulement au progrès d'Haïti, mais encore à celui de la communauté internationale pour l'amélioration du bien-être de l'humanité.

Jacques VILGRAIN
Directeur Général

UNEP LIBRARY

REPUBLIQUE D'HAÏTI

CARTE ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE



TABLE DES MATIERES

	Page
PREFACE	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
 CHAPITRE 1 - PRESENTATION DE L'ENQUETE	
1.1 Objectifs de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité et de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité	1
1.2 Haïti, caractéristiques du pays	1
1.2.1 Données géographiques	1
1.2.2 Conditions économiques et sociales	1
1.3 Situation démographique	2
1.3.1 Structure et croissance de la population	2
1.3.2 Facteurs déterminant la fécondité	3
1.3.2.1 Facteurs bio-médicaux affectant la fécondité	3
1.3.2.2 Facteurs socio-économiques et culturels	4
1.4 Planification familiale et politique de population	5
 CHAPITRE 2 - METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	
2.1 Cadre institutionnel et personnel de l'EMF	6
2.1.1 Financement	6
2.1.2 Personnel	6
2.1.3 Calendrier des activités	7
2.2 Echantillonnage	7
2.2.1 Base de sondage	7
2.2.2 Stratification	7
2.2.3 Sondage au premier degré	7
2.2.4 Sondage au deuxième degré	8
2.2.5 Sondage des logements, des ménages et des femmes	8
2.3 Le questionnaire	9
2.3.1 La feuille de ménage	9
2.3.2 Le questionnaire individuel	9
2.4 La pré-enquête	10
2.5 Organisation et exécution de l'enquête nationale sur le terrain	11
2.5.1 Dénombrement	11
2.5.2 Formation des agents de terrain	11
2.5.3 Travail sur le terrain	11
2.6 Contrôle, vérification et traitement des données	12
2.6.1 Organisation du bureau, codage et vérification	12
2.6.2 Perforation et correction des données	12
2.6.3 Traitement des données	12

UNFPA LIBRARY

	Page
CHAPITRE 3 - PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	
3.0 Les caractéristiques de l'échantillon des ménages	14
3.0.1 Les structures de la population à l'échantillon des ménages de l'EHF - Comparaison avec le recensement de la population de 1971	14
3.0.2 Les caractéristiques des femmes qui ne sont jamais entrées en union en comparaison avec les femmes qui ont été en union	18
3.1 Les unions et l'exposition au risque de grossesse	20
3.1.1 L'âge à la première union	20
3.1.2 Les changements d'état d'union et de relation	21
3.1.3 Les pourcentages de temps passé en union	26
3.1.4 L'état d'union actuel	27
3.1.5 L'exposition au risque de grossesse	29
3.2 La fécondité	31
3.2.1 La fécondité initiale	31
3.2.2 La fécondité cumulée	40
3.2.3 La mortalité infantile	49
3.2.4 La fécondité récente	53
3.2.5 Les taux de fécondité par âge	57
3.3 Dimension désirée des familles	58
3.3.1 Désir des femmes de mettre fin à leur vie féconde	59
3.3.2 Nombre d'enfants supplémentaires désirés	60
3.3.3 Nombre total d'enfants désirés	62
3.4 La connaissance et l'utilisation de la contraception	64
3.4.1 L'allaitement au sein dans l'intervalle fermé	64
3.4.2 La connaissance de la contraception	65
3.4.3 L'utilisation passée ou récente de la contraception	66
3.4.4 Sources d'approvisionnement	67
3.4.5 L'utilisation actuelle de la contraception	67
3.4.6 Les pratiques de la contraception	68
3.4.7 Efficacité de la contraception et fertilité : la longueur de l'intervalle ouvert	70
3.5 L'utilisation de la contraception en relation avec les préférences en matière de fécondité	71
3.5.1 La connaissance de la contraception et le nombre d'enfants désirés	72
3.5.2 L'utilisation de la contraception et le nombre d'enfants désirés	72
3.5.3 La pratique de la contraception et le nombre d'enfants désirés	73
Note Comparaison des résultats des services statistiques de la Division d'Hygiène Familiale et de ceux de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité sur la fécondité sur les femmes utilisant actuellement la contraception	74
ANNEXES	
Annexe I Le questionnaire	
Version originale en créole	78
Version française	112
Annexe II Les erreurs de sondage	128
Annexe III Glossaire	135

LISTE DES TABLEAUX

	Page
3.0.1.1 Répartition pour 10.000 de la population d'Haïti par âge et par sexe à l'EHF en 1977 et au recensement de la population de 1971	14
3.0.1.2 Répartition pour 10.000 de la population de Port-au-Prince par âge et par sexe à l'EHF en 1977 et au recensement de la population en 1971	16
3.0.1.3 Effectifs et pourcentages des strates de la population au recensement de 1971, par projection au milieu de 1977 et à l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977	16
3.0.1.4 Comparaison de la répartition de la population par département (%) d'après les projections de population en 1977 et d'après l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977 (Port-au-Prince exclu)	16
3.0.1.5 Répartition (%) des femmes d'âge fécond selon leur état d'union actuel à l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977 et au recensement de 1971	17
3.0.1.6 Proportions (%) de femmes analphabètes d'âge fécond au recensement de 1971, proportions (%) de femmes analphabètes projetées en 1977 et proportions (%) de femmes d'âge fécond sans instruction à l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977	17
3.0.2.1 Répartition (%) des femmes d'âge fécond (15-49 ans) selon l'âge	18
3.0.2.2 Répartition (%) des femmes d'âge fécond (15-49 ans) selon le niveau d'instruction et l'âge	18
3.0.2.3 Répartition (%) des femmes d'âge fécond (15-49 ans) selon la nature du mouvement migratoire et l'âge	19
3.0.2.4 Proportions (%) des femmes selon l'âge, sans emploi actuellement	19
3.1.1.1 Répartition (%) des femmes selon l'âge à la première union et l'âge actuel (femmes non célibataires)	20
3.1.1.2 Age moyen à la première union selon le niveau d'instruction et l'âge actuel (femmes non célibataires âgées de 25 ans et plus entrées en première union avant 25 ans)	20
3.1.1.3 Age moyen à la première union selon la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel (femmes non célibataires âgées de 25 ans et plus entrées en première union avant 25 ans)	21
3.1.1.4 Age moyen à la première union selon la religion et l'âge actuel (femmes non célibataires âgées de 25 ans et plus entrées en première union avant 25 ans)	21
3.1.2.1 Age moyen à la première union selon l'historique de l'union et l'âge actuel (femmes non célibataires âgées de 25 ans et plus entrées en première union avant 25 ans)	22

	Page
3.1.2.2 Répartition (%) des femmes selon leur état d'union initial et leur état d'union actuel par durée depuis la première union (femmes non célibataires)	22
3.1.2.3 Répartition (%) des femmes non célibataires selon leur état d'union initial et leur état d'union actuel	23
3.1.2.4 Répartition (%) des femmes non célibataires selon l'historique de l'union par groupe d'âge	23
3.1.2.5 Répartition (%) des femmes non célibataires selon l'historique de l'union, la nature du mouvement migratoire par durée depuis la première union	24
3.1.2.6 Répartition (%) des femmes non célibataires selon le nombre d'unions, la durée depuis la première union et la nature du lieu de résidence (total, urbain et rural)	25
3.1.2.7 Répartition (%) des femmes non célibataires selon le nombre de partenaires, la durée depuis la première union et la nature du lieu de résidence (total, urbain et rural)	25
3.1.3.1 Moyenne des pourcentages de temps passé en union par chaque femme non célibataire depuis le début de la première union selon l'âge à la première union et l'âge actuel	26
3.1.3.2 Moyenne des pourcentages de temps passé en union par chaque femme non célibataire depuis le début de la première union selon le niveau d'instruction et l'âge actuel	26
3.1.3.3 Moyenne des pourcentages de temps passé en union par chaque femme non célibataire depuis le début de la première union selon la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel	26
3.1.4.1 Répartition (%) des femmes non célibataires selon leur état d'union actuel et la durée depuis la première union	27
3.1.4.2 Répartition (%) des femmes non célibataires selon leur état d'union actuel, le niveau d'instruction et l'âge actuel	27
3.1.4.3 Répartition (%) des femmes non célibataires selon leur état d'union actuel, la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel	28
3.1.4.4 Répartition (%) des femmes non célibataires selon leur état d'union actuel et la situation professionnelle	29
3.1.4.5 Répartition (%) des femmes non célibataires selon leur état d'union actuel et la religion	29
3.1.5.1 Répartition (%) des femmes non célibataires selon l'état d'exposition au risque de grossesse et la durée depuis la première union	29
3.1.5.2 Répartition (%) des femmes non célibataires selon l'état d'exposition au risque de grossesse, le niveau d'instruction et l'âge actuel	30
3.1.5.3 Répartition (%) des femmes non célibataires selon l'état d'exposition au risque de grossesse, la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel	30

	Page
3.1.5.4 Proportions (%) des femmes non célibataires enceintes et stériles selon l'historique de l'union et l'âge actuel	31
3.2.1.1 Répartition (%) des femmes en première union depuis au moins cinq ans, selon l'intervalle entre la première union et la première naissance, l'âge à la première union et la durée depuis la première union	32
3.2.1.2 Proportions (%) des femmes en première union depuis au moins cinq ans, ayant déclaré n'avoir eu aucune naissance vivante avant ou durant les cinq premières années suivant la première union, selon la durée depuis la première union et l'âge à la première union	33
3.2.1.3 Intervalle moyen (en mois) entre la première union et la première naissance des cinq premières années suivant la première union, selon la durée depuis la première union et l'âge à la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	33
3.2.1.4 Nombre moyen d'enfants nés vivants avant ou au cours des cinq premières années suivant la première union, selon la durée depuis la première union et l'âge à la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	34
3.2.1.4 (bis) Proportions (%) des premières unions avec cohabitation selon la durée depuis la première union et l'âge à la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	35
3.2.1.5 Nombre moyen d'enfants nés vivants durant les cinq premières années suivant la première union, selon le niveau d'instruction, l'âge à la première union et la durée depuis la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	35
3.2.1.6 Nombre moyen d'enfants nés vivants durant les cinq premières années suivant la première union, selon la nature du mouvement migratoire et la durée depuis la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	36
3.2.1.7 Nombre moyen d'enfants nés vivants durant les cinq premières années suivant la première union, selon l'historique de l'union, l'âge à la première union et la durée depuis la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	37
3.2.1.8 Nombre moyen d'enfants nés vivants durant les cinq premières années suivant la première union, selon la situation professionnelle et la durée depuis la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	38
3.2.1.9 Nombre moyen d'enfants nés vivants durant les cinq premières années suivant la première union, selon la profession exercée avant la première union et la durée depuis la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	39
3.2.1.10 Nombre moyen d'enfants nés vivants durant les cinq premières années suivant la première union, selon la religion, la durée depuis la première union et l'âge à la première union (femmes entrées en première union depuis au moins cinq ans)	39

	Page
3.2.2.1 Répartition (%) des femmes non célibataires selon le nombre moyen d'enfants nés vivants, l'âge actuel et la durée depuis la première union	40
3.2.2.2 Probabilités d'agrandissement (o/oo) (femmes non célibataires âgées de 45 ans et plus)	41
3.2.2.3 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'état d'union actuel, l'âge actuel et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	41
3.2.2.4 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge à la première union, l'âge actuel et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	42
3.2.2.5 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge à la première union, l'âge actuel et l'état d'union actuel (femmes non célibataires)	42
3.2.2.6 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon le niveau d'instruction et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	42
3.2.2.7 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon le niveau d'instruction, l'âge actuel et l'âge à la première union (femmes non célibataires)	43
3.2.2.8 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la nature du mouvement migratoire et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	43
3.2.2.9 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la nature du mouvement migratoire, l'âge actuel et l'âge à la première union (femmes non célibataires)	43
3.2.2.10 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'historique de l'union et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	44
3.2.2.11 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'historique de l'union, l'âge actuel et l'âge à la première union (femmes non célibataires)	44
3.2.2.12 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'historique de l'union, le nombre de partenaires et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	45
3.2.2.13 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'historique de l'union, la nature du mouvement migratoire et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	46
3.2.2.14 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la situation professionnelle et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	46
3.2.2.15 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la situation professionnelle, l'âge actuel et l'âge à la première union (femmes non célibataires)	47
3.2.2.16 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la religion et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	47
3.2.2.17 Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la religion, l'âge actuel et l'âge à la première union (femmes non célibataires)	47

3.2.2.18	Nombre moyen d'enfants nés vivants selon le niveau d'ins- truction, la nature du mouvement migratoire et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	48
3.2.2.19	Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la situation professionnelle, le niveau d'instruction et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	48
3.2.2.20	Nombre moyen d'enfants nés vivants selon la situation professionnelle, la nature du mouvement migratoire et la durée depuis la première union (femmes non célibataires)	49
3.2.3.1	Quotients de mortalité infantile (o/oo), 1956-1975 par groupe de générations, par sexe et par strate	49
3.2.3.2	Proportions d'enfants survivants selon l'âge actuel et l'état d'union actuel (o/oo)	50
3.2.3.3	Proportions d'enfants survivants selon la durée depuis la première union et l'état d'union actuel (o/oo)	50
3.2.3.4	Estimation des quotients de mortalité à 2, 3 et 5 ans d'après la méthode de Sullivan (données par durée de l'union)	51
3.2.3.5	Estimation des quotients de mortalité infantile 1^q_0 à partir des estimations 2^q_0 , 3^q_0 et 5^q_0 et des tables type de Coale et Demeny (o/oo) (données par durée de l'union)	51
3.2.3.6	Estimation des quotients de mortalité à 2, 3 et 5 ans d'après la méthode de Sullivan (données par âge) - Modèle Nord	52
3.2.3.7	Estimation des quotients de mortalité 1^q_0 à partir des estimations 2^q_0 , 3^q_0 et 5^q_0 et des tables type de Coale et Demeny (o/oo) (données par âge) - Modèle Nord	52
3.2.3.8	Proportions d'enfants survivants selon le nombre d'enfants nés vivants et l'âge actuel de la mère (o/oo)	52
3.2.4.1	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon le nombre d'enfants survivants il y a cinq ans et l'âge actuel (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)	53
3.2.4.2	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon l'âge à la première union et l'âge actuel (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)	53
3.2.4.3	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon le niveau d'instruction et l'âge actuel (femmes continuellemeent en union au cours des cinq dernières années)	54
3.2.4.4	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)	54
3.2.4.5	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon l'historique de l'union et l'âge actuel (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)	54

3.2.4.6	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon la situation professionnelle et l'âge actuel (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)	55
3.2.4.7	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon la profession exercée avant la première union et l'âge actuel (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)	55
3.2.4.8	Nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années selon la religion et l'âge actuel (femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années)	55
3.2.4.9	Effectifs des femmes de tous états d'union, effectifs des femmes enceintes et proportions (o/oo) des femmes enceintes selon l'âge actuel	55
3.2.4.10	Taux de fécondité par âge des femmes vers la fin de 1977 (à partir des déclarations de grossesse)	57
3.2.5.1	Taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux et par période annuelle 1969-1970 (o/oo) (à partir de l'historique des naissances)	58
3.3.1.1	Pourcentage des femmes ne désirant plus d'enfants selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et l'âge actuel (femmes actuellement en union et fertiles)	59
3.3.1.2	Pourcentage des femmes ne désirant plus d'enfants selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et le niveau d'instruction (femmes actuellement en union et fertiles)	59
3.3.1.3	Pourcentage des femmes ne désirant plus d'enfants selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et la nature du mouvement migratoire (femmes actuellement en union et fertiles)	59
3.3.1.4	Pourcentage des femmes ne désirant plus d'enfants selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et l'historique de l'union (femmes actuellement en union et fertiles)	60
3.3.1.5	Pourcentage de femmes ne désirant plus d'enfants selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et la religion (femmes actuellement en union et fertiles)	60
3.3.1.6	Pourcentage de femmes ne désirant plus d'enfants selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et la situation professionnelle (femmes actuellement en union et fertiles)	60
3.3.2.1	Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés, selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et l'âge actuel (femmes actuellement en union et fertiles)	61
3.3.2.2	Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et le niveau d'instruction (femmes actuellement en union et fertiles)	61

3.3.2.3	Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et la nature du mouvement migratoire (femmes actuellement en union et fertiles)	61
3.3.2.4	Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et l'historique de l'union (femmes actuellement en union et fertiles)	61
3.3.2.5	Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et la religion (femmes actuellement en union et fertiles)	61
3.3.2.6	Nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et la situation professionnelle (femmes actuellement en union et fertiles)	62
3.3.3.1	Répartition (%) des femmes selon le nombre total d'enfants désirés et l'âge actuel (femmes actuellement en union)	62
3.3.3.2	Nombre moyen total d'enfants désirés selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et la durée depuis la première union (femmes actuellement en union)	62
3.3.3.3	Nombre moyen total d'enfants désirés selon le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle), par niveau d'instruction, nature du mouvement migratoire, historique de l'union, situation professionnelle et religion (femmes actuellement en union)	63
3.4.1.1	Répartition (%) des femmes selon la durée d'allaitement pendant le dernier intervalle fermé, selon l'âge actuel et le nombre d'enfants nés vivants, y compris la grossesse actuelle (femmes non célibataires ayant eu au moins deux naissances vivantes, grossesse actuelle comprise)	64
3.4.1.2	Durée moyenne d'allaitement pendant le dernier intervalle fermé selon le niveau d'instruction, la nature du mouvement migratoire, la religion et le nombre d'enfants, y compris la grossesse actuelle (femmes non célibataires ayant eu au moins 2 naissances vivantes, grossesse actuelle comprise, dont le dernier intervalle fermé dépasse 32 mois et dont l'enfant a survécu au moins 24 mois)	65
3.4.2.1	Proportions (%) de femmes non célibataires qui connaissent une méthode contraceptive selon le niveau d'instruction et le nombre d'enfants vivants	65
3.4.3.1	Pourcentages de femmes non célibataires qui ont utilisé une méthode contraceptive dans le passé (y compris la stérilisation) selon le nombre d'enfants vivants et certaines caractéristiques de la femme	66
3.4.4.1	Sources d'approvisionnement en contraceptifs pour les femmes non célibataires qui ont utilisé la contraception dans le passé	67
3.4.5.1	Pourcentages de femmes exposées au risque de grossesse utilisant actuellement la contraception selon le nombre d'enfants vivants et les caractéristiques de la femme	68

	Page
3.4.6.1 Répartition (%) des femmes non célibataires selon la pratique de la contraception, l'âge actuel, le nombre d'enfants vivants et l'état d'exposition au risque de grossesse	69
3.4.6.2 Répartition (%) des femmes non célibataires selon la pratique de la contraception, le nombre d'enfants vivants et le niveau d'instruction	70
3.4.6.3 Répartition (%) des femmes non célibataires selon la pratique de la contraception, le nombre d'enfants vivants et la nature du mouvement migratoire	71
3.4.7.1 Longueur moyenne de l'intervalle ouvert (en mois) selon l'utilisation de la contraception (stérilisation exclue) et l'âge actuel (femmes exposées au risque de grossesse, ayant eu une naissance vivante ou plus)	71
3.5.0.1 Répartition (%) des femmes en union et fertiles selon que le nombre total d'enfants désirés dépasse le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et l'âge actuel	72
3.5.2.1 Répartition (%) des femmes exposées selon l'utilisation actuelle de la contraception (y compris la stérilisation), le nombre d'enfants vivants et le désir d'enfants additionnels	73
3.5.2.2 Répartition (%) des femmes utilisant une méthode efficace (y compris la stérilisation) selon l'âge actuel, le niveau d'instruction et la nature du mouvement migratoire (femmes exposées au risque de grossesse ne désirant plus d'enfants)	73
3.5.3.1 Pourcentages des femmes qui n'ont jamais utilisé la contraception selon le désir d'une naissance additionnelle et l'âge actuel (femmes actuellement en union et fertiles)	73
3.5.3.2 Pourcentages des femmes actuellement en union et fertiles qui n'ont jamais utilisé de méthodes contraceptives et n'ont pas l'intention d'en utiliser dans le futur, selon l'écart entre le nombre d'enfants désirés et le nombre d'enfants vivants (y compris la grossesse actuelle) et l'âge actuel	73
3.5.3.3 Pourcentages des femmes actuellement en union et fertiles qui n'ont jamais utilisé la contraception et n'ont pas l'intention de l'utiliser dans le futur selon l'âge actuel et certaines caractéristiques	74
Note Estimation des effectifs et proportions (%) de femmes âgées de 15-49 ans actuellement en union et fertiles qui utilisaient des contraceptifs en 1977, par méthode selon les statistiques du service de la DHF et l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité	74

CHAPITRE 1

PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1 OBJECTIFS DE L'ENQUETE MONDIALE SUR LA FECONDITE ET DE L'ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE

L'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF) est un important programme international de recherches en matière de fécondité humaine, que l'Institut International de Statistiques (IIS) est en train de réaliser en collaboration avec les Nations-Unies et l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population. L'EMF vise à :

- a) fournir les données scientifiques permettant aux pays du monde entier y participant, de décrire et d'interpréter la fécondité de leurs populations ;
- b) accroître, sur le plan national, et notamment dans les pays en voie de développement, l'efficacité en matière de recherche sur la fécondité et d'autres aspects de l'évolution démographique ;
- c) faire des analyses comparatives de la fécondité et des facteurs qui l'influencent dans différents pays et régions du monde.

Par ailleurs, le rassemblement de données plus exactes concernant la fécondité humaine facilitera, pour tous les pays, les efforts tendant à planifier le développement économique, social et sanitaire.

L'Enquête Haïtienne sur la Fécondité (EHF) s'inscrit dans les objectifs de l'EMF. En outre, elle répond aux particularités suivantes :

- a) vérifier les taux de fécondité établis par le recensement de 1971 et par l'enquête démographique de 1971-1975. Ces taux de fécondité permettent de déceler un des facteurs qui influence le taux de croissance de la population, et de réaliser des projections de population pour une meilleure planification économique et sociale ;
- b) mettre en évidence les éléments spécifiques de la fécondité haïtienne, grâce à l'étude approfondie des facteurs autres que la contraception affectant la fécondité. A cet effet, le module de l'EMF traitant ces variables a été utilisé, et un effort important a été fourni pour étudier l'historique et la spécificité des unions, permettant ainsi de dégager les particularités de la situation haïtienne ;
- c) mesurer le degré de connaissance des méthodes de contraception et le comportement en matière de planification familiale ainsi que la taille de la famille ;
- d) établir les facteurs différentiels de la fécondité selon diverses variables : géogra-

phiques, socio-culturelles, économiques et démographiques ;

- e) fournir des données sur la fécondité, comparables sur le plan régional et international ;
- f) accroître ou améliorer la qualification des statisticiens et démographes nationaux, ceci dans une perspective plus large d'organisation de recherches futures.

1.2 HAITI, CARACTERISTIQUES DU PAYS

1.2.1 Données géographiques

La République d'Haïti (27.700 km²) occupe la partie occidentale de l'île d'Hispaniola (76.500 km²) au centre des Grandes Antilles. Elle est bordée au nord par l'Atlantique, à l'ouest et au sud par la Mer des Antilles. Elle possède une frontière commune à l'est avec la République Dominicaine. La République d'Haïti est comprise entre 18°01' et 20°06' de latitude septentrionale et entre 71°58' et 74°29' de longitude occidentale à partir du méridien de Greenwich.

Le relief de l'île est essentiellement montagneux, le point culminant est le Morne la Selle (2.680 m) situé au centre et la superficie des plaines n'est que de 4.800 km². Haïti est assez bien doté en réserves hydrauliques. Il existe de nombreuses sources et rivières et trois lacs principaux (le lac Azuéi, 170 km², le lac artificiel de Péligre et l'étang de Miragoâne, 30 km²). Le fleuve le plus important, l'Artibonite (280 km), qui prend sa source en République Dominicaine parcourt 250 km dans le pays pour se jeter dans le golfe de la Gonâve. Alors que la presqu'île du nord-ouest, la région des Gonaïves et l'île de la Gonâve souffrent d'une aridité marquée, les versants nord-est de l'île sont plus arrosés. La saison des pluies est variable d'un point à un autre du pays. En général, il y a deux saisons des pluies par an, une a lieu de mars à mai/juin et l'autre de septembre à novembre.

La densité démographique du pays (173 habitants au km² en 1977) est l'une des plus élevées de l'Amérique latine, mais cette situation est aggravée par le fait que seulement le tiers de la superficie totale est cultivable, ce qui fait que la densité démographique moyenne sur ces terres cultivables est de l'ordre de 520 habitants au km².

1.2.2 Conditions économiques et sociales

Le PIB moyen per capita est estimé à 210 dollars en 1977, mais il convient de signaler

que pour la grande masse de la population des zones rurales, le revenu moyen par famille est inférieur à 100 dollars par an.

L'agriculture est de loin le plus important secteur économique dont dépend 80 pour cent de la population. Agriculture de subsistance essentiellement, elle présente aux populations rurales, pour différentes raisons, des difficultés surtout pendant la période de sécheresse. Cette situation s'est aggravée au cours des années à cause de la densité démographique croissante et le morcellement des terres (minifundia), ce qui fait que les deux tiers de la population rurale ne possède en moyenne que 0,6 ha par famille.

Le secteur industriel s'est beaucoup agrandi depuis 1970. Son développement est dû en grande partie à l'installation d'environ 150 usines de transformation et de ré-exportation, et dans une moindre mesure à la création d'un certain nombre d'industries nationales. Toutefois, dans l'ensemble, le secteur secondaire n'emploie pas plus de 200.000 personnes, ce qui est peu, relativement à la quantité de main-d'oeuvre disponible.

En ce qui concerne l'emploi, le chômage est très élevé. La proportion de chômeurs dans la population active a été estimée à 14 pour cent en 1971 pour tout le pays et à 43 pour cent pour Port-au-Prince.

Education

En 1971, le taux d'alphabétisation de la population de 10 ans et plus a été estimé à 24 pour cent et le taux de scolarisation à 24 pour cent pour la population âgée de 6 à 11 ans. La situation est aggravée par un taux de déperdition très élevé : 5 pour cent seulement des enfants qui entrent à l'école en sortent avec le Certificat d'Etudes Primaires.

Religion et langue

Le catholicisme romain est la religion officielle du pays. On estime que près de 20 pour cent environ de la population est protestante. Toutefois, la religion vaudou est largement pratiquée, en particulier dans les zones rurales.

La langue officielle est le français, mais la langue vernaculaire est le créole.

1.3 SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Le recensement de 1971 (recensement général dans les régions urbaines et sur la base d'un échantillon de 10 pour cent de la population dans les campagnes) a indiqué pour Haïti une population de 4.329.991 habitants. Exception faite des 11,4 pour cent de la population vivant dans l'agglomération de Port-au-Prince et des 3,6 pour cent vivant dans des villes de plus de 10.000 habitants, la grande majorité de la population haïtienne vit à la campagne ou dans

des petites villes. La population dans les zones rurales est dispersée et souvent isolée par le manque de routes.

1.3.1 Structure et croissance de la population

La pyramide des âges en Haïti, caractéristique d'une population jeune traduit aussi les effets d'une importante émigration d'hommes adultes : plus de 40 pour cent de la population a moins de 15 ans et près de 52 pour cent a moins de 20 ans. Par ailleurs, le rapport de masculinité (93 hommes pour 100 femmes) obtenu par le dernier recensement, révèle par son déséquilibre, l'importance du volume et du rôle joué par l'émigration masculine.

Taux d'accroissement

Selon les résultats des recensements de 1950 et de 1971 ainsi que les résultats préliminaires des deuxième et troisième passages de l'enquête démographique, le taux de croissance annuelle pour l'ensemble du pays serait de 1,6 pour cent. Au niveau de l'agglomération de Port-au-Prince, le taux de 5,28 pour cent trouvé par l'enquête démographique est un peu inférieur au taux de 6,06 pour cent relevé pour la période intercensitaire. Au niveau des zones rurales, le taux de 1,08 pour cent de l'enquête démographique est également très proche du taux observé pour la zone rurale : 1,12 pour cent selon les recensements. Si l'on considère le taux d'accroissement naturel, de l'ordre de 2,05 pour cent, on s'aperçoit que la faiblesse du taux réel d'accroissement provient du fait qu'au niveau des migrations internationales, il existe un solde négatif important faisant tomber le taux de croissance annuelle aux environs de 1,6 pour cent.

Mortalité

La mortalité en Haïti peut être estimée, soit à partir des réponses obtenues sur les décès survenus au cours de l'année précédant le recensement de 1971, soit à partir des résultats préliminaires de l'enquête démographique concernant les décès survenus au cours des 540 jours compris entre le premier passage en 1971 et le deuxième passage en 1973.

Sur la base des données de l'enquête démographique de 1971-1975 les principaux indicateurs de la mortalité en Haïti ont pu être estimés. L'espérance de vie à la naissance aurait été, durant la période concernée, de 50 ans pour les deux sexes. Mais les différences régionales de mortalité sont très marquées : à Port-au-Prince, qui jouit des conditions les plus favorables, l'espérance de vie était de 59 ans, dans les villes de province de 55 ans et dans les zones rurales de 48 ans seulement. Le taux brut de mortalité était de 16,2 pour mille pour l'ensemble du pays.

Migrations internes

Le déséquilibre du rapport de masculinité dans les départements et les centres urbains d'Haïti

est dû à une importante migration masculine. Seul le département du sud accuse un équilibre du rapport de masculinité en 1971, tandis que dans les autres départements, le nombre des femmes est en excédent par rapport à celui des hommes.

Depuis 1971, l'émigration vers Port-au-Prince, venant du sud mais surtout du nord-ouest, a considérablement augmentée. Alors que tous les départements perdent un certain pourcentage de leur population, celui de l'ouest (y compris Port-au-Prince) gagne près de 24.000 personnes.

Cependant, contrairement à ce qui se produit dans certains pays où l'émigration vers les villes entraîne un surplus d'hommes par rapport aux femmes, à Port-au-Prince le rapport de masculinité (674 hommes pour 1.000 femmes, sur une population âgée de plus de 15 ans) suggère une importante émigration masculine. Selon les résultats préliminaires des deuxième et troisième passages de l'enquête démographique, Port-au-Prince semble effectivement jouer un double rôle dans ce domaine : d'une part celui de pôle d'attraction des émigrants principalement des départements du sud et du nord-ouest, et d'autre part celui de lieu de transit pour les émigrants vers l'étranger, le nombre des émigrants vers la capitale représentant le double de celui des départs. Au cours de la période entre les recensements de 1950 et de 1971, la population de la capitale a triplé et elle s'accroît approximativement de plus de 5 pour cent par an depuis, comme signalé plus haut.

Les migrations internes à Port-au-Prince sont élevées puisque, toujours selon les résultats préliminaires de l'enquête démographique, 20 pour cent de sa population change de domicile chaque année.

Emigration vers l'étranger

Depuis le début du XXème siècle, l'inégalité dans la répartition des ressources et la poussée démographique ont encouragé l'émigration des Haïtiens vers l'étranger. Cuba avant la Révolution et la République Dominicaine jusqu'à aujourd'hui recevaient un important contingent de coupeurs de canne pour les récoltes saisonnières, tandis que les Bahamas et la Jamaïque attirent de la main-d'oeuvre dans l'agriculture et récemment dans le secteur des services hôteliers et de tourisme. A partir des années 50, le pays a vu également partir, principalement vers le Canada, les U.S.A, mais également vers d'autres pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine, un grand nombre de ses intellectuels (docteurs, avocats, professeurs). Depuis 1965, cette émigration touche également des personnes à niveau d'éducation moyen (baccalauréat) cherchant du travail dans les industries ou les secteurs de services des pays industrialisés.

Une estimation du nombre des Haïtiens vivant à l'étranger est difficile à fournir avec exacti-

tude, cependant après compilation de données de sources diverses, il a été noté que depuis 1950, environ 350.000 Haïtiens ont définitivement émigré : 200.000 aux U.S.A., 100.000 en République Dominicaine, 20.000 aux Bahamas, 15.000 au Canada, 4.000 en France, et en petit nombre en Afrique, Colombie, Mexique, Puerto Rico, Cuba et Venezuela.

1.3.2 Facteurs déterminant la fécondité

La rareté des statistiques démographiques disponibles avant 1971 fait que l'on connaît peu de choses sur les niveaux et les tendances du taux de fécondité ainsi que sur la fécondité différentielle de la population haïtienne. On a supposé que la fécondité était très élevée, avec généralement un taux de natalité élevé, estimé à 45 ou 50 pour mille. Pourtant, des données plus récentes suggèrent que ces chiffres sont trop élevés par rapport à la réalité. L'Institut Haïtien de Statistique estime le taux brut de natalité à 37,0 pour mille durant la période couverte par l'enquête démographique.

D'après les résultats de l'analyse préliminaire du deuxième passage (octobre 1973) de l'enquête démographique, il existe une fécondité différentielle géographique en Haïti. Pour chaque groupe d'âge, la fécondité est constamment supérieure dans les zones rurales ; le taux de fécondité dans les villes de province est légèrement supérieur à celui de la capitale, Port-au-Prince, mais considérablement inférieur à celui des zones rurales. Le taux de fécondité chez les adolescentes est partout relativement bas ; les femmes ont des enfants surtout entre 20 et 34 ans, avec une baisse significative après 35 ans.

Les résultats obtenus à partir des études effectuées dans des zones géographiquement limitées font ressortir deux catégories de variables déterminant la fécondité en Haïti et convenables à l'analyse démographique :

- 1) les variables bio-médicales,
- 2) les variables socio-économiques et culturelles.

1.3.2.1 Facteurs bio-médicaux affectant la fécondité

Les variables bio-médicales apparaissent également associées avec la fécondité dans d'autres pays pauvres. En général, ces variables ont tendance à diminuer le taux de fécondité.

La sous-alimentation revêt en Haïti une importance maintes fois décrite par les spécialistes. Elle est particulièrement importante chez les enfants en âge pré-scolaire. Une grande partie de la population rurale souffre encore de malnutrition chronique.

Les données sur la relation entre nutrition et âge à la puberté n'ont pas encore été publiées. Toutefois, on peut déjà remarquer que l'âge moyen à la puberté est élevé. Des données sur les zones rurales de Petit Goâve suggèrent

15 ans ou plus comme âge moyen à la puberté parmi les femmes appartenant aux couches pauvres.

D'après une étude ethnologique menée sur la femme haïtienne à la naissance de son premier enfant, l'âge moyen à la première naissance serait de 22 ans. Parmi les couches les plus aisées de la population il est de 22,5 ans, parmi les couches moyennes il serait de 23 ans et parmi les couches les plus défavorisées il serait de 21,5 ans. De même, une étude CAP, faite à l'hôpital de l'Université d'Etat de Port-au-Prince, en 1973, montre que sur 239 primipares, près de la moitié avait moins de 21 ans, 34 pour cent entre 21 et 25 ans et 18 pour cent plus de 25 ans. Selon les données de Petit Goâve, l'âge à la première naissance parmi les femmes interviewées est supérieur à 21,5 ans.

Dans les zones rurales, la durée de l'allaitement est souvent supérieure à 18 mois. Le sevrage se fait plus vite dans les zones urbaines. L'addition d'aliments a souvent lieu lorsque l'enfant est encore en train d'être allaité, mais ces aliments sont la plupart du temps pauvres en valeur nutritionnelle.

Actuellement, la majorité des femmes haïtiennes n'utilisent pas de méthodes contraceptives modernes, mais l'expansion du programme de planification familiale laisse présager un changement de cette situation, dans un proche avenir.

L'âge à la ménopause est en moyenne de 44 ans parmi les femmes des zones rurales, c'est-à-dire inférieur de cinq ans à celui des femmes des pays développés. Nous ne possédons pas de données sur la fréquence des fausses couches et des avortements, cependant, ils seraient d'une certaine importance chez les jeunes femmes.

1.3.2.2 Facteurs socio-économiques et culturels

Les principaux facteurs socio-économiques et culturels jouant un rôle sur la fécondité en Haïti sont : la structure des unions et son support culturel et l'émigration qui a déjà été envisagée.

Comme c'est le cas dans les autres pays des Caraïbes, en Haïti, le taux de nuptialité est très bas, la plupart des enfants naissent en dehors du mariage, les unions sont instables et la femme a plusieurs unions et plusieurs partenaires successifs au cours des années où elle est en âge de procréer. Les enfants sont souvent placés en dehors du foyer de leurs parents biologiques et de nombreuses femmes sont chefs de ménage, vivant avec un ou plusieurs de leurs enfants ou petits-enfants.

D'une manière générale, les données disponibles concernent les femmes mariées légalement, mariées à l'église, divorcées, veuves, séparées et célibataires. Le recensement de 1971 et les

enquêtes de l'IHS tiennent également compte du plaçage mais ne considèrent pas certains types d'union, sans cohabitation, qui sont pratique courante lors des premières unions, pour la majorité des cas.

L'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977 a tenu compte d'une classification sociologiquement plus pertinente des types d'union. Chaque femme ayant eu une relation sexuelle régulière avec un partenaire est considérée comme ayant été en union. Cinq types d'union ont été identifiés : *rinmin*, *fiancé*, *vivavek*, *placé* et *marié*.

Le statut de "*rinmin*" est socialement reconnu comme une union au cours de laquelle le couple peut avoir des rapports sexuels, mais ne cohabite pas. Les parents et le voisinage sont au courant que le couple sort ensemble et l'homme offre souvent des présents en préparation à la cohabitation. Ce type d'union est parfois décrit comme les "*fiançailles des pauvres*", car il ne requiert pas la cérémonie onéreuse des fiançailles. Ces dernières sont plutôt pratiquées parmi les couches plus aisées de la population, la cohabitation n'intervient également pas dans ce type d'union mais il peut y avoir relation sexuelle.

Après le "*rinmin*", une femme est souvent soit "*placée*" soit "*vivavek*", tandis que l'état de "*fiancée*" mène souvent au mariage.

Le "*plaçage*" est une union qui entraîne la plupart du temps la cohabitation et jouit d'un prestige social et d'une stabilité proches de ceux du mariage dont il tient lieu en quelque sorte, parmi la population bénéficiant de faibles ressources économiques.

Le "*vivavek*" semble être un phénomène d'apparition plus récente en Haïti. Paradoxalement, si cette union signifie littéralement "*vivre avec*", elle ne suppose pas de cohabitation. Elle intervient généralement soit après le "*rinmin*", soit directement avant le "*plaçage*", et elle est plus fréquente dans les zones urbaines où les modes traditionnels de comportement tendent à disparaître, cédant le pas à la nécessité devant laquelle se trouvent les femmes et leurs enfants de survivre, au prix de sacrifices souvent plus lourds qu'à la campagne.

Le partenaire masculin peut être en plusieurs unions à la fois. Par exemple, il arrive souvent qu'il soit à la fois marié et placé, placé plusieurs fois, placé et "*vivavek*" plusieurs fois.

Les femmes en union "*vivavek*" peuvent aussi avoir plus d'un partenaire à la fois. Cela semble également se produire au cours d'un plaçage. Cependant, nous connaissons peu de choses sur la dynamique des unions en Haïti et des recherches de type anthropologique seraient nécessaires pour clarifier et expliquer les processus qui régissent les relations "*conjugales*". A ce stade, on peut toutefois dire, sans trop risquer

de tomber dans l'erreur, que l'instabilité des unions en Haïti est certainement liée aux difficultés économiques auxquelles est confrontée une grande partie de la population.

C'est ainsi que bien que l'âge à la première union puisse sembler relativement précoce, la stabilisation effective des unions n'intervient qu'assez tard. Ceci semble s'expliquer par le manque de partenaires masculins et par les dépenses requises en préalable au mariage, voire même au plaçage. Les traditions et coutumes peuvent également entrer en ligne de compte, par exemple le fait qu'en Haïti, un adolescent de 20 ou 21 ans est encore considéré comme "ti moun", c'est-à-dire petit, jeune, et par conséquent peu enclin à quitter le foyer. Contrairement à d'autres pays, il n'existe pas en Haïti de pression sociale visant à faire prendre épouse à un adolescent, dès la puberté. Le mariage très jeune est donc relativement rare. En effet, le mariage présuppose des dépenses telles que la construction ou la location d'un toit, la prise en charge économique de l'épouse, les dépenses pour l'ameublement et la cérémonie nuptiale, que seul un petit nombre d'Haïtiens peuvent se permettre.

Un certain nombre de chercheurs ont observé qu'en Haïti, dans les zones rurales, si l'entrée en union est relativement tardive, les normes traditionnelles tendent aussi à empêcher tout rapport sexuel avant une union. On retrouve cette même condamnation des rapports sexuels en dehors d'une union, parmi les couches les plus aisées et les couches moyennes de la population urbaine. Ces normes sont également appuyées par les pratiques religieuses catholiques et protestantes dans le pays.

L'abstinence post-partum ne semble pas jouer un rôle important dans le rallongement des intervalles entre deux naissances. Les couples reprennent les relations sexuelles généralement deux à quatre mois après la fin de la grossesse.

1.4 PLANIFICATION FAMILIALE ET POLITIQUE DE POPULATION

Depuis 1971, toutes les activités concernant la planification familiale sont directement menées ou contrôlées par la Division d'Hygiène Familiale (DHF), principalement financée par le Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière

de Population, l'USAID, ainsi que diverses autres fondations. La DHF fonctionne dans le cadre de la Secrétairerie d'Etat de la Santé Publique et de la Population.

Avant cette date, les initiatives dans ce domaine émanaient essentiellement de groupes privés et restaient de portée limitée.

Les programmes de planification familiale de la DHF s'effectuent essentiellement par l'intermédiaire de dispensaires situés en zones urbaines. Les résultats obtenus jusqu'à présent, quant au nombre de femmes utilisant des méthodes contraceptives modernes, sont modestes. D'après son service de statistiques, on évalue en 1977 à environ 30.000 les femmes utilisatrices de ces méthodes. En 1977, environ 6 pour cent de femmes d'âge fécond sont de nouvelles utilisatrices de méthodes contraceptives. On relève un fort pourcentage d'utilisation de contraceptifs masculins. Parmi les projets concernant les programmes de planification familiale, il était prévu, à cette époque, d'une part d'étendre les réseaux de distribution de contraceptifs par l'intermédiaire des agents communautaires, et d'autre part d'accroître les efforts en direction des zones rurales.

D'après les résultats préliminaires des programmes expérimentaux de planification familiale dans les zones rurales de Fond Parisien et Petit Goâve, on note une nette amélioration de la connaissance et de la pratique des méthodes contraceptives modernes.

Par ailleurs, parallèlement aux 22 dispensaires disposant de la planification familiale, des cliniques mobiles ont été mises en service dès 1977. Au cours de la période s'étendant de janvier à septembre 1977, elles ont couvert 23 pour cent des nouvelles utilisatrices de méthodes contraceptives (sur un total de 14.485).

Haïti ne pratique pas une politique visant officiellement à réduire le taux de croissance de la population. Le recours à la planification familiale est plus lié à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, qu'à des motivations démographiques. Peu d'efforts sont fournis en matière d'éducation dans le domaine de la population, et, à de rares exceptions près, il n'y a pratiquement pas d'initiatives en matière de libéralisation des lois dans ce domaine. Cependant les moyens contraceptifs sont disponibles dans les pharmacies des centres urbains.

CHAPITRE 2

METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

2.1 CADRE INSTITUTIONNEL ET PERSONNEL DE L'EMF

L'Institut Haïtien de Statistiques a exprimé le désir de participer au programme de l'EMF en automne 1974. Une mission composée de deux membres du personnel de l'IIS/EMF et un consultant, s'est rendue en Haïti en mars 1975. Une seconde mission a été accomplie en décembre 1975 par le directeur de la division de la collecte des données de l'EMF. Le document du projet a été envoyé au FNUAP par le gouvernement haïtien, au printemps 1976, et approuvé le 26 juillet 1976.

L'ingénieur Jacques Vilgrain, Directeur de l'IHS, a été nommé directeur national de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité avec la responsabilité de la supervision des activités adminis-

tratives et techniques concernant l'enquête. Un conseiller résident de l'EMF a été recruté pour la période de juillet 1976 à septembre 1978.

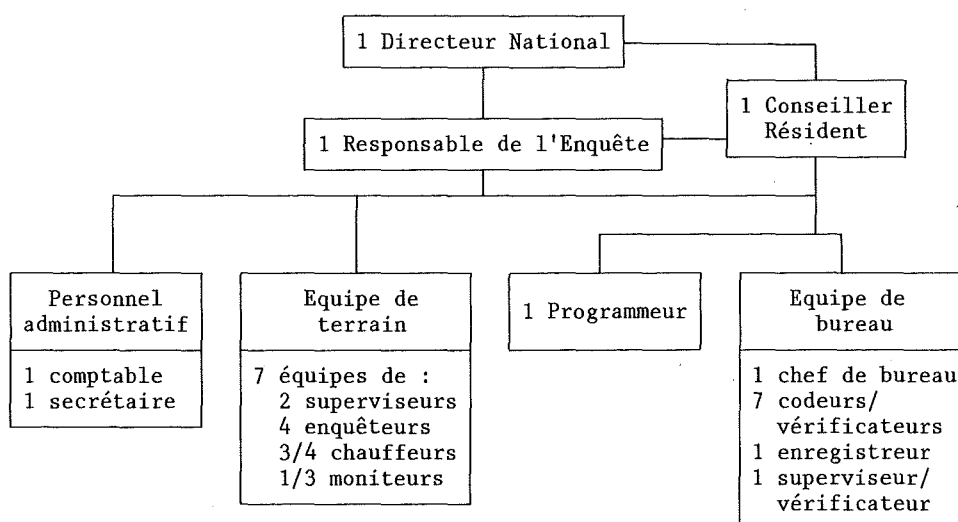
2.1.1 Financement

Le coût total de l'enquête a été de 170.083 US dollars, dont une contribution de 22.560 dollars du gouvernement haïtien et 147.523 dollars du FNUAP.

2.1.2 Personnel

Le personnel de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité, supervisé par le directeur national de l'enquête, s'est composé d'un nombre variable de techniciens selon la période et les besoins.

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DE L'EMF



Un membre de l'IHS, diplômé d'un cours de statistiques et ayant déjà une expérience sur le terrain, a participé à la totalité des opérations comme responsable de l'enquête. Un technicien bachelier a participé à la préparation du sondage et du dénombrement. Des membres de l'équipe de la Division d'Hygiène Familiale ont assisté à des séances de travail pour la préparation du questionnaire. Deux membres de l'Institut Pédagogique National (IPN) ont été recrutés temporairement pour collaborer avec la linguiste, consultante pour l'EMF, à la préparation du questionnaire. Le Projet Intégré de la Division d'Hygiène Familiale a mis à la disposition de l'enquête, pour la pré-enquête de Petit Goâve (février-mars 1977), deux médecins, un sociologue, un démographe et cinq super-

viseurs de terrain. Pour cette pré-enquête, 20 enquêteurs, hommes et femmes, ont été recrutés. Ultérieurement, 10 parmi les meilleurs ont été sélectionnés et formés comme agents de dénombrement, puis ont participé aux opérations de terrain, en mai (zones rurales) et juin (Port-au-Prince) et comme superviseurs de terrain pour l'enquête nationale.

Les enquêtrices pour l'enquête nationale ont été recrutées selon les critères de l'IHS, en tenant compte du niveau d'éducation (baccalauréat) et des résultats d'un examen écrit.

L'Enquête Mondiale sur la Fécondité a recruté une consultante diplômée de linguistique chargée de la préparation du questionnaire et de la

formation pendant la pré-enquête et l'enquête nationale. Des membres de l'équipe de l'EMF de Londres se sont rendus en Haïti pour collaborer à la préparation du sondage, l'organisation du bureau pour la pré-enquête, le dénombrement urbain, le traitement des données et le travail sur le terrain.

2.1.3 Calendrier des activités

Les différentes étapes sont les suivantes :

- préparation des documents : octobre-décembre 1976
- mise au point de la traduction du questionnaire : janvier-février 1977
- cartographie et dénombrement : février-juin 1977
- pré-enquête : mars 1977
- formation : juillet 1977
- enquête sur le terrain : juillet-décembre 1977
- vérification et codification : août 1977-janvier 1978
- traitement des données : février 78-juin 80
- analyse : juillet 1980-janvier 1981
- frappe et publication : février-mai 1981.

2.2 ECHANTILLONNAGE

2.2.1 Base de sondage

La base aréolaire de sondage est constituée essentiellement des Sections d'Enumération du Recensement (SER) établies pour le recensement de 1971. En ce qui concerne Port-au-Prince, l'utilisation de cette base de sondage ne posait aucun problème particulier. La liste complète des SER de l'agglomération se trouvait dans les dossiers de l'IHS avec l'effectif des ménages et d'habitants recensés dans chaque SER. On disposait également de cartes schématiques de celles-ci, ainsi que de photos aériennes récentes fournies (pour les zones sélectionnées dans l'échantillon) par le Ministère des Travaux Publics. Quant aux autres villes, les mêmes éléments étaient disponibles à l'exception des photos. Dans les deux cas, les SER sélectionnées pouvaient être repérées sans difficulté majeure, moyennant, dans la majorité des cas, une visite sur le terrain.

En ce qui concerne le milieu rural, cependant, une difficulté particulière se posait dès le début. En effet, bien qu'il existât un découpage exhaustif du territoire en SER, le recensement n'avait couvert que un sur dix de celles-ci. Cet échantillon avait été tiré à deux degrés : on avait d'abord choisi une sur deux des sections rurales avec probabilité proportionnelle au nombre de SER qu'elles englobaient, ensuite on avait sélectionné par tirage aléatoire deux SER dans chaque section rurale tirée. Avec quelques ajustements, on avait abouti à un échantillon de 512 SER correspondant, selon les estimations faites à l'époque, à un taux global (en fonction du nombre de ménages) de 1 sur 10,16. Chacune de ces SER a été recensée d'une façon exhaustive. Pour l'enquête sur la fécondité, donc, deux options s'offraient en ce qui concerne le secteur rural :

- i) Tirer un échantillon sur l'ensemble des 5.144 SER existant mais sans tenir compte des données sur la "taille" de chaque unité - car celle-ci n'est connue que pour l'échantillon de 512.
- ii) Effectuer un échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT) mais en limitant la base de sondage aux seules 512 SER recensées.

Nous avons choisi la deuxième solution pour deux raisons principales :

- Les SER recensées avaient été étudiées non seulement dans le recensement même mais aussi dans plusieurs enquêtes. On était sûr de pouvoir disposer de cartes et d'identifier les zones tirées.
- Le tirage PPT, suivi du tirage avec probabilités inverses au niveau des ménages, permettrait de réduire la variation de taille de la tâche à accomplir par les enquêtrices dans chaque SER, ce qui faciliterait l'organisation du travail.

2.2.2 Stratification

Trois strates ont été créées :

- Strate 1 - Agglomération de Port-au-Prince
- Strate 2 - Autres grandes villes (plus de 10.000 habitants recensés en 1971)
- Strate 3 - Milieu rural et petites villes

Afin d'assurer un échantillon de taille adéquate pour l'analyse du secteur urbain, on a initialement décidé de doubler le taux relatif de sondage des strates 1 et 2. Lors du dénombrement des ménages, cependant, la population des zones d'échantillon de Port-au-Prince s'est révélée presque le double des prévisions. On a donc, à un certain moment, annulé la décision initiale en fixant alors un taux global de sondage égal dans la strate 1 à celle de la grande strate 3. Il est à regretter qu'on n'ait pas pris la même décision relative à la strate 2 car on aurait ainsi obtenu un échantillon parfaitement autopondéré. En fait, dans l'échantillon de l'EHF, cette petite strate constitue une exception qui oblige à introduire un coefficient de pondération dans le traitement des données.

A part ces trois strates explicites, il y a un grand nombre de strates "implicites" qui résultent de l'utilisation pour le tirage des SER de la méthode de sondage systématique (tirage à intervalle fixe dans la liste). Pour le calcul de l'erreur de sondage, on se permet habituellement d'assimiler ce type de sondage au cas où deux unités seraient tirées dans chacune d'un ensemble de strates dites "implicites".

2.2.3 Sondage au premier degré

Le tirage systématique des SER a été effectué dans une liste des SER classées selon la hiérarchie administrative - en milieu urbain : département, ville, SER ; en milieu rural : département, commune, section rurale, SER. L'intervalle de tirage a été déterminé afin

d'atteindre (1) un effectif total d'environ 4.000 femmes (chiffre fixé avant que l'on ait décidé de ne pas doubler le taux de sondage pour la strate de Port-au-Prince et non modifié par la suite) et (2) des échantillons de 20 ménages en moyenne par SER en milieu urbain et 50 en milieu rural. Ces contraintes ont amené aux paramètres suivants :

Strate	SER Tirées
1	46
2	10
3	55

La strate 3 se divise en deux parties : 3a milieu rural et 3b petites villes. Pour la 3b, le recensement avait couvert toutes les SER ; pour la 3a, seulement 1 sur 10. En fixant l'intervalle de tirage pour la strate 3, on a donc multiplié l'intervalle à utiliser par 10,16 dans la 3b.

Trois des SER tirées dans la strate 3 se sont révélées trop petites, en fonction de la population recensée, pour permettre le tirage en leur sein, du nombre voulu de ménages. Dans chacun de ces cas, on a donc procédé à un regroupement de la SER tirée avec la SER voisine, dans la liste qui constituait la base de sondage - c'est-à-dire avec l'autre SER des deux tirées dans la même section rurale par l'échantillonnage du recensement de 1971. En ce qui concerne le sondage ultérieur des logements, on a traité les deux SER regroupées comme une seule.

En résumé, la probabilité de tirage de l'unité i a été, pour ce premier degré de sondage, $p_{1i} = m_i/I$, la quantité m_i étant le nombre de ménages recensés et I étant l'intervalle (ou la raison) du tirage systématique, soit 2.110 pour la strate 1, 3.281 pour la strate 2, 1.452 pour la strate 3-rurale et 14.752 pour la strate 3-petites villes.

2.2.4 Sondage au deuxième degré

Comme constaté plus haut, on prévoyait le tirage de 20 ménages en moyenne par SER en milieu urbain et 50 en milieu rural. Or, beaucoup des SER de l'échantillon urbain dépassaient 100 ménages recensés et en milieu rural presque la moitié dépassaient 200. Il est évident que l'énumération de l'ensemble des ménages dans ces zones afin d'en tirer 20 (urbain) ou 50 (rural) représenterait un gaspillage considérable de ressources. On a donc introduit un deuxième degré de sondage aréolaire en découpant certaines des SER en blocs de taille plus commode. Les nombres par strate des SER ainsi subdivisées sont les suivantes :

Strate 1 :	43 sur 46
Strate 2 :	7 sur 10
Strate 3 :	10 sur 55

En général, on a subdivisé celles qui dépassaient un certain effectif-seuil de population recensée (ou actuelle estimée dans certains

cas), mais en milieu rural, on a également tenu compte de la disponibilité des renseignements permettant un découpage bien défini.

Dans la strate 1, le découpage a été basé sur des photos aériennes et des visites sur le terrain. On a visé des blocs de taille correspondant à 60 ménages recensés. La fraction de la population totale de la SER imputable à chaque bloc a été estimée directement ($=p_2$) et a servi pour le tirage d'un bloc avec probabilité proportionnelle à la taille.

Pour la strate 2, la couverture aérienne manquait, et le découpage ainsi que l'estimation des tailles relatives des blocs (p_2), ont été effectués lors des visites sur le terrain. La taille moyenne des blocs a été fixée entre 100 et 200 ménages recensés.

Quant à la strate 3, le plus souvent un seul degré de sondage aréolaire a été utilisé. Dans certains cas (10 exactement), lorsque la taille de la SER était trop grande, un découpage en blocs a été opéré. Dans d'autres cas (six) au contraire, un regroupement de SER de très petites tailles a été réalisé. L'estimation des tailles relatives des blocs dans les SER découpées a été effectuée sur le terrain. La taille moyenne d'un bloc a été fixée à environ 200 ménages recensés.

Dans toutes les strates, on a tiré un bloc par SER, par un sondage avec probabilité strictement égale à la taille estimée p_2 du bloc. Là où l'on n'a pas divisé la SER, on peut admettre $p_2=1$, et le bloc coïncide alors avec la SER. Les deux degrés du sondage aréolaire étant effectués par tirage systématique avec, dans tous les cas, un seul bloc tiré par SER tirée, l'échantillon équivaut rigoureusement à un sondage systématique de blocs à un seul degré.

2.2.5 Sondage des logements, des ménages et des femmes

Dans la strate 1, l'unité finale de sondage a été le ménage, dans les strates 2 et 3, le logement.

Le tirage de ces unités a été effectué sur une base de sondage créée par une opération préalable d'énumération qui précédait de quelques semaines l'enquête principale (voir description au paragraphe 2.5.1). Pour chaque bloc tiré, on connaît p_1 et p_2 . On peut alors calculer p_3 de façon à donner :

$$p_1 \times p_2 \times p_3 = 1/320 - \text{Strates 1 et 3}$$

$$\text{ou } 1/160 - \text{Strate 2}$$

L'intervalle de tirage au degré ultime est donc $I_3 = 1/p_3$. Les I_3 ont été calculés à deux décimales pour chaque bloc échantillon et on a ainsi tiré un échantillon systématique de ménages ou de logements dans le bloc. Là où le logement a servi d'unité de sondage, on a enquêté par la suite tous les ménages qui occupaient le logement tiré. Enfin, dans tous les cas, on a

enquête toute femme âgée de 15 à 49 ans, ayant passé la nuit précédente dans chaque ménage enquêté.

2.3 LE QUESTIONNAIRE

En Haïti, la langue officielle est le français, parlée par la minorité scolarisée de la population, tandis que la langue vernaculaire est le créole. Le questionnaire utilisé dans tout le pays a été un questionnaire en créole, transcrit dans un alphabet proche de celui de l'ONAAC (Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire). La préparation de ce questionnaire a nécessité un travail préliminaire de six mois.

Au cours des différentes phases de préparation du questionnaire, son contenu a été adapté à la réalité socio-économique haïtienne et sa traduction, maintes fois révisée, a permis d'obtenir, lors de la pré-enquête, un questionnaire satisfaisant. Un effort important a été fait pour l'adaptation des sections concernant l'historique des unions des femmes et l'historique des grossesses.

2.3.1 La feuille de ménage

Son objectif principal est d'identifier les femmes aptes à être enquêtées. La liste des membres d'un ménage est établie conjointement de jure et de facto. Tous les résidents habituels d'un ménage, et toute autre personne ayant passé la nuit précédente dans le ménage, sont dénombrés, avec les renseignements particuliers les concernant (nom et prénom, lien de parenté, résidence, sexe, âge, instruction, situation matrimoniale et sélection éventuelle pour l'interview individuelle).

Les critères de l'enquête individuelle ont été les suivants : être âgée de 15 à 49 ans et avoir passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage. Chaque femme répondant à ces deux critères était interviewée immédiatement.

2.3.2 Le questionnaire individuel

Le questionnaire individuel de l'EHF correspond au questionnaire de base de l'EMF, cependant, quelques apports et quelques modifications ont permis, d'une part de répondre à des besoins spécifiques du pays et d'autre part, de correspondre mieux aux réalités sociales, économiques et culturelles.

Les principales modifications apportées au questionnaire de base de l'EMF, pour son adaptation à l'EHF, sont passées brièvement en revue ci-dessous.

Section 1 - Renseignements concernant l'enquêtée

Une série de questions a été ajoutée à la suite de la Q. 106 concernant l'âge de l'enquêtée. L'enquêtrice vérifie si un certificat de naissance a pu être obtenu (Q. 107) ; si oui, il inscrit le

mois et l'année de la naissance selon le certificat (Q. 108), si non, il demande à l'enquêtée, le mois et l'année de sa naissance en utilisant éventuellement le calendrier historique (Q. 108).

La question 114 concerne la religion (catholique, protestant ou autres), Q. 115 et Q. 116 demandent si le père et la mère de l'enquêtée sont toujours vivants. Ces deux dernières questions pourront servir à des mesures indirectes de la mortalité des adultes.

Section 2 - Historique des grossesses

Un seul tableau des grossesses, combinant les deux tableaux du questionnaire de base, a été utilisé. Les renseignements concernant un enfant né vivant sont le sexe, la date de naissance, la date de décès éventuel et la présentation d'un certificat de naissance. Pour une fausse-couche ou un mort-né, il est demandé la durée de grossesse et la date de fin de grossesse, s'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille, s'il avait crié ou donné un quelconque signe de vie (ceci pour faire la distinction entre fausse-couche, mort-né, et naissance vivante). Dans chaque cas, on demande le nom du père biologique. Au cours de la formation, les enquêtrices ont été entraînées à commencer par la grossesse la plus récente et ainsi à remonter dans le temps.

Un module concernant les facteurs autres que la contraception affectant la fécondité suit l'historique des grossesses. Des questions sur la durée de l'allaitement, l'aménorrhée post-partum et l'abstinence post-partum, après la dernière et l'avant-dernière grossesse, y sont posées. De plus, à la fin de cette section, se trouvent des questions concernant l'âge à la puberté, à la ménopause et la date des dernières règles.

Section 3 - Connaissance et pratique de la contraception

Cette section aborde la connaissance, l'utilisation, la source ainsi que l'utilisation potentielle des méthodes contraceptives. Tout d'abord, l'enquêtrice demande à l'enquêtée de citer toutes les méthodes contraceptives qu'elle connaît. Si celle-ci n'en mentionne aucune en particulier, chaque méthode (utilisée couramment en Haïti, hormis les piqûres mais y compris l'avortement) fait l'objet d'une brève description, ceci afin de vérifier si l'enquêtée n'en a effectivement jamais entendu parler. Dans le cas de méthodes spontanément citées par l'enquêtée, on demande si celle-ci l'a déjà utilisée, où elle l'a trouvée et si elle désire éventuellement l'utiliser.

Section 4 - Historique des unions

Cette section a requis une attention toute particulière afin d'adapter le questionnaire de base de l'EMF à la situation en Haïti. Après plusieurs séances d'études auxquelles ont collaboré des universitaires de différentes disciplines, des médecins et des techniciens, ainsi qu'une série de tests sur le terrain, un tableau complexe

combinant l'historique de chaque union pour chaque partenaire et l'évolution selon les différentes unions et les différents partenaires, a été réalisé. Au cours de la formation, il s'est avéré nécessaire de revenir à plusieurs reprises sur cette partie du questionnaire afin d'éliminer toute incompréhension de la part des enquêteurs. Une question concernant l'éventuelle naissance d'un enfant au cours d'une union a toutefois soulevé quelques problèmes par rapport aux dates de début et de fin d'union, l'enquêtée ayant tendance à mettre la naissance d'un enfant dans l'union socialement la plus prestigieuse ou bien l'union elle-même changeant qualitativement avec la venue au monde d'un enfant. Les enquêtrices ont cependant été entraînées à accorder une grande attention à ce problème, en s'aidant éventuellement pour la localisation d'une naissance par rapport à une union, de l'information concernant le nom du père, afin d'éviter toute confusion.

Cette section comporte également quelques questions sur le nombre et la durée de chaque séparation, avec le dernier partenaire, au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Section 5 - Régulation de la fécondité

La section correspondante du questionnaire de base a été utilisée ici, sans toutefois inclure le module concernant l'utilisation des méthodes de contraception modernes, celles-ci étant peu répandues en Haïti.

Section 6 - Activité professionnelle

Des renseignements sur l'activité actuelle et antérieure, avant et après la dernière union, ont été demandés à l'enquêtée.

Les activités professionnelles ont été codées selon les dernières recommandations de l'EMF.

Section 7 - Renseignements concernant le (dernier) partenaire

Ces questions correspondent à celles du questionnaire de base de l'EMF. Elles ont trait à l'instruction, l'âge et l'emploi du dernier partenaire.

2.4 LA PRE-ENQUETE

La pré-enquête s'est déroulée en mars 1977, dans la région de Petit Goâve, à la fois en milieu urbain et rural. La population de la région est d'environ 100.000 habitants. La région bénéficie, depuis 1975, de l'aide du Projet Intégré de Santé Publique et de Population, dirigé par la Division d'Hygiène Familiale, avec l'appui financier de diverses fondations. Vingt personnes ont été recrutées et formées par le personnel du Projet Intégré et l'IHS, assisté de consultants de l'EMF. Une formation de deux semaines a été faite à Port-au-Prince, au Centre d'Hygiène Familiale, suivie d'une autre semaine à Petit Goâve pour les 13 à

15 enquêteurs (divisés en équipes de cinq) et l'équipe du bureau (quatre codeurs, deux vérificateurs et un enregistreur).

Le Projet Intégré et la Division d'Hygiène Familiale ont fourni respectivement un démographe et un membre de l'Unité de Recherches et d'Evaluation, qui ont collaboré avec l'équipe de l'EHF à la réalisation de la pré-enquête.

Une totalité de 747 questionnaires ont été remplis. Les enquêteurs n'ont pas rencontré d'obstacles majeurs et en général les équipes ont été bien acceptées par la population.

Le travail sur le terrain et le travail du bureau se sont déroulés du 7 mars au 1er avril. La perforation des données a eu lieu à l'IHS du 23 mars au 16 avril et la correction des données du 18 avril au 26 juin, ainsi qu'en octobre. La tabulation a été effectuée à Londres, au cours du mois de janvier 1978.

Les données ont été analysées en 1978 par le Projet Intégré avec une assistance technique de l'Institut Battelle (Population and Policy Development Program).

Bilan de la pré-enquête

La pré-enquête, qui s'est déroulée à Petit Goâve avant l'enquête nationale, s'est avérée utile dans plusieurs domaines, par exemple :

- La difficulté de trouver en Haïti du personnel d'enquête ayant déjà une expérience professionnelle a pu être surmontée grâce à l'opportunité fournie par la pré-enquête de former un certain nombre d'enquêteurs engagés par la suite comme superviseurs et contrôleurs, et avertis des problèmes et difficultés qu'une telle enquête peut soulever.
- Le personnel formé à la vérification et au codage pour la pré-enquête a pu être d'une grande utilité pour l'organisation et le fonctionnement du bureau de l'enquête nationale.
- Il a pu être tenu compte des difficultés rencontrées au cours du traitement des données de la pré-enquête, afin d'éviter certaines erreurs ou faciliter la procédure au niveau du codage, de la vérification, de la perforation et de la correction des données de l'enquête nationale.
- L'analyse des données de la pré-enquête a eu comme double résultat, d'une part de fournir des informations à la DHF sur l'impact de leur programme de planification familiale et de la santé publique, et d'autre part de permettre la préparation d'un plan de tabulation mieux adapté à la situation haïtienne que le plan de tabulation standard de l'EMF.
- La pré-enquête a permis une étroite collaboration entre la DHF et l'IHS, la DHF bénéficiant, grâce à sa participation, à l'accès

direct des données sur la connaissance et l'utilisation de la contraception à l'échelle nationale.

2.5 ORGANISATION ET EXECUTION DE L'ENQUETE NATIONALE SUR LE TERRAIN

2.5.1 Dénombrement

Le dénombrement s'est déroulé en mai-juin 1977. Il a été effectué par neuf enquêteurs ayant déjà participé à la pré-enquête et deux autres personnes ayant participé à la préparation de l'échantillon et à la préparation des cartes géographiques des unités de sondage (blocs) de Port-au-Prince.

Cinquante-cinq secteurs ruraux et dix secteurs urbains de province ont été dénombrés. Si l'on excepte des difficultés dues à la trop grande schématisation des cartes, ce travail n'a pas soulevé de problèmes majeurs, sauf pour le transport des agents. L'acquisition de véhicules pour le travail sur le terrain n'ayant pas été prévue lors de la préparation du projet, les opérations de terrain ont pris un certain retard.

Le dénombrement des secteurs urbains à Port-au-Prince a soulevé quelques problèmes. Pour délimiter les blocs sélectionnés pour l'enquête, les croquis du recensement de 1971 étant insuffisants, il a fallu, à l'aide de photos aériennes mises à la disposition de l'enquête par le département des Travaux publics et son Projet de planification physique, et des visites de délimitation pendant deux mois, préparer des cartes adéquates pour le travail de dénombrement de Port-au-Prince en juin et le travail sur le terrain des enquêtrices en août-décembre 1977.

2.5.2 Formation des agents de terrain

La formation s'est déroulée pendant trois semaines, dans les locaux de l'IHS, avec la participation de membres du personnel de l'IHS et de consultants de l'EMF. La DHF s'est chargée de donner des conférences sur la planification familiale (sections 3 et 5), la reproduction humaine, et l'histoire des grossesses (section 2). L'assistance a également pu tirer parti de l'expérience déjà acquise par un certain nombre d'enquêtrices de la pré-enquête, participant à la formation en tant que candidates à la supervision sur le terrain. Celles-ci, en effet, non seulement connaissaient bien le questionnaire, mais s'étaient aussi familiarisées avec le terrain au cours du dénombrement auquel elles avaient participé comme agents de dénombrement. Leur formation a commencé une semaine avant celle des enquêteurs, le 4 juillet 1977. Elles ont ensuite suivi la totalité

de la formation avec l'ensemble des participants. Le programme de la formation, conformément aux recommandations de l'EMF, a mis l'accent sur la participation active des candidats, en utilisant largement des techniques d'enseignement modernes, telles que l'audio-visuel et les jeux de rôle.

Une centaine de candidats au total ont pris part au concours précédant la formation, et quarante ont été sélectionnés. Vingt-huit ont été désignées comme enquêtrices, dix comme membres de l'équipe de bureau. Il y a eu deux défections. La période des vacances scolaires d'été a été expressément choisie pour le déroulement de la formation de l'enquête afin de permettre à des étudiants, des instituteurs et des professeurs en vacances, d'y participer.

2.5.3 Travail sur le terrain

L'enquête sur le terrain a commencé le 27 juillet 1977. Une grande partie a pu être conclue avant le 1er octobre comme prévu. Toutefois, il a fallu conserver trois équipes afin de terminer le travail sur le terrain et d'effectuer un certain nombre de nouvelles visites et de corrections, jusqu'à la fin de décembre 1977.

Les équipes, au nombre de sept, se composaient chacune de quatre enquêtrices et de deux superviseurs. Chaque superviseur possédait déjà une expérience de travail sur le terrain, acquise au cours de la pré-enquête et du dénombrement. En outre, il avait reçu une formation de vérification des questionnaires sur le terrain et de contrôle de sondage.

Parmi les difficultés, celles soulevées par la question du transport des équipes ont été les plus complexes à résoudre car les obstacles relevaient à la fois du terrain lui-même (pluies, relief accidenté, manque de routes carrossables) et du matériel mis à la disposition de l'enquête (quatre véhicules tout terrain dont très souvent deux ou trois étaient en panne). Les constants retours à la capitale pour réparation des véhicules et les délais pour leur remise en état ont considérablement retardé le travail sur le terrain, contraignant souvent une ou plusieurs équipes à attendre qu'un véhicule soit à nouveau disponible pour atteindre une autre zone de l'enquête.

Tout au long de l'enquête, un moniteur a constamment supervisé et accompagné les équipes sur le terrain. Il a été assisté, en outre, dans ce travail, par un consultant de l'EMF. Le directeur de l'enquête et le conseiller résident ont également participé dans une large mesure à la supervision du travail de bureau. Au cours du mois de novembre 1977, un membre de l'EMF est venu en Haïti pour évaluer le travail déjà effectué.

2.6 CONTROLE, VERIFICATION ET TRAITEMENT DES DONNEES

2.6.1 Organisation du bureau, codage et vérification

Le travail du bureau a commencé le 1er août 1977 et s'est terminé le 31 janvier 1978. L'équipe du bureau comprenait 12 membres, ayant suivi une formation théorique et pratique de trois semaines, conjointement avec les enquêteurs au cours des deux premières semaines et séparément lors de la troisième semaine. La troisième semaine s'est déroulée alors que l'équipe des enquêteurs avait commencé le travail sur le terrain, à Port-au-Prince. L'équipe du bureau a donc accompli sa troisième semaine de formation en travaillant sur des questionnaires de l'enquête, le tout étant supervisé par les formateurs.

Les codeurs et les vérificateurs ont subi la même formation, ce qui a permis de constituer des équipes interchangeables avec l'avantage de rompre la monotonie de la routine et de disposer d'une équipe suffisamment mobile pour s'adapter au flot irrégulier de l'arrivée des questionnaires au bureau.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les questionnaires étaient enregistrés puis vérifiés ; ils étaient soumis au contrôleur pour un éventuel retour sur le terrain dans le cas d'erreurs ou d'omissions importantes. Vérifiés à nouveau, les questionnaires ont été ensuite codés, puis le codage a été vérifié sur une base de 100 pour cent. Ensuite, ils ont été préparés pour la perforation. Certaines sections ou parties de sections non concernées ont été retirées. Une vérification finale sur une base de 10 pour cent a été effectuée à ce stade avant l'opération de perforation.

La majeure partie des erreurs relevées au cours de la vérification de bureau concernait essentiellement les tableaux des grossesses et des unions. Une des erreurs le plus fréquemment relevée était la tendance à faire figurer un enfant dans une union selon sa date de naissance et non selon sa conception, neuf mois avant. Ceci a été rectifié au bureau.

La codification s'est effectuée sur le questionnaire même, à l'exception de la feuille de ménage qui a été codée séparément sur une page réservée à cet effet.

2.6.2 Perforation et correction des données

La perforation et la vérification des cartes ont été réalisées à la section mécanographique de l'Institut Haïtien de Statistique du 6 janvier au 20 février 1978. Les réponses codées de la feuille de ménage et du questionnaire individuel ont été perforées sur neuf cartes type avec un

nombre variable de sous-cartes, selon la taille du ménage, le nombre de naissances vivantes et autres grossesses et le nombre d'unions. Les données concernant l'identification du ménage, la date de l'interview, le nom de l'enquêteur et le résultat de l'interview sont regroupées sur la carte type 0, celles relatives aux membres du ménage sur la carte type 1, les données concernant le questionnaire individuel sont reportées sur les cartes type 2 à 9.

2.6.3 Traitement des données

En avril 1977, le traitement des données de la pré-enquête a commencé à l'IHS et s'est poursuivi de mai à décembre 1977 à Londres. A la suite d'une panne de l'unité du disque de l'ordinateur, seules les vérifications de structure et de range et leurs corrections ont pu être effectuées à Port-au-Prince. Le nettoyage des données s'est poursuivi à Londres et le fichier a été renvoyé en Haïti une dernière fois pour correction.

Deux membres de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité de Londres sont venus en Haïti en octobre et novembre 1977. Au cours de leur visite, ils ont vérifié la qualité du travail du bureau en examinant en détail un échantillon des blocs des trois strates. Ce contrôle a permis de confirmer, d'une part la qualité de la collecte des données sur le terrain et d'autre part, celle du travail de codage et de vérification effectué par l'équipe du bureau. L'équipe de Londres a permis également d'apporter quelques modifications et améliorations de procédure.

Au cours de cette visite, un manuel de traitement des données a été préparé, permettant ainsi au programmeur de préparer les programmes pour la vérification par ordinateur (vérification de structures, ranges, saut et cohérence).

Les données de la pré-enquête n'ont que peu servi à la programmation de l'enquête nationale à cause des pannes fréquentes de l'ordinateur. Le traitement des données de la pré-enquête a néanmoins permis d'éviter de commettre certaines erreurs sur le terrain et dans le travail du bureau, ce qui s'est traduit par une réduction des erreurs au cours de la correction des données par l'ordinateur.

L'ordinateur de l'IHS, Wang 2200C, utilise le langage BASIC ; par conséquent, il n'a pas été possible d'employer les programmes standard préparés par l'EMF pour les autres enquêtes.

Le traitement des données de l'enquête principale s'est effectué en deux étapes. La première a eu lieu en Haïti de février 1978 à mars 1979 et a consisté à nettoyer les données recueillies par les questionnaires. La seconde s'est dérou-

lée à Londres d'avril 1979 à juin 1980. Cette étape a été consacrée à achever le nettoyage de la bande des données brutes, à définir les spécifications de la recodification, à écrire et à exécuter les programmes de recodification et enfin à produire le jeu des tableaux standard et spécifiques qui ont servi à l'analyse du Rapport National.

Il est à noter que si le temps consacré au traitement des données de l'EHF a été relativement long (deux ans et quatre mois), il

s'explique par le fait que Haïti a été le premier pays francophone à participer au programme de l'EMF dont les principaux matériaux pour la production des tableaux (spécifications, bibliothèque informatique, titres des tableaux, libellés des variables, etc.) étaient en anglais. C'est l'adaptation de ce matériel et sa standardisation en langue française pour une utilisation élargie à tous les pays francophones qui ont nécessité beaucoup de temps et qui n'ont pu être réalisées que grâce à l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité.

CHAPITRE 3

PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE¹

3.0 LES CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON DES MENAGES

Avant l'interview individuelle des femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans, il a été procédé, lors de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité, au tirage d'un échantillon de ménages avec repérage d'un certain nombre de caractéristiques des résidents de ce ménage : résidence habituelle (ou pas), âge, sexe, fréquentation scolaire, type d'union.

Les tableaux tirés du questionnaire des ménages permettent, d'une part, d'estimer certaines caractéristiques démographiques de la population d'Haïti au moment de l'enquête et indirectement de tester la fiabilité de l'échantillon par comparaison des données de l'enquête avec d'autres sources de données, et d'autre part, d'étudier les femmes qui n'ont jamais été en union.

3.0.1 Les structures de la population à l'échantillon des ménages de l'EHF - Comparaison avec le recensement de la population de 1971

Le tableau 3.0.1.1 et le graphique 1 présentent la répartition pour 10.000 de la population de l'ensemble du pays telle qu'elle ressort du questionnaire sur les ménages de l'EHF et du recensement de la population de 1971.

L'accord entre les données du questionnaire ménage de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977 et le recensement de la population de 1971 paraît assez bon en ce qui concerne les données sur l'âge et le sexe, au niveau des grands groupes d'âge. Ainsi on trouve à l'enquête 39,2 pour cent d'enfants de moins de 15 ans contre 41,2 pour cent au recensement de 1971, différence assez faible compte tenu également de la possibilité d'une baisse de la natalité qui aurait pu creuser la base de la pyramide des âges dans l'intervalle de six ans qui sépare

l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité du recensement de 1971. La population d'âge adulte (15-59 ans) représente 53,4 pour cent à l'enquête contre 52,1 pour cent au recensement, accord également bon. Enfin les proportions de personnes âgées de 60 ans et plus sont très proches : 7,4 pour cent à l'enquête et 6,7 pour cent au recensement. Les rapports de masculinité globaux sont très proches : au recensement 93,0 et à l'enquête 93,3. Mais à partir de 15 ans et jusqu'à 45 ans les rapports de masculinité sont plus élevés à l'enquête qu'au recensement, indiquant peut-être un comblement progressif du déficit en hommes d'âge actif observé au recensement de 1971.

TABLEAU 3.0.1.1
REPARTITION POUR 10.000 DE LA POPULATION D'HAÏTI PAR AGE ET PAR SEXE A L'EHF EN 1977 ET AU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1971

Age	Enquête Haïtienne sur la Fécondité			Recensement de la population de 1971		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Rapport de mascu- linité	Sexe masculin	Sexe féminin	Rapport de mascu- linité
Ensemble	4.820	5.180	93,0	4.827	5.173	93,3
0	164	167	98,7	181	187	97,2
1-4	579	532	108,8	513	512	100,2
5-9	590	627	94,0	682	692	98,5
10-14	571	685	83,4	682	669	101,9
15-19	560	562	99,6	530	565	93,9
20-24	472	496	95,2	366	434	84,4
25-29	366	388	94,3	311	387	80,4
30-34	237	271	87,5	245	305	80,1
35-39	237	247	96,2	278	338	82,3
40-44	212	192	110,1	246	247	99,3
45-49	192	192	100,0	220	211	104,4
50-54	167	267	62,6	161	151	106,3
55-59	127	156	81,2	111	107	103,5
60-64	107	108	99,3	104	113	92,6
65-69	82	98	83,8	72	84	84,7
70-74	49	70	70,4	59	71	83,1
75-79	47	52	90,3	29	38	75,4
80-84	19	30	64,3	20	31	63,3
85 et +	42	42	100,0	17	31	56,6

Source : Tableau 1A "Ménages" de l'annexe et tableau 2.2, p. 36 de IHS : "Recensement Général de la Population et du Logement, août 1971, Vol. I : Résultats pour l'ensemble du pays", Port-au-Prince, 1979.

Pour Port-au-Prince (voir tableau 3.0.1.2), la comparaison des données de l'enquête et celles du recensement montre également une assez bonne concordance. La proportion de jeunes de moins de 15 ans est de 34,7 pour cent à l'enquête et de 37,5 pour cent au recensement, celle des adultes de 60,8 pour cent contre 58,3 pour cent et celle des personnes âgées 4,5 pour cent contre 4,2 pour cent. Mais le rapport de masculinité global s'est sensiblement amélioré entre le recensement et l'enquête, passant de 71,8 hommes pour 100 femmes en 1971 à 76,8 (et 77,8 si l'on prend la population de jure de Port-au-Prince) à l'enquête. Cette amélioration est surtout perceptible aux âges actifs jeunes (15-44 ans) pour lesquels le rapport de masculinité passe de 63,7 pour cent au

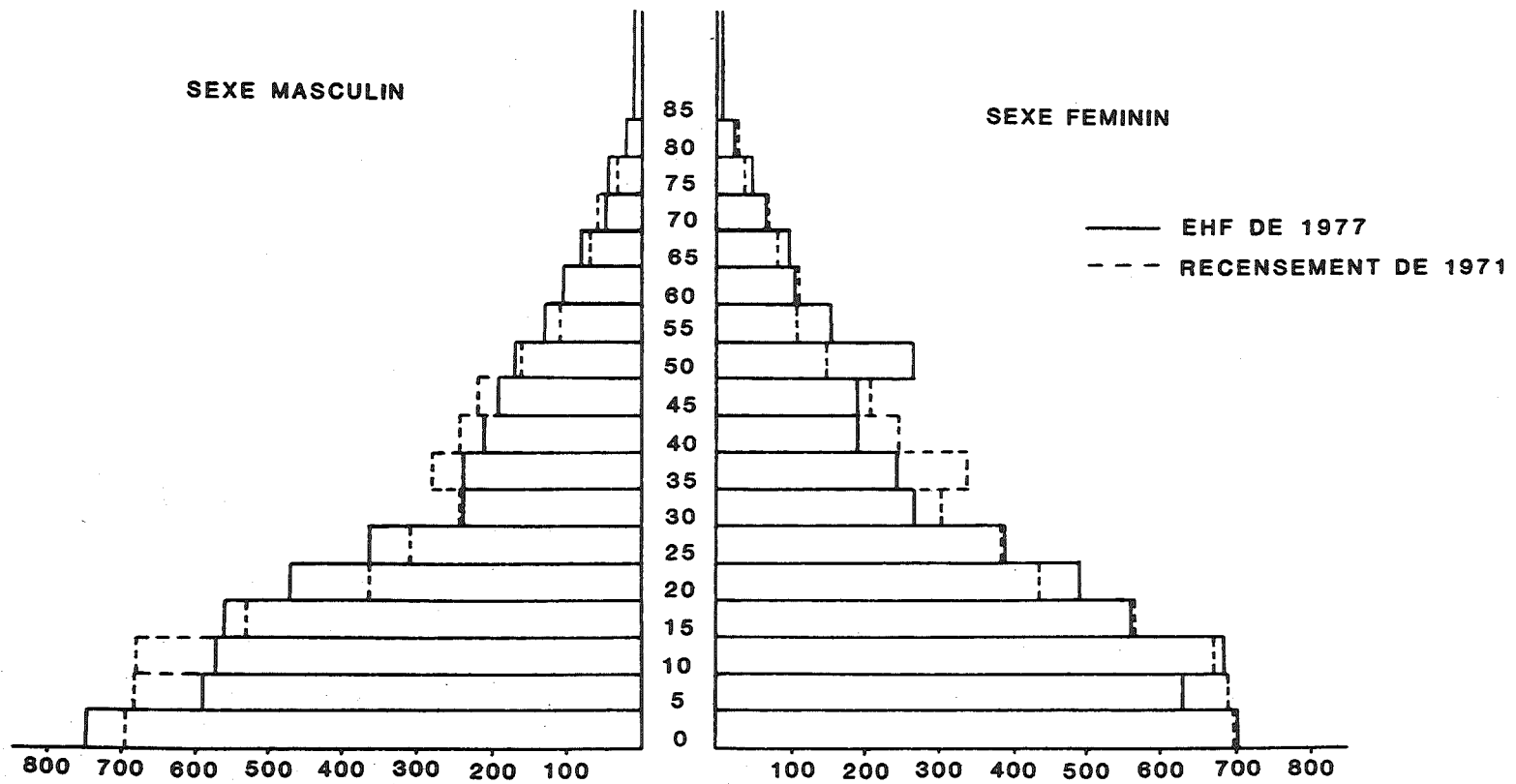
¹En vue de ne pas surcharger la présentation des tableaux qui figurent dans ce chapitre 3 on n'a pas présenté en bas de chaque tableau les conditions d'application de chaque pourcentage ou moyenne, lesquelles sont présentées ici.

Pour tous les chiffres qui figurent entre parenthèses (), les effectifs observés dans la cellule sont inférieurs à 50 mais supérieurs à 20.

Pour tous les chiffres qui figurent entre parenthèses et avec un astérisque (*), les effectifs observés dans la cellule sont inférieurs à 20.

GRAPHIQUE I

REPARTITION POUR 10.000 DE LA POPULATION D'HAITI PAR AGE ET PAR SEXE
A L'EHF EN 1977 ET AU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1971



recensement de 1971 à 74,2 pour cent à l'enquête de 1977 ; cela indiquerait donc une masculinisation progressive de la main-d'oeuvre dans la capitale.

TABLEAU 3.0.1.2

REPARTITION POUR 10.000 DE LA POPULATION DE PORT-AU-PRINCE PAR AGE ET PAR SEXE A L'EHF EN 1977 ET AU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1971

Age	Enquête Haitienne sur la Fécondité			Recensement de la population de 1971		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Rapport de masculinité	Sexe masculin	Sexe féminin	Rapport de masculinité
Ensemble	4.344	5.656	76,8	4.180	5.820	71,8
0	149	146	102,1	150	150	99,8
1-4	495	444	111,5	416	417	99,7
5-9	469	447	104,9	553	610	90,7
10-14	501	815	61,5	608	848	71,7
15-19	533	847	62,9	524	893	58,8
20-24	628	837	75,0	438	734	59,6
25-29	393	482	81,5	338	530	63,7
30-34	254	330	77,0	244	357	68,5
35-39	231	279	82,8	227	326	69,6
40-44	190	231	82,2	198	252	78,3
45-49	143	193	74,1	159	197	80,6
50-54	120	235	51,0	107	137	78,5
55-59	54	108	50,0	71	94	76,5
60-64	57	73	78,1	56	86	64,5
65-69	29	48	60,4	37	63	58,5
70-74	22	54	40,7	26	52	49,9
75-79	13	25	52,0	13	29	44,9
80-84	10	29	34,5	8	22	36,0
85 et +	54	35	154,3	7	23	31,1

Source : Tableau 1A "Ménages" de l'annexe et tableau 2.6, p. 58 de IHS : "Recensement Général de la Population et du Logement", août 1971, Vol. II : Résultats pour le département traditionnel de l'Ouest, Port-au-Prince, 1979.

Le tableau 3.0.1.3 montre la répartition de la population d'Haïti selon les trois strates au recensement de 1971, au milieu de 1977 par projection des données du recensement et à l'Enquête Haitienne sur la Fécondité en 1977 également.

TABLEAU 3.0.1.3

EFFECTIFS ET POURCENTAGES DES STRATES DE LA POPULATION AU RECENSEMENT DE 1971, PAR PROJECTION AU MILIEU DE 1977 ET A L'ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE DE 1977

Strates	Recensement de 1971 (a)		Projection au milieu de 1977 (b)		Enquête Haitienne sur la Fécondité de 1977 (c)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ensemble	4.329.991	100,0	4.749.200	100,0	13.930	100,0
Port-au-Prince (Aire métropolitaine)	493.983	11,4	741.300	15,6	3.154	22,6
Villes de province (+ de 10.000 hab.)	157.040	3,6	178.700	3,8	523	3,8
Ensemble urbain	651.023	15,0	920.000	19,4	3.677	26,4
Rural et petites villes (moins de 10.000 hab.)	3.678.968	85,0	3.829.200	80,6	10.253	73,6

Sources : (a) IHS : "Recensement Général..." op. cit.

(b) Données calculées d'après IHS : "CAHIER No. 8 : PROJECTIONS - Fascicule 1 : Projections provisoires de la population d'Haïti 1970-2000", Port-au-Prince, 1980.

(c) Tableau 1A "Ménages" de l'annexe.

Avec une hypothèse de croissance annuelle de 5 pour cent par an pour l'agglomération de Port-au-Prince et de 2,18 pour cent pour les villes de province de 10.000 habitants et plus (en 1971), la répartition de la population d'Haïti en 1977 selon les trois strates serait de 15,6 pour cent à Port-au-Prince, 3,8 pour cent pour les villes de province (et donc 19,4 pour cent pour l'ensemble urbain) et 80,6 pour cent pour le rural et les petites villes de moins de 10.000 habitants. Les données du questionnaire ménage de l'Enquête Haitienne sur la Fécondité montrent que l'échantillon a quelque peu sur-estimé la strate "agglomération de Port-au-Prince" et sous-estimé la strate "rural et petites villes".

Le tableau 3.0.1.4 montre la répartition de la population par département au milieu de 1977 telle qu'elle ressort des projections des données du recensement de la population en comparaison avec celle qui ressort du questionnaire ménage de l'Enquête Haitienne sur la Fécondité de 1977.

TABLEAU 3.0.1.4

COMPARAISON DE LA REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT (%) D'APRES LES PROJECTIONS DE POPULATION EN 1977 ET D'APRES L'ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE DE 1977 (PORT-AU-PRINCE EXCLU)

Département	Population totale		Population rurale		Population urbaine	
	Projections	Enquête	Projections	Enquête	Projections ¹	Enquête
Ensemble ²	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ouest ²	30,7	30,3	31,9	31,8	6,5	2,3
Nord	18,2	20,2	17,6	19,2	29,1	39,0
Artibonite	20,3	15,7	19,8	14,9	29,8	30,6
Sud	25,2	26,9	25,3	27,4	24,8	17,4
Nord-Ouest	5,6	6,9	5,4	6,7	9,8	10,7

¹Projection des villes de 10.000 habitants et plus en 1971 selon les taux d'accroissement 50-71.

²Sans l'agglomération de Port-au-Prince.

Source : IHS : "Cahier No. 8 : PROJECTIONS. Fascicule 4 : Projections provisoires régionales de la population d'Haïti selon les neuf nouveaux départements et les cinq départements traditionnels, 1970-2000", Port-au-Prince, juillet 1980 et tableau 3B "Ménages" de l'annexe.

Ce tableau montre que l'échantillon le plus important numériquement, celui de la strate rurale et des petites villes (qui représente 10.253 personnes sur 13.930) a bien été réparti sur le plan géographique. Par contre, l'échantillon en milieu urbain (sans Port-au-Prince) qui représente seulement 523 individus a été moins bien réparti géographiquement avec une sous-représentation de l'Ouest. Mais ceci n'est pas très grave compte tenu de la faible importance de la strate des villes de plus de 10.000 habitants (à l'exclusion de Port-au-Prince).

Le tableau 3.0.1.5 présente le statut d'union actuel des femmes d'âge fécond au recensement de 1971 et à l'Enquête Haitienne sur la Fécondité de 1977.

TABLEAU 3.0.1.5
REPARTITION (%) DES FEMMES D'AGE FECOND SELON LEUR ETAT
D'UNION ACTUEL A L'ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE
DE 1977 ET AU RECENSEMENT DE 1971

Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977

Age	Etat d'union actuel				
	Jamais en union	Rinmin-Fiancée Vivavek	Placée	Mariée	Union rompue
Ensemble	30,8	14,8	27,3	15,8	11,3
15-19	79,8	13,8	3,2	1,7	1,5
20-24	40,0	23,5	19,8	6,9	9,9
25-29	13,5	19,0	38,7	15,5	13,3
30-34	3,4	11,4	42,2	29,2	13,8
35-39	2,6	10,7	41,6	26,3	18,8
40-44	2,2	6,7	39,6	35,1	16,4
45-49	2,2	5,6	42,2	29,1	20,9

Recensement de 1971

Age	Etat d'union actuel			
	Célibataire	Placée	Mariée	Veuve et divorcée
Ensemble	45,9	34,4	17,8	1,9
15-19	94,5	4,2	1,3	0,0
20-24	61,8	27,3	10,5	0,4
25-29	32,8	45,9	20,4	1,0
30-34	21,5	51,5	25,4	1,6
35-39	17,7	51,9	27,8	2,6
40-44	18,3	46,7	30,0	4,9
45-49	19,7	41,5	31,4	7,3

Source : IHS : "Recensement Général de la Population et du Logement, Vol. I, op. cit., Tableau 2(1) "Ménages" de l'annexe.

Les critères qui ont servi à classer les femmes selon leur état d'union actuel (ou leur statut matrimonial) sont différents au recensement de 1971 et à l'enquête de 1977. En 1971, le critère de classification était l'état matrimonial, légal ou coutumier, sans tenir compte de l'exposition au risque de grossesse. En 1977, le critère était différent puisqu'il s'agissait de faire ressortir les différentes modalités d'exposition au risque de grossesse.

Néanmoins, par recoupement de certaines catégories, il est possible de comparer utilement les données du recensement de 1971 et celles de l'enquête de 1977 concernant l'état d'union actuel.

C'est ainsi qu'en regroupant à l'enquête de 1977 les proportions de femmes jamais en union et les femmes en union sans cohabitation (rinmin, fiancée et vivavek), on constate que leur proportion d'ensemble dans la population d'âge fécond, 45,6 pour cent, est voisine de la catégorie "célibataire" du recensement de 1971, 45,9 pour cent.

Les proportions de femmes placées auraient diminué entre le recensement de 1971 et l'enquête de 1977. Il pourrait s'agir là d'un phénomène réel dû notamment à la possibilité d'un accroissement des ruptures d'union entre les deux dates, mais il se peut aussi que des

femmes qui étaient en 1971 dans une forme d'union sans cohabitation se soient déclarées "placées" ou qu'au moment du recensement elles étaient séparées de leur conjoint mais se soient quand même déclarées "placées".

Les proportions de femmes mariées diminuent également entre le recensement de 1971 et l'enquête de 1977 passant pour l'ensemble des femmes d'âge fécond de 17,8 pour cent à 15,8 pour cent. En outre, le rapport global des femmes placées aux femmes mariées diminue légèrement entre 1971 et 1977 passant de 1,9 en 1971 à 1,7 en 1977 et suggérant la possibilité que la catégorie "placée" en 1971 ait regroupé un certain nombre de femmes relevant peut-être d'autres catégories (femmes en union sans cohabitation ou dont l'union a été rompue).

Les femmes dont l'union a été rompue par veuvage ou divorce étaient globalement de 1,9 pour cent en 1971. On ne peut directement comparer cette donnée à la proportion de femmes dont l'union a été rompue en 1977 soit 11,3 pour cent, en raison du fait que les catégories "célibataire", "placée" et peut-être même "mariée" du recensement de 1971 pourraient comporter une proportion non négligeable de femmes dont l'union a été rompue (selon les concepts de l'enquête de 1977). Toutefois, l'écart appréciable entre les deux séries de proportion à tous les âges "veuves et divorcées" en 1971 et "unions rompues" en 1977 pourrait suggérer que les ruptures d'union se seraient intensifiées entre 1971 et 1977.

Le tableau 3.0.1.6 présente les proportions de femmes sans instruction à l'enquête de 1977 qui peuvent être utilement comparées aux taux d'analphabétisme tels qu'ils ressortent du recensement de 1971 et à leur projection jusqu'en 1977.

TABLEAU 3.0.1.6

PROPORTIONS (%) DE FEMMES ANALPHABETES D'AGE FECOND AU
RECENSEMENT DE 1971, PROPORTIONS (%) DE FEMMES ANALPHABETES
PROJETTES EN 1977 ET PROPORTIONS (%) DE FEMMES D'AGE FECOND
SANS INSTRUCTION A L'ENQUETE HAITIENNE
SUR LA FECONDITE DE 1977

Age	Recensement de 1971 (a) % analphabètes	Projection à 1977 (c) % analphabètes	EHF 1977 (c) % femmes sans instruction
Ensemble	79	78	61
15-19	67	69	43
20-24	81	67	52
25-29	85	81	65
30-34	88	85	69
35-39	88	88	67
40-44	89	88	78
45-49	89	89	80

Sources : (a) IHS "Recensement Général de la Population et du Logement. Résultats pour l'ensemble du pays", op. cit., Tableau 7.4, p. 53.

(b) Reconstitution des proportions d'analphabètes par déplacement sur 5 ans des proportions d'analphabètes du recensement de 1971.

(c) Tableau 3C "Ménages" de l'annexe.

Au recensement de 1971, on a préféré prendre les proportions de femmes analphabètes plutôt que les proportions de femmes selon le niveau d'instruction car ces données étaient tabulées par groupes d'âge quinquennaux, ce qui facilitait la comparaison avec les données de l'enquête.

Même si le taux d'analphabétisme de 78 pour cent par projection du recensement à 1977 est quelque peu exagéré (on ne peut exclure la possibilité que les programmes d'alphabétisation entre 1971 et 1977 aient pu abaisser le niveau de l'analphabétisme féminin), il est un fait que l'écart par rapport aux données de l'enquête est assez élevé : 61 pour cent contre 78 pour cent. Cette différence s'explique en partie par la constitution de l'échantillon, lequel privilégiant les zones urbaines, a contribué ainsi à augmenter la proportion de femmes instruites¹.

Mais la représentation relative de femmes d'âge fécond en milieu rural et urbain n'explique pas seule la proportion relativement faible des femmes sans instruction trouvées à l'enquête. Il est possible également que l'échantillon ait privilégié au sein de chacun des ensembles rural et urbain pris séparément, les femmes instruites par rapport aux femmes sans instruction. Il est en effet assez peu plausible que la proportion de femmes sans instruction ait diminué en un laps de temps assez court, de 89 pour cent en 1971 à 75 pour cent en 1977 pour les femmes rurales et qu'elle ait baissé de 49 pour cent à 36 pour cent durant la même période en milieu urbain. On peut donc en déduire que l'échantillon de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité a quelque peu surestimé les proportions de femmes instruites au même titre qu'il a surestimé les proportions de femmes urbaines.

3.0.2 Les caractéristiques des femmes qui ne sont jamais entrées en union en comparaison avec les femmes qui ont été en union

Près d'un tiers des femmes d'âge fécond (15-49 ans) en Haïti ne sont jamais entrées en union (31 pour cent). Cette proportion paraît extrêmement élevée en comparaison de celles de pays voisins : Jamaïque (10,7 pour cent) et Guyana (22,1 pour cent). Il importe donc de connaître autant que possible les caractéris-

¹A l'enquête de 1977, la proportion de femmes de 15 à 49 ans sans instruction est de 75 pour cent en milieu rural et 36 pour cent en milieu urbain. Les femmes de 15 à 49 ans se répartissent de la façon suivante : 65 pour cent en milieu rural et 35 pour cent en milieu urbain, ce qui donne pour l'ensemble de l'échantillon la proportion de $(0,65 \times 75\%) + (0,35 \times 36\%) = 61$ pour cent de femmes sans instruction. Avec une pondération rurale/urbaine de 77,5 pour cent et 22,5 pour cent (obtenue sur les données projetées du recensement de 1971) la proportion de femmes sans instruction aurait été de 66 pour cent.

tiques de ces femmes et de les comparer à celles des femmes qui ont été en union (femmes non célibataires).

Le tableau 3.0.2.1 présente la répartition des femmes selon l'âge.

TABLEAU 3.0.2.1
REPARTITION (%) DES FEMMES D'ÂGE FECOND
(15-49 ANS) SELON L'ÂGE

Age	Jamais en union (a)	Non célibataires (b)
15-19	61,7	5,7
20-24	27,4	18,6
25-29	7,2	20,8
30-34	1,6	16,5
35-39	0,9	15,2
40-44	0,5	11,7
45-49	0,5	11,5

Source : (a) Tableau 13 "Femmes jamais en union" de l'annexe.

(b) Tableau 2.2.1A de l'annexe.

Contrairement aux femmes non célibataires, les femmes qui ne sont jamais entrées en union se concentrent surtout dans les groupes d'âge jeunes : plus de 96 pour cent des femmes qui ne sont jamais entrées en union ont moins de 30 ans.

Le tableau 3.0.2.2 présente la répartition des femmes selon l'âge et le niveau d'instruction.

TABLEAU 3.0.2.2
REPARTITION (%) DES FEMMES D'ÂGE FECOND (15-49 ANS)
SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'ÂGE

Age	Niveau d'instruction			
	Sans instruction	Primaire (~ de 4 ans)	Primaire (4 ans et +)	Secondaire et plus
A - Femmes jamais en union (a)				
Ensemble	44,5	25,8	11,0	18,6
15-19	41,9	29,7	11,1	17,2
20-24	43,5	22,0	(11,6)	22,9
25-29	66,7	(10,0)†	(10,0)†	(13,3)†
30-34	(57,6)†	(21,2)†	(6,1)†	(15,2)†
35-39	(50,0)†	(16,7)†	-	(33,3)†
40-44	(60,0)†	(20,0)†	-	(20,0)†
45-49	(33,3)†	(25,0)†	(25,0)†	(16,7)†
B - Femmes non célibataires (b)				
Ensemble	70,2	18,2	5,9	5,7
15-19	{ 59,5	22,6	(7,5)	10,4
20-24	{ 69,7	21,2	(5,5)	(5,4)
25-29	{ 77,8	13,8	(4,8)	(3,7)
30-34	{ 82,4	(10,0)	(6,0)†	(1,6)†

Sources : (a) Tableau 13 "Femmes jamais en union" de l'annexe.

(b) Tableau 2.2.6A de l'annexe.

Les femmes qui ne sont jamais entrées en union présentent des caractéristiques éducatives franchement supérieures à celles des femmes non célibataires. On trouve pour l'ensemble du groupe d'âge de 15-49 ans, 44,5 pour cent de femmes sans instruction chez celles qui ne sont jamais entrées en union contre 70,2 pour cent chez les femmes non célibataires. La proportion de femmes ayant le niveau secondaire ou l'ayant dépassé est de 18,6 pour cent pour les premières contre 5,7 pour cent seulement pour les femmes non célibataires. Pour le groupe d'âge 15-24 ans qui regroupe la grande majorité des femmes qui ne sont jamais entrées en union (89 pour cent de l'ensemble), les écarts sont aussi très nets : 42 pour cent de femmes sans instruction pour les femmes qui ne sont jamais entrées en union contre près de 60 pour cent pour les femmes non célibataires. De même, la proportion de femmes du niveau secondaire ou plus est près de deux fois plus élevée chez les femmes qui ne sont jamais entrées en union que chez les femmes non célibataires. Les retards dans l'entrée en union dus à la scolarisation prolongée (notamment universitaire) expliquent, en partie, ces différences. On ne peut toutefois exclure la possibilité que les femmes instruites aient eu quelques réticences à déclarer certaines de leurs unions non légales : placée, vivavek ou même rinmin.

Le tableau 3.0.2.3 présente la répartition des femmes selon l'âge et la nature du mouvement migratoire qu'elles ont subi.

TABLEAU 3.0.2.3

REPARTITION (%) DES FEMMES D'AGE FECOND (15-49 ANS)
SELON LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET L'AGE

Age	Nature du mouvement migratoire				
	Rural→ Rural	Rural→ Urbain	Urbain→ Rural	Urbain→ Urbain	Non déclarés
A - Femmes jamais en union (a)					
Ensemble	54,5	18,6	(3,5)	22,1	1,3
15-19	56,5	16,5	(3,9)	21,8	(1,3)†
20-24	47,9	22,7	(3,5)†	24,3	(1,6)†
25-29	(64,0)	(19,3)†	-	(15,3)†	(1,3)†
30-34	(48,5)†	(27,3)†	-	(24,2)†	-
35-39	(44,4)†	(22,2)†	-	(33,3)†	-
40-44	(60,0)†	(20,0)†	-	(20,0)†	-
45-49	(66,7)†	(8,3)†	(16,7)†	(8,3)†	-
B - Femmes non célibataires (b)					
Ensemble	63,8	16,2	3,4	15,3	(1,2)
15-19	{ 51,3	19,6	(5,3)	22,4	(1,3)†
20-24	{ 67,7	14,8	(2,2)†	14,5	(0,9)†
25-29	{ 66,0	15,5	(3,9)	12,6	(2,0)†
30-34	{ 72,0	(15,6)	(2,4)†	(9,7)	(0,4)†

Sources : (a) Tableau 14 "Femmes jamais en union" de l'annexe.

(b) Tableau 2.2.6C de l'annexe.

Pour l'ensemble du groupe d'âge 15-49 ans, la proportion des femmes vivant en milieu rural est plus élevée chez les femmes non célibataires que chez les femmes qui ne sont jamais entrées en union : 67,2 pour cent contre 58,0 pour cent. Il en est de même pour les non-migrantes rurales qui représentent respectivement 63,8 pour cent et 54,5 pour cent. Au sein du groupe urbain, lequel est donc plus représenté auprès des femmes qui ne sont jamais entrées en union : 40,7 pour cent contre 31,5, les femmes originaires du milieu urbain sont proportionnellement plus nombreuses (22,1 pour cent) que les migrantes rurales-urbaines (18,6 pour cent) chez les femmes qui ne sont jamais entrées en union que chez les femmes non célibataires : 15,3 pour cent de non-migrantes urbaines contre 16,2 pour cent de migrantes rurales-urbaines.

Cependant la comparaison des deux groupes de femmes pour la tranche d'âge 15-24 ans (qui regroupe la grande majorité des femmes qui ne sont jamais entrées en union) montre que les différences selon la nature du mouvement migratoire des deux groupes de femmes sont peu importantes. Pour ce groupe d'âge on trouve, grosso modo, les mêmes proportions de femmes urbaines et rurales.

Le tableau 3.2.0.4 présente les proportions de femmes sans emploi actuellement.

TABLEAU 3.0.2.4

PROPORTIONS EN POURCENTAGE DES FEMMES SELON
L'AGE, SANS EMPLOI ACTUELLEMENT

Age	Jamais en union (a)	Non célibataires (b)
Ensemble	67,4	37,9
15-19	77,9	55,3
20-24	53,2	
25-29	(38,7)	36,6
30-34	(57,6)†	
35-39	(44,4)†	28,3
40-44	(70,0)†	
45-49	(41,7)†	28,8

Sources : (a) Tableau 15 "Femmes jamais en union" de l'annexe.

(b) Tableau 2.2.6F de l'annexe.

67,4 pour cent de l'ensemble des femmes qui ne sont jamais entrées en union ne travaillaient pas au moment de l'enquête contre 37,9 pour cent seulement de l'ensemble des femmes non célibataires. Pour le groupe d'âge 15-24 ans, les différences sont aussi très nettes : 70,4 pour cent contre 55,3 pour cent. Il est possible qu'à ce groupe d'âge il existe une proportion relativement élevée parmi les femmes qui ne sont jamais entrées en union, qui soit dans l'impossibilité d'exercer un emploi en raison, par exemple, d'une scolarisation prolongée à plein temps, raisons qui expliquent également que ces femmes ne soient jamais entrées en union.

3.1 LES UNIONS ET L'EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

En Haïti, le mariage légal n'est pas l'unique forme d'union aboutissant à la procréation. D'autres formes d'union entre partenaires existent et aboutissent à la naissance d'enfants en dehors du cadre légal ou religieux du mariage. C'est pourquoi, pour donner une vue réaliste de l'exposition au risque de grossesse qui détermine la fécondité, on tiendra compte de l'ensemble des formes d'union existantes sachant qu'elles impliquent une relation sexuelle régulière avec un partenaire. Voici les différents types d'union qui ont été considérés ainsi que leurs caractéristiques :

Type d'union	Caractéristiques		
	Cohabitation	Soutien économique	Solidité des liens
1-Rinmin	Non	Peu	Peut conduire au plaçage ou au vivavek
2-Fiancée	Non	Peu	Peut conduire au mariage
3-Vivavek	Non	Peu	Peu
4-Placée	Oui (souvent)	Oui	Elevé
5-Mariée	Oui	Oui	Elevé

Les femmes dont l'union ou le mariage est actuellement rompu, seront prévues également dans la répartition selon le type d'union.

3.1.1 L'âge à la première union

L'âge à la première union est l'un des facteurs les plus importants qui influencent le niveau de la fécondité. La période de temps où la femme est exposée au risque de grossesse varie en fonction de cet âge. Ainsi plus l'union est précoce et plus long sera le temps où elle sera soumise au risque de grossesse, et donc plus élevé pourrait être le niveau de fécondité (si celle-ci est peu ou pas du tout dirigée).

Le tableau suivant donne la répartition en pourcentage des femmes selon l'âge à la première union et l'âge actuel.

TABLEAU 3.1.1.1
REPARTITION (%) DES FEMMES SELON L'AGE A LA PREMIERE UNION ET L'AGE ACTUEL (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel	Age à la première union								
	Effectifs	<15	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30+	Moyenne
Ensemble	2.176	11,9	29,6	20,2	15,0	12,8	8,6	2,1	19,5
15-19	124	28,7	59,9	11,3	-	-	-	-	15,9
20-24	406	14,2	36,1	30,5	16,0	3,2	-	-	17,9
25-29	452	12,1	26,1	22,0	17,7	16,5	5,5	-	19,2
30-34	360	11,0	24,3	18,8	15,0	15,0	14,2	1,7	20,1
35-39	332	11,8	26,2	14,3	14,6	13,9	13,4	5,7	20,5
40-44	255	9,4	30,1	17,3	14,7	16,3	9,8	2,4	19,9
45-49	250	3,4	21,8	16,8	16,2	19,4	16,6	5,6	21,6

Source: Tableau 1.1.1A de l'annexe.

Ce tableau montre qu'une forte proportion de femmes entre en union avant 25 ans, soit

89,5 pour cent ; une proportion appréciable entre également en union avant 20 ans (61,7 pour cent), par contre seulement 2,1 pour cent des femmes se sont unies à 30 ans et plus.

On peut également observer que plus les femmes sont âgées, plus l'âge moyen à la première union est élevé. Les femmes qui ont actuellement 45 ans et plus ont commencé leur vie conjugale à 21,6 ans, tandis que celles qui sont très jeunes (moins de 20 ans) sont entrées dans la vie conjugale aux environs de 15,9 ans. Ceci est normal dans la mesure où ces données n'ont pas été épurées pour tenir compte du fait que plus l'âge augmente, plus l'étendue d'âge à la première union est élevée.

D'autre part, une grande proportion de femmes de moins de 20 ans entrent en union très jeunes ; au fur et à mesure que l'âge augmente cette proportion diminue. Alors que 28,7 pour cent de femmes de moins de 20 ans sont entrées en union avant 15 ans, il n'y en a que 3,4 pour cent dans le groupe d'âge 45 ans et plus.

Quel que soit le groupe d'âge considéré, le plus fort pourcentage d'âge à la première union se situe entre 15 et 17 ans. En raison de la concentration des unions à des âges précoces dans toutes les classes d'âge, l'âge moyen à l'union pour l'ensemble de l'échantillon des 2.176 femmes non célibataires est de 19,5 ans.

Comme on l'a observé précédemment, près des neuf dixièmes des femmes ont eu une première union à moins de 25 ans. Par conséquent, en vue de déterminer l'évolution selon l'âge actuel des âges moyens à la première union, on présentera dans les tableaux qui suivent les femmes qui sont entrées en union avant 25 ans et qui sont âgées de 25 ans et plus.

Le tableau 3.1.1.2 présente l'âge moyen à la première union des femmes de 25 ans et plus et dont la première union est intervenue avant 25 ans, selon le niveau d'instruction et l'âge actuel.

TABLEAU 3.1.1.2

AGE MOYEN A LA PREMIERE UNION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'AGE ACTUEL (FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE 25 ANS ET PLUS ENTREES EN PREMIERE UNION AVANT 25 ANS)

Age actuel	Niveau d'instruction		
	Sans instruction	Primaire	Secondaire et plus
Ensemble	18,9	18,7	18,9
25-29	18,9	18,4	(19,1)
30-34	18,6	19,1	(18,6)
35-39	18,5	18,3	(18,7)
40-44	18,8	18,5	(18,8)
45-49	19,6	19,5	(19,8)

Source : Tableau 1.1.3A de l'annexe.

Le niveau d'instruction n'influe pas significativement sur l'âge à la première union. Il n'y a pas de différence entre celles qui n'ont aucune instruction et celles du niveau secondaire (18,9 ans pour les deux). Une légère différence est observée pour celles du niveau primaire (18,7 ans), mais elle est très faible.

Concernant les groupes d'âge cette tendance est confirmée pour les femmes de 40-44 ans. Pour le groupe de femmes de 25-29 ans, on remarque que celles du niveau secondaire ont une union légèrement plus tardive que celles des deux autres catégories : 19,1 pour les secondaires, 18,4 et 18,9 pour les primaires et les femmes sans instruction. Par contre, pour les femmes de 30-34 ans, ce sont celles du niveau primaire qui entrent en union plus tard (19,1 ans), quant à celles qui sont à la fin de leur période reproductive, elles auraient eu une première union plus tardive quel que soit leur niveau d'instruction. A ce propos, on peut mentionner la possibilité d'omission par les enquêtées âgées d'une première union surtout si celle-ci était de type instable (rinmin, fiancée ou vivavek).

Le tableau 3.1.1.3 présente l'âge moyen à la première union selon la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel.

TABLEAU 3.1.1.3

AGE MOYEN A LA PREMIERE UNION SELON LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET L'AGE ACTUEL (FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE 25 ANS ET PLUS ENTREES EN PREMIERE UNION AVANT 25 ANS)

Age actuel	Nature du mouvement migratoire		
	Rural→Rural	Rural→Urbain	Urbain→Urbain
Ensemble	19,1	18,4	18,2
25-29	19,1	18,3	18,0
30-34	18,9	18,5	17,9
35-39	18,7	18,1	18,2
40-44	19,1	18,1	18,4
45-49	19,7	19,5	19,3

Source : Tableau 1.1.3C de l'annexe.

Ce tableau montre que le phénomène migratoire influe sur l'âge moyen à la première union. Les femmes rurales non migrantes entrent en union plus tard que les autres femmes : 19,1 ans pour les premières, 18,4 ans pour les migrantes rurales-urbaines, 18,2 ans pour les non-migrantes urbaines. L'âge moyen à la première union selon l'âge actuel reste plus ou moins constant à l'exception du groupe d'âge 45 ans et plus, où on décèle une augmentation assez marquée.

Le tableau 3.1.1.4 montre que les catholiques entrent en union plus tôt que les protestantes. Pour l'ensemble de l'échantillon, les catholiques entrent en union à 18,7 ans alors que les protestantes ont une union plus tardive (19,4 ans). Ceci est confirmé au niveau de tous les groupes d'âge sauf pour le dernier groupe où l'âge moyen pour les catholiques est légèrement supérieur à celui des protestantes.

TABLEAU 3.1.1.4

AGE MOYEN A LA PREMIERE UNION SELON LA RELIGION ET L'AGE ACTUEL (FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE 25 ANS ET PLUS ENTREES EN PREMIERE UNION AVANT 25 ANS)

Age actuel	Religion	
	Catholique	Protestante
Ensemble	18,7	19,4
25-29	18,4	19,7
30-34	18,7	18,9
35-39	18,5	19,0
40-44	18,5	19,7
45-49	19,6	19,5

Source : Tableau 1.1.3F de l'annexe.

3.1.2 Les changements d'état d'union et de relation

L'incidence des changements de l'état d'union intitulés "Historique de l'union" sur la fécondité est très importante dans un pays comme Haïti. Pourtant l'étude approfondie de ces incidences dépasse le cadre du présent rapport. Pour celui-ci, une classification des femmes selon sept catégories a été établie, basée uniquement sur l'état de la première union et l'état d'union actuel, sans tenir compte des étapes intermédiaires. Voici les sept catégories retenues :

Rinmin, Fiancée, Vivavek, Placée	→ Rinmin, Fiancée
Rinmin, Fiancée, Vivavek, Placée, Mariée	→ Vivavek
Rinmin, Fiancée, Vivavek	→ Placée
Rinmin, Fiancée, Vivavek	→ Mariée
Mariée, Placée	→ Mariée, Placée
Rinmin, Fiancée	→ Séparée
Mariée, Vivavek, Placée	→ Séparée

Il est évident que ce nombre important de modalités d'historique d'union sera occasionnellement regroupé en un nombre inférieur de modalités pour tenir compte d'effectifs trop faibles dans les cellules de l'échantillon. Il est utile de préciser également que les changements de l'état d'union n'impliquent pas nécessairement un changement de partenaire ; une femme peut par exemple avoir été rinmin ou fiancée à l'origine avec un homme puis s'être placée ou mariée avec le même homme.

La répartition des 1.415 femmes non célibataires âgées de 25 ans et plus et dont la première union a eu lieu avant l'âge de 25 ans selon l'historique de l'union et l'âge actuel figure au tableau 3.1.2.1.

TABLEAU 3.1.2.1

AGE MOYEN A LA PREMIERE UNION SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION
ET L'AGE ACTUEL (FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE 25 ANS ET PLUS
ENTREES EN PREMIERE UNION AVANT 25 ANS)

Historique de l'union	Age actuel					
	Ensemble	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
R,F,V,P → R,F	(21,2)	(22,1)	(19,0)†	(18,3)†	(21,2)†	(21,2)†
R,F,V,P,M → V	18,8	18,6	(19,6)	(18,7)	(16,0)†	(22,1)†
R,F,V → P	18,5	18,2	18,3	18,4	18,4	19,7
R,F,V → M	19,2	19,3	18,7	19,1	19,5	(19,8)
M,P → M,P	19,2	19,0	19,4	(18,5)	19,5	(19,5)
R,F → séparée	18,1	(17,9)	(18,1)	(17,9)	(17,8)	(18,8)
M,V,P → séparée	18,6	(19,0)†	(18,4)†	(17,6)†	(17,8)	(19,6)†
Etat à la première union						
Sans cohabitation ¹	18,8	18,7	18,6	18,5	18,6	19,6
Avec cohabitation ²	19,1	19,0	19,2	18,7	19,2	19,5

¹Regroupement des catégories 1, 2, 3, 4 et 6 qui comportent quelques cas -très rares- de femmes initialement placées ou mariées.

²Regroupement des catégories 5 et 7 qui comportent quelques cas -très rares- de femmes initialement vivavek.

Source : Tableau 1.1.3D de l'annexe.

Les âges moyens à la première union sont généralement assez regroupés quel que soit l'âge actuel ou l'historique de l'union pourvu que l'on prenne soin de ne tenir compte que des cellules pour lesquelles les observations sont suffisantes : l'âge moyen le plus bas 18,2 ans concerne le groupe de femmes âgées de 25-29 ans qui sont passées d'un état initial d'union sans cohabitation au plaçage et l'âge moyen le plus élevé, 19,7 ans, concerne les mêmes femmes âgées de 45-49 ans. La différence entre les deux extrémités de ces âges moyens n'est pas très grande. A groupe d'âge égal, les différences sont encore moins marquées.

Il est difficile de déceler sur ce tableau une tendance nette des âges moyens à la première union par historique de l'union en raison des faibles effectifs. On peut toutefois remarquer que la première union est généralement plus précoce chez les femmes qui ne cohabitaient pas (rinmin, fiancée ou vivavek) et qui sont devenues placées plutôt que chez celles qui se sont ultérieurement mariées.

Les deux dernières lignes du tableau qui regroupent les femmes non célibataires en deux groupes selon leur état d'union initial : sans cohabitation (rinmin, fiancée ou vivavek) ou avec cohabitation (placée ou mariée), suggèrent que les premières unions précoces concerneraient surtout les femmes sans cohabitation plutôt que les femmes dont le premier état d'union était d'emblée le plaçage ou le mariage. Mais les différences d'âge moyen à l'union ne sont pas très grandes.

Le tableau 3.1.2.2 montre la répartition en pourcentage des femmes selon leur état à la première union et leur état d'union actuel par durée écoulée depuis la première union.

Un première constatation s'impose : le mariage est un état d'union initial très peu fréquent puisqu'il ne concerne que 6 pour cent seulement des femmes de l'échantillon. Le plaçage est plus

TABLEAU 3.1.2.2

REPARTITION (%) DES FEMMES SELON LEUR ETAT D'UNION INITIAL
ET LEUR ETAT D'UNION ACTUEL PAR DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION
(FEMMES NON CELIBATAIRES)

Etat d'union actuel	Durée écoulée depuis la première union						
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30+
Etat d'union initial : Rinmin (1.440 femmes)							
Rinmin/Fiancée	35	(9)	(3)†	(1)	(2)	(1)†	-
Vivavek	21	16	(13)	(8)	(8)	(7)†	-
Placée	22	44	47	44	45	(42)	(25)†
Mariée	(11)	16	22	35	(26)	(25)	(43)†
Union rompue	(11)	14	(12)	(11)	(13)	(18)	(21)†
Mariage rompu	(-)†	(1)†	(3)†	(1)†	(6)†	(7)	(11)†
Etat d'union initial : Fiancée (88 femmes)							
Rinmin/Fiancée	(55)†	(9)†	-	(8)†	-	-	-
Vivavek	(9)†	-	-	-	(7)†	(11)†	-
Placée	-	(30)†	(21)†	(25)†	(20)†	(11)†	-
Mariée	(36)†	(57)†	(53)†	(67)†	(73)†	(78)	-
Union rompue	-	-	(5)†	-	-	-	-
Mariage rompu	-	(4)†	(21)†	-	-	-	-
Etat d'union initial : Vivavek (179 femmes)							
Rinmin/Fiancée	(14)†	(8)†	(-)	(3)†	(4)†	-	-
Vivavek	(64)	(34)†	(13)†	(25)†	(9)†	-	-
Placée	(7)†	(42)†	(74)†	(39)†	(61)†	(44)†	(60)†
Mariée	(2)†	-	(9)†	(11)†	(17)†	(33)†	-
Union rompue	(13)†	(16)†	(4)†	(21)†	-	(23)†	(40)†
Mariage rompu	-	-	-	-	-	-	-
Etat d'union initial : Placée (339 femmes)							
Rinmin/Fiancée	-	-	-	-	(2)†	-	-
Vivavek	(5)†	(7)†	(5)†	(3)†	(4)†	(3)†	-
Placée	(80)	(78)	(79)	(71)	(52)	(53)†	(50)†
Mariée	-	(2)†	(7)†	(10)†	(23)†	(17)†	(21)†
Union rompue	(15)†	(15)†	(9)†	(16)†	(16)†	(27)†	(29)†
Mariage rompu	-	-	-	-	(3)†	-	-
Etat d'union initial : Mariée (131 femmes)							
Rinmin/Fiancée	-	-	-	-	-	-	-
Vivavek	-	(4)†	-	-	-	-	-
Placée	-	(2)†	(14)†	(5)†	(14)†	-	-
Mariée	(100)	(83)	(79)†	(59)†	(67)†	(60)†	(50)†
Union rompue	-	-	-	(9)†	-	-	-
Mariage rompu	-	(11)†	(7)†	(27)†	(19)†	(40)†	(50)†

Source : Tableau 1.5.4 de l'annexe. Les données ont été recalculées pour faire ressortir les pourcentages de femmes selon leur état d'union actuel pour chaque durée écoulée depuis la première union.

fréquent à l'origine des unions : il regroupe 16 pour cent des femmes. L'état d'union initial le plus fréquent est le "rinmin", il concerne 66 pour cent des femmes. Quant aux états d'union initiaux "fiancée" ou "vivavek", ils ne représentent respectivement que 4 et 8 pour cent des premières unions. Au total donc 78 pour cent des femmes entament leur vie conjugale par une union sans cohabitation (rinmin, fiancée ou vivavek), 16 pour cent par une union consensuelle (placée) et 6 pour cent par une union légale (mariée).

Les différentes sous-parties du tableau 3.1.2.2 montrent toutefois que les unions initiales se modifient considérablement avec la durée écoulée depuis la première union.

Les rinmin : c'est une forme d'union extrêmement instable puisque, avant cinq ans de durée écoulée depuis le début de la première union, seulement 35 pour cent des femmes sont encore dans cet état d'union. A partir de cinq ans de

durée écoulée depuis la première union, les proportions de femmes qui sont encore dans cet état d'union baissent considérablement. Cette forme d'union initiale évolue assez faiblement vers le vivavek durant les premières années écoulées depuis la première union. Mais c'est surtout vers le plaçage que la femme initialement rinmin semble s'orienter (44-47 pour cent des femmes initialement rinmin à partir de cinq ans de durée écoulée depuis le début de la première union). L'évolution vers le mariage est moins fréquente.

Les fiancées : les données concernant les fiancées sont peu nombreuses. Il semblerait toutefois que cet état d'union initial évoluerait surtout vers le mariage plutôt que vers le plaçage.

Les vivavek : ce type d'union semble également très instable mais moins que le rinmin. Il semble évoluer vers le plaçage plutôt que vers le mariage.

Les placées : cette forme d'union est beaucoup plus stable que les trois états d'union précédents. Jusqu'à la durée de 10-14 ans, près de 80 pour cent des femmes initialement placées le sont encore. A partir de la durée de 15-19 ans, la proportion de femmes placées diminue. Les ruptures d'union expliquent en grande partie cette diminution de la proportion des femmes placées. Mais à partir de ces durées, on peut également constater une évolution du plaçage vers le mariage.

Les mariées : hormis les cas de rupture de mariage qui semblent assez forts, cette forme d'union est la plus stable de toutes et les cas de passage du mariage au plaçage semblent très rares.

Le tableau 3.1.2.3 donne la résultante des changements d'état d'union de l'union initiale à l'union actuelle, toutes durées d'union confondues.

TABLEAU 3.1.2.3
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR
ETAT D'UNION INITIAL ET LEUR ETAT D'UNION ACTUEL

Première union	Union actuelle					
	Rinmin/ Fiancée	Vivavek	Placée	Mariée	Mariage rompu	Union rompue
Rinmin	11	14	38	21	13	3
Fiancée	(10)†	(3)†	(20)†	60	(1)†	(6)†
Vivavek	(6)†	34	39	(7)†	(14)	-
Placée	-	(5)†	69	(10)	16	-
Mariée	-	(1)†	(5)†	77	(2)†	(15)

Source : Tableau 1.5.4. de l'annexe.

Le tableau 3.1.2.4 présente pour chaque groupe d'âge les pourcentages de femmes non célibataires selon l'historique de leur union.

TABLEAU 3.1.2.4
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON
L'HISTORIQUE DE L'UNION PAR GROUPE D'AGE

Groupe d'âge	Historique de l'union						
	R,F,V,P →R,F	R,F,V,P,M →V	R,F,V →P	R,F,V →M	M,P →M,P	R,F→ séparée	M,V,P→ séparée
15-19	(33)	(32)	(12)†	(10)†	(5)†	(7)†	(1)†
20-24	20	20	26	(9)	(11)	(12)	(2)†
25-29	(7)	16	34	14	16	11	(2)†
30-34	(3)†	(9)	34	20	21	(9)	(4)†
35-39	(3)†	(9)	31	20	19	(14)	(4)†
40-44	(1)†	(7)†	28	24	23	(12)	(5)†
45-49	(1)†	(3)†	28	21	22	(17)	(8)

Source : Tableau 1.4.2D de l'annexe.

Ce tableau montre l'influence déterminante de l'âge sur l'historique de l'union. A moins de 20 ans, près des deux tiers des femmes non célibataires qui étaient initialement en union sans cohabitation le sont restées. Pour ce groupe d'âge, les femmes en union initialement sans cohabitation qui sont passées à une union avec cohabitation, que ce soit sous la forme du plaçage ou du mariage, ne représentent que 22 pour cent seulement de l'ensemble.

La proportion de femmes non célibataires qui restent dans une union sans cohabitation diminue considérablement avec l'âge : elle n'est plus que de 40 pour cent à 20-24 ans, 23 pour cent à 25-29 ans, 12 pour cent à 30-34 ans et 35-39 ans, 8 pour cent à 40-44 ans et 4 pour cent seulement à 45 ans et plus. En conséquence, ce sont les unions sans cohabitation évoluant vers des unions avec cohabitation qui sont de plus en plus représentées avec l'âge : elles représentent 35 pour cent à 20-24 ans et évoluent ensuite autour de 50 pour cent à partir de 25 ans.

La représentation des femmes qui restent dans une union qui implique la cohabitation (plaçage ou mariage) augmente aussi avec l'âge. Il en est de même des unions qui se terminent par une séparation.

Le tableau 3.1.2.5 permet de mettre en évidence les différences de comportement matrimonial des femmes non célibataires selon la nature du mouvement migratoire qu'elles ont (ou non) subi. A cette fin, on distinguera trois catégories : les non-migrantes du milieu rural, les migrantes du rural à l'urbain, et les non-migrantes du milieu urbain (il ne sera pas tenu compte de la catégorie des migrantes du milieu urbain au milieu rural en raison des très faibles effectifs concernés). Un déplacement au sein du même milieu ne sera pas assimilé à une migration.

La proportion des unions sans cohabitation et qui le restent (rinmin, fiancée ou vivavek) est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour la durée d'union de moins de 10 ans, il y a 32 pour cent de femmes en union sans cohabi-

tation en milieu rural contre 36 pour cent chez les migrantes rurales-urbaines et 44 pour cent chez les femmes urbaines. Pour la durée d'union de 10-19 ans, cette catégorie d'historique d'union ne regroupe plus que 8 pour cent des femmes du milieu rural contre 19 pour cent chez les migrantes et 19 pour cent également chez les femmes urbaines. A 20 ans et plus de durée d'union, les femmes rurales dont l'union était sans cohabitation et l'est restée, sont très peu représentées : 5 pour cent des femmes seulement, contrairement aux femmes urbaines pour

lesquelles cette catégorie d'historique d'union représente encore 11 pour cent.

Les unions sans cohabitation qui se transforment en union avec cohabitation (consensuelles ou légales) sont toujours plus représentées en milieu rural qu'en milieu urbain, quelle que soit la durée écoulée depuis la première union. Dans le milieu urbain, les migrantes du milieu rural manifestent une plus grande propension à se placer ou à se marier que les femmes urbaines (à l'exception de la durée de 10-19 ans).

TABLEAU 3.1.2.5
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION,
LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE PAR DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION

Durée depuis la première union/ Nature du mouve- ment migratoire	Historique de l'union						
	R,F,V,P →R,F	R,F,V,P,M →V	R,F,V →P	R,F,V →M	M,P →M,P	R,F→ séparée	M,V,P→ séparée
0-9 ans							
Rural → Rural	14	18	29	11	18	9	(1)†
Rural → Urbain	(20)	(16)	(29)	(7)†	(13)	(12)	(3)†
Urbain → Urbain	(23)	(21)	(14)	(16)	(10)†	(12)	(4)†
10-19 ans							
Rural → Rural	-	(8)	37	24	21	(8)	(2)†
Rural → Urbain	(4)†	(15)†	(27)	(13)†	(15)†	(26)	(3)†
Urbain → Urbain	(6)†	(13)†	(31)	(20)	(11)†	(12)†	(10)†
20 ans et plus							
Rural → Rural	-	(5)†	33	24	23	(10)	(5)†
Rural → Urbain	-	(4)†	(25)	(20)	(14)†	(23)	(10)†
Urbain → Urbain	-	(11)†	(19)†	(15)†	(16)†	(28)†	(11)†

Source : Tableau 2.2.7E de l'annexe.

En outre, les unions, qui d'emblée impliquent la cohabitation (plaçage ou mariage) et qui le sont restées, sont relativement plus importantes chez les femmes rurales que chez les migrantes. Elles sont aussi plus importantes chez les migrantes que chez les femmes urbaines non migrantes (à l'exception de la durée de 20 ans et plus) où les deux pourcentages sont très proches.

Enfin, les unions rompues (sans tenir compte du type de la première union) sont sensiblement plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural surtout aux durées d'union élevées (10-19 ans et 20 ans et plus).

Ainsi, par la plus grande transformation des unions sans cohabitation en unions impliquant la

cohabitation, par le fait que les unions impliquant d'emblée la cohabitation sont plus représentées, par la moindre fréquence de dissolution des unions, le milieu rural est bien plus propice que le milieu urbain à la stabilité des unions. La stabilité matrimoniale plus grande en milieu rural est un facteur favorable à une fécondité plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les tableaux 3.1.2.6 et 3.1.2.7 donnent la répartition en pourcentage des femmes selon le nombre d'unions ou selon le nombre de partenaires par durée écoulée depuis la première union et selon la nature du lieu de résidence pour le total, l'urbain et le rural.

TABLEAU 3.1.2.6

REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON
LE NOMBRE D'UNIONS, LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION
ET LA NATURE DU LIEU DE RESIDENCE (TOTAL, URBAIN ET RURAL)

Durée	Nombre d'unions					Moyenne
	1	2	3	4	5	
I - Total						
Ensemble	25	46	21	6	2	2,17
0-4	48	45	(7)	-	-	1,61
5-9	24	53	18	(4)	(1)†	2,03
10-14	(14)	47	30	(7)	(2)†	2,38
15-19	16	45	25	(10)	(4)†	2,42
20-24	(14)	42	31	(9)	(4)†	2,51
25-29	(16)	39	(27)	(9)†	(9)†	2,61
30 et +	(11)†	(41)	(33)†	(8)†	(6)†	2,65
II - Urbain						
Ensemble	23	42	23	8	(4)	2,27
0-4	49	37	(12)	(1)†	(1)†	1,69
5-9	(22)	46	(22)	(9)†	(1)†	2,20
10-14	(10)†	43	(33)	(11)†	(3)†	2,55
15-19	(12)†	(43)	(26)	(12)†	(7)†	2,59
20-24	(12)†	(44)	(32)	(9)†	(3)†	2,50
25-29	(17)†	(37)†	(23)†	(8)†	(15)†	2,70
30 et +	(12)†	(38)†	(25)†	(13)†	(12)†	2,78
III - Rural						
Ensemble	25	48	20	5	(2)	2,11
0-4	47	49	(4)†	-	-	1,56
5-9	26	56	16	(2)†	-	1,95
10-14	(15)	49	28	(5)†	(3)†	2,30
15-19	(18)	45	26	(9)	(2)†	2,33
20-24	(14)	42	30	(9)†	(5)†	2,48
25-29	(15)†	40	(29)	(10)†	(6)†	2,53
30 et +	(12)†	(42)†	(36)†	(6)†	(3)†	2,46

Source : Tableau 1.3.1A de l'annexe. Les données de ce tableau ont été recalculées à partir des données de l'annexe pour faire ressortir les proportions de femmes et les moyennes séparément pour les milieux urbain et rural.

Il ressort de ces tableaux que les femmes non célibataires qui ne sont entrées qu'une seule fois en union sont très peu représentées (à l'exception de la durée de moins de cinq ans). A partir de la durée de 10-14 ans, le pourcentage de ces femmes oscille entre 11 et 16 pour cent seulement. Les femmes non célibataires qui sont entrées deux fois en union sont les plus représentées : 46 pour cent pour l'ensemble des durées. Les femmes qui sont entrées trois fois en union représentent une minorité importante : 21 pour cent pour l'ensemble des durées et le pourcentage de celles qui ont contracté quatre unions est loin d'être négligeable : 6 pour cent pour l'ensemble des durées. Aussi, les nombres moyens d'union par femme sont-ils très élevés et s'accroissent-ils considérablement avec la durée écoulée depuis la première union, passant de 1,61 union par femme pour une durée inférieure à cinq ans, à 2,65 unions par femme pour une durée de 30 ans et plus. Pour l'ensemble des femmes de l'échantillon, le nombre moyen d'unions est de 2,17, soit une valeur très élevée.

TABLEAU 3.1.2.7

REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LE NOMBRE
DE PARTENAIRES, LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION ET LA
NATURE DU LIEU DE RESIDENCE (TOTAL, URBAIN ET RURAL)

Durée	Nombre de partenaires					Moyenne
	1	2	3	4	5	
I - Total						
Ensemble	64	24	8	(3)	(1)†	1,52
0-4	88	11	(1)†	-	-	1,15
5-9	65	28	(6)	(1)†	-	1,45
10-14	56	27	(13)	(3)†	(1)†	1,64
15-19	56	25	(12)	(5)†	(2)†	1,73
20-24	50	31	(12)	(6)†	(1)†	1,76
25-29	55	28	(11)†	(4)†	(2)†	1,70
30 et +	(52)	(34)†	(8)†	(6)†	-	1,69
II - Urbain						
Ensemble	56	28	11	(3)	(2)†	1,65
0-4	84	(13)	(2)†	(1)†	-	1,22
5-9	55	33	(9)†	(2)†	(1)†	1,60
10-14	(42)	(34)	(18)	(4)†	(2)†	1,88
15-19	(44)	(29)	(14)	(7)	(6)†	2,00
20-24	(44)	(36)	(15)†	(3)†	(1)†	1,81
25-29	(48)	(30)†	(14)†	(4)†	(4)†	1,86
30 et +	(44)†	(37)†	-	(19)†	-	1,94
III - Rural						
Ensemble	68	22	7	(3)	-	1,46
0-4	90	(9)	(1)†	-	-	1,11
5-9	69	26	(4)†	(1)†	-	1,38
10-14	63	24	(11)	(2)†	-	1,54
15-19	60	23	(11)	(5)†	(1)†	1,63
20-24	53	29	(10)	(7)†	(1)†	1,74
25-29	58	(27)	(10)†	(5)†	-	1,63
30 et +	(56)†	(31)†	(13)†	-	-	1,56

Source : Tableau 1.3.1B de l'annexe. (Voir source tableau précédent sur l'obtention des données).

Mais la multiplicité des unions n'implique pas nécessairement celle des partenaires, car les femmes peuvent changer de type d'union mais rester avec le même partenaire. Ainsi, on constate que la majorité absolue des femmes, quelle que soit la durée écoulée depuis leur première union n'ont connu qu'un seul partenaire (64 pour cent des femmes, toutes durées confondues). Mais la proportion de celles qui ont connu deux partenaires est assez élevée : 24 pour cent de l'ensemble des femmes. Cette proportion, à partir de la durée de 5-9 ans, oscille autour de 30 pour cent. De même, la proportion de celles qui ont connu trois partenaires représente 8 pour cent de l'ensemble des femmes mais atteint jusqu'à 12-13 pour cent pour les durées d'union intermédiaires, entre 10 et 29 ans. La proportion des femmes qui ont connu quatre partenaires ou plus n'est pas négligeable : 4 pour cent pour l'ensemble des durées, mais pouvant atteindre jusqu'à 7 pour cent pour les durées intermédiaires. Ainsi les nombres moyens de partenaires par femme sont-ils élevés : 1,52 pour l'ensemble des

durées et atteignent un maximum de 1,76 partenaire par femme à la durée de 20-24 ans. Il convient de noter, toutefois, que ces nombres moyens de partenaires sont sensiblement plus bas que les nombres moyens d'unions, en raison des changements d'union, mais avec le même partenaire.

Ces tableaux montrent également les différences de comportement matrimonial entre le milieu urbain et rural. A toutes les durées, le nombre moyen d'unions est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour l'ensemble des durées, le nombre moyen d'unions est de 2,27 en milieu urbain contre 2,11 en milieu rural, soit près de 8 pour cent plus élevé. Les données sur les partenaires sont encore plus évocatrices des différences de comportement. Le nombre moyen de partenaires (toutes durées) est égal à 1,65 en milieu urbain contre 1,46 en milieu rural, soit 13 pour cent plus élevé. A partir de la durée de 10-14 ans en milieu urbain, les femmes qui n'ont connu qu'un seul partenaire sont minoritaires alors qu'elles sont toujours majoritaires en milieu rural. A la durée de 15-19 ans, le nombre moyen de partenaires par femme en milieu urbain atteint son maximum 2,00. A cette durée, le nombre moyen en milieu rural - tout en étant très élevé - 1,63 est quand même de près de 20 pour cent plus bas qu'en milieu urbain.

Ainsi par la fréquence plus grande des changements d'union et surtout de partenaire, le milieu urbain connaît une instabilité matrimoniale plus intense que le milieu rural, facteur qui affecte sensiblement les niveaux de fécondité.

3.1.3 Les pourcentages de temps passé en union

Le tableau 3.1.3.1 fournit pour l'ensemble des femmes non célibataires les moyennes de pourcentages de temps passé en union depuis le début de la première union selon l'âge à la première union et l'âge actuel.

TABLEAU 3.1.3.1

MOYENNE DES POURCENTAGES DE TEMPS PASSE EN UNION PAR CHAQUE FEMME NON CELIBATAIRE DEPUIS LE DEBUT DE LA PREMIERE UNION SELON L'AGE A LA PREMIERE UNION ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Age à la première union					
	Ensemble	<15	15-19	20-24	25-29	30 et +
Ensemble	87,8	85,4	87,8	89,6	86,9	(86,6)
15-19	89,8	(91,0)	88,6	-	-	-
20-24	85,5	82,1	86,6	87,6	-	-
25-29	89,1	84,8	89,9	90,5	(94,9)	-
30-34	88,4	(86,4)	87,7	90,7	90,7	(77,4)†
35-39	89,9	(88,9)	89,5	93,1	(84,7)	(90,6)†
40-44	87,2	(84,7)	87,5	88,3	(85,5)	(85,2)†
45-49	86,0	(76,9)†	85,4	87,6	(87,0)	(85,4)†

Source : Tableau 1.4.1 de l'annexe.

La moyenne des pourcentages de temps passé en union pour l'ensemble des 2.176 femmes non célibataires de l'échantillon est de 87,8 pour cent. Il convient de noter que le temps en

union est considéré ici comme le temps théorique passé avec le conjoint sans tenir compte des séparations entre les conjoints au sein d'une même union persistante qui peuvent être plus ou moins importantes (par exemple en cas d'émigration). Ce pourcentage varie assez peu avec l'âge, marquant toutefois une légère tendance à diminuer aux âges élevés. Lorsque l'âge à la première union est pris en considération, on constate une légère augmentation de ce pourcentage jusqu'aux âges à la première union à 20-24 ans et une légère diminution ensuite.

Le tableau 3.1.3.2 montre l'évolution des moyennes des pourcentages de temps passé en union selon le niveau d'éducation et l'âge.

TABLEAU 3.1.3.2

MOYENNE DES POURCENTAGES DE TEMPS PASSE EN UNION PAR CHAQUE FEMME NON CELIBATAIRE DEPUIS LE DEBUT DE LA PREMIERE UNION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Niveau d'instruction		
	Sans instruction	Primaire	Secondaire et plus
15-19	87,6	90,9	(100,0)†
20-24	85,0	85,3	(89,4)
25-29	90,6	85,0	(93,7)
30-34	89,5	85,1	(88,6)†
35-39	90,8	87,9	(83,7)†
40-44	87,6	85,7	(87,5)†
45-49	87,1	81,3	(79,5)†

Source : Tableau 1.4.2A de l'annexe.

A l'exception des deux premiers groupes d'âge, on constate que les femmes qui ont eu une instruction du niveau du primaire ont passé en moyenne moins de temps en union que les femmes sans instruction.

Le tableau 3.1.3.3 présente la moyenne des pourcentages de temps passé en union selon la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel.

TABLEAU 3.1.3.3

MOYENNE DES POURCENTAGES DE TEMPS PASSE EN UNION PAR CHAQUE FEMME NON CELIBATAIRE DEPUIS LE DEBUT DE LA PREMIERE UNION SELON LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Nature du mouvement migratoire		
	Rural→Rural	Rural→Urbain	Urbain→Urbain
15-19	93,5	(86,5)	(87,0)
20-24	88,5	79,6	83,8
25-29	92,1	85,3	82,7
30-34	93,0	81,2	77,1
35-39	92,8	85,9	(82,6)
40-44	91,7	77,7	(80,4)
45-49	90,5	79,1	(68,7)

Source : Tableau 1.4.2C de l'annexe.

Les migrantes du rural à l'urbain ont passé, pour tous les groupes d'âge, moins de temps en union que les non-migrantes rurales. Il en est de même des non-migrantes urbaines par rapport aux non-migrantes rurales. Mais les différences de pourcentage entre les deux catégories de femmes urbaines (migrantes et non migrantes) ne sont pas aussi tranchées, quoique, généralement, les migrantes passent plus de temps en union que les non-migrantes. L'instabilité matrimoniale plus intense dans le milieu urbain affecte donc les pourcentages de temps passé en union qui sont sensiblement plus bas qu'en milieu rural.

Enfin les catholiques passent en moyenne moins de temps que les protestantes (tableau 1.4.2F de l'annexe) quel que soit le groupe d'âge considéré, mais les différences de pourcentage ne sont pas très importantes.

3.1.4 L'état d'union actuel

Le tableau 3.1.4.1 donne la répartition des femmes non célibataires selon leur état d'union actuel et le nombre d'années écoulées depuis leur première union.

TABLEAU 3.1.4.1
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR
ETAT D'UNION ACTUEL ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION

Durée	Etat d'union actuel					
	Rinmin/ Fiancée	Vivavek	Placée	Mariée	Union rompue	Mariage rompu
Ensemble	8,6	12,8	40,5	22,9	12,3	3,0
0-4	27,1	22,9	25,8	12,9	11,0	(0,2)†
5-9	(7,0)	14,7	43,3	20,7	12,2	(2,1)†
10-14	(2,3)†	(10,9)	50,2	22,7	(10,2)	(3,7)†
15-19	(1,6)†	(7,9)	44,9	31,2	(12,1)	(2,3)†
20-24	(2,1)†	(6,4)†	43,8	30,0	(11,8)	(5,9)†
25-29	(0,6)†	(5,6)†	40,3	28,2	(18,6)	(6,8)†
30 et +	-	-	(35,1)†	(33,0)†	(23,7)†	(8,2)†

Source : Tableau 1.5.1 de l'annexe.

Le plaçage est l'état d'union actuel le plus répandu avec 40 pour cent des femmes. Il est suivi par le mariage qui regroupe 23 pour cent de l'échantillon. Les unions sans cohabitation (rinmin, fiancée, vivavek) représentent 21 pour cent et les unions ou mariages rompus 15 pour cent. Envisagé selon la durée écoulée depuis la première union, l'état d'union actuel est caractérisé par une décroissance très rapide des unions sans cohabitation, une croissance rapide des unions avec cohabitation, surtout du plaçage, jusqu'à 15-19 ans de durée et un plafonnement, voire une régression, à partir de 20-24 ans en raison de la croissance très rapide des ruptures d'union ou de mariage.

Le tableau 3.1.4.2 présente les données selon le niveau d'instruction et l'âge actuel.

TABLEAU 3.1.4.2
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR ETAT
D'UNION ACTUEL, LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'AGE ACTUEL

Niveau d'instruction/ Age actuel	Etat d'union actuel					
	Rinmin/ Fiancée	Vivavek	Placée	Mariée	Union rompue	Mariage rompu
Sans instruction						
Ensemble	7	11	47	21	12	(2)
15-19	(26)†	(35)	(21)†	(8)†	(10)†	-
20-24	(19)	21	40	(8)†	(12)	-
25-29	(5)†	(14)	53	(14)	(13)	(1)†
30-34	(3)†	(7)†	54	26	(9)	(1)†
35-39	(3)†	(9)	49	24	(11)	(4)†
40-44	(1)†	(6)†	44	33	(12)	(4)†
45-49	(1)†	(3)†	47	28	(16)	(5)†
Primaire						
Ensemble	11	17	29	25	14	(4)
15-19	(41)	(27)†	(16)†	(12)†	(4)†	-
20-24	(18)†	(21)	(30)	(12)†	(19)	-
25-29	(9)†	(21)	(36)	(22)	(11)†	(1)†
30-34	(8)†	(14)†	(31)	(29)	(14)†	(4)†
35-39	(2)†	(13)†	(21)†	(40)	(14)†	(10)†
40-44	-	(10)†	(27)†	(35)†	(15)†	(13)†
45-49	-	(3)†	(22)†	(35)†	(25)†	(15)†
Secondaire et plus						
Ensemble	(23)	(11)†	(8)†	44	(8)†	(7)†
15-19	(33)†	(56)†	-	(11)†	-	-
20-24	(39)†	(9)†	(13)†	(28)†	(9)†	(2)†
25-29	(16)†	(12)†	(4)†	(60)†	(4)†	(4)†
30-34	-	(16)†	-	(68)†	(11)†	(10)†
35-39	(7)†	-	(13)†	(47)†	(13)†	(20)†
40-44	(12)†	-	(12)†	(63)†	-	(13)†
45-49	(25)†	-	-	(25)†	(25)†	(25)†

Source : Tableau 1.5.3A de l'annexe. Les données ont été recalculées pour faire ressortir la structure par état d'union actuel, par niveau d'instruction et groupe d'âge.

A tous âges confondus, le plaçage regroupe 47 pour cent des femmes sans instruction contre 29 pour cent des femmes du niveau de l'enseignement primaire et 8 pour cent seulement des femmes du niveau secondaire. Le mariage est plus fréquent chez les femmes instruites (25 pour cent pour le niveau primaire, 44 pour cent pour le niveau secondaire) que chez les femmes sans instruction : 21 pour cent. Les unions sans cohabitation (rinmin, fiancée ou vivavek) sont également plus répandues chez les femmes instruites (28 pour cent pour le niveau primaire, 34 pour cent pour le niveau secondaire) que chez les femmes sans instruction : 18 pour cent. Enfin, les unions rompues affectent plus fortement les femmes instruites (18 pour cent pour le niveau primaire, 15 pour cent pour le niveau secondaire) que les femmes sans instruction : 14 pour cent.

Lorsque l'on fait intervenir l'âge, on constate que les unions sans cohabitation sont presque toujours plus fréquentes chez les femmes instruites du niveau primaire (on ne tient pas compte par la suite des femmes du niveau secondaire en raison des faibles effectifs) que chez les femmes sans instruction. A 30-34 ans,

groupe d'âge pour lequel on peut normalement s'attendre à voir la majorité des unions se stabiliser dans une forme d'union avec cohabitation, 10 pour cent des femmes sans instruction sont encore dans une forme d'union sans cohabitation contre 22 pour cent pour les femmes instruites.

La décroissance avec l'âge des unions sans cohabitation ne se réalise pas de la même façon pour les femmes sans instruction que pour les femmes instruites. Chez les premières, la décroissance des unions sans cohabitation bénéficie surtout au plaçage (à 30-34 ans, on rencontre 54 pour cent de placées contre 26 pour cent de mariées) alors que chez les secondes la réalité est plus complexe. Pour les jeunes générations (jusqu'à 30 ans) le plaçage est plus répandu, quoique cette forme d'union avec cohabitation soit relativement moins fréquente que chez les femmes sans instruction, tandis que chez les femmes instruites à partir de 30 ans, plaçage et mariage tendent à intervenir à égalité et qu'à partir de 35 ans le mariage est sensiblement plus fréquent que le plaçage (à 35-39 ans par exemple, on trouve 21 pour cent de placées contre 40 pour cent de mariées).

Enfin les ruptures d'union ou de mariage sont presque toujours plus intenses chez les femmes instruites que chez les femmes sans instruction : à 45 ans et plus il y a 40 pour cent de femmes du niveau primaire dont l'union ou le mariage est rompu contre 21 pour cent des femmes sans instruction.

Ainsi, l'état d'union actuel semble très lié au niveau d'instruction. Le mariage, qui est la forme d'union la plus stable, est plus répandu chez les femmes instruites que chez les femmes sans instruction qui deviennent surtout placées. Mais la stabilisation des unions par le mariage, chez les femmes instruites, est contrebalancée par les fréquences plus grandes des unions sans cohabitation, et des ruptures d'union ou de mariage. Ces conditions matrimoniales très différentes peuvent donc influencer significativement la fécondité des femmes selon leur niveau d'instruction.

Le tableau 3.1.4.3 présente l'état d'union actuel selon la nature du mouvement migratoire et l'âge actuel.

A tous âges confondus, le plaçage regroupe 45 pour cent des femmes rurales contre 37 pour cent des migrantes rurales-urbaines et 26 pour cent des non-migrantes urbaines. Mais le mariage est également plus intense en milieu rural (25 pour cent des femmes) que chez les migrantes (16 pour cent) et les urbaines (22 pour cent). En revanche, les unions sans cohabitation sont plus répandues en milieu urbain qu'en milieu rural : 30 pour cent chez les urbaines et 23 pour cent chez les migrantes contre 21 pour cent chez les rurales. Il en est de même pour les ruptures d'union ou de mariage qui affectent le milieu urbain plus intensément que le milieu rural : 23 à 24 pour

TABLEAU 3.1.4.3
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR ETAT
D'UNION ACTUEL, LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET L'AGE ACTUEL

Nature du mouvement migratoire/ Age actuel	Etat d'union actuel					
	Rinmin/ Fiancée	Vivavek	Placée	Mariée	Union rompue	Mariage rompu
Rural→Rural						
Ensemble	9	12	45	25	9	(2)
15-19	(33)	(29)†	(23)†	(8)†	(7)†	-
20-24	(18)	(22)	39	(10)	(10)	(1)†
25-29	(6)†	(15)	49	20	(9)	(1)†
30-34	(2)†	(8)†	(50)	31	(9)	-
35-39	(3)†	(9)†	46	30	(8)†	(4)†
40-44	(1)†	(5)†	41	41	(8)†	(4)†
45-49	(1)†	(3)†	47	33	(12)	(4)†
Rural→Urbain						
Ensemble	(11)	(12)	37	16	19	(5)†
15-19	(41)†	(32)†	(18)†	(4)†	(5)†	-
20-24	(21)†	(11)†	(41)	(9)†	(18)†	-
25-29	(11)†	(21)†	(39)	(6)†	(20)†	(3)†
30-34	(4)†	(11)†	(39)	(27)†	(18)†	(2)†
35-39	(4)†	(8)†	(37)†	(25)†	(18)†	(8)†
40-44	(3)†	(7)†	(38)†	(17)†	(25)†	(10)†
45-49	(2)†	(3)†	(33)†	(20)†	(28)†	(13)†
Urbain→Urbain						
Ensemble	(14)	16	26	22	17	(5)†
15-19	(26)†	(44)†	(9)†	(12)†	(9)†	-
20-24	(29)	(18)†	(22)†	(18)†	(12)†	(1)†
25-29	(9)†	(13)†	(33)	(28)†	(15)†	(2)†
30-34	(6)†	(11)†	(36)†	(26)†	(13)†	(8)†
35-39	(2)†	(12)†	(24)†	(25)†	(27)†	(10)†
40-44	(3)†	(16)†	(28)†	(25)†	(22)†	(6)†
45-49	(4)†	-	(20)†	(20)†	(38)†	(17)†

Source : Tableau 1.5.3C de l'annexe. Les données ont été recalculées pour faire ressortir la structure par état d'union actuel, par mouvement migratoire et groupe d'âge.

cent des femmes urbaines ont eu une union ou un mariage qui a été rompu contre 11 pour cent chez les femmes rurales.

Si l'on fait intervenir l'âge, on constate que presque généralement les unions sans cohabitation sont plus fréquentes chez les femmes urbaines que chez les femmes rurales. Quelques exceptions existent toutefois, mais à 30-34 ans par exemple, il y a encore 15 pour cent des migrantes et 17 pour cent des urbaines qui sont dans une forme d'union sans cohabitation contre 10 pour cent seulement en milieu rural.

Le plaçage bénéficie plus de cette décroissance avec l'âge des unions sans cohabitation en milieu rural qu'en milieu urbain : à 30-34 ans, 50 pour cent des rurales sont placées contre 39 pour cent des migrantes et 36 pour cent des urbaines.

Quant au mariage, il est à tous les âges plus fréquent chez les rurales que chez les migrantes rurales-urbaines. Par contre, la comparaison des rurales et des urbaines non migrantes montre que jusqu'à 30 ans le mariage est plus fréquent chez les urbaines mais que la situation s'inverse ensuite, le mariage devenant plus fréquent chez les rurales.

Enfin les ruptures d'union ou de mariage sont sensiblement plus fréquentes à tous les âges chez les femmes urbaines que chez les femmes rurales.

Aussi, comme pour le niveau d'instruction (mais ces deux variables sont bien évidemment très liées), l'urbanisation a un impact certain sur les caractéristiques des unions. Par la plus grande fréquence des dissolutions d'union et des unions sans cohabitation, le milieu urbain dans ses deux composantes, migrantes du milieu rural et non-migrantes urbaines, favorise une instabilité matrimoniale sensiblement plus élevée que le milieu rural. Il est bien évident que ces différences dans la stabilité matrimoniale affecteront les niveaux de fécondité des milieux rural et urbain.

Le tableau 3.1.4.4 présente la situation professionnelle de la femme en relation avec son état matrimonial actuel. La situation professionnelle sera saisie selon quatre catégories :

- les femmes qui ont travaillé avant l'union et qui travaillent aujourd'hui,
- les femmes qui ne travaillaient pas avant l'union et qui travaillent aujourd'hui,
- les femmes qui travaillaient avant l'union et qui ne travaillent pas aujourd'hui,
- les femmes qui ne travaillaient pas avant l'union et qui ne travaillent pas aujourd'hui.

TABLEAU 3.1.4.4
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR ETAT D'UNION ACTUEL ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Situation Professionnelle	Etat d'union actuel					
	Rinmin/ Fiancée	Vivavek	Placée	Mariée	Union rompue	Mariage rompu
Trav av/Trav auj	7	11	41	28	11	(2)
Pas trav av/ Trav auj	(6)	10	44	26	(10)	(4)†
Trav av/ Pas trav auj	(7)	(15)	46	15	(9)	(3)†
Pas trav av/ Pas trav auj	15	17	33	16	16	(3)†

Source : Tableau 1.5.3E de l'annexe.

Les femmes qui travaillent aujourd'hui, qu'elles aient eu ou non une activité professionnelle avant l'union, sont celles dont l'état d'union actuel apparaît comme le plus stable : forte proportion d'unions impliquant la cohabitation (69-70 pour cent pour les deux premières catégories), proportions relativement modérées d'unions sans cohabitation (16-17 pour cent) ou d'unions rompues (13-14 pour cent). A l'opposé, les femmes qui ont le moins travaillé, sinon pas du tout, celles de la quatrième catégorie, présentent l'état d'union actuel le moins stable : proportion assez faible des unions impliquant la cohabitation (49 pour cent) et proportions élevées d'unions sans cohabitation (32 pour cent) et d'unions rompues (19 pour cent). Elles sont ainsi apparentées du point de vue de leur état d'union aux catégories précédemment étudiées, celles des femmes instruites et urbaines.

Enfin, le tableau 3.1.4.5 présente l'état d'union actuel selon la religion de la femme.

TABLEAU 3.1.4.5
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LEUR ETAT D'UNION ACTUEL ET LA RELIGION

Religion	Etat d'union actuel					
	Rinmin/ Fiancée	Vivavek	Placée	Mariée	Union rompue	Mariage rompu
Catholique	9	14	43	19	12	(3)
Protestante	(9)	(7)	31	38	11	(4)

Source : Tableau 1.5.3F de l'annexe.

Le mariage est l'état d'union actuel le plus répandu chez les protestantes (38 pour cent) alors que c'est le plaçage chez les catholiques (43 pour cent). Les unions sans cohabitation sont plus répandues chez les catholiques (23 pour cent) que chez les protestantes (16 pour cent). Aussi, la stabilité matrimoniale paraît plus grande en milieu protestant qu'en milieu catholique.

3.1.5 L'exposition au risque de grossesse

Cette section étudie l'état d'exposition au risque de grossesse dans les mois suivant immédiatement l'enquête. Ainsi, l'état d'union actuel ne représente qu'une des composantes de ce risque. Les autres composantes sont la grossesse en cours et la fertilité.

Les femmes enceintes, qui ne sont bien entendu pas soumises au risque de concevoir durant les mois suivants, sont présentées séparément. De même, les femmes non célibataires, mais qui ne sont pas en union au moment de l'enquête sont aussi présentées séparément.

Les femmes qui n'étaient pas enceintes et qui avaient un partenaire sont soumises au risque de conception à moins qu'elles ou leur partenaire ne soient stériles ou aient été stérilisés pour des raisons contraceptives.

Enfin, les femmes fertiles ont été classées en deux groupes selon leur type d'union actuel : les femmes en union sans cohabitation (rinmin, fiancée, vivavek) et les femmes en union avec cohabitation (placée ou mariée).

Le tableau 3.1.5.1 montre l'exposition au risque de conception selon la durée écoulée depuis la première union.

TABLEAU 3.1.5.1
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'ETAT D'EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION

Durée	Etat d'exposition					
	Enceinte	Séparée	Stérile	R,F,V fertile	P,M fertile	Ensemble fertile
Ensemble	14,7	14,7	6,8	17,5	46,3	63,8
0-4	20,4	10,9	1,8	39,2	27,7	66,9
5-9	18,9	13,1	2,6	18,5	46,9	65,4
10-14	15,7	13,0	5,8	11,5	53,9	65,4
15-19	12,6	13,7	6,9	7,9	58,8	66,7
20-24	8,4	17,7	13,4	7,5	53,0	60,5
25-29	0,6	25,4	18,9	5,6	49,6	55,2
30 et +	(6,2)	(32,0)	(26,8)	-	(35,1)	(35,1)

Source : Tableau 1.6.1 de l'annexe.

Près de 64 pour cent des femmes non célibataires de l'échantillon étaient fertiles au moment de l'enquête, dont 46,3 pour cent étaient en union avec cohabitation et 17,5 pour cent en union sans cohabitation. La durée écoulée depuis la première union est associée positivement avec la proportion de femmes dont l'union est rompue et la proportion de femmes stériles et négativement avec la proportion de femmes enceintes. La proportion de femmes fertiles tend à rester stable jusqu'à 20 ans de durée et à baisser sous l'influence conjuguée de l'augmentation des proportions de femmes séparées et stériles.

Le tableau 3.1.5.2 présente l'état d'exposition selon l'âge actuel et le niveau d'instruction.

TABLEAU 3.1.5.2
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'ETAT D'EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE, LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'AGE ACTUEL

Age actuel/ Niveau d'instruction	Etat d'exposition					
	Enceinte	Séparée	Stérile	R,F,V fertile	P,M fertile	Ensemble fertile
Ensemble						
Sans instruction	15,3	13,5	8,0	14,8	48,4	63,2
Primaire	12,9	18,4	4,8	22,8	41,1	63,9
Secondaire et +	14,5	14,1	0,8	29,0	41,5	70,5
15-24 ans						
Sans instruction	19,8	11,1	2,1	34,1	32,9	67,0
Primaire	22,9	14,1	2,2	36,4	24,4	60,8
Secondaire et +	20,0	8,2	-	48,2	23,6	71,8
25-34 ans						
Sans instruction	18,8	11,0	3,4	13,4	53,4	66,8
Primaire	11,3	14,3	3,9	22,2	48,3	70,5
Secondaire et +	(14,9)	(12,6)	-	(16,1)	(56,3)	(72,4)
35-44 ans						
Sans instruction	11,8	15,2	9,1	8,3	55,5	63,8
Primaire	6,0	24,4	7,8	12,4	49,3	61,7
Secondaire et +	(2,3)	(25,6)	-	(9,3)	(62,8)	(72,1)
45-49 ans						
Sans instruction	6,8	19,9	26,9	2,9	43,4	46,3
Primaire	-	(41,7)†	(11,4)†	(46,9)†	(46,9)†	(46,9)†
Secondaire et +	-	(50,0)†	(25,0)†	(12,5)†	(12,5)†	(25,0)†

Source : Tableau 1.6.2 de l'annexe.

A moins de 25 ans, la proportion de femmes enceintes varie peu selon le niveau d'instruction, mais à partir de 25 ans les proportions sont plus basses chez les femmes instruites que chez les femmes sans instruction. Les proportions de femmes séparées, pour un même groupe d'âge, tendent à être plus élevées chez les femmes instruites que chez les femmes sans instruction. Les proportions de femmes stériles ne semblent pas varier significativement avec le niveau d'instruction. Enfin, au sein du groupe des femmes soumises au risque de grossesse, la part relative de celles qui sont dans des unions sans cohabitation est à tous les âges plus élevée chez les femmes instruites que chez les femmes sans instruction. On peut donc normalement s'attendre à une fécondité plus élevée chez les femmes sans instruction que chez les femmes instruites dans les mois qui suivent l'enquête en raison des proportions plus élevées de femmes enceintes, de proportions plus basses de femmes

séparées et parce que parmi les femmes fertiles, celles qui sont dans des unions avec cohabitation (présumées plus fécondes) sont plus représentées.

Le tableau 3.1.5.3 présente l'état d'exposition au risque de grossesse selon la nature du mouvement migratoire.

TABLEAU 3.1.5.3
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON L'ETAT D'EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE, LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET L'AGE ACTUEL

Age actuel/ Mouvement migratoire	Etat d'exposition					
	Enceinte	Séparée	Stérile	R,F,V fertile	P,M fertile	Ensemble fertile
Ensemble						
Rural-Rural	16,3	10,7	7,1	14,7	51,2	65,9
Rural-Urbain	10,9	22,8	7,9	20,0	38,4	58,4
Urbain-Urbain	13,0	21,4	5,4	24,7	35,5	60,2
15-24 ans						
Rural-Rural	21,0	9,2	1,5	34,6	33,8	68,4
Rural-Urbain	15,5	13,0	3,9	33,3	34,3	67,6
Urbain-Urbain	25,2	12,2	1,7	41,6	19,3	60,9
25-34 ans						
Rural-Rural	19,1	8,9	3,1	13,9	55,1	69,0
Rural-Urbain	13,8	20,0	4,2	20,8	41,3	62,1
Urbain-Urbain	9,8	17,0	4,7	17,9	50,6	68,5
35-44 ans						
Rural-Rural	13,2	12,1	8,3	7,5	58,9	66,4
Rural-Urbain	6,6	29,8	8,3	11,0	44,2	55,2
Urbain-Urbain	2,7	33,1	8,1	15,5	40,5	56,0
45-49 ans						
Rural-Rural	7,8	15,0	25,0	2,8	49,4	52,2
Rural-Urbain	-	(41,0)	(29,5)	(2,6)	(26,9)	(29,5)
Urbain-Urbain	-	(53,2)	(19,1)	(2,1)	(25,5)	(27,6)

Source : Tableau 1.6.3C de l'annexe.

A moins de 25 ans, on trouve moins de femmes enceintes chez les migrantes que chez les rurales, mais plus chez les urbaines que chez les rurales. A partir de 25 ans, les proportions de femmes enceintes sont toujours plus élevées chez les rurales que chez les migrantes et plus élevées aussi chez les migrantes que chez les urbaines. Les proportions de femmes dont l'union est rompue sont toujours plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Au sein du milieu urbain, ces proportions sont plus élevées jusqu'à 34 ans chez les migrantes que chez les urbaines, et plus basses à partir de 35 ans. La stérilité affecterait plus le milieu urbain que le milieu rural, mais il s'agit peut-être là de l'incidence de la stérilité volontaire pour raisons contraceptives. Les proportions de femmes fertiles sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain et parmi l'ensemble des femmes fertiles, celles qui sont en union sans cohabitation sont proportionnellement plus représentées en milieu urbain qu'en milieu rural.

Ainsi, eu égard à l'état d'exposition au risque de grossesse, on peut s'attendre à une fécondité sensiblement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain : proportions plus élevées de femmes enceintes en milieu rural, proportions moindres de femmes séparées ou stériles et

moindre représentation parmi les femmes fertiles de celles dont l'union n'implique pas la cohabitation.

Le tableau 3.1.5.4 présente les proportions de femmes enceintes et stériles selon l'historique de l'union et l'âge actuel.

TABLEAU 3.1.5.4
PROPORTIONS (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES ENCEINTES ET STÉRILES SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION ET L'ÂGE ACTUEL

Age actuel/ Proportions de femmes enceintes ou stériles	Historique de l'union						
	R,F,V,P →R,F	R,F,V,P,M →V	R,F,V →P	R,F,V →M	M,P →M,P	R,F→ Séparée	M,V,P→ Séparée
Ensemble							
Enceintes	9,4	17,6	19,8	16,5	14,2	4,5	1,9
Stériles	1,6	5,0	9,7	10,4	8,4	ND	ND
15-24 ans							
Enceintes	11,7	26,7	27,3	(35,1)	17,8	8,8	-
Stériles	2,4	2,1	3,7	-	-	ND	ND
25-34 ans							
Enceintes	(4,4)	12,5	23,9	15,6	18,5	4,3	(7,3)
Stériles	-	5,3	3,6	6,5	2,1	ND	ND
35-44 ans							
Enceintes	(7,4)†	(6,4)	12,1	15,6	12,3	1,3	-
Stériles	-	(6,4)	13,9	10,1	8,2	ND	ND
45-49 ans							
Enceintes	-	(14,3)†	10,0	3,9	3,6	(4,8)	-
Stériles	-	(42,9)†	33,6	31,1	33,0	ND	ND

Source : Tableau 1.6.3D de l'annexe.

A l'exception du groupe d'âge 25 ans et moins, pour lequel la relation n'est pas aussi franche, les proportions de femmes enceintes et par conséquent la fécondité des mois postérieurs à l'enquête, sont plus élevées pour les femmes dont l'union a évolué vers la cohabitation que chez les femmes où l'union est restée sans cohabitation. Il est difficile de déceler une tendance sur la stérilité selon l'historique de l'union en raison des faibles effectifs concernés.

3.2 LA FECONDITE

Les données sur l'historique des grossesses et l'information sur le nombre d'enfants nés vivants des femmes non célibataires ont été tabulées de façon à permettre l'analyse de trois aspects de la fécondité :

- la fécondité initiale, qui comprend les naissances vivantes qui sont survenues durant les cinq années suivant la première union (voir 3.2.1) ;
- la fécondité cumulée, qui comprend toutes les naissances vivantes jusqu'à la date de l'enquête (voir 3.2.2) ;
- la fécondité récente, qui est mesurée directement par les naissances vivantes survenues durant les cinq années précédant l'enquête, et indirectement par les proportions de femmes se déclarant enceintes au moment de l'enquête. Les données sur les grossesses au moment de l'enquête ont permis, en outre, d'estimer la fécondité par âge, vers la fin de l'année 1977 (voir 3.2.4).

Enfin, en raison de l'influence de la mortalité infantile sur la fécondité, une section a été consacrée à son estimation (voir 3.2.3) ainsi qu'à celle des taux de fécondité par âge (voir 3.2.5).

3.2.1 La fécondité initiale

Dans cette section, on étudie la fécondité des femmes non célibataires durant (et avant) les cinq années suivant la première union.

Dans le cadre d'une enquête rétrospective, où l'échantillon est composé de femmes à tous les âges de la vie féconde, la fécondité initiale est le seul aspect de la fécondité qui se prête à une analyse rétrospective complète. Il est ainsi possible d'estimer directement l'évolution de la fécondité, depuis les plus vieilles promotions de premières unions subsistantes, jusqu'à celles qui se sont formées, au plus tard, cinq ans avant la date de l'enquête. Bien entendu (sans parler de la représentativité de l'échantillon et de l'exactitude de la collecte), ces estimations ne seront valables que dans la mesure où la condition "d'indépendance"¹ se vérifie dans la réalité.

Pour cette étude, ne sont prises en considération que les femmes dont la première union datait d'au moins cinq ans au moment de l'enquête. Parmi les femmes non célibataires de l'échantillon, près de 79 pour cent (1.717 femmes) répondaient à cette condition.

Bien que le sous-échantillon se compose exclusivement de femmes non célibataires, au sens défini par l'enquête (voir section précédente), certaines de ces femmes ont probablement subi des périodes variables de non-exposition (ou de moindre exposition) au risque de concevoir, dont il n'a pas été possible de tenir compte ici, malgré l'évidence théorique et empirique de leur influence sur le niveau de la fécondité.

Le type le plus évident de période de non-exposition se produit lors des ruptures d'union, jusqu'à la rencontre d'un nouveau partenaire. Une lecture en diagonale du tableau 1.4.1 de l'annexe permet d'évaluer que durant les cinq années suivant la première union, les femmes ont passé près de 10 pour cent de leur temps en dehors de toute union.

Par ailleurs, il est fort probable que même durant l'union, de plus ou moins longues périodes de non-exposition soient générées par la grande mobilité spatiale des hommes et des femmes d'Haïti. Selon le recensement de 1971, pour 100 hommes qui se déclaraient "placés" ou

¹On suppose que les femmes décédées ou émigrées avant la fin de la période de référence auraient eu en moyenne la même fécondité initiale que les survivantes. Leur décès (ou émigration) serait alors "indépendant" de leur fécondité. En Haïti, cette "indépendance" n'est peut-être pas complète par rapport à l'émigration.

"mariés", il y avait, respectivement, 119 et 106 femmes dans le même cas, soit une moyenne de 114 femmes pour 100 hommes en union avec cohabitation¹. Même si une partie des déclarations de l'état matrimonial étaient erronées, on peut estimer qu'une proportion non négligeable des femmes se déclarant en union "avec cohabitation" ne cohabitaient pas avec leur partenaire au moment du recensement.

Il est fort probable aussi que les occasions de rapports sexuels soient moins fréquentes dans les unions sans cohabitation. Or, dans une étude de Barret et Marshal, reprise par Léridon², on estime qu'avec une moyenne de deux rapports sexuels par semaine, la probabilité moyenne qu'une femme tombe enceinte est de 31 pour cent. Avec un rapport hebdomadaire, cette probabilité n'est que de 17 pour cent.

Il faudrait donc parler en Haïti, d'une situation structurelle de moindre exposition au risque de concevoir, c'est-à-dire d'une situation où la fréquence des rapports dépend moins de la volonté des partenaires que de la structure socio-culturelle des unions, et dont il faudrait tenir compte dans cette étude, comme l'un des facteurs explicatifs du niveau de la fécondité et de son évolution. Parmi les composantes de cette "situation structurelle", il faudra aussi tenir compte de la "polygamie de facto" selon laquelle un homme peut avoir une ou plusieurs unions sans cohabitation, en plus d'une union avec cohabitation, ce qui, dans ce cas, ramène cette dernière au rang des unions avec un moindre risque d'exposition.

Il faudra donc aborder avec certaines précautions l'analyse des déterminants de la fécondité en général, et de la fécondité initiale en particulier.

La fécondité initiale sera évaluée ici de trois façons :

- a) par l'étude des intervalles protogénésiques, à l'exclusion des naissances survenues avant et après les cinq premières années suivant la première union ;
- b) par la proportion de femmes sans aucune naissance vivante avant la fin de la période sus-mentionnée ;
- c) par le nombre moyen d'enfants nés vivants durant la même période.

L'évaluation de la fécondité initiale sera faite en tenant compte, séparément ou simultanément, selon les possibilités, de deux variables démographiques : l'âge à la première union et le nombre d'années écoulées depuis la première union.

¹République d'Haïti, IHS, "Recensement Général de la Population et du Logement, août 1971 ; Vol. 1 : Ensemble du Pays".

²Léridon H., "Aspects biométriques de la fécondité humaine", PUF, Paris, 1973.

TABLEAU 3.2.1.1
REPARTITION (%) DES FEMMES EN PREMIERE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS, SELON L'INTERVALLE ENTRE LA PREMIERE UNION ET LA PREMIERE NAISSANCE, L'AGE A LA PREMIERE UNION ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION

Age à la première union	Intervalle entre la première union et la première naissance (en mois)						
	Négatif	0-7	8-11	12-23	24-35	36-47	48 et + ou sans enfants
Ensemble	0,1	0,2	17,8	37,1	21,0	7,5	16,3
<15	-	-	13,3	35,5	19,2	9,1	22,8
15-17	-	0,2	17,0	35,7	19,9	8,7	18,5
18-19	0,3	0,3	18,6	39,7	21,7	6,3	13,1
20-21	-	0,4	21,5	35,0	25,8	7,0	10,3
22-24	-	-	18,6	39,6	20,8	6,8	5,6
25 et +	-	0,5	18,5	38,2	19,1	5,8	14,5
Durée depuis la première union							
5- 9	0,2	-	17,2	30,7	23,3	7,3	21,2
10-19	-	0,3	19,1	38,1	20,7	6,6	15,3
20 et +	-	0,4	16,7	42,5	19,1	9,0	12,4

Source : Tableau 2.1.1 de l'annexe.

Le tableau 3.2.1.1 montre que 0,1 pour cent des femmes du sous-échantillon (en fait, un seul cas) déclare avoir eu une première naissance vivante avant toute union conjugale. De même, seulement 0,2 pour cent des premières naissances vivantes (en fait, quatre cas) peuvent être éventuellement attribuées à des conceptions antérieures à l'union (naissances vivantes avant le 8ème mois suivant la première union). Le fait que ces proportions soient négligeables montre que la multiplicité des types d'union qui ont été considérés dans l'enquête conduit à faire pratiquement coïncider la fécondité "légitime" avec la fécondité "générale".

Le calendrier des premières naissances pendant la période considérée est relativement tardif en Haïti. En effet, si l'intervalle modal entre la première union et la première naissance est de 12-23 mois, quel que soit l'âge à la première union, la plus forte concentration suivante de premières naissances se trouve dans l'intervalle 24-35 mois, quel que soit l'âge à la première union. Ainsi, on n'enregistre que 55,2 pour cent de premières naissances avant le début de la troisième année suivant la première union. Cette proportion cumulée est minimale (48,8 pour cent) pour le groupe de femmes entrées en première union à moins de 15 ans, et maximale (58,2 pour cent) dans le groupe des femmes entrées en union à 22-24 ans. Ces données sont plausibles, puisque le groupe de moins de 15 ans comprend vraisemblablement un certain nombre de femmes dont la fécondabilité est encore nulle ou faible, tandis qu'entre 22-24 ans la fécondité est, normalement, la plus élevée.

Par ailleurs, le calendrier des premières naissances tend à devenir de plus en plus tardif : dans le groupe des femmes entrées en première union depuis 20 ans ou plus, 59,6 pour cent des premières naissances ont eu lieu avant la

troisième année suivant la première union. Cette proportion n'est plus que de 57,5 pour cent pour les femmes entrées en première union depuis 10-19 ans, et de 48,1 pour cent pour les femmes entrées en première union depuis 5-9 ans.

L'étalement du calendrier des premières naissances est confirmé par l'augmentation de la proportion des femmes qui n'ont eu aucune naissance vivante avant la fin des cinq premières années suivant la première union.

TABLEAU 3.2.1.2

PROPORTIONS (%) DES FEMMES EN PREMIERE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS, AYANT DECLARE N'AVOIR EU AUCUNE NAISSANCE VIVANTE AVANT OU DURANT LES CINQ PREMIERES ANNEES SUIVANT LA PREMIERE UNION SELON LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION ET L'AGE A LA PREMIERE UNION

Age à la première union	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Ensemble	11,8	13,9	11,9	9,5
<15	17,1	28,0	14,6	11,4
15-17	14,2	14,7	16,1	12,0
18-19	7,4	11,1	5,5	5,3
20-21	8,0	9,1	7,8	6,8
22-24	8,6	6,4	10,0	8,4
25 et +	14,8	16,0	15,2	10,5

Source : Tableau 2.1.1 de l'annexe.

Bien que limité, l'accroissement, d'un groupe de promotion à l'autre (tous âges réunis), de la proportion de femmes sans enfants durant les cinq premières années d'union est appréciable. Selon le tableau 3.2.1.2, cette proportion croît de 9,5 pour cent dans les promotions d'unions de 20 ou plus années de durée, à 11,9 pour cent dans les promotions de 10-19 ans de durée, et à 13,9 pour cent dans les promotions de 5-9 ans de durée.

Selon l'âge à la première union, toutes durées réunies, l'allure de la courbe de ces proportions présente une certaine logique. Elle est plus élevée aux âges où la fécondité est plus basse (les âges extrêmes de la vie féconde) et vice versa. Il existerait donc une relation inverse, non avec l'âge, mais avec le niveau de fécondité du groupe d'âge.

L'analyse de cette proportion en tenant compte en même temps des deux variables démographiques, révèle certains écarts par rapport aux deux schémas détectés. D'abord, l'accroissement de cette proportion d'un groupe de promotion à l'autre n'est pas régulière aux âges à la première union 15-17 ans et 22-24 ans. En deuxième lieu, les groupes de promotion des

premières unions présentent des allures différentes selon l'âge à la première union, bien que ne s'éloignant pas trop du schéma général signalé plus haut.

TABLEAU 3.2.1.3

INTERVALLE MOYEN (EN MOIS) ENTRE LA PREMIERE UNION ET LA PREMIERE NAISSANCE DES CINQ PREMIERES ANNEES SUIVANT LA PREMIERE UNION, SELON LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION ET L'AGE A LA PREMIERE UNION (FEMMES ENTREES EN PREMIERE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Age à la première union	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Ensemble	23,1	24,8	22,2	22,5
<15	24,6	(27,7)	23,1	24,4
15-17	23,4	25,6	22,4	22,7
18-19	23,0	24,4	22,6	22,0
20-21	22,2	23,2	20,7	22,6
22-24	23,0	26,7	22,3	21,0
25 et +	21,7	22,0	21,8	(20,2)†

Source : Tableau 2.1.1 de l'annexe.

Note : Les valeurs du tableau 2.1.1 de l'annexe ont été recalculées pour ne tenir compte que des premières naissances durant les cinq premières années suivant la première union.

Dans le tableau 3.2.1.3, on n'analyse que le calendrier des premières naissances qui ont été déclarées comme ayant eu effectivement lieu après la première union et avant la fin de la cinquième année suivant la première union. Dans ces limites, l'intervalle moyen entre la première union et la première naissance est de 23,1 mois pour toutes les femmes du sous-échantillon.

Cet intervalle est plus long pour les promotions de 5-9 ans de durée (24,8 mois), que pour celles de 20 ans et plus (22,5 mois), mais la valeur minimale est celle des promotions de 10-19 ans de durée. Selon l'âge à la première union, ce même schéma se retrouve aux âges suivants : moins de 15, 15-17 et 20-21 ans. Dans les autres groupes d'âge, l'évolution de l'intervalle protogénésique est toujours croissante, telle que l'on pourrait s'y attendre dans le cas d'une baisse de la fécondité initiale.

Il n'est pas impossible, pour des raisons qu'on ne peut pas saisir ici, que l'intervalle protogénésique moyen ait diminué dans le passé, dans certains âges à la première union, avant d'augmenter par la suite. Mais on pourrait également envisager une autre explication : un plus grand nombre de déclarations erronées, dans le groupe des femmes entrées en première union il

y a 20 ans ou plus, en raison, entre autres, du temps écoulé. Ces erreurs pourraient prendre deux formes complémentaires : a) soit par l'effet de "télescopage" vers un événement facilement repérable dans le temps (la première union), un certain nombre de premières naissances qui ont eu lieu peu après la fin des cinq premières années suivant la première union, et qui ne font donc pas partie de la fécondité initiale, ont été déclarées comme ayant eu lieu peu avant la fin de ces cinq premières années ; b) soit quelques-unes des premières naissances suivies d'un décès ont été oubliées, et les mères auraient alors déclaré la deuxième naissance vivante comme étant la première. Ces deux types d'erreurs auraient le même effet : allonger l'intervalle protogénésique moyen, qui aurait été en réalité plus court pour les promotions de 20 ans et plus de durée, que pour les promotions de 10-19 ans de durée.

Pourtant, une évolution fluctuante de l'intervalle protogénésique n'est pas incompatible avec une décroissance significative du nombre moyen d'enfants nés vivants dans la période de référence (voir tableau 3.2.1.4). Il se peut qu'un certain nombre de femmes aient reporté les pratiques contraceptives au premier intervalle intergénéral (ou empêché la deuxième naissance avec des pratiques anti-natalistes) après un intervalle protogénésique plus court que dans les promotions précédentes.

Dans les grandes lignes, il semble exister une relation inverse entre l'âge à la première union et l'intervalle protogénésique : plus avancé est l'âge, plus court est, en général, l'intervalle. Cette relation n'est pourtant pas parfaite : l'intervalle s'allonge, plutôt que de se raccourcir, aux âges 22-24 ans pour l'ensemble des durées et pour la durée de 5-9 ans ; aux âges 18-19 ans et aux âges 20-21 ans pour la durée de 20 ans et plus. Comment expliquer ces fluctuations ?

Une courbe d'intervalles protogénésiques régulièrement décroissante, en fonction de l'élévation de l'âge à la première union, caractériserait une population malthusienne. Dans une population strictement non malthusienne, les intervalles protogénésiques doivent garder une relation inverse avec le niveau de fécondité des groupes d'âge qui suivent l'âge à la première union. C'est-à-dire que la courbe des intervalles protogénésiques devrait avoir une allure concave (la fécondité est plus faible aux âges extrêmes).

Les fluctuations signalées dans les résultats de l'enquête pourraient donc s'expliquer, outre que par des erreurs dans les déclarations d'âge, de durée et d'intervalle, par la coexistence en Haïti des deux types de comportement, prédominant alternativement dans les différents groupes d'âge à la première union.

TABLEAU 3.2.1.4

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES SUIVANT LA PREMIÈRE UNION, SELON LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION ET L'ÂGE À LA PREMIÈRE UNION (FEMMES ENTRÉES EN PREMIÈRE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Âge à la première union	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Ensemble	1,56	1,48	1,57	1,63
<15	1,39	1,14	1,40	1,59
15-17	1,46	1,41	1,45	1,51
18-19	1,73	1,57	1,78	1,86
20-21	1,65	1,60	1,72	1,62
22-24	1,60	1,59	1,56	1,68
25 et +	1,55	1,50	1,55	(1,71)†

Source : Tableau 2.1.2A de l'annexe.

Suivant les données du tableau 3.2.1.4, le nombre moyen d'enfants nés vivants avant la fin de la cinquième année suivant la première union, est de 1,56 par femme entrée en première union au moins cinq ans avant l'enquête. Bien que les variations autour de cette moyenne soient assez faibles (ce qui est logique dans le cas de la fécondité initiale), l'allure convexe de la courbe de la fécondité initiale selon l'âge à la première union montre que son niveau n'est pas directement en relation avec cet âge à l'union, mais avec le niveau de fécondité des intervalles d'âge couverts par la période quinquennale débutant par cet âge à l'union. C'est ainsi que le nombre moyen d'enfants augmente d'abord rapidement jusqu'à atteindre une certaine valeur modale et décroît ensuite plus ou moins lentement. Ce schéma est valable pour tous les groupes de promotion de premières unions, mais il subit certaines modifications qui ne sont pas sans signification : a) la valeur modale est décroissante : 1,86 enfant en moyenne pour la durée de 20 ans et plus, 1,78 pour la durée de 10-19 ans et 1,60 pour la durée de 5-9 ans ; b) l'âge modal augmente dans les promotions plus récentes : s'il se situe entre 18 et 19 ans pour les durées de 10-19 et de 20 ans et plus, il se déplace à 20-21 ans pour la durée de 5-9 ans ; c) l'écart entre la valeur modale et la valeur minima (qui se trouve toujours dans le groupe entré en première union avant 15 ans) tend à s'accroître : 0,27 enfant pour la durée de 20 ans et plus, 0,38 pour la durée de 10-19 ans et 0,46 pour la durée de 5-9 ans ; d) l'écart entre la valeur modale et la valeur minima suivante (qui se trouve toujours dans le groupe entré en première union à 25 ans ou plus) tend à décroître : plus de 0,18 pour la durée de 20 ans et plus (la valeur de 1,71 enfant est non fiable parce que calculée

sur un trop petit nombre de cas ; on fait ici l'hypothèse qu'il décroît comme dans le schéma général : la valeur de 0,18 est calculée par rapport au groupe d'âge à la première union 22-24 ans), 0,17 pour la durée de 10-19 ans et 0,10 pour la durée de 5-9 ans.

Ces tendances peuvent être interprétées comme une évolution décroissante de la fécondité initiale, différentielle selon l'âge à la première union : décroissance plus accentuée aux jeunes âges à la première union, et plus modérée aux âges tardifs. A quoi attribuer cette décroissance différentielle ? Bien que sans doute présents, des comportements malthusiens différentiels n'expliquent probablement pas toute cette évolution. Par contre, l'évolution du type des premières unions fournit une explication vraisemblable de ce problème.

TABLEAU 3.2.1.4 (BIS)

PROPORTIONS (%) DES PREMIERES UNIONS AVEC COHABITATION, SELON LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION ET L'AGE A LA PREMIERE UNION (FEMMES ENTREES EN PREMIERE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Age à la première union	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Ensemble	20,7	18,2	20,2	24,1
<18	16,7	11,7	15,9	21,4
18-21	22,3	19,1	21,4	27,5
22 et +	26,4	27,4	26,2	26,0

Source : Tableau 2.1.2D de l'annexe.

Le tableau 3.2.1.4 (bis) montre que dans l'ensemble la proportion de premières unions avec cohabitation décroît fortement, d'un groupe de promotion à l'autre. Cette décroissance est très forte pour les jeunes âges à la première union, et un peu moins marquée pour les âges 18-21 ans. Par contre, pour les âges 22 ans et plus, cette proportion est croissante. Si on se rapporte à ce qui a été dit plus haut, dans cette section, sur le fait que les unions sans cohabitation comportent une situation de moindre exposition au risque de concevoir, on trouve ici une explication plausible de la décroissance différentielle par âge, dans le cadre d'une décroissance globale de la fécondité initiale.

En effet, le tableau 3.2.1.4 présenté plus haut montre que le nombre moyen d'enfants décroît régulièrement d'un groupe de promotion de premières unions à l'autre : de 1,63 en moyenne pour la durée de 20 ans et plus, il passe à 1,57 pour la durée de 10-19 ans, et à 1,48 pour la durée de 5-9 ans.

Ce schéma de décroissance régulière se reproduit pour presque tous les âges à la première union, sauf pour les groupes de 20-21 ans et

22-24 ans, où on détecte certaines fluctuations. Mais même là, le nombre moyen d'enfants à la durée de 5-9 ans est inférieur au nombre moyen à la durée de 20 ans et plus.

Quoiqu'il en soit, on peut constater que l'évolution tant du calendrier que de l'intensité montrent une décroissance significative de la fécondité initiale. Il est trop tôt pour affirmer que cette évolution aura pour effet une décroissance de la fécondité totale. En effet, le "rat-trapage" peut, par la suite, compenser la décroissance de la fécondité initiale. Cependant, le fait que la baisse de la fécondité initiale est significative même pour les femmes dont la première union se produit à un âge tardif, permet de prévoir qu'une extrapolation de la tendance actuelle débouchera sur la baisse de la fécondité totale.

On analysera, par la suite, brièvement, quelques-uns des déterminants socio-économiques de la fécondité initiale. Le faible nombre de femmes du sous-échantillon et le fait que beaucoup de cas sont concentrés dans un petit nombre de modalités de chaque variable, imposent certains regroupements de variables.

TABLEAU 3.2.1.5

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS DURANT LES CINQ PREMIERES ANNEES SUIVANT LA PREMIERE UNION, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, L'AGE A LA PREMIERE UNION ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES ENTREES EN PREMIERE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Age à la première union	Années d'instruction	Durée			
		Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Ensemble	Ensemble	1,56	1,48	1,57	1,63
Ensemble	aucune	1,63	1,58	1,64	1,65
	1-3 ans	1,34	1,29	1,36	1,37
	4 et +	1,42	1,23	1,34	1,79
<18 ans	aucune	1,55	1,51	1,55	1,57
	1-3 ans	1,16	(1,06)	1,22	(1,17)
	4 et +	1,27	(1,03)	(1,09)	(1,78)
18-21	aucune	1,71	1,62	1,77	1,75
	1-3 ans	1,62	(1,50)	(1,69)	1,70
	4 et +	1,66	(1,47)	(1,73)†	(1,86)†
22 et +	aucune	1,64	1,60	1,64	1,72
	1-3 ans	1,31	(1,40)	1,18	(1,47)†
	4 et +	1,38	(1,29)†	(1,31)†	(1,67)†

Source : Tableau 2.1.2A de l'annexe.

Le tableau 3.2.1.5 montre que, tous âges à la première union confondus, la fécondité initiale décroît d'un groupe de promotion à l'autre, quel que soit le niveau d'instruction.

Dans les promotions de durée de 5-9 et 10-19 ans, une nette relation inverse existe entre le niveau d'instruction et le niveau de la fécondité initiale : plus bas est le niveau d'instruction, plus élevée est la fécondité initiale. On peut, en outre, constater que l'écart de niveau entre les femmes sans instruction et celles avec moins de quatre ans d'instruction est largement supérieur à l'écart entre ces

dernières et les femmes avec quatre ans et plus d'années d'instruction. On peut donc en déduire que c'est surtout l'absence ou l'existence d'instruction, même très limitée, qui joue un rôle prépondérant dans ces promotions sur le niveau de fécondité initiale.

Dans les promotions de durée de 20 ans et plus, la corrélation inverse signalée est valable pour les deux premiers niveaux d'instruction, mais pour le niveau "quatre années et plus de scolarité" la fécondité initiale (1,79 enfant par femme) est très supérieure à celle des femmes sans instruction (1,65 enfant par femme). L'incidence du haut niveau de fécondité initiale des femmes avec quatre ans et plus d'instruction, dans les promotions d'une durée de 20 ans et plus est tellement forte que, comme on peut l'observer dans la colonne "toutes durées" du tableau 3.2.1.5, la corrélation inverse entre niveau d'instruction et niveau de fécondité initiale est toujours démentie pour le niveau "quatre années ou plus d'instruction", quel que soit l'âge à la première union.

Si cette observation est exacte, elle suppose que jusqu'à au moins 20 ans avant l'enquête une petite minorité privilégiée présentait en même temps le plus haut niveau d'éducation et le plus haut niveau de fécondité initiale : 1,79 enfant par femme en moyenne.

Dans les dix années suivantes, en tout cas, la situation change radicalement : la fécondité des femmes avec quatre années ou plus d'études est la plus basse d'Haïti (1,34), bien que toute proche de celle des femmes avec une courte scolarisation (1,36) et très inférieure à celle des femmes sans instruction (1,64). Finalement, dans les promotions de durée de 5-9 ans, les différences relatives de la fécondité initiale des femmes des trois niveaux d'instruction s'accroissent encore par rapport à la durée de 10-19 ans.

La forte baisse de la fécondité initiale des femmes avec quatre ans et plus d'instruction n'affecte, finalement, que modérément l'évolution globale de la fécondité initiale, parce que cette catégorie de femmes ne représente qu'une faible proportion du sous-échantillon : 10,0 pour cent pour la durée de 20 ans et plus, 8,8 pour cent pour la durée de 10-19 ans et 13,5 pour cent pour la durée de 5-9 ans. Cependant, la baisse entre les durées de 20 ans et plus et de 10-19 ans peut leur être presque exclusivement attribuée.

En effet, le croisement des deux variables démographiques montre que dans les deux autres catégories, à la durée de 10-19 ans, le nombre moyen d'enfants décroît dans certains groupes d'âge à la première union, mais croît dans d'autres groupes d'âge. Ces variations se compensent au total, de telle façon que, tous âges confondus, les femmes sans ou avec moins de quatre ans d'instruction, des promotions de durée de 10-19 ans ont eu dans leur ensemble

un nombre moyen d'enfants (1,64 et 1,36 respectivement) sensiblement égal à ceux des promotions de durée de 20 ans et plus (1,65 et 1,37 respectivement).

Quoiqu'il en soit, pour tous les âges à la première union et pour tous les niveaux d'instruction, la fécondité initiale est moins forte dans les promotions de durée de 5-9 ans que dans celles de 20 ans et plus.

TABEAU 3.2.1.6

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS DURANT LES CINQ PREMIERES ANNEES SUIVANT LA PREMIERE UNION, SELON LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES ENTREES EN PREMIERE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Nature du mouvement migratoire	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Rural → Rural	1,65	1,56	1,69	1,68
Rural → Urbain	1,45	1,30	1,40	1,63
Urbain → Urbain	1,33	1,26	1,27	1,52

Source : Tableau 2.1.2C de l'annexe.

Le tableau 3.2.1.6 évalue les niveaux de la fécondité initiale selon la nature de la migration entre les ensembles rural et urbain. Comme on a laissé de côté le groupe des migrantes de l'urbain au rural en raison de leur faible nombre, le tableau ne présente, en fait, qu'une catégorie de femmes qui ont changé de milieu : les migrantes rurales-urbaines.

Si dans l'ensemble, les trois groupes montrent une tendance significative à la décroissance de la fécondité initiale, leur évolution est très dissemblable. Le niveau du groupe rural-rural stagne entre les durées de 20 ans et plus et de 10-19 ans (1,68 et 1,69 enfant en moyenne respectivement) et décroît à la durée de 5-9 ans (1,56). La fécondité initiale du groupe rural-urbain est la seule à décroître régulièrement (1,63 enfant en moyenne à la durée de 20 ans et plus, 1,40 à la durée de 10-19 ans et 1,30 à la durée de 5-9 ans), bien que la partie la plus prononcée de la baisse ait lieu entre les durées de 20 ans et plus et de 10-19 ans. Finalement, le groupe urbain-urbain enregistre presque toute la baisse entre les durées de 20 ans et plus (1,52) et 10-19 ans (1,27), pour stagner à la durée de 5-9 ans à un niveau très proche (1,26) de celui des migrantes rurales-urbaines (1,30). La stagnation du niveau de la fécondité initiale du groupe urbain-urbain, et le tassement de la décroissance dans le groupe rural-urbain signifient peut-être que dans le milieu urbain on a atteint, ou on est proche d'atteindre, un seuil dans la baisse de la fécondité initiale et que, sauf dans le cas où une nouvelle dynamique serait mise en route, la baisse future de la fécondité initiale se fera surtout dans le milieu rural.

TABLEAU 3.2.1.7

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS DURANT LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES SUIVANT LA PREMIÈRE UNION, SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION, L'ÂGE À LA PREMIÈRE UNION ET LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION (FEMMES ENTREES EN PREMIÈRE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Historique de l'union	Ensemble	Age à la première union			Durée		
		<18	18-21	22 et +	5-9	10-19	20 et +
Sans cohabitation → Sans cohabitation	1,25	1,15	1,43	(1,25)	1,05	1,39	(1,37)
Sans cohabitation → Cohabitation	1,57	1,47	1,70	1,58	1,55	1,56	1,62
Cohabitation → Cohabitation	1,79	1,74	1,83	1,80	1,76	1,75	1,87
Sans cohabitation → Rupture	1,43	1,38	1,44	(1,42)	1,34	1,40	1,54
Cohabitation → Rupture	1,66	(1,43)	(1,69)	(1,60)†	(1,69)†	(1,93)	(1,49)

Source : Tableau 2.1.2D de l'annexe.

Le tableau 3.2.1.7 évalue la fécondité initiale selon l'historique de l'union. Les nombres moyens d'enfants sont distribués selon cette variable suivant un schéma unique, quel que soit l'âge à la première union ou le nombre d'années écoulées depuis la première union.

Tout d'abord, le niveau le plus élevé de fécondité initiale correspond partout aux premières unions avec cohabitation qui restaient telles au moment de l'enquête, tandis que le niveau le plus bas correspond aux unions qui étaient, et sont restées, sans cohabitation. On trouve ici une confirmation de la situation structurelle de moindre exposition au risque de concevoir qu'on avait attribué aux unions sans cohabitation : l'écart entre ces deux valeurs extrêmes est important : 0,54 enfant par femme dans l'ensemble du sous-échantillon.

Le niveau de fécondité initiale des femmes qui ont passé d'une première union sans cohabitation à une autre avec cohabitation, est partout le deuxième en importance, et toujours plus proche de la valeur maximale que de la valeur minimale, peut-être par un effet de "rattrapage" qui entrerait en jeu pour compenser la période passée en situation de moindre risque d'exposition.

Les femmes dont l'union avec cohabitation a été rompue (dont on ne présente que les données pour l'ensemble du sous-échantillon) ont un niveau de fécondité initiale très proche de celui des femmes qui sont restées dans ce type d'union. Fort probablement, donc, la plupart de ces ruptures sont survenues après les cinq premières années suivant la première union.

Finalement, les femmes dont la première union était du type sans cohabitation et qui se déclaraient en rupture d'union au moment de l'enquête, ont un niveau de fécondité initiale qui occupe une place intermédiaire entre le niveau des femmes qui sont restées dans une union sans cohabitation et celui des femmes qui ont passé de ce dernier type d'union à une union avec cohabitation. Fort probablement, les effectifs de cette catégorie sont formés en partie par des femmes qui ont passé directement de l'union

sans cohabitation à la rupture et en partie, par des femmes qui ont d'abord connu une union avec cohabitation.

La plus forte baisse de la fécondité initiale est enregistrée dans le groupe de femmes qui sont restées toujours en union sans cohabitation. Cette baisse est surtout sensible entre les durées de 10-19 ans et de 5-9 ans (voir tableau 3.2.1.7), ce qui tend à confirmer l'hypothèse d'une évolution de la permissivité de ces types d'union : l'exposition au risque de concevoir à l'intérieur de ces types d'union tendrait à diminuer.

Pour les autres groupes sans rupture, la baisse modérée est surtout survenue entre les durées de 20 ans et plus et de 10-19 ans, et leur niveau de fécondité initiale stagne depuis lors.

Le seul groupe de femmes qui enregistre une baisse forte et régulière le long des trois groupes de génération, est celui des femmes dont la première union était sans cohabitation, et qui étaient en rupture d'union au moment de l'enquête. Cette régularité de la baisse tend à confirmer l'hypothèse de ce que ses effectifs se composent en partie de femmes qui, après la première union sans cohabitation, ont eu une union avec cohabitation avant la rupture.

Le tableau 3.2.1.8 montre la relation qui existe entre la situation professionnelle, avant la première union et au moment de l'enquête, et le niveau de fécondité initiale.

Pour l'ensemble du sous-échantillon, ce sont les femmes qui travaillaient pendant ces deux périodes qui ont le nombre moyen d'enfants par femme le plus élevé, 1,64, tandis que le niveau le plus bas est celui des femmes qui ne travaillaient pas pendant ces deux périodes, 1,39 enfant en moyenne, c'est-à-dire une différence de 0,25 enfant par femme. La fécondité initiale des deux autres catégories de femmes est pratiquement identique, 1,57 enfant par femme pour celles qui travaillaient seulement avant la première union et 1,56 pour celles qui travaillaient seulement au moment de l'enquête.

TABLEAU 3.2.1.8
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS DURANT LES CINQ
PREMIERES ANNEES SUIVANT LA PREMIERE UNION, SELON LA
SITUATION PROFESSIONNELLE ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE
UNION (FEMMES ENTREES EN PREMIERE UNION DEPUIS
AU MOINS CINQ ANS)

Situation avant union et maintenant	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Trav av/trav auj	1,64	1,58	1,67	1,65
Trav av/pas trav auj	1,57	1,68	1,47	1,57
Pas trav av/trav auj	1,56	1,39	1,56	1,69
Pas trav av/pas trav auj	1,39	1,28	1,43	1,53
Ensemble trav av	1,62	1,61	1,62	1,63
Ensemble pas trav av	1,48	1,33	1,50	1,63
Ensemble trav auj	1,61	1,51	1,63	1,66
Ensemble pas trav auj	1,46	1,42	1,44	1,55
Situation après l'union				
Travaillait	1,52	1,68	1,33	1,65
Ne travaillait pas	1,42	1,32	1,54	1,45

Source : Tableau 2.1.2E de l'annexe.

L'évolution du niveau de la fécondité initiale de ces quatre catégories n'est pas homogène : si la valeur minimale est, à toutes les durées, celles des femmes qui ne travaillaient pas avant la première union ni ne travaillent au moment de l'enquête, la valeur maximale est successivement : à la durée de 20 ans et plus, celle des femmes qui ne travaillaient pas mais qui travaillent (1,69 enfant par femme) ; à la durée de 10-19 ans, celle des femmes qui travaillaient et qui travaillent (1,67 enfant par femme), et à la durée de 5-9 ans, celle des femmes qui travaillaient mais qui ne travaillent plus (1,68 enfant par femme). Par ailleurs, dans les deux catégories des femmes qui ne travaillaient pas avant la première union, l'évolution est régulièrement décroissante, tandis que dans les deux autres catégories, on enregistre des hausses et des baisses de la fécondité initiale.

Cette évolution différentielle est mieux perçue si on analyse séparément la relation du niveau de la fécondité initiale avec chacune des deux périodes de référence.

Concernant l'activité au moment de l'enquête, le nombre moyen d'enfants nés vivants dans la catégorie des femmes qui travaillent décroît légèrement entre les durées de 20 ans et plus (1,66) et de 10-19 ans (1,63), et de façon très prononcée entre cette dernière durée et la durée de 5-9 ans (1,51). Pour la catégorie de celles qui ne travaillent pas maintenant, la plus forte baisse se place entre les durées de 20 ans et plus (1,55) et de 10-19 ans (1,44) pour stagner à la durée de 5-9 ans (1,42). Il n'est pas possible, à ce stade de l'analyse, d'expliquer ces différences de rythme, le "maintenant" de l'enquête se plaçant le plus souvent au-delà de la période quinquennale de référence de la fécondité initiale.

Pour ce qui a trait au travail avant la première union, le nombre moyen d'enfants nés vivants

des femmes qui travaillaient reste remarquablement stable le long du temps : 1,63 à la durée de 20 ans et plus, 1,62 à la durée de 10-19 ans et 1,61 à la durée de 5-9 ans, tandis que pour la catégorie des femmes qui ne travaillaient pas, l'évolution est régulièrement décroissante : 1,63 enfant, 1,50 et 1,33 respectivement, avec une décroissance de 18,4 pour cent entre les durées de 20 ans et plus et de 5-9 ans. Ainsi, partant de niveaux identiques à la durée de 20 ans et plus, la catégorie de femmes qui ne travaillaient pas a, à la durée de 5-9 ans, une moyenne de 0,28 enfant en moins par femme, soit -17 pour cent.

Certes, la stabilité aux différentes durées du nombre moyen d'enfants dans la catégorie de femmes qui travaillaient avant la première union est la résultante de mouvements de hausse et de baisse (qui se compensent dans l'ensemble), tant par groupe d'âge (voir tableau 2.1.2E de l'annexe) que par profession (voir tableau 3.2.1.9 ci-dessous). Mais la stabilité résultante n'est pas moins remarquable, surtout confrontée à la baisse régulière dans la catégorie des femmes qui ne travaillaient pas avant la première union, et dont les effectifs correspondants : 44,8 pour cent de l'ensemble du sous-échantillon, 46,9 pour cent à la durée de 5-9 ans, 46,1 pour cent à la durée de 10-19 ans et 40,7 pour cent à la durée de 20 ans et plus¹, montrent que l'influence de cette catégorie de femmes sur l'évolution des niveaux de la fécondité initiale de l'ensemble du sous-échantillon (voir tableau 3.2.1.4) n'a pas cessé de grandir d'un groupe de promotion à l'autre.

Comment expliquer cette baisse ? Si on formule l'hypothèse selon laquelle la situation professionnelle avant la première union a, généralement, continué après cette première union², les considérations formulées sur les types d'union à moindre risque d'exposition et sur l'évolution

¹On rappelle, pour mémoire, qu'à la date de l'enquête ne travaillaient pas 35,3 pour cent des femmes de l'ensemble : 42,5 pour cent à la durée de 5-9 ans, 33,7 pour cent à la durée de 10-19 ans et 29,9 pour cent à la durée de 20 ans et plus.

²Le questionnaire de l'enquête prévoyait une question sur la situation professionnelle après la première union et avant la date de l'enquête. Mais, la présentation du tableau 2.1.2E de l'annexe ne permet d'isoler cette variable que dans le cas de 608 femmes, c'est-à-dire 35,4 pour cent du sous-échantillon. Les résultats sont présentés à la fin du tableau 3.2.1.8, mais ils ne sauraient pas être représentatifs de l'ensemble du sous-échantillon. A titre d'exemple, le nombre moyen d'enfants par femme, dans ce sous-échantillon de 608 femmes est de 1,47, contre 1,64 dans l'ensemble du sous-échantillon. Les fluctuations que présentent ces données pourraient être effacées ou atténuées pour l'ensemble des données.

socio-culturelle de certaines de ces unions (rinmin, fiancée) vers une moindre permissivité, trouvent ici leur application. On peut supposer que, parmi les rinmin ou fiancées, qui habitent le plus souvent chez leurs parents, ce sont généralement celles qui ne travaillent pas, ou qui travaillent dans le domicile des parents qui trouvent moins d'occasions de rapports sexuels que celles qui travaillent à l'extérieur. En outre, il est probable que l'on trouve parmi les femmes qui ne travaillaient pas avant la première union, beaucoup de celles qui, avec quatre années et plus d'instruction, ont dans les dernières durées une faible fécondité initiale (1,23 enfant par femme à la durée de 5-9 ans : voir tableau 2.2.1.5 ci-dessus). Rappelons que celles-ci représentent 10,7 pour cent des effectifs du sous-échantillon.

TABLEAU 3.2.1.9

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS DURANT LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES SUIVANT LA PREMIÈRE UNION, SELON LA PROFESSION EXERCÉE AVANT LA PREMIÈRE UNION ET LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION (FEMMES ENTRÉES EN PREMIÈRE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Profession avant la première union	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Ensemble total	1,56	1,48	1,57	1,63
Ensemble ne travaillant pas	1,48	1,33	1,50	1,63
Ensemble exerçant une profession	1,62	1,61	1,62	1,63
Professions libérales	(1,59)†	(a)	(a)	(a)
Ouvriers qualifiés	1,55	(1,60)	(1,46)†	(1,55)
Petits négoce	1,61	1,75	1,56	1,56
Exploitants agricoles	1,67	1,55	1,78	1,62
Salariés agricoles	1,60	1,53	1,58	1,71
Personnel de services	1,59	1,64	1,56	(1,60)

(a) Moyenne non calculée à cause des faibles effectifs

Source : Tableau 2.1.2I de l'annexe.

Le tableau 3.2.1.9 évalue le niveau de la fécondité initiale selon les diverses professions exercées par les femmes avant leur première union.

Dans l'ensemble du sous-échantillon la dispersion des nombres moyens d'enfants nés vivants par femme est modérée : 0,12 enfant par femme d'écart entre la valeur maximale (1,67, exploitants agricoles) et minimale (1,55, ouvriers qualifiés).

L'évolution du niveau de la fécondité initiale de chacune des professions est fort inégale et il ne semble pas possible d'en dégager une tendance : à la durée de 20 ans et plus, c'est chez les salariées agricoles qu'on trouve la valeur maximale (1,71 enfant par femme), avec un écart de 0,16 enfant avec la valeur minimale (1,55) pour les ouvrières qualifiées. A la durée de 10-19 ans, la valeur maximale (1,78) se rencontre chez les exploitantes agricoles tandis que la valeur minimale fiable se retrouve chez les petites commerçantes et le personnel de service (1,56), avec un écart de 0,22 enfant par femme. Finalement, à la durée de 5-9 ans, c'est chez les petites commerçantes qu'on trouve la valeur maximale (1,75) et chez les salariées agricoles la valeur minimale (1,53 enfant par femme). Il est à noter que c'est pour cette

dernière profession que l'on trouve la seule évolution régulièrement décroissante du niveau de la fécondité initiale ; l'écart le plus élevé se plaçant entre la durée de 20 ans et plus (1,71) et de 10-19 ans (1,58), pour aboutir à 1,53 enfant par femme à la durée de 5-9 ans. Avec une différence de 0,18 enfant par femme à la durée de 5-9 ans par rapport à la durée de 20 ans et plus.

Chez les petites commerçantes, le niveau est identique dans les deux premières durées (1,56) et augmente fortement à la durée de 5-9 ans (1,75), avec un écart à cette durée de 0,19 enfant par rapport aux autres durées.

Chez les exploitantes agricoles, le niveau augmente d'abord entre les durées de 20 ans et plus et de 10-19 ans (1,62 et 1,78 respectivement), et diminue fortement à la durée de 5-9 ans : 1,55 avec un faible écart entre cette durée et celle de 20 ans et plus.

L'évolution chez le personnel de service est à l'opposé de la précédente. Finalement, ces variations se compensent et présentent un niveau stable de la fécondité initiale des femmes qui travaillaient avant la première union.

TABLEAU 3.2.1.10

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS DURANT LES CINQ PREMIÈRES ANNÉES SUIVANT LA PREMIÈRE UNION, SELON LA RELIGION, LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION ET L'ÂGE À LA PREMIÈRE UNION (FEMMES ENTRÉES EN PREMIÈRE UNION DEPUIS AU MOINS CINQ ANS)

Religion	Durée			
	Ensemble	5-9	10-19	20 et +
Ensemble	1,56	1,48	1,57	1,63
Catholique	1,55	1,44	1,56	1,64
Protestante	1,59	1,59	1,60	1,58

	Age à la première union			
	Ensemble	<18	18-21	22 et +
Catholique	1,55	1,47	1,69	1,53
Protestante	1,59	1,37	1,70	1,73

Source : Tableau 2.1.2F de l'annexe.

Le niveau de la fécondité initiale selon la religion montre que le nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes protestantes est resté remarquablement stable, à peu près au niveau général de 1,59 enfant par femme. C'est donc l'évolution de la fécondité initiale des femmes catholiques qui passe de 1,64 à la durée de 20 ans et plus (donc plus élevée que le niveau des protestantes à la même durée) à 1,44 à la durée de 5-9 ans (soit 12,3 pour cent en moins

qu'à la durée de 20 ans et plus), qui est presque entièrement responsable de la baisse générale de la fécondité initiale.

L'analyse par âge à la première union montre qu'à 18-21 ans les niveaux de fécondité des femmes des deux religions sont presque identiques (1,69 pour les catholiques et 1,70 pour les protestantes) ; à moins de 18 ans c'est la fécondité des catholiques qui est la plus élevée, tandis qu'à plus de 22 ans c'est celle des protestantes. Pour expliquer ces différences, on ne peut, pour le moment, que formuler quelques hypothèses :

- a) Il y aurait chez les protestantes une plus grande proportion de premières unions très précoces, à un âge où la stérilité de l'adolescence est encore plus ou moins forte. En fait, parmi les unions avant 18 ans, 30 pour cent de celles des catholiques ont lieu avant l'âge de 15 ans, contre 33 pour cent chez les protestantes.
- b) Aux âges de 22 ans ou plus, il est probable que les premières unions des protestantes soient, plus fréquemment que chez les catholiques, des unions avec cohabitation qui, comme on l'a vu (voir tableau 3.2.1.7 et commentaires) se prêtent à une fécondité initiale plus élevée que les unions sans cohabitation où il y aurait une situation structurelle de moindre exposition au risque de concevoir.

3.2.2 La fécondité cumulée

Dans cette section nous étudierons la fécondité cumulée des femmes non célibataires, selon différents critères démographiques ou socio-économiques. Ces données sur la fécondité cumulée permettent le mieux d'appréhender les différences de fécondité qui existent dans le pays.

Les données seront présentées, autant que possible, selon les groupes d'âge ou les durées de l'union. Cette façon de procéder s'impose dans la mesure où les moyennes sont souvent trompeuses, car de nombreuses catégories peuvent être différemment représentées selon l'âge ou la durée de l'union.

Bien que les données sur l'âge soient plus évocatrices, les données par durée de l'union sont souvent plus fiables. En effet, il a été déjà constaté que les erreurs de déclaration sont sensiblement moins importantes lorsque l'on interroge les femmes sur les durées plutôt que sur les âges.

Le tableau 3.2.2.1 présente la distribution des femmes en pourcentage selon le nombre de leurs enfants nés vivants, leur âge actuel ou la durée écoulée depuis leur première union, ainsi que les nombres moyens d'enfants nés vivants.

Lorsque l'âge actuel est pris en considération, on constate que pour les femmes âgées de 45 ans et plus, dont les facultés procréatrices sont en voie d'être terminées, il est né en moyenne pour l'ensemble d'Haiti, six enfants par femme non célibataire, soit 5,7 enfants par femme. La fécondité est sans doute élevée mais elle est moins élevée que celle de beaucoup de pays du Tiers-Monde, d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie. Pour le groupe des femmes de 40 ans et plus, plus de la moitié ont donné naissance à six enfants et plus. Par ailleurs, la proportion de femmes non célibataires qui n'ont donné naissance à aucun enfant est assez faible : 4,1 pour cent pour les femmes âgées de 40-44 ans et 2,6 pour cent pour celles de 45 ans et plus. La stérilité ne constitue pas un problème significatif sauf pour le groupe d'âge 35-39 ans pour lequel on constate une augmentation de la proportion de femmes sans enfants (qui se manifeste aussi pour la durée de l'union de 20-24 ans).

TABLEAU 3.2.2.1
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LE NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS, L'AGE ACTUEL ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION

Age actuel/ Durée de l'union	Effectif des femmes	Nombre d'enfants nés vivants				Nombre moyen d'enfants
		0	1-2	3-5	6 et +	
Ensemble	2.176	12,3	34,9	30,1	22,7	3,41
Age actuel						
15-19	124	47,0	50,2	2,8	-	0,66
20-24	406	25,5	59,7	14,6	0,2	1,30
25-29	452	11,6	47,5	36,2	4,7	2,34
30-34	360	4,9	29,7	47,2	18,2	3,52
35-39	332	5,9	21,8	32,4	39,8	4,64
40-44	255	4,1	13,0	28,4	54,5	5,66
45-49	250	2,6	11,2	31,0	55,0	6,02
Durée						
0-4	476	37,5	61,1	1,5	-	0,79
5-9	532	10,4	48,9	39,9	0,8	2,19
10-14	353	3,7	25,2	56,5	14,7	3,60
15-19	310	2,1	18,3	35,0	44,6	4,78
20-24	280	4,6	13,9	26,1	55,3	5,66
25-29	178	0,8	7,9	25,9	65,4	6,89
30 et +	49	0,0	20,6	15,5	63,9	(6,46)

Source : Tableaux 2.2.1A et 2.2.2A de l'annexe.

Les données classées selon la durée écoulée depuis la première union reproduisent en quelque sorte l'évolution constatée selon les groupes d'âge en les amplifiant. Le nombre moyen d'enfants nés vivants pour les dernières durées d'union est plus élevé que pour le dernier groupe d'âge : 6,89 enfants par femme pour la durée de 25-29 ans et 6,46 enfants pour la durée de 30 ans et plus. En outre, près des deux tiers des femmes non célibataires de ces deux groupes de durée ont donné naissance à plus de six enfants. Par ailleurs, les proportions de femmes sans enfants sont très basses une fois franchi le cap des 10 années d'union. La baisse constatée de la fécondité en passant de la durée de 25-29 ans à la durée de 30 ans et plus est peut-être due à un facteur réel : les promotions d'union plus jeunes correspondant à la durée de 25-29 ans ayant été plus

fécondes que celles de la durée de 30 ans et plus, mais elle peut également être due à des sous-déclarations de naissances vivantes (surtout si elles ont été suivies de décès) par les femmes les plus âgées. Les données disponibles au moment de la rédaction de ce premier rapport ne permettent pas d'expliquer pour l'instant ce phénomène.

On peut calculer pour le dernier groupe d'âge de 45 ans et plus, les probabilités d'agrandissement (tableau 3.2.2.2).

TABLEAU 3.2.2.2
PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT (o/oo)
(FEMMES NON CELIBATAIRES AGEES DE 45 ANS ET PLUS)

Rang de naissance	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Probabilités d'agrandissement	974	944	937	900	853	833	818	760	655	589	515

Source : Tableau 2.2.1A de l'annexe.

Pour les femmes non célibataires dont la fécondité est virtuellement terminée, les probabilités d'agrandissement fournissent pour un rang de naissance donné la proportion de celles qui ont eu au moins un enfant de plus. A titre d'exemple, la probabilité d'agrandissement pour le rang 5 est égale à la proportion des femmes qui ont eu six enfants et plus rapportée à la proportion des femmes qui ont eu cinq enfants et plus. La probabilité d'agrandissement pour le rang 0 est égale à 0,974 ; il y a eu 974 femmes non célibataires pour 1.000 qui ont eu au moins un enfant. Les probabilités d'agrandissement diminuent régulièrement avec le rang de naissance mais sans qu'il apparaisse une diminution franche à partir d'un rang donné, signe que la fécondité reste en grande partie non contrôlée en Haïti. Même pour le rang 10, la probabilité d'agrandissement reste très élevée : 0,515 ; plus d'une femme sur deux qui a déjà eu 10 enfants aura eu au moins un enfant supplémentaire.

Le tableau 3.2.2.3 présente les nombres moyens d'enfants nés vivants selon l'état d'union actuel : sans cohabitation, placée, mariée ou union rompue, l'âge actuel ou la durée écoulée depuis la première union.

L'interprétation de ce tableau est délicate. En effet, les enfants nés vivants selon l'état actuel d'union ne proviennent pas tous de cet état d'union. Une femme actuellement mariée, peut fort bien avoir eu une partie de ses enfants sous un état d'union différent. C'est pourquoi ce tableau ne permet pas de déceler directement l'incidence de l'état d'union sur la fécondité. Les données concernant l'ensemble des femmes (première ligne du 3.2.2.3) présentent assez peu d'intérêt : si les nombres moyens d'enfants nés vivants pour les femmes de tous âges sont tellement différents, 1,62 enfant en moyenne pour les femmes qui ne cohabitent pas contre

4,55 pour les femmes mariées, c'est principalement dû au fait que la première catégorie regroupe des femmes plus jeunes que les autres catégories.

TABLEAU 3.2.2.3
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON L'ETAT D'UNION ACTUEL, L'AGE ACTUEL ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel/ Durée de l'union	Ensemble des femmes	Etat d'union actuel			
		Sans coha- bitation	Placée	Mariée	Union rompue
Ensemble	3,41	1,62	3,81	4,55	3,14
Age actuel					
15-19	0,66	0,48	(1,05)	0,96	(1,00)†
20-24	1,30	0,97	1,60	(1,67)	1,25
25-29	2,34	1,63	2,77	2,27	2,22
30-34	3,52	(2,40)	3,79	3,77	(3,11)
35-39	4,64	(2,95)	4,97	5,31	3,97
40-44	5,66	(5,15)	5,65	6,46	(4,33)
45-49	6,02	(5,24)†	6,00	7,50	4,46
Durée					
0-4	0,79	0,57	1,02	1,03	1,03
5-9	2,19	1,66	2,48	2,43	1,78
10-14	3,60	(3,17)	3,72	3,89	(3,09)
15-19	4,78	(3,81)	4,84	5,36	(4,00)
20-24	5,66	(4,00)	5,89	6,66	4,22
25-29	6,89	(6,45)†	7,12	8,14	(5,24)
30 et +	(6,46)	-	(5,59)†	(8,69)†	(5,13)†

Source : Tableaux 2.2.1A et 2.2A de l'annexe.

Pour constater les différences de fécondité sans qu'elles ne soient perturbées par les structures par âge différentielles des femmes selon leur état d'union actuel, il est nécessaire de recourir aux données désagrégées selon l'âge ou la durée de la première union. La fécondité des femmes qui ne cohabitent pas est la plus basse, plus basse même que celle des femmes dont l'union a été rompue (à l'exception du groupe d'âge 40-44 ans ou de la durée de 10-14 ans). Pour les femmes dont l'état d'union actuel est stable (femmes mariées et placées qui représentent la proportion la plus importante de l'échantillon), on constate que leur comportement fécond est très différent selon qu'il s'agisse de femmes jeunes ou âgées. Jusqu'à 35 ans d'âge ou jusqu'à une durée de 15 ans, le comportement fécond des femmes mariées ou placées est très proche. Par contre, au-delà de 35 ans d'âge ou de la durée de 15 ans ou plus d'union, les femmes mariées sont plus fécondes à tous les âges ou pour toutes les durées. Les femmes mariées âgées de 45 ans et plus, par exemple, ont eu en moyenne 1,5 naissance vivante de plus que les femmes placées. Ainsi, pour les générations et les promotions les plus vieilles, le mariage favoriserait une fécondité plus élevée tandis que pour les jeunes générations ou promotions la fécondité dépend peu du fait que l'union soit légale (mariage) ou coutumière (plaçage).

L'âge à la première union influe significativement sur le niveau de la fécondité (tableau 3.2.2.4).

TABLEAU 3.2.2.4

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON L'AGE A LA PREMIERE UNION,
L'AGE ACTUEL ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION
(FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel/ Durée de l'union	Age à la première union						
	<15	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30 et +
Age actuel							
15-19	(1,10)	0,54	(0,21)	-	-	-	-
20-24	2,02	1,58	1,06	0,70	(0,31)†	-	-
25-29	3,71	3,06	2,38	2,09	1,00	0,62	-
30-34	(4,54)	4,35	4,30	3,19	2,59	1,95	(0,50)†
35-39	(6,19)	5,39	(5,22)	4,92	(4,30)	(2,61)	(1,39)†
40-44	(6,21)	6,34	(6,74)	(5,34)	4,90	(3,72)	(1,83)†
45-49	(5,12)†	6,82	(6,80)	(6,51)	(6,12)	(4,84)	(2,79)†
Durée							
0-4	(0,86)	0,73	0,79	0,88	0,77	(0,92)	(0,50)†
5-9	1,85	2,12	2,18	2,41	2,36	2,34	(1,81)†
10-14	3,35	3,66	3,89	(3,79)	(3,53)	(3,16)	(3,22)†
15-19	(4,43)	4,72	5,14	(5,22)	(4,84)	(4,46)	(2,40)†
20-24	(6,24)	5,18	(6,45)	(5,54)	(5,69)	(5,13)†	-
25-29	(5,96)	7,06	(7,06)	(6,91)	(7,27)†	-	-
30 et +	(5,80)†	(6,73)	(6,50)†	-	-	-	-

Source : Tableaux 2.2.3A et 2.2.4A de l'annexe.

Pour un groupe d'âge donné, sauf pour les deux derniers pour lesquels les effectifs observés ne sont d'ailleurs pas suffisamment nombreux, on constate une relation directe entre le niveau de la fécondité et l'âge à la première union. Si l'union est tardive, la période d'exposition au risque de procréation s'en trouve diminuée et le nombre moyen d'enfants nés vivants également. Pour le groupe d'âge 30-34 ans pour lequel les données observées sont suffisamment importantes, les femmes dont la première union a eu lieu à 15-17 ans ont eu en moyenne 4,35 enfants et celles dont l'union est plus tardive soit 25-29 ans ont eu en moyenne 1,95 enfant. Un raccourcissement de la période d'exposition au risque de procréation de 11 ans entraîne une diminution du nombre moyen d'enfants nés vivants de 2,4. Avec la durée de l'union, la relation est plus complexe : le nombre moyen d'enfants nés vivants tend à augmenter avec l'âge à la première union pour une durée donnée et atteint son maximum pour les femmes en union vers 20 ans (20-21 ans pour les durées inférieures à cinq ans et de 5-9 ans, 18-19 ans pour la durée de 10-14 ans), il diminue légèrement ensuite.

Le tableau 3.2.2.5 met en relation l'âge à la première union, l'âge actuel et l'état d'union actuel en regroupant les catégories d'âge actuel et d'âge à la première union.

Compte tenu des faibles effectifs relatifs aux deux autres états d'union, seule la comparaison entre le comportement fécond des femmes placées et mariées est possible. Pour les générations les plus âgées (35 ans et plus), les données confirment les résultats du tableau 3.2.2.3 : les femmes mariées sont plus fécondes que les femmes placées quel que soit leur âge à la première union. Pour les femmes plus jeunes, on peut distinguer deux catégories : si l'union est précoce (17 ans et moins)

TABLEAU 3.2.2.5

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON L'AGE
A LA PREMIERE UNION, L'AGE ACTUEL ET L'ETAT
D'UNION ACTUEL (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Etat d'union actuel/ Age actuel	Age à la première union		
	<17	18-21	22 et +
Sans Cohabitation			
15-24	0,94	0,67	(0,21)†
25-34	(2,87)	(1,93)	1,04
35-49	(5,27)	(4,24)	(2,65)
Placée			
15-24	1,81	1,05	-
25-34	4,05	3,04	1,76
35-49	6,23	5,86	4,24
Mariée			
15-24	(1,71)	(1,28)	(0,67)†
25-34	2,46	3,27	2,01
35-49	7,28	6,93	5,05
Union rompue			
15-24	(1,39)	(0,98)	(1,00)†
25-34	(3,34)	(2,55)	(1,36)
35-49	4,82	(4,67)	3,15

Source : Tableau 2.2.4A de l'annexe.

la fécondité des placées est plus élevée que celle des mariées mais, si l'union est plus tardive, la relation est inversée. Dans la plupart des cas, le mariage semble donc favoriser une fécondité plus élevée que le plaçage.

Le niveau d'instruction atteint par la femme est l'un des principaux facteurs des différences de fécondité (tableau 3.2.2.6).

TABLEAU 3.2.2.6

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON LE
NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA DUREE DEPUIS LA
PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée	Niveau d'instruction		
	Sans instruction	Primaire	Secondaire et plus
Ensemble	3,72	2,86	1,88
0-4	0,87	0,66	(0,68)
5-9	2,37	1,84	(1,74)
10-14	3,76	3,36	(2,17)†
15-19	4,92	4,66	(3,00)†
20 et +	6,34	5,72	(4,65)†

Source : Tableau 2.2.5A de l'annexe.

Si l'on ne tient pas compte de la durée écoulée depuis la première union, la fécondité des femmes non célibataires varie considérablement avec le niveau d'instruction : les femmes du niveau primaire ont en moyenne 0,9 enfant de moins que les femmes sans instruction et les femmes de niveau secondaire et plus, un enfant de moins en moyenne que celles du niveau primaire. Si l'on tient compte des durées écoulées depuis la première union, il convient toutefois de modérer quelque peu la relation existant entre la fécondité et le niveau d'instruction au moins pour les groupes importants : femmes sans instruction et de niveau primaire. On constate alors que les différences s'atténuent considérablement en passant des jeunes promotions d'union aux promotions les plus anciennes ; l'écart relatif du nombre moyen d'enfants nés vivants qui est de 24 pour cent pour la durée de 0-4 ans est inférieur à 10 pour cent pour la durée de 20 ans et plus.

Le tableau 3.2.2.7 permet de savoir si les différences de fécondité selon le niveau d'instruction sont dues à des différences dans le comportement fécond durant l'union ou sont simplement dues à des différences d'âge moyen à la première union.

TABLEAU 3.2.2.7

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, L'ÂGE ACTUEL ET L'ÂGE À LA PREMIÈRE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel/ Niveau d'instruction	Age à la première union			
	Ensemble	<17	18-21	22 et +
15-24 ans				
Sans instruction	1,27	1,54	0,92	(0,35)†
Primaire	0,95	1,02	0,87	-
Secondaire et +	1,09	(1,36)	(0,72)	(0,40)†
25-34 ans				
Sans instruction	3,01	3,96	2,98	1,69
Primaire	2,59	3,48	2,81	1,34
Secondaire et +	(1,76)	(2,34)†	(1,65)†	(1,37)†
35-49 ans				
Sans instruction	5,47	6,35	5,99	4,21
Primaire	5,15	5,26	5,84	(4,21)
Secondaire et +	(3,76)	(4,33)†	(4,80)†	(1,76)†

Source : Tableau 2.2.6A de l'annexe.

Les résultats sont complexes. Pour les unions précoces (moins de 17 ans), les différences de fécondité selon le niveau d'instruction sont importantes. Par contre, pour celles dont l'union est intervenue entre 18 et 21 ans, les différences sont très faibles tandis que pour celles dont l'union est plus tardive, la fécondité est sensiblement plus basse chez les femmes instruites que chez les femmes sans instruction du groupe d'âge 25-34 ans.

Le tableau 3.2.2.8 présente les nombres moyens d'enfants nés vivants selon la durée écoulée depuis la première union et la nature du mouvement migratoire effectué par la femme :

non-migrante rurale, migrante du rural à l'urbain, non-migrante urbaine (les données relatives aux migrantes de milieu urbain à rural ne figurent pas au tableau en raison des très faibles effectifs concernés).

TABLEAU 3.2.2.8

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée	Nature du mouvement migratoire		
	Rural-Rural	Rural-Urbain	Urbain-Urbain
Ensemble	3,78	2,97	2,47
0-4	0,85	0,62	0,73
5-9	2,39	1,81	1,75
10-14	3,82	3,27	3,09
15-19	5,30	(4,15)	(3,47)
20-24	6,44	4,50	(3,88)
25-29	7,34	(6,43)	(5,09)
30 et +	(6,58)	(6,06)†	(7,14)†

Source : Tableau 2.2.5C de l'annexe.

Quelle que soit la durée de l'union, la fécondité est toujours plus élevée pour les femmes qui continuaient à vivre en milieu rural, qu'elles aient changé leur lieu de résidence ou non. Par contre, l'exode rural et l'installation consécutive dans les villes entraînent une franche diminution de la fécondité des migrantes. Toutefois, ces migrantes continueraient à avoir une fécondité plus élevée que celle des citadines, que celles-ci n'aient pas changé de lieu de résidence ou en aient changé mais dans le cadre d'un environnement urbain (hormis le cas de la durée de 0-4 ans).

En croisant l'âge actuel avec l'âge à la première union et la nature du mouvement migratoire, nous obtenons le tableau 3.2.2.9.

TABLEAU 3.2.2.9

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE, L'ÂGE ACTUEL ET L'ÂGE À LA PREMIÈRE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel/Nature du mouvement migratoire	Age à la première union			
	Ensemble	<17	18-21	22 et +
15-24 ans				
Rural → Rural	1,20	1,46	0,94	(0,30)†
Rural → Urbain	1,02	1,22	0,71	(0,50)†
Urbain → Urbain	1,10	1,27	(0,79)	-
25-34 ans				
Rural → Rural	2,95	4,05	2,94	1,69
Rural → Urbain	2,92	3,59	(3,01)	(1,34)
Urbain → Urbain	2,34	2,84	2,37	(1,15)
35-49 ans				
Rural → Rural	5,81	6,73	6,44	4,50
Rural → Urbain	4,57	5,24	4,71	(3,36)
Urbain → Urbain	4,31	(4,45)	(5,25)	(2,77)

Source : Tableau 2.2.6C de l'annexe.

Dans la plupart des cas, lorsque l'âge actuel et l'âge à la première union sont maintenus cons-

tants, on constate une diminution perceptible du niveau de la fécondité lorsque l'on passe des non-migrantes rurales aux migrantes du rural à l'urbain, aux non-migrantes urbaines. Il convient toutefois de signaler que quelques cas dérogent à cette règle, notamment les femmes non migrantes urbaines âgées de moins de 25 ans et en union à moins de 17 ans ou entre 18-21 ans qui ont une fécondité légèrement plus élevée que les migrantes du rural à l'urbain.

L'évolution de l'état de l'union de la femme représentée par son état d'union initial et son état d'union actuel influence dans une certaine mesure le niveau de la fécondité (tableau 3.2.2.10).

TABLEAU 3.2.2.10

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée	Historique de l'union							
	R,F,V,P →R,F	R,F,V,P,M →V	R,F,V →P	R,F,V →M	M,P →M,P	R,F→ séparée	M,V,P→ séparée	
Ensemble	0,69	2,24	3,81	4,55	4,07	2,98	3,64	
0-4	0,30	0,88	1,04	1,01	1,01	(1,03)	(1,00)†	
5-9	(0,96)	1,99	2,44	2,22	2,69	1,69	(2,23)†	
10-14	(1,75)†	(3,47)	3,73	4,02	3,62	(3,08)	(3,17)†	
15-19	(2,80)†	(4,02)	4,93	5,27	4,97	(3,76)	(4,47)†	
20 et +	(3,71)†	(5,03)	6,18	7,31	6,95	4,83	(4,66)	

Source : Tableau 2.2.5D de l'annexe.

Pour la quasi-totalité des durées écoulées depuis la première union, la fécondité la plus élevée se rencontre chez les femmes dont le premier état d'union était relativement instable (rinmin, fiancée ou vivavek) et qui sont passées à l'état le plus stable (mariage). La fécondité de ce groupe est extrêmement élevée atteignant 7,31 naissances vivantes par femme pour la durée de 20 ans et plus. De même, les femmes qui étaient et qui sont demeurées en union stable (mariée, placée) ont une fécondité très élevée, 6,95 naissances vivantes pour la durée de 20 ans et plus.

Lorsque l'union évolue vers le plaçage, la fécondité des femmes aux durées élevées d'union est moindre mais également très élevée : 6,18 naissances vivantes pour celles qui étaient rinmin, fiancée, vivavek et qui sont devenues placées au moment de l'enquête.

La fécondité des femmes dont l'état d'union est resté instable est la plus basse. Les femmes dont l'état d'union initial était instable et qui sont devenues vivavek ont un nombre moyen d'enfants nés vivants de 5,03 pour la durée de 20 ans et plus, et celles dont l'état d'union a été et est resté rinmin ou fiancé est le plus bas à toutes les durées d'union.

Les données relatives aux femmes dont l'union a été rompue ne sont pas suffisamment nombreuses pour permettre la comparaison de leur fécondité à celle des autres femmes. Il semblerait que leur fécondité se situât à un niveau

intermédiaire, proche de celui des femmes dont l'état d'union actuel est vivavek, mais quand même plus élevé que celui des femmes qui sont restées en union instable (rinmin et fiancée).

En croisant la même variable avec l'âge actuel et l'âge à la première union, on obtient le tableau 3.2.2.11.

TABLEAU 3.2.2.11

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION, L'AGE ACTUEL ET L'AGE A LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel/ Historique de l'union	Age à la première union			
	Ensemble	<17	18-21	22 et +
15-19 ans				
R,F,V,P → R,F	0,45	0,57	0,39	(0,18)†
R,F,V,P,M → Vivavek	1,18	1,35	(0,98)	(0,25)†
R,F,V → Placée	1,61	1,90	(1,03)	-
R,F,V → Mariée	(1,40)	(1,60)	(1,08)†	-
M,P → M,P	1,43	(1,66)	(1,29)	(0,40)†
R,F → Séparée	1,15	(1,33)	(0,82)†	(1,00)†
M,V,P → Séparée	(1,60)†	(2,50)†	(1,38)†	-
25-34 ans				
R,F,V,P → R,F	(0,77)	(2,00)†	(0,93)†	(0,46)
R,F,V,P,M → Vivavek	2,35	(2,98)	(2,20)	(1,60)
R,F,V → Placée	3,27	4,10	3,03	1,86
R,F,V → Mariée	3,27	(3,95)	2,39	(1,99)
M,P → M,P	2,92	(3,91)	3,01	(1,83)
R,F → Séparée	2,44	(3,14)	(2,37)	(1,19)†
M,V,P → Séparée	(3,29)	(4,25)†	(3,22)†	(1,33)†
35-49 ans				
R,F,V,P → R,F	(2,29)†	(4,00)†	(3,89)†	(1,23)†
R,F,V,P,M → Vivavek	4,42	(5,33)	(4,36)†	(3,47)†
R,F,V → Placée	5,27	6,10	5,64	4,64
R,F,V → Mariée	6,35	7,41	6,81	5,03
M,P → M,P	5,76	6,69	6,78	4,17
R,F → Séparée	4,26	5,00	(4,75)	(2,94)
M,V,P → Séparée	(4,23)	(4,35)†	(4,55)†	(3,68)†

Source : Tableau 2.2.6D de l'annexe.

Pour les générations les plus anciennes (35 ans et plus), le mariage favorise plus que le plaçage une fécondité élevée quel que soit l'âge à la première union. Toutefois, si l'on prend en considération l'état initial de l'union, on constate que pour les femmes mariées entrées en union avant 17 ans, celles qui étaient en union instable (rinmin, fiancée ou vivavek) sont plus fécondes que celles qui étaient initialement mariées ou placées, et que pour les femmes placées qui sont entrées en union à 22 ans et plus, celles qui étaient initialement rinmin, fiancées ou vivavek sont plus fécondes que celles qui étaient mariées ou placées. On doit donc nuancer les conclusions tirées du tableau 3.2.2.9, grâce à l'introduction de l'âge à la première union comme variable explicative.

Pour les générations plus récentes (25-34 ans), il est difficile de constater une tendance bien nette. Par exemple, les placées en union à moins de 17 ans et initialement rinmin, fiancées ou vivavek sont les plus fécondes.

Enfin, pour les jeunes générations (moins de 25 ans), on constate bien que les unions instables et qui le restent sont les moins fécondes de toutes, quel que soit l'âge à l'union, l'évolution de l'état d'union vers le vivavek entraîne toutefois une fécondité beaucoup plus élevée que lorsque la femme reste rinmin ou fiancée.

Si l'on classe les femmes selon l'historique de leur union et le nombre de leurs partenaires (tableau 3.2.2.12), on constate que : à histo-

rique d'union identique, le nombre moyen d'enfants tendrait à diminuer lorsque le nombre de partenaires passe de un à deux pour les durées de 10-19 ans et de 20 ans et plus. Pour la durée de 10 ans et moins, il aurait plutôt tendance à augmenter. Le passage de deux à trois partenaires ou plus est difficile à analyser en raison des faibles effectifs concernés. La clarification de la relation entre le niveau de la fécondité et du nombre de partenaires nécessiterait la connaissance des intervalles de non-exposition au risque de grossesse impliqués par le changement de partenaire.

TABLEAU 3.2.2.12

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION, LE NOMBRE DE PARTENAIRES ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée/ Nombre de partenaires	Historique de l'union						
	R,F,V,P →R,F	R,F,V,P,M →V	R,F,V →P	R,F,V →M	M,P→ M,P	R,F→ Séparée	M,V,P→ Séparée
0-9 ans							
1 partenaire	0,35	1,05	1,88	1,80	1,96	1,15	(1,70)
2 partenaires	(0,62)	1,76	2,31	(1,00)†	(1,84)†	(2,04)	(2,00)†
3 partenaires et +	(2,00)†	(2,00)†	(2,02)	-	(4,00)†	(2,78)†	-
10-19 ans							
1 partenaire	(1,56)†	(3,64)	4,68	4,80	4,53	(3,07)	(3,55)†
2 partenaires	(2,25)†	(3,13)†	3,86	(3,79)†	(3,96)†	(2,98)	(4,00)†
3 partenaires et +	(6,00)†	(4,20)	4,09	(5,00)†	(3,47)†	(4,36)†	(5,33)†
20 ans et plus							
1 partenaire	(1,75)†	(7,50)†	(6,73)	7,55	7,23	(4,94)	(4,79)†
2 partenaires	(4,00)†	(6,89)†	6,07	(5,71)†	(6,02)	(4,38)	(4,04)†
3 partenaires et +	(7,50)†	(3,27)†	(5,80)	(6,75)†	(7,57)†	(5,24)	(6,00)†

Source : Tableau 2.2.7D de l'annexe.

En outre, pour les non-migrantes rurales, la fécondité est d'autant plus élevée qu'elle aboutit au mariage pour les durées de 10 ans et plus (tableau 3.2.2.13). Les femmes les plus fécondes semblent être celles qui étaient en union instable initialement et se sont ultérieurement

mariées. Les données relatives aux migrantes rurales-urbaines ou aux non-migrantes urbaines sont peu significatives. Elles semblent indiquer, cependant, une diminution de la fécondité à historique d'union identique en passant des femmes rurales aux femmes urbaines.

TABLEAU 3.2.2.13

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION, LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée/ Mouvement migratoire	Historique de l'union						
	R,F,V,P →R,F	R,F,V,P,M →V	R,F,V →P	R,F,V →M	M,P →M,P	R,F→ Séparée	M,V,P→ Séparée
0-9 ans							
Rural → Rural	0,48	1,39	2,10	1,93	2,21	1,53	(1,47)†
Rural → Urbain	(0,25)	(1,22)	(1,94)	(1,50)†	(1,33)	(1,08)	(1,20)†
Urbain → Urbain	(0,48)	(1,30)	(1,76)	(1,43)	(1,31)†	(1,27)	(1,86)†
10-19 ans							
Rural → Rural	(3,00)†	(4,45)†	4,38	5,04	4,41	(3,94)	(5,33)†
Rural → Urbain	(1,71)†	(3,00)†	(4,00)	(4,52)†	(3,86)†	(3,37)	(3,20)†
Urbain → Urbain	(2,00)†	(2,36)†	(3,79)	(3,95)	(3,86)†	(1,91)†	(3,16)†
20 ans et plus							
Rural → Rural	(6,00)†	(6,94)†	6,54	7,76	7,13	(5,12)	(5,20)†
Rural → Urbain	(2,00)†	(2,75)†	(4,78)	(5,83)†	(7,38)†	(4,98)	(5,56)†
Urbain → Urbain	-	(2,00)†	(6,04)†	(6,78)†	(5,70)†	(3,97)†	(2,64)†

Source : Tableau 2.2.7E de l'annexe.

En classant les femmes selon la durée de l'union et selon la situation professionnelle suivant quatre modalités :

- A travaillé avant l'union, travaille aujourd'hui,
- N'a pas travaillé avant l'union, travaille

- aujourd'hui,
- A travaillé avant l'union, ne travaille pas aujourd'hui,
- N'a pas travaillé avant l'union, ne travaille pas aujourd'hui,

nous obtenons le tableau 3.2.2.14.

TABLEAU 3.2.2.14

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée	Situation professionnelle			
	A travaillé avant/ travaille aujourd'hui	N'a pas travaillé avant/ travaille aujourd'hui	A travaillé avant/ ne travaille pas aujourd'hui	N'a pas travaillé avant/ ne travaille pas aujourd'hui
Ensemble	3,68	3,78	3,38	2,60
0-4	0,74	0,85	0,95	0,73
5-9	2,36	2,03	2,49	1,90
10-14	3,82	3,37	3,80	3,33
15-19	4,74	4,97	(5,48)	4,20
20-24	6,00	5,64	(4,88)	(5,52)
25-29	7,19	6,86	(7,05)	(5,82)
30 et +	(5,06)†	(7,50)†	(6,91)†	(7,37)†

Source : Tableau 2.2.5E de l'annexe.

Pour la quasi-totalité des durées, la fécondité est la plus basse chez les femmes qui ne travaillaient pas avant l'union et qui ne travaillent pas aujourd'hui. Cette situation concerne aussi bien les femmes qui n'ont jamais travaillé que celles qui ont déclaré avoir travaillé après l'union, mais qui ne travaillaient pas avant l'union ni aujourd'hui. Ainsi, les femmes qui vraisemblablement ont le moins exercé une activité professionnelle au cours de leur existence seraient les moins fécondes.

Pour les femmes qui sont encore en activité, on constate qu'il existe des différences de fécondité entre celles qui n'ont pas travaillé avant l'union et celles qui ont travaillé. Ces dernières seraient légèrement plus fécondes sauf pour les durées de 0-4 ans et 15-19 ans.

Enfin, les femmes qui ont travaillé avant l'union et qui ne travaillent pas aujourd'hui ont une fécondité légèrement plus élevée que celles des femmes qui travaillent sauf pour la durée de 20-24 ans. La relation entre l'activité et la fécondité paraît donc très complexe. Des recherches complémentaires seront donc indispensables, notamment pour identifier la composition sociale et économique de ces différents groupes de femmes.

Le tableau 3.2.2.15 présente la même donnée pour les femmes classées selon l'âge actuel et l'âge à la première union.

TABLEAU 3.2.2.15
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE, L'AGE ACTUEL ET L'AGE A LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel ¹ / Situation professionnelle	Age à la première union			
	Ensemble	<17	18-21	22 et +
15-24 ans				
Trav av/trav auj	1,11	1,49	0,78	(0,40)†
Pas trav av/trav auj	1,30	1,48	(1,08)	-
Trav av/pas trav auj	1,31	(1,80)	(0,93)	(1,00)†
Pas trav av/pas trav auj	1,05	1,12	0,88	-
25-34 ans				
Trav av/trav auj	2,77	3,88	3,00	1,64
Pas trav av/trav auj	3,01	3,90	2,83	(1,25)
Trav av/pas trav auj	3,10	(4,11)	3,14	(1,71)
Pas trav av/pas trav auj	2,73	3,35	2,45	(1,61)
35-44 ans				
Trav av/trav auj	5,11	6,28	5,61	3,75
Pas trav av/trav auj	5,44	6,25	(6,06)	(3,05)
Trav av/pas trav auj	4,63	(4,92)	(5,57)	(3,10)
Pas trav av/pas trav auj	4,79	(5,54)	(4,52)	(3,75)

Source : Tableau 2.2.6E de l'annexe.

¹Les données n'ont pas été calculées pour 45 ans et plus en raison des faibles effectifs.

On trouve ici une confirmation des tendances constatées précédemment : à âge actuel et âge à l'union égaux, la fécondité des femmes qui n'étaient pas actives avant l'union et ne le sont

toujours pas est la plus faible pour les groupes de génération âgés de moins de 25 ans et de 25-34 ans. Pour le groupe 35-44 ans, cette tendance est moins prononcée.

Le tableau 3.2.2.16 présente la fécondité selon la religion.

TABLEAU 3.2.2.16
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON LA RELIGION ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée	Religion ¹	
	Catholique	Protestante
Ensemble	3,41	3,46
0-4	0,76	0,91
5-9	2,17	2,23
10-14	3,63	3,50
15-19	4,76	4,90
20-24	5,66	5,66
25-29	6,74	(7,63)
30 et +	(6,22)	(7,07)†

Source : Tableau 2.2.5F de l'annexe.

¹Les autres religions aux effectifs très faibles n'ont pas été prises en considération.

Les protestantes seraient plus fécondes que les catholiques, sauf pour la durée de 10-14 ans, mais les différences de fécondité ne sont pas très prononcées sauf aux extrémités des durées : 0-4 ans et 30 ans et plus.

L'introduction de l'âge actuel et de l'âge à l'union permet de nuancer ces constatations (tableau 3.2.2.17).

TABLEAU 3.2.2.17
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON LA RELIGION, L'AGE ACTUEL ET L'AGE A LA PREMIERE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel/ religion	Age à la première union			
	Ensemble	<17	18-21	22 et +
15-24 ans				
Catholique	1,15	1,36	0,87	(0,25)†
Protestante	1,13	1,27	(1,02)	(0,25)†
25-34 ans				
Catholique	2,93	3,80	2,89	1,56
Protestante	2,67	(3,52)	2,84	1,67
35-49 ans				
Catholique	5,32	6,05	5,79	4,06
Protestante	5,52	6,31	6,33	4,33

Source : Tableau 2.2.6F de l'annexe.

La fécondité des protestantes serait plus élevée que celle des catholiques pour les femmes âgées de plus de 35 ans et quel que soit l'âge à la première union. Par contre, pour les femmes plus jeunes, la fécondité des catholiques est plus élevée en moyenne. En tenant compte de l'âge à l'union, cependant, la relation paraît complexe : la fécondité des catholiques est certes plus élevée pour les femmes en union précoce, mais pour les femmes en union à 18-21 ans ou à 22 ans et plus, la fécondité des protestantes est peut-être plus élevée.

Dans la suite de cette section nous présentons la fécondité des femmes classées selon deux modalités de variables socio-économiques et d'une modalité démographique : la durée écoulée depuis la première union.

Le tableau 3.2.2.18 présente le nombre moyen d'enfants nés vivants selon le niveau d'instruction et la nature du mouvement migratoire par durée de l'union.

TABLEAU 3.2.2.18

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée/ Mouvement migratoire	Niveau d'instruction		
	Sans instruction	Primaire	Secondaire et plus
0-9 ans			
Rural → Rural	1,78	1,28	(1,30)†
Rural → Urbain	1,45	1,01	(1,37)
Urbain → Urbain	(1,13)	1,35	1,06
10-19 ans			
Rural → Rural	4,57	4,33	(2,50)†
Rural → Urbain	3,63	(3,69)	(3,14)†
Urbain → Urbain	(3,34)	(3,40)	(2,76)†
20 ans et plus			
Rural → Rural	6,76	(6,69)	-
Rural → Urbain	5,37	(5,36)	(3,73)†
Urbain → Urbain	(4,59)	(4,84)	(4,40)†

Source : Tableau 2.2.7A de l'annexe.

A niveau d'instruction égal, la fécondité diminue beaucoup lorsque l'on passe des non-migrantes rurales aux migrantes rurales-urbaines et enfin aux non-migrantes urbaines. Pour les femmes sans instruction, la fécondité des femmes qui ont quitté la campagne pour s'installer en ville est de près de 20 pour cent inférieure à celle des non-migrantes rurales quelle que soit la durée de l'union. La fécondité des femmes urbaines non migrantes sans instruction est à toutes les durées beaucoup plus basse que celle des deux autres groupes de femmes. La même constatation peut être faite pour les femmes de niveau d'instruction primaire (sauf pour les femmes urbaines non migrantes de durée de 10 ans et moins).

Par contre, lorsque la nature du mouvement migratoire est maintenue constante et que le niveau d'instruction passe de la catégorie sans instruction à celle du niveau primaire le niveau de fécondité peut selon le cas rester identique, diminuer légèrement ou même parfois augmenter à l'exception toutefois de la durée de moins de 10 ans pour laquelle le niveau de fécondité diminue franchement pour les non-migrantes rurales et pour les migrantes rurales-urbaines.

On constate donc que la nature du mouvement migratoire affecte beaucoup plus la fécondité que le niveau d'instruction pour les durées de 10-19 ans et de 20 ans et plus. Pour les durées d'union récentes, la fécondité semble se différencier à la fois sous l'impact du mouvement migratoire et du niveau d'éducation même si celui-ci est limité au niveau primaire.

Le tableau 3.2.2.19 présente le nombre moyen d'enfants nés vivants selon la situation professionnelle et le niveau d'éducation.

TABLEAU 3.2.2.19

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE, LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée/ Situation professionnelle	Niveau d'instruction		
	Sans instruction	Primaire	Secondaire et plus
0-9 ans			
Trav av/trav auj	1,75	1,21	(1,18)†
Pas trav av/trav auj	1,68	1,31	(1,27)†
Trav av/pas trav auj	1,88	(1,38)	(1,43)†
Pas trav av/pas trav auj	1,46	1,18	(1,10)
10-19 ans			
Trav av/trav auj	4,39	(3,60)	(4,00)†
Pas trav av/trav auj	4,39	(4,38)	(2,52)†
Trav av/pas trav auj	4,37	(4,62)†	(4,00)†
Pas trav av/pas trav auj	3,99	(3,43)	(2,22)†
20 ans et plus			
Trav av/trav auj	6,39	(6,50)	(4,00)†
Pas trav av/trav auj	6,69	(5,14)	(4,75)†
Trav av/pas trav auj	5,89	(5,45)†	(4,00)†
Pas trav av/pas trav auj	(5,92)	(5,70)	(5,43)†

Source : Tableau 2.2.7B de l'annexe.

Lorsque le niveau d'instruction est maintenu constant, il apparaît que les femmes qui ne travaillaient pas avant l'union et ne travaillent pas aujourd'hui sont légèrement moins fécondes que les femmes qui travaillent aujourd'hui. Notons également que les différences de fécondité selon la situation professionnelle à niveau d'éducation identique, ne semblent pas très prononcées. En outre, à situation professionnelle identique, la fécondité diminue avec le niveau d'instruction de façon très nette pour les générations les plus jeunes (femmes en union depuis moins de 10 ans) et de façon moins prononcée pour les générations plus vieilles.

La fécondité selon la situation professionnelle et la nature du mouvement migratoire apparaît au tableau 3.2.2.20.

TABLEAU 3.2.2.20
NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON LA SITUATION PROFESSIONNELLE, LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET LA DURÉE DEPUIS LA PREMIÈRE UNION (FEMMES NON CELIBATAIRES)

Durée/ Situation professionnelle	Nature du mouvement migratoire		
	Rural→Rural	Rural→Urbain	Urbain→Urbain
0-9 ans			
Trav av/trav auj	1,73	(1,11)	(1,96)
Pas trav av/trav auj	1,71	(1,11)	(1,47)
Trav av/pas trav auj	1,81	(2,06)	(1,27)
Pas trav av/pas trav auj	1,48	1,14	1,18
10-19 ans			
Trav av/trav auj	4,45	(3,00)†	(4,03)†
Pas trav av/trav auj	4,72	(3,67)	(3,55)
Trav av/pas trav auj	(4,65)	(4,60)	(3,00)†
Pas trav av/pas trav auj	4,40	(3,22)	(2,84)
20 ans et plus			
Trav av/trav auj	6,78	(4,77)	(4,54)†
Pas trav av/trav auj	6,89	(5,64)	(4,12)†
Trav av/pas trav auj	(6,52)	(5,50)	(4,19)†
Pas trav av/pas trav auj	(6,67)	(5,24)	(5,59)

Source : Tableau 2.2.7C de l'annexe.

Les seules données réellement significatives de ce tableau concernent les non-migrantes rurales. Elles montrent que pour ce milieu, les différences de fécondité sont faibles selon la situation professionnelle pour les durées d'union de 10-19 ans et de 20 ans et plus. Pour la durée de 10 ans et moins, les différences sont plus prononcées et reproduisent le schéma déjà observé : la fécondité est la plus basse chez les femmes qui ne travaillaient pas avant l'union et ne travaillent pas aujourd'hui. Pour les autres types de mouvements migratoires, les données sont trop peu nombreuses pour permettre de mettre en relief une tendance suffisamment nette.

3.2.3 La mortalité infantile

Les données de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977 permettent d'estimer le niveau de la mortalité infantile et juvénile, soit par la méthode directe à l'aide des tableaux relatifs aux historiques des naissances, soit par les méthodes indirectes à l'aide des tableaux concernant les nombres moyens d'enfants nés vivants et survivants selon l'âge ou la durée de l'union de la mère.

L'étude approfondie de la mortalité infantile devant faire l'objet d'un prochain rapport¹, on se contentera ici de présenter les principales

¹Où l'on pourra étudier la mortalité différentielle selon les différentes variables démographiques (rang de naissance,...) ou socio-économiques (éducation,...) la mortalité selon l'âge de l'enfant jusqu'à cinq ans, la mortalité endogène et exogène et comparer les résultats obtenus par les procédés directs et indirects.

estimations provenant des historiques des naissances et dans une deuxième étape celles qui sont déduites des nombres moyens d'enfants nés vivants et survivants.

Le tableau 3.2.3.1 présente les quotients de mortalité infantile obtenus à l'aide des historiques des naissances, selon les groupes de génération de l'enfant, le sexe et la strate (ensemble du pays, Port-au-Prince, zones rurales et villes de moins de 10.000 habitants).

TABLEAU 3.2.3.1
QUOTIENTS DE MORTALITÉ INFANTILE (o/oo), 1956-1975 PAR GROUPE DE GÉNÉRATIONS, PAR SEXE ET PAR STRATE¹

Strates	Générations			
	1956-1960	1961-1965	1966-1970	1971-1975
I - Sexes réunis				
Ensemble du pays	132	139	137	124
Port-au-Prince	144	137	122	197
Rural et villes de moins de 10.000 hab.	124	142	143	103
II - Sexe masculin				
Ensemble du pays	149	154	144	130
Port-au-Prince	170	165	115	194
Rural et villes de moins de 10.000 hab.	138	154	152	109
III - Sexe féminin				
Ensemble du pays	114	124	130	118
Port-au-Prince	118	106	128	200
Rural et villes de moins de 10.000 hab.	110	130	133	97

¹Les données sur les villes de 10.000 habitants et plus ne figurent pas au tableau en raison des faibles effectifs.

Source : Tabulation spéciale de l'enquête.

Le regroupement des données par génération s'impose ici pour que les chiffres soient suffisamment significatifs. Le quotient de mortalité infantile de la période 1971-1975 aurait été de 124 pour mille en Haïti. Cependant, l'évolution de la mortalité infantile n'est pas régulière : de 132 pour mille en 1956-1960, le quotient aurait augmenté en 1961-1965 pour diminuer légèrement par la suite.

L'évolution régionale de la mortalité infantile est très complexe. A Port-au-Prince, la mortalité infantile aurait régulièrement diminué entre 1956-1960 et 1966-1970 et aurait subitement augmenté en 1971-1975, le quotient atteignant la valeur extrêmement élevée de 197 pour mille. Dans les zones rurales (et les villes de moins de 10.000 habitants) le quotient de mortalité infantile aurait évolué par à-coups, augmentant de 1956-1960 à 1961-1965, se stabilisant ensuite en 1966-1970 et diminuant très fortement en 1971-1975, atteignant 103 pour mille à cette période.

Si ces données sont corroborées par la suite, elles indiqueraient pour la période récente 1971-1975 une très forte surmortalité urbaine : le quotient de mortalité infantile étant deux fois

plus élevé environ à Port-au-Prince que dans les campagnes et les petites villes de moins de 10.000 habitants¹.

On constate une surmortalité masculine à la naissance au niveau de l'ensemble du pays qui tend à s'atténuer progressivement, passant de 30 pour cent en 1956-1960 à 10 pour cent en 1971-1975. La baisse de la surmortalité masculine à la naissance est perceptible aussi dans les zones rurales (25 pour cent en 1956-1960 à 12 pour cent en 1971-1975). A Port-au-Prince, elle est encore plus accentuée et durant les deux dernières quinquennies, la mortalité infantile féminine aurait été légèrement plus élevée que la mortalité infantile masculine.

Il convient de voir maintenant dans quelle mesure l'estimation directe de la mortalité infantile est corroborée par les estimations indirectes. Le tableau 3.2.3.2 donne les proportions d'enfants survivants par rapport aux enfants nés vivants selon l'âge de la mère, pour l'ensemble des femmes non célibataires et par état d'union actuel.

TABLEAU 3.2.3.2
PROPORTIONS D'ENFANTS SURVIVANTS SELON L'AGE ACTUEL
ET L'ETAT D'UNION ACTUEL (o/oo)

Age actuel	Etat d'union actuel				
	Ensemble	Sans cohabitation	Placée	Mariée	Union rompue
Ensemble	777	772	759	813	761
15-19	773	896	(505)	(740)†	(840)†
20-24	823	794	813	(904)	808
25-29	803	773	783	903	761
30-34	815	(771)	789	875	(788)
35-39	752	(756)	745	778	731
40-44	765	(709)	750	799	(741)
45-49	752	(754)†	720	775	780

Source : Tableaux 2.2.1A et 2.3.1A de l'annexe.

¹La mortalité infantile sensiblement plus élevée à Port-au-Prince que dans les zones rurales peut surprendre éventuellement. En attendant des études plus approfondies sur les différences de mortalité par habitat, il convient de signaler que ce résultat est corroboré par ceux de l'Enquête nutrition : "Haiti Nutrition Status Survey: 1978" page 63, où l'on trouve une mortalité infantile à Port-au-Prince plus élevée qu'en zones rurales ainsi que par des études menées en Amérique latine qui montrent qu'il y a des recoupements importants dans les niveaux de la mortalité infantile urbaine et rurale et que la mortalité infantile en milieu urbain n'est pas systématiquement plus basse qu'en milieu rural, voir Hugo Behm et al : "La mortalidad en los primeros años en países de la América Latina". San José, Costa Rica.

Les proportions de survivants diminuent lorsque l'âge des femmes augmente, mais cette diminution n'est pas régulière, c'est ainsi que cette proportion qui était très basse pour les femmes de moins de 20 ans augmente à 20-24 ans, puis oscille tout en manifestant une tendance à la baisse. Si l'on ne tient pas compte des deux groupes d'âge extrêmes, moins de 20 ans et 45 ans et plus, on constate que la mortalité des enfants est la plus basse pour les femmes actuellement mariées, suivie par celle des enfants des femmes placées ; celle des enfants dont la mère ne cohabite pas ou dont l'union a été rompue est sensiblement plus élevée. La stabilité des unions aurait ainsi des conséquences bénéfiques tant en ce qui concerne la fécondité des unions que la survie des enfants, le mariage étant le type d'union qui favoriserait beaucoup plus que les autres, y compris le plaçage, une plus grande survie de l'enfant. Il faut noter toutefois que ce n'est peut-être pas le type d'union en soi qui produit la mortalité des enfants la plus basse. Les femmes mariées jouissent peut-être de conditions socio-économiques meilleures (type de résidence, niveau d'instruction, etc...).

En appréhendant le phénomène de la survie des enfants selon la durée écoulée depuis la première union, nous obtenons le tableau 3.2.3.3.

TABLEAU 3.2.3.3
PROPORTIONS D'ENFANTS SURVIVANTS SELON LA DUREE DEPUIS
LA PREMIERE UNION ET L'ETAT D'UNION ACTUEL (o/oo)

Durée	Etat d'union actuel				
	Ensemble	Sans cohabitation	Placée	Mariée	Union rompue
0-4	848	825	775	903	893
5-9	827	801	802	910	792
10-14	789	(738)	785	856	(709)
15-19	772	(748)	734	819	(782)
20-24	768	(740)	747	791	775
25-29	736	(705)†	736	755	(712)
30 et +	(740)	-	(705)†	(734)†	(791)†

Source : Tableaux 2.2.2A et 2.3.2A de l'annexe.

Lorsque l'on classe les données selon la durée plutôt que selon l'âge comme au tableau précédent, on constate que les proportions d'enfants survivants diminuent régulièrement sauf exceptions dues sans doute aux faibles effectifs concernés.

La méthode de Sullivan¹ dérivée de celle de Brass permet d'estimer les quotients de mortalité de l'enfance en ayant recours aux données suivantes : les nombres moyens d'enfants nés vivants selon la durée de l'union et les proportions d'enfants décédés par durée d'union. Ces relations sont les suivantes :

¹Sullivan J.M. : "Models for the estimation of the probability of dying between birth and exact ages of early childhood". Population Studies 26(1), 1972.

$$a^q_0 / dx, x+4 = A + B(P_{0-4} / P_{5-9})$$

où

a^q_0 est la probabilité de décéder entre 0 an et 2, 3 et 5 ans.

$dx, x+4$ sont les proportions d'enfants décédés dans les durées de 0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans.

P_{0-4} / P_{5-9} est le rapport du nombre moyen d'enfants nés vivants de la durée de 0-4 ans rapporté à celui de la durée de 5-9 ans.

A et B sont des coefficients de régression déterminés par l'auteur et qui varient selon l'âge et selon la structure de la mortalité (modèles de Coale et Demeny).

Voici les résultats pour Haïti en 1977.

TABLEAU 3.2.3.4
ESTIMATION DES QUOTIENTS DE MORTALITE A 2, 3 ET 5 ANS
D'APRES LA METHODE DE SULLIVAN (DONNEES PAR DUREE DE L'UNION)

Durée	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Nombre moyen d'enfants survivants	Proportion de décédés	Quotient de mortalité (o/oo)	Ouest	Nord	Sud
A - Sexes réunis							
0-4	0,79	0,67	0,152	2^q_0	184	183	190
5-9	2,19	1,81	0,173	3^q_0	177	171	180
10-14	3,60	2,84	0,211	5^q_0	213	210	216
B - Sexe masculin							
0-4	0,44	0,36	0,182	2^q_0	211	219	227
5-9	1,14	0,93	0,184	3^q_0	188	182	191
10-14	1,87	1,47	0,214	5^q_0	216	213	219
C - Sexe féminin							
0-4	0,35	0,31	0,114	2^q_0	138	137	142
5-9	1,05	0,88	0,162	3^q_0	165	160	168
10-14	1,73	1,37	0,208	5^q_0	210	207	213

Source : Tableaux 2.2.2A et 2.3.2A de l'annexe et J.M. SULLIVAN : "Models for..." op. cit.

On peut utiliser ces différentes estimations pour déterminer le quotient de mortalité infantile en interpolant sa valeur sur les tables type de mortalité de Coale et Demeny. Voici les diverses valeurs que l'on trouve :

TABLEAU 3.2.3.5
ESTIMATION DES QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE 1^q_0 A PARTIR DES ESTIMATIONS 2^q_0 , 3^q_0 ET 5^q_0 ET DES TABLES TYPE DE COALE ET DEMENY (POUR MILLE)
(DONNEES PAR DUREE DE L'UNION)

Estimé par	Modèle		
	Ouest	Nord	Sud
A- Sexe masculin			
2^q_0	179	173	167
3^q_0	142	128	133
5^q_0	149	130	139
B- Sexe féminin			
2^q_0	109	106	109
3^q_0	118	109	114
5^q_0	136	119	129

Source : Tableau 3.2.3.3 et tables type de mortalité de Coale et Demeny.

D'après ce tableau, le quotient de mortalité infantile serait compris entre 128 et 179 pour mille pour le sexe masculin et 106 et 136 pour mille pour le sexe féminin. Les valeurs les plus proches de celles qui ont été déduites de l'estimation directe sont celles qui sont obtenues par 5^{q_0} , modèle Nord soit 130 pour mille pour le sexe masculin, 119 pour mille pour le sexe féminin et 125 pour mille pour les sexes réunis (à comparer à 130 pour mille pour le sexe masculin, 118 pour mille pour le sexe féminin et 124 pour mille pour les sexes réunis, relatifs à la période 1971-1975 de l'estimation directe).

En utilisant les données sur l'âge, nous obtenons le tableau suivant (modèle Nord uniquement).

TABLEAU 3.2.3.6
ESTIMATION DES QUOTIENTS DE MORTALITE A 2, 3 ET 5 ANS
D'APRES LA METHODE DE SULLIVAN (DONNEES PAR AGE) - MODELE NORD

Age actuel	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Nombre moyen d'enfants survivants	Proportion de décédés	Quotient de mortalité (o/oo)	Nord
A - Sexes réunis					
20-24	1,30	1,07	0,177	2^{q_0}	188
25-29	2,34	1,88	0,197	3^{q_0}	194
30-34	3,52	2,88	0,185	5^{q_0}	184
B - Sexe masculin					
20-24	0,67	0,54	0,199	2^{q_0}	212
25-29	1,25	1,00	0,200	3^{q_0}	197
30-34	1,76	1,44	0,186	5^{q_0}	185
C - Sexe féminin					
20-24	0,63	0,53	0,154	2^{q_0}	164
25-29	1,09	0,88	0,193	3^{q_0}	190
30-34	1,76	1,44	0,183	5^{q_0}	182

Source : Tableaux 2.2.1A et 2.3.1A de l'annexe et J.M. SULLIVAN : "Models for..." op. cit.

Les valeurs induites de 1^{q_0} sont les suivantes (par le modèle Nord uniquement) :

TABLEAU 3.2.3.7
ESTIMATION DES QUOTIENTS DE MORTALITE 1^{q_0}
A PARTIR DES ESTIMATIONS 2^{q_0} , 3^{q_0} ET 5^{q_0} ET DES
TABLES TYPE DE COALE ET DEMENY (o/oo)
(DONNEES PAR AGE) - MODELE NORD

Estimé par	Modèle Nord	
	Sexe masculin	Sexe féminin
2^{q_0}	167	128
3^{q_0}	137	127
5^{q_0}	114	105

Source : Tableau 3.2.3.5 et tables type de mortalité de Coale et Demeny.

Il y a une assez bonne concordance entre les valeurs obtenues par cette méthode à l'aide de 3^{q_0} et celles qui avaient été obtenues par la méthode des durées de l'union à l'aide de 5^{q_0} .

Le tableau 3.2.3.8 permet enfin de mettre en relation la mortalité des enfants avec la fécondité des femmes.

Si l'on ne tient pas compte de l'âge de la mère, la proportion d'enfants survivants décroît avec le nombre d'enfants nés vivants mais cette diminution de la survie n'est ni très forte ni très régulière. Au total, la survie des enfants nés de femmes ayant eu neuf enfants et plus est de 15 pour cent inférieure à celle des enfants nés de femmes n'ayant eu qu'un seul enfant, soit une baisse de la survie de moins de 2 pour cent en moyenne, en passant d'un rang de naissance donné au rang immédiatement supérieur. Par ailleurs, cette baisse de la survie est surtout sensible pour les premiers

TABLEAU 3.2.3.8
PROPORTIONS D'ENFANTS SURVIVANTS SELON LE NOMBRE
D'ENFANTS NES VIVANTS ET L'AGE ACTUEL DE LA MERE (o/oo)

Age actuel	Nombre d'enfants nés vivants								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9+
Ensemble	860	815	803	788	782	782	771	740	730
15-24	870	815	(780)	(727)†	(760)†	(500)†	-	-	-
25-34	860	825	813	798	802	(805)	785	(839)†	(667)†
35-44	810	820	850	800	776	772	770	732	707
45-49	(740)†	(670)†	(683)	(763)	(742)	(780)	(761)	(741)	759

Source : Tableau 2.3.3 de l'annexe.

rangs de naissance : passage de un à deux enfants et de trois à quatre enfants, pour les autres passages de rang, la baisse de la survie n'est pas importante.

Dans les groupes d'âge de moins de 25 ans et de 25-34 ans, on constate, grosso modo, le même phénomène de baisse de la survie avec l'augmentation du nombre des enfants nés vivants (en excluant cependant les observations peu significatives). Par contre, pour les femmes âgées de 35-44 ans, on constate une augmentation de la survie des enfants en passant du rang 1 au rang 2 puis au rang 3, puis une diminution ultérieure par à-coups, élevée entre le rang 3 et 4 et atténuée ensuite. La survie des enfants nés des femmes peu fécondes (un ou deux enfants) semble donc moins bien assurée que celle des enfants nés des femmes modérément fécondes (trois enfants).

Ces quelques données ne permettent pas de se prononcer sur la nature des relations entre la fécondité et la mortalité des enfants : une fécondité élevée provoquerait-elle une mortalité des enfants plus élevée ? ou est-ce la mortalité élevée des enfants qui incite les couples à en avoir un nombre plus élevé ? Les liens de causalité entre ces deux phénomènes démographiques - au cas où ils existeraient - devraient être contrôlés par les conditions socio-économiques des femmes étudiées qui pourraient expliquer conjointement les niveaux faibles ou élevés de la fécondité et de la mortalité.

3.2.4 La fécondité récente

Dans cette section, nous nous proposons d'étudier les divers facteurs de la fécondité en Haïti au cours des cinq dernières années qui ont précédé l'enquête de 1977. Le groupe des femmes dont l'union remonte à moins de cinq ans ainsi que celles dont l'union a été rompue au cours de cet intervalle, n'a pas été pris en considération. L'échantillon ne porte donc que sur 975 femmes, ce qui, bien entendu, impose des regroupements de variables encore plus importants que dans les sections précédentes.

Le tableau 3.2.4.1 présente la fécondité récente en fonction de l'âge de la mère et du nombre d'enfants survivants, cinq ans avant l'enquête.

Pour l'ensemble des femmes, le nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années augmente légèrement en passant de 0 enfant survivant à 1-2, puis diminue régulièrement avec l'augmentation du nombre d'enfants nés il y a cinq ans. Cette évolution n'est toutefois par similaire si l'on tient compte

de l'âge des femmes, c'est ainsi que pour le groupe des femmes âgées de 35 ans et plus, le nombre moyen d'enfants nés vivants augmente régulièrement et ne diminue que très légèrement pour celles qui avaient six enfants vivants et plus il y a cinq ans.

TABLEAU 3.2.4.1

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS IL Y A CINQ ANS ET L'AGE ACTUEL (FEMMES CONTINUELLEMENT EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Nombre d'enfants survivants il y a cinq ans			
	0	1-2	3-5	6 et +
Ensemble	1,31	1,34	1,15	0,85
15-24	(1,59)	(1,79)	-	-
25-34	1,73	1,54	1,60	(0,67)†
35-49	(0,48)	0,88	0,99	0,87

Source : Tableau 2.4.1 de l'annexe.

Le tableau 3.2.4.2 présente la fécondité récente selon l'âge à la première union et l'âge actuel.

TABLEAU 3.2.4.2

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON L'AGE A LA PREMIERE UNION ET L'AGE ACTUEL (FEMMES CONTINUELLEMENT EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Age à la première union		
	<17	18-21	22 et +
Ensemble	1,17	1,24	1,19
15-24	(1,64)	(2,15)†	-
25-34	1,45	1,59	(1,96)
35-49	0,79	0,93	0,98

Source : Tableau 2.4.2 de l'annexe.

A âge actuel égal, le nombre moyen d'enfants nés vivants au cours des cinq dernières années tend à augmenter plus l'union est intervenue tardivement. Il y aurait donc une tendance à compenser en un laps de temps assez court, le déficit des naissances dû au fait que l'union est intervenue plus tardivement.

La fécondité récente selon le niveau d'instruction se présente ainsi (tableau 3.2.4.3).

TABLEAU 3.2.4.3

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'AGE ACTUEL (FEMMES CONTINUUELLEMENT EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Niveau d'instruction		
	Sans instruction	Primaire	Secondaire et plus
Ensemble	1,23	1,13	(0,87)
15-24	(1,81)	(1,40)†	(1,78)†
25-34	1,95	1,58	(0,93)†
35-49	0,95	0,69	(0,53)†

Source : Tableau 2.4.3A de l'annexe.

TABLEAU 3.2.4.4

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET L'AGE ACTUEL (FEMMES CONTINUUELLEMENT EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Nature du mouvement migratoire		
	Rural→Rural	Rural→Urbain	Urbain→Urbain
Ensemble	1,28	0,98	0,88
15-24	(1,96)	(1,59)†	(1,32)†
25-34	1,64	(1,55)	(1,05)
35-49	0,99	0,52	(0,65)

Source : Tableau 2.4.3C de l'annexe.

La fécondité récente semble, plus que la fécondité cumulée, déterminée par le niveau d'instruction. Les différences de fécondité récente constatées sur ce tableau selon le niveau d'instruction sont plus importantes en effet que celles qui ont été constatées pour la fécondité cumulée (voir tableau 3.2.2.7) quel que soit le

groupe d'âge des femmes. Il en est de même d'ailleurs pour la nature du mouvement migratoire (tableau 3.2.4.4) où l'on constate également que les différences de fécondité récente en passant des femmes non migrantes rurales aux migrantes rurales-urbaines, puis aux non-migrantes urbaines sont plus intenses que pour la fécondité cumulée.

Dans le tableau 3.2.4.5, la fécondité récente est étudiée selon l'historique de l'union des femmes continuellement en union au cours des cinq dernières années.

Pour l'ensemble des groupes d'âge, la fécondité récente la plus élevée est observée chez les femmes qui sont passées d'un état d'union instable à celui de mariée. Elles sont suivies par les femmes qui sont devenues placées venant d'une union instable. Par contre, les femmes qui sont restées constamment mariées ou placées ont une fécondité récente beaucoup plus basse que celles qui étaient initialement rminin, fiancée, vivavek.

Si l'on ne tient compte que de l'état d'union actuel, la fécondité récente, tout comme la fécondité cumulée est la plus élevée pour les femmes actuellement mariées. Le plaçage est moins propice à une fécondité élevée et l'état de vivavek encore moins.

Le tableau 3.2.4.6 présente la fécondité récente selon la situation professionnelle de la mère.

Comme pour la fécondité cumulée, la fécondité récente la plus basse est celle des femmes qui n'ont pas travaillé avant l'union et ne travaillent pas aujourd'hui, la fécondité récente la plus élevée étant celle des femmes qui ont travaillé avant l'union mais ne travaillent pas aujourd'hui. Le tableau 3.2.4.7 montre également que les femmes qui ne travaillaient pas avant l'union ont la fécondité récente la plus basse tandis qu'elle est la plus élevée pour le personnel de service, suivi des exploitantes agricoles, petits négoce et enfin salariées agricoles.

TABLEAU 3.2.4.5

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON L'HISTORIQUE DE L'UNION ET L'AGE ACTUEL (FEMMES CONTINUUELLEMENT EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Historique de l'union						
	R,F,V,P →R,F	R,F,V,P,M →V	R,F,V →P	R,F,V →M	M,P →M,P	R,F→ Séparée	M,V,P→ Séparée
Ensemble	(0,35)†	(0,92)	1,26	1,28	1,13	-	-
15-24	(0,44)†	(1,57)†	(1,68)†	(2,50)†	(2,00)†	-	-
25-34	(1,00)†	(1,14)	1,65	1,73	1,51	-	-
35-49	-	(0,56)	0,95	1,00	0,79	-	-

Source : Tableau 2.4.3D de l'annexe.

TABLEAU 3.2.4.6

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON
LA SITUATION PROFESSIONNELLE ET L'AGE ACTUEL (FEMMES CONTINUUELLEMENT
EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Situation professionnelle			
	A travaillé avant/ travaille aujourd'hui	N'a pas travaillé avant/ travaille aujourd'hui	A travaillé avant/ ne travaille pas aujourd'hui	N'a pas travaillé avant/ ne travaille pas aujourd'hui
Ensemble	1,24	1,07	1,32	1,17
15-24	(1,86)†	(1,62)†	(2,00)†	(1,59)†
25-34	1,67	1,38	(1,77)	1,49
35-49	0,97	0,83	0,93	0,73

Source : Tableau 2.4.3E de l'annexe.

TABLEAU 3.2.4.7

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES SELON
LA PROFESSION EXERCEE AVANT LA PREMIERE UNION ET L'AGE ACTUEL
(FEMMES CONTINUUELLEMENT EN UNION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Profession						
	Ne travaillait pas	Professions libérales	Ouvriers qualifiés	Petits négoce	Exploitants agricoles	Salariés agricoles	Personnel de service
Ensemble	1,11	(1,14)†	(1,24)†	1,23	1,28	1,20	1,43
15-24	(1,55)	-	(2,50)†	(1,56)†	(2,00)†	(2,33)†	(2,00)†
25-34	1,43	(2,00)†	(1,50)†	1,86	1,73	1,39	(1,98)
35-49	0,80	(0,80)†	(0,86)†	0,88	1,02	1,02	1,43

Source : Tableau 2.4.3I de l'annexe.

Enfin, le tableau 3.2.4.8 montre que la fécondité récente chez les protestantes est plus élevée que chez les catholiques, à l'exception du groupe d'âge 35 ans et plus où les deux groupes religieux ont la même fécondité récente.

TABLEAU 3.2.4.8

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AU COURS DES
CINQ DERNIERES ANNEES SELON LA RELIGION ET L'AGE
ACTUEL (FEMMES CONTINUUELLEMENT EN UNION AU COURS
DES CINQ DERNIERES ANNEES)

Age actuel	Religion	
	Catholique	Protestante
Ensemble	1,19	1,20
15-24	1,63	(2,20)†
25-34	1,56	1,65
35-49	0,90	0,90

Source : Tableau 2.4.3F de l'annexe.

TABLEAU 3.2.4.9

EFFECTIFS DES FEMMES DE TOUS ETATS D'UNION,
EFFECTIFS DES FEMMES ENCEINTES ET PROPORTIONS
(o/oo) DES FEMMES ENCEINTES SELON L'AGE ACTUEL

Age actuel	Effectifs des femmes (a)	Effectifs des femmes enceintes (b)	Proportions (o/oo) des femmes enceintes
Ensemble	3.211	320	99,7
15-19	763	31	40,6
20-24	690	79	114,5
25-29	527	84	159,4
30-34	377	51	135,3
35-39	341	45	132,0
40-44	260	16	61,5
45-49	256	14	54,7

Source :

(a) Tableau 2.2.1A et tableau 13 "Femmes
jamais en union" de l'annexe.

(b) Tableaux 1.6.2 et 2.4.5 de l'annexe.

Le tableau 3.2.4.9 donne enfin, pour les 3.211 femmes de tous états d'union au moment de l'enquête, les effectifs par âge des femmes, ceux des femmes enceintes et les proportions de femmes enceintes par rapport au total.

Ce tableau montre que pour l'ensemble des femmes au moment de l'enquête, 99,7 pour mille se sont déclarées enceintes. Cette proportion croît avec l'âge jusqu'à 25-29 ans et décroît ensuite.

Ces données pourraient être converties en taux de fécondité du moment et fournir ainsi l'estimation la plus récente de la fécondité en Haïti puisqu'elle concerne la période de gestation de neuf mois qui sépare la date de l'enquête de celle de la naissance des enfants, donc centrée vers la fin de 1977.

Toutefois, pour réaliser cette conversion, il faut tenir compte de certaines contraintes :

- les déclarations de grossesse ne sont pas complètes, certaines femmes, surtout durant les premiers mois de gestation, ignorent qu'elles sont enceintes ou déclarent sciemment ne pas l'être pour diverses raisons. Il y a donc sous-estimation des taux de fécondité liée à ce facteur.
- la grossesse n'aboutit pas forcément à une naissance vivante ; il y aura des déperditions dues à la mortalité foetale (avortements spontanés, provoqués, et mortinatalité). Il y a donc surestimation par conversion des proportions de femmes enceintes en naissances vivantes.
- les naissances prévues se rapportent à l'effectif des femmes au moment initial et non à l'effectif moyen au cours de la période.
- les taux de fécondité devraient être multipliés par 12 mois/8,33 mois pour tenir compte de la dimension annuelle des taux.

Pour estimer la sous-déclaration des grossesses de plus d'un mois de durée, nous sommes partis de l'hypothèse que les conceptions se répartissent uniformément au cours de l'intervalle de huit mois qui précède l'enquête et que les grossesses déclarées à huit mois révolus correspondent aux grossesses réelles¹.

¹Pour déterminer les grossesses réelles, nous sommes partis de la table complète de mortalité intra-utérine dans H. Léridon : "Aspects biométriques de la fécondité humaine", INED, 1973, page 79. Après avoir converti en mois les durées exprimées en semaines nous avons calculé le nombre de conceptions correspondant aux 46 grossesses supposées bien déclarées à huit mois révolus, on trouve 124 conceptions. Ce nombre a été maintenu constant sur l'intervalle qui précède l'enquête. En multipliant les conceptions de chaque durée par la probabilité de survie de la conception à la durée exprimée en mois révolus, nous obtenons ainsi une estimation des grossesses réelles par durée.

Durée en mois de la grossesse	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Toutes durées
Grossesses déclarées	11	39	40	39	45	45	45	46	15	325
Grossesses réelles	55	50	48	47	47	46	46	46	15	400

On trouve donc 400 grossesses réelles au lieu de 325 grossesses déclarées. Il faut donc corriger la proportion de grossesses déclarées par $400/325 = 1,2308$, en supposant que la sous-déclaration ne dépend pas de l'âge¹.

En partant de la même table de mortalité intra-utérine, nous avons calculé la proportion globale de décès intra-utérins par rapport aux grossesses déclarées à l'enquête². On trouve une proportion globale de 47,5 pour mille. Ce qui donne les proportions suivantes par groupe d'âge :

Groupe d'âge	Proportion de décès intra-utérins de l'enquête à la naissance (pi) (o/oo)
15-19	37,4
20-24	38,6
25-29	42,8
30-34	50,7
35-39	63,3
40-44	85,5
45-49	119,0*

*Extrapolé graphiquement sur les données de Léridon.

En admettant un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2 pour cent pour les femmes d'âge fécond, les proportions de femmes se déclarant enceintes devraient être multipliées par 0,993 pour tenir compte du décalage entre l'effectif en début de période et l'effectif en milieu de période (décalage de quatre mois environ) auquel les proportions devraient être rapportées.

On peut valablement admettre que les grossesses se terminent en quasi-totalité à la durée de neuf mois et un tiers de sorte que la période de référence à laquelle se rapporteront les naissances issues des grossesses couvriront la période de 8,33 mois après la date de l'enquête. Pour ramener les taux de fécondité à la dimension annuelle nous devons donc multiplier les proportions par un facteur égal à $12/8,33 = 1,44$.

¹On pourrait approfondir cette approche en supposant que les taux de sous-déclaration varient avec l'âge.

²H. Léridon, op. cit., page 60. Nous avons pris en considération les taux moyens de mortalité intra-utérine selon l'âge de la mère correspondant à un taux global de 150 pour mille.

En résumé, pour obtenir la conversion des proportions de femmes enceintes en taux de fécondité du moment il faudra multiplier les proportions à chaque âge i par un facteur égal à :

$$(i-p_i) \times 1,2308 \times 0,993 \times 1,44 = (1-p_i) \times 1,76$$

Le tableau 3.2.4.10 donne ainsi les taux de fécondité du moment vers la fin de l'année 1977.

TABEAU 3.2.4.10

TAUX DE FECONDITE PAR AGE DES FEMMES VERS LA FIN DE 1977 (A PARTIR DES DECLARATIONS DE GROSSESSE)

Age	Taux de fécondité (o/oo)
15-19	68,8
20-24	193,7
25-29	268,5
30-34	226,1
35-39	217,6
40-44	99,0
45-49	84,8

La somme des taux de fécondité générale du moment vers la fin de l'année 1977 serait de 5,79 enfants par femme. Si cette somme ne diffère pas trop de celle de la section 3.2.5, par contre, les taux par âge peuvent différer de façon assez appréciable, de ceux qui sont obtenus selon l'historique des naissances.

3.2.5 Les taux de fécondité par âge

En utilisant les données relatives à l'ensemble des femmes, c'est-à-dire celles qui ont été en union plus celles qui n'ont jamais été en union, des tableaux ont été établis qui présentent pour chaque intervalle d'une année depuis la date de l'enquête, les femmes soumises au risque d'un âge donné, ainsi que les naissances vivantes survenues à chaque âge. Ces données, agrégées par groupe d'âge quinquennal, permettent de calculer les taux de fécondité par groupe d'âge, pour l'ensemble du pays, Port-au-Prince et l'ensemble rural et petites villes de moins de 10.000 habitants. Ces données figurent au tableau 3.2.5.1.

Ces données doivent être considérées avec beaucoup de prudence. Il ne faut pas perdre de vue qu'en raison des migrations tant internes qu'externes, en raison aussi de l'effet sélectif de la mortalité, l'échantillon au moment de

l'enquête en 1977 n'est pas forcément représentatif des effectifs des femmes au cours des années antérieures. En outre, on ne peut négliger l'incidence des erreurs de mémoire qui peuvent se manifester soit par des oublis de naissances vivantes, soit par des incertitudes sur la datation de ces naissances. L'évaluation de la qualité de ces données dépasse toutefois le cadre du présent rapport.

En vue d'atténuer les fluctuations dues aux erreurs de datation, on a calculé les taux de fécondité sur les trois années précédant l'enquête (donc la période 1974-1977). La somme des taux de fécondité était de 5,48 enfants par femme. Ainsi, ce résultat confirme que le niveau de la fécondité est modérément élevé en Haïti, comme l'ont déjà montré tant le recensement de la population de 1971 que l'enquête à passages répétés de 1971-1975.

L'évolution des taux de fécondité par âge et de leur somme est assez déconcertante sur l'intervalle 1969-1970 à 1976-1977. On constaterait une légère baisse jusqu'en 1972-1973 puis une décroissance rapide les deux années suivantes (1974-1975), puis une hausse qui se serait intensifiée en 1976-1977. Les erreurs de datation sont responsables, en partie, de ces fluctuations.

Sur l'intervalle 1969-1970 à 1976-1977, les différences de fécondité entre Port-au-Prince et les zones rurales (et petites villes de moins de 10.000 habitants) sont très marquées : en 1974-1977, la somme des taux de fécondité était de 3,97 enfants par femme à Port-au-Prince contre 6,16 dans les zones rurales, soit près de 34 pour cent inférieure.

A Port-au-Prince, la baisse de la fécondité apparaît tout au long de la période sous étude ; elle est toutefois marquée par une évolution en dents de scie. En zones rurales, l'évolution de la somme des taux de fécondité présente une très légère tendance à la baisse.

L'évolution des taux de fécondité et de leur somme, suggère que les erreurs de datation des événements semblent très fréquentes. Il paraît indispensable de regrouper plusieurs années de naissance afin de pouvoir éliminer les fluctuations dues aux faibles nombres et aux erreurs de mémoire. Ce sera l'objet d'un prochain rapport qui reprendra en les approfondissant le calcul des taux de fécondité et de leur évolution.

TABLEAU 3.2.5.1
TAUX DE FECONDITE PAR GROUPES D'AGE QUINQUENNAUX ET PAR PERIODE ANNUELLE
1969-1977 (o/oo) (A PARTIR DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES)

Groupe d'âge	Période annuelle								74-77
	69-70	70-71	71-72	72-73	73-74	74-75	75-76	76-77	
I - Ensemble du pays									
15-19	62,8	71,4	76,0	48,3	64,3	45,1	57,5	66,9	56,5
20-24	224,5	232,9	185,7	223,6	189,4	169,8	220,3	216,8	202,3
25-29	288,8	270,6	253,3	303,6	254,1	232,7	218,9	310,7	254,1
30-34	236,7	208,1	278,9	221,6	208,8	241,2	185,5	269,5	232,1
35-39	238,5	179,6	187,4	171,7	182,4	180,0	182,3	176,0	179,4
40-44	126,1*	126,1*	126,1*	126,1	114,3	97,3	144,4	88,7	110,1
45-49	61,6*	61,6*	61,6*	61,6*	61,6*	61,6*	61,6*	61,6*	61,6*
Somme des taux de fécondité	6,20	5,75	5,85	5,78	5,38	5,14	5,38	5,95	5,48
II - Port-au-Prince									
15-19	79,4	71,6	62,7	55,9	63,6	49,1	72,2	55,8	59,0
20-24	265,6	187,6	200,4	179,6	153,7	134,0	170,1	183,8	162,6
25-29	231,4	231,9	234,9	262,8	230,4	219,8	179,1	215,2	204,7
30-34	171,6	133,7	248,1	112,6	193,0	115,7	171,4	195,8	161,0
35-39	106,7	104,2	138,1	85,7	82,0	118,8	109,4	101,5	109,9
40-44	74,9*	74,9*	74,9*	74,9	38,2	35,6	104,2	17,3	52,4
45-49	43,9*	43,9*	43,9*	43,9*	43,9*	43,9*	43,9*	43,9*	43,9*
Somme des taux de fécondité	4,87	4,24	5,02	4,08	4,02	3,59	4,25	4,07	3,97
III - Rural									
15-19	56,0	73,1	84,0	45,2	63,3	39,8	49,4	79,1	56,1
20-24	212,2	254,7	185,3	245,0	210,9	191,0	254,6	249,5	231,7
25-29	316,2	291,1	267,1	325,4	270,4	241,6	236,8	350,6	276,3
30-34	263,0	230,8	296,5	268,7	219,8	287,1	198,1	302,5	262,6
35-39	285,4	207,7	207,2	205,7	218,0	204,1	216,9	207,6	209,5
40-44	145,7*	145,7*	145,7*	145,7	129,3	117,2	165,1	117,1	133,1
45-49	63,0*	63,0*	63,0*	63,0*	63,0*	63,0*	63,0*	63,0*	63,0*
Somme des taux de fécondité	6,71	6,33	6,24	6,49	5,87	5,72	5,74	6,85	6,16

*Données estimées sur la base de la valeur du taux de la dernière année disponible.

Source : WFS Fertility Rate Program.

3.3 DIMENSION DESIREE DES FAMILLES

Dans cette section, on traitera de la partie du questionnaire concernant la fécondité désirée des femmes en union au moment de l'enquête. Cette partie de l'analyse pourrait permettre d'estimer les niveaux futurs de la fécondité dans l'hypothèse où le désir des femmes est réalisé. Elle permet également de connaître l'attente des femmes en matière de fécondité selon différentes variables, telles que l'âge, le milieu d'origine, le niveau d'instruction, la situation professionnelle, la religion, etc...

On analysera trois types de tableaux. Les premiers concernent les femmes ne désirant plus d'enfants selon le nombre de naissances vivantes qu'elles ont eues, la grossesse actuelle étant comptée dans ce cas comme une naissance

vivante. L'échantillon de base se compose des femmes actuellement en union et fertiles (soit 1.705 femmes).

Le second type de tableaux étudie les nombres moyens d'enfants supplémentaires désirés par les femmes actuellement en union et fertiles (1.705 femmes également). Comme pour la première série de tableaux les variables sont recoupées avec le nombre d'enfants vivants y compris la grossesse actuelle et différentes autres variables.

Enfin, les derniers tableaux donnent la répartition des femmes selon le nombre total d'enfants désirés selon l'âge au moment de l'enquête. Ces tableaux regroupent toutes les femmes non célibataires à l'exception de celles dont l'union a été rompue (1.843 femmes). A partir de ces

tableaux, on s'interrogera sur trois points en particulier : le désir des femmes de mettre fin à leur vie féconde, le nombre d'enfants supplémentaires désirés et le nombre total d'enfants désirés.

3.3.1 Désir des femmes de mettre fin à leur vie féconde

Les résultats de l'enquête montrent que 43,4 pour cent des femmes, qui étaient en union et fertiles, ne désiraient pas d'autres enfants (tableau 3.3.1.1). Bien évidemment, le désir de ne pas dépasser la dimension atteinte de leur famille croît avec l'âge. Parmi les moins de 20 ans, seulement 16,8 pour cent ne désirent plus d'enfants, tandis que chez les femmes de 40-44 ans et de plus de 45 ans, elles sont plus de 65 pour cent à exprimer ce désir. Toutefois, ce souhait semble moins accentué chez les femmes de plus de 45 ans. La descendance atteinte semble un facteur déterminant quant au désir des femmes de cesser de procréer, c'est-à-dire que plus le nombre d'enfants vivants est élevé, plus la proportion des femmes ne désirant plus avoir d'enfants est importante. Ainsi pour l'ensemble des femmes concernées, les proportions varient de 10,2 pour cent pour celles qui ont un enfant ou moins, à 82,9 pour cent pour celles qui ont six enfants ou plus.

On constate aussi que les femmes appartenant au groupe d'âge 20-24 ans et ayant moins de quatre enfants sont proportionnellement plus nombreuses à ne plus désirer d'enfants comparées aux femmes de 25-29 ans et 30-34 ans, ce qui dénoterait une attitude moins nataliste chez les jeunes générations.

TABLEAU 3.3.1.1

POURCENTAGE DES FEMMES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET L'AGE ACTUEL (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Age actuel	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Ensemble	43,4	10,2	48,7	72,2	82,9
15-19	16,8	12,0	(70,0)†	0	0
20-24	24,5	9,5	50,9	(75,0)†	0
25-29	35,7	8,8	44,4	73,7	(66,7)†
30-34	50,0	4,3	45,5	77,8	(93,9)
35-39	54,2	(12,2)	50,7	65,5	80,4
40-44	69,8	(18,2)	(59,5)	75,5	85,1
45-49	64,7	(25,0)	(56,0)	(70,4)	79,3

Source : Tableau 3.1.1 de l'annexe.

En général, la proportion des femmes ne désirant plus d'enfants varie positivement selon le niveau d'instruction et le nombre d'enfants vivants. On trouve ici le schéma plus ou moins classique, plus les femmes sont instruites et plus elles ont d'enfants vivants, moins elles désirent d'enfants. Il est étonnant de constater que, parmi les femmes qui ont un enfant ou moins, les proportions ne suivent pas un ordre croissant. C'est ainsi que les femmes ayant au

moins un niveau d'instruction secondaire, sont proportionnellement moins nombreuses (6,6 pour cent) à ne plus vouloir d'enfants que celles qui ont un niveau d'instruction primaire ou pas d'instruction du tout (voir tableau 3.3.1.2).

TABLEAU 3.3.1.2

POURCENTAGE DES FEMMES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Niveau d'instruction	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Ensemble	43,4	10,2	48,7	72,2	82,9
Sans instruction	42,9	10,3	43,3	68,2	80,0
Primaire	45,4	10,8	58,7	84,8	(93,3)
Secondaire et +	41,6	6,6	(72,0)	(93,6)†	(100,0)†

Source : Tableau 3.1.3A de l'annexe.

Plus de 90 pour cent des femmes, ayant plus de quatre enfants vivants, qui ont migré du rural vers l'urbain, ne désirent plus avoir d'enfants. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à ne plus vouloir procréer que les femmes qui n'ont subi aucun mouvement migratoire. Parmi les dernières, ce sont les femmes résidant en milieu urbain qui accusent une plus forte tendance à désirer limiter leur descendance. En milieu rural, les femmes semblent accepter plus facilement les naissances supplémentaires même lorsque la dimension atteinte est de quatre ou cinq enfants, 67 pour cent d'entre elles ne désirent plus d'enfants. Mais, parmi celles qui n'ont que deux ou trois enfants, plus de 58 pour cent désirent en avoir d'autres (voir tableau 3.3.1.3).

TABLEAU 3.3.1.3

POURCENTAGE DES FEMMES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Nature du mouvement migratoire	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Rural → Rural	43,1	8,5	42,1	67,4	80,4
Rural → Urbain	44,9	9,6	58,8	(91,1)	(95,2)
Urbain → Urbain	43,6	14,7	70,5	(83,3)	(88,2)†

Source : Tableau 3.1.3C de l'annexe.

Si l'on passe à la variable "historique de l'union", on constate que les femmes de la deuxième catégorie (union sans cohabitation devenant union avec cohabitation) sont plus nombreuses (51,7 pour cent) à vouloir arrêter leur vie féconde que les autres. Ces mêmes femmes sont assez nombreuses, 13,8 pour cent et 73 pour cent à ne plus désirer d'enfants lorsque leur descendance atteinte est respectivement d'un enfant ou moins ou de quatre à cinq enfants. Toutefois, il n'existe pas d'écart remarquable entre les différents historiques de l'union concernant la limitation de la descendance. Lorsque l'on tient compte du nombre

d'enfants vivants, notons que les femmes de la troisième catégorie (union avec cohabitation devenant union avec cohabitation) ayant six enfants ou plus désirent pour la plupart (93 pour cent) arrêter leur vie féconde (voir tableau 3.3.1.4).

TABEAU 3.3.1.4

POURCENTAGE DES FEMMES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET L'HISTORIQUE DE L'UNION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Historique de l'union	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Sans cohabitation/ Sans cohabitation	23,6	7,8	53,1	(71,3)	(61,1)†
Sans cohabitation/ Cohabitation	51,7	13,8	50,0	73,4	81,7
Cohabitation/ Cohabitation	47,2	8,7	42,2	69,7	93,1

Source : Tableau 3.1.3D de l'annexe.

La répartition des femmes selon leur religion montre que, si globalement on ne constate pas de différences appréciables, 43 pour cent des catholiques souhaitent arrêter leur vie féconde contre 44 pour cent chez les protestantes, par contre lorsque la descendance atteinte est faible (moins de quatre enfants), on trouve davantage de catholiques à ne plus vouloir d'enfants que de protestantes. Mais cette tendance est inversée quand le nombre d'enfants vivants est au nombre de quatre ou cinq, 81 pour cent des protestantes comparativement à 70 pour cent des catholiques ne désirent plus prolonger leur descendance (voir tableau 3.3.1.5).

TABEAU 3.3.1.5

POURCENTAGE DE FEMMES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LA RELIGION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Religion	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Catholique	43,2	10,4	50,2	69,8	83,8
Protestante	44,2	9,3	43,8	80,8	(80,4)

Source : Tableau 3.1.3F de l'annexe.

L'incidence de la situation professionnelle sur la descendance finale souhaitée figure au tableau 3.3.1.6. On constate que les femmes n'ayant jamais travaillé ou ne travaillant pas au moment de l'enquête accusent une plus forte tendance à vouloir limiter la dimension de leur famille, quelle que soit la descendance atteinte, que les femmes des deux premières catégories. On trouvait chez les femmes ayant moins de deux enfants vivants, 12 à 15 pour cent des catégo-

ries 3 et 4 (qui ne travaillent pas aujourd'hui) à ne plus souhaiter d'enfants et, 7 pour cent environ dans les catégories 1 et 2 (les femmes qui travaillaient au moment de l'enquête). Seulement 65 à 72 pour cent des femmes exerçant une activité ne désiraient plus d'enfants alors qu'elles avaient en moyenne quatre ou cinq enfants. C'est dire que chez la femme haïtienne, l'activité économique n'est pas un facteur suffisant d'inhibition du désir d'un enfant supplémentaire.

TABEAU 3.3.1.6

POURCENTAGE DE FEMMES NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Situation professionnelle	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Ensemble	43,4	10,2	48,7	72,2	82,9
Trav av/trav auj	41,2	7,8	41,0	65,1	81,1
Pas trav av/trav auj	47,7	7,2	50,8	72,6	82,5
Trav av/pas trav auj	50,8	14,6	55,7	81,8	(86,2)
Pas trav av/pas trav auj	38,5	12,2	55,3	(86,5)	(87,1)

Source : Tableau 3.1.3E de l'annexe.

3.3.2 Nombre d'enfants supplémentaires désirés

Cette partie de l'analyse concerne les femmes en union et fertiles au moment de l'enquête. La variable étudiée est le nombre d'enfants supplémentaires désirés.

Pour un même groupe d'âge, le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés décroît, bien entendu, avec le nombre d'enfants vivants. Mais la dimension finale escomptée de la famille croît en général avec le nombre d'enfants vivants compte tenu de ce nombre et du nombre additionnel d'enfants (voir tableau 3.2.3 de l'annexe).

Le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés décroît également avec l'âge, le nombre d'enfants vivants n'étant pas pris en considération. Ceci est dû au fait que les jeunes générations n'ont pu encore réaliser leurs désirs en terme de dimension finale de la famille contrairement aux générations âgées qui les ont réalisés sinon dépassés (voir tableau 3.3.2.1).

Lorsque l'on tient compte, à la fois de l'âge et du nombre d'enfants vivants, on constate tout d'abord, que pour les femmes sans enfants vivants, la dimension désirée de la famille (qui se confond en l'occurrence avec le nombre moyen d'enfants supplémentaires) est assez faible : 2,69 enfants seulement en moyenne. Elle augmente en passant des femmes de moins de 20 ans (2,58) aux femmes de 20-24 ans, atteint son maximum pour les femmes de 35-39 ans (3,01) et diminue ensuite. Pour les autres nombres d'enfants vivants, maintenus constants, on peut difficilement constater une tendance bien définie du nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés lorsque l'âge augmente.

TABLEAU 3.3.2.1

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET L'AGE ACTUEL (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Age actuel	Effectif des femmes	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
			0-1	2-3	4-5	6 et +
Ensemble	1.426	1,03	2,03	0,73	0,31	0,07
15-19	95	1,90	2,03	(0,80)†	-	-
20-24	277	1,59	2,09	0,63	(2,59)†	-
25-29	317	1,14	2,07	0,73	(0,20)	(0,25)†
30-34	263	0,86	1,90	0,97	0,20	(0)†
35-39	206	0,62	(1,78)	0,69	0,29	(0,09)
40-44	161	0,38	(1,53)†	(0,43)	(0,33)	0,09
45-49	108	0,63	(2,71)†	(0,73)†	(0,18)	0,08

Source : Tableau 3.2.3 de l'annexe.

Si l'on ne tient pas compte du nombre d'enfants vivants, on constate que le nombre d'enfants supplémentaires désirés varie assez peu selon le niveau d'instruction atteint. La différence entre les trois catégories est assez faible, le nombre d'enfants supplémentaires désirés s'échelonnant entre 0,96 et 1,05 (voir tableau 3.3.2.2).

Mais la prise en considération du nombre d'enfants vivants montre que le niveau d'instruction influe significativement sur le nombre moyen d'enfants supplémentaires désirés. Pour les femmes dont le nombre d'enfants vivants est bas, zéro ou un enfant, le niveau d'instruction intervient assez peu : 2,1 enfants supplémentaires désirés par les femmes sans instruction contre 1,9 enfant pour celles qui jouissent d'un certain niveau d'instruction. Mais avec l'augmentation de la dimension atteinte de la famille, les différences par niveau d'instruction sont plus nettes.

TABLEAU 3.3.2.2

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Niveau d'instruction	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Sans instruction	1,05	2,14	0,85	0,37	0,09
Primaire	0,96	1,86	0,56	0,10	(0,04)
Secondaire et +	1,04	(1,85)	(0,33)	(0,06)†	(0)†

Source : Tableau 3.2.5A de l'annexe.

Quelle que soit la dimension atteinte, la dimension finale escomptée est toujours plus élevée chez les femmes qui ont toujours résidé en milieu rural (voir tableau 3.3.2.3). Les femmes de la campagne devenues citadines ont une attitude beaucoup plus proche de celles qui n'ont jamais quitté la ville. En général, en deçà de quatre enfants vivants, elles désirent un nombre supplémentaire d'enfants légèrement plus élevé que les citadines d'origine. Le nombre de répondantes pour les deux dernières catégories (4-5 enfants vivants et 6 et plus) est faible et ne permet donc pas de confirmer cette tendance pour les dimensions atteintes élevées.

TABLEAU 3.3.2.3

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Nature du mouvement migratoire	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Rural → Rural	1,07	2,23	0,91	0,39	0,09
Rural → Urbain	0,93	1,85	0,43	(0,05)	(0)
Urbain → Urbain	0,99	1,73	0,37	(0,19)	(0,04)†

Source : Tableau 3.2.5C de l'annexe.

On ne trouve pas une relation franche entre l'historique de l'union et le nombre d'enfants supplémentaires désirés. Toutefois, d'après le tableau 3.3.2.4, les femmes de la troisième catégorie (union avec cohabitation demeurant en union avec cohabitation) désirent en général plus d'enfants que les autres. Lorsque la dimension atteinte de la famille est très élevée, ce sont les femmes qui sont passées d'une union instable à une union stable qui déclarent désirer le nombre le moins élevé d'enfants supplémentaires.

TABLEAU 3.3.2.4

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET L'HISTORIQUE DE L'UNION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Historique de l'union	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Sans cohabitation/ Sans cohabitation	1,40	2,06	0,61	(0,21)†	(0,22)†
Sans cohabitation/ Cohabitation	0,84	1,91	0,76	0,29	0,06
Cohabitation/ Cohabitation	0,99	2,26	0,76	0,42	0,09

Source : Tableau 3.2.5D de l'annexe.

TABLEAU 3.3.2.5

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LA RELIGION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Religion	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Catholique	1,03	2,03	0,67	0,36	(0,07)
Protestante	1,01	(2,00)	0,98	(0,17)	(0,05)†

Source : Tableau 3.2.5F de l'annexe.

Quelle que soit la religion, les femmes qui ont moins de deux enfants vivants déclarent en désirer en moyenne deux de plus. Entre deux et trois enfants vivants, ce sont les catholiques

qui sont les moins enclines à vouloir agrandir leur famille ; elles désirent 0,67 enfant supplémentaire contre 0,98 en moyenne pour les protestantes. Lorsque la dimension atteinte dépasse trois enfants, les protestantes accusent une plus forte tendance à la limitation de leur descendance (voir tableau 3.3.2.5).

D'après le tableau 3.3.2.6, on remarque que les femmes qui ont toujours travaillé, désirent en moyenne, quelle que soit la dimension atteinte de leur famille, plus d'enfants que les autres. Ce sont les femmes qui ne travaillent pas (soit qu'elles aient arrêté de travailler ou qu'elles n'aient jamais travaillé) qui désirent le plus limiter leur descendance. Ce schéma pourrait surprendre, mais il est en harmonie avec ce qui a été constaté plus haut sur la fécondité initiale, cumulée et récente des femmes selon leur situation professionnelle. L'existence d'un important groupe de femmes privilégiées parmi les non-actives explique, partiellement, ces résultats.

TABLEAU 3.3.2.6

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SUPPLEMENTAIRES DESIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Situation professionnelle	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
Trav av/trav auj	1,13	2,23	0,97	0,47	0,09
Pas trav av/trav auj	0,90	2,06	0,61	0,26	0,10
Trav av/pas trav auj	0,80	1,74	0,60	(0,08)	(0)
Pas trav av/pas trav auj	1,12	1,91	0,58	(0,19)	(0,70)

Source : Tableau 3.2.5E de l'annexe.

3.3.3 Nombre total d'enfants désirés

Dans cette section, on cherche à connaître, l'opinion des femmes sur la dimension de la famille idéale. La variable de base est le nombre total d'enfants désirés, qu'il soit inférieur ou supérieur au nombre réel d'enfants qu'ont eus ou qu'auront ces femmes. On a interrogé à ce sujet toutes les femmes non célibataires dont l'union n'a pas été rompue (1.838 femmes).

Les tableaux 3.3.1A de l'annexe et 3.3.3.1 montrent que si l'âge n'est pas pris en considération, plus des trois quarts des femmes interrogées valorisent la famille de dimension relativement restreinte, limitée à 2-4 enfants seulement. En outre, celles qui en désirent deux seulement sont pratiquement aussi représentées que celles qui en désirent trois ou quatre. Il existe un très faible pourcentage de femmes qui ne désirent aucun enfant (0,3 pour cent) ou un seul enfant (3,65 pour cent). Celles qui désirent une famille de dimension élevée ou très élevée, cinq enfants ou plus, représentent 19,4 pour cent de l'ensemble.

On constate que le nombre moyen total d'enfants désirés dépend beaucoup de l'âge : ce nombre moyen augmente, en effet, graduellement de 2,83 pour les femmes de moins de 20 ans à 4,27 pour les femmes de 45 ans et plus. Le modèle de famille restreinte s'impose donc bien plus

aux jeunes générations. De même, le pourcentage de femmes ne désirant aucun enfant ou un seul enfant, qui est de 7,0 pour cent pour les femmes de moins de 20 ans tombe à 3,2 pour cent pour les femmes de 45 ans et plus, tandis que la proportion des femmes préférant les familles nombreuses passe de 6,6 pour cent à 38,5 pour cent. Celles qui préfèrent les familles relativement restreintes (2-4 enfants) passent de 86,4 pour cent à 58,3 pour cent.

TABLEAU 3.3.3.1

REPARTITION (%) DES FEMMES SELON LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES ET L'AGE ACTUEL (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION)

Age actuel	Effectif des femmes	Nombre total d'enfants désirés			Nombre moyen d'enfants désirés
		0-1	2-4	5 et +	
15-19	114	7,0	86,4	6,6	2,83
20-24	349	5,8	86,9	7,4	3,03
25-29	393	3,5	87,5	9,1	3,23
30-34	315	1,9	76,4	21,8	3,70
35-39	271	3,3	68,3	28,4	3,99
40-44	208	4,3	61,5	34,1	4,24
45-49	187	3,2	58,3	38,5	4,27

Source : Tableau 3.3.1A de l'annexe.

Le même schéma que pour l'âge prévaut quand on considère la durée écoulée depuis la première union. Plus les femmes ont vécu longtemps en union, plus le nombre idéal d'enfants est élevé. Pour les femmes qui ont plus de 20 ans en union, le nombre moyen d'enfants désirés est de 4,3 contre 3,1 pour celles qui ont moins de 10 années en union (voir tableau 3.3.3.2).

TABLEAU 3.3.3.2

NOMBRE MOYEN TOTAL D'ENFANTS DESIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET LA DUREE DEPUIS LA PREMIERE UNION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION)

Durée	Ensemble	Nombre d'enfants vivants			
		0-1	2-3	4-5	6 et +
0-9	3,14	2,90	3,36	3,96	-
10-19	3,77	2,72	3,54	4,18	4,59
20 et +	4,31	(3,00)	3,79	4,07	5,00

Source : Tableau 3.3.6 de l'annexe.

Le tableau 3.3.3.3 indique le nombre moyen d'enfants désirés par les femmes non célibataires dont l'union n'a pas été rompue, selon le nombre d'enfants vivants et cinq variables socio-économiques.

Plus les femmes sont instruites, moins le nombre idéal d'enfants est élevé. En général, l'association des variables "nombre d'enfants vivants" et "nombre d'enfants désirés" est assez cohérente. Notons, cependant que pour les femmes qui ont un niveau d'instruction primaire et ayant quatre enfants ou plus, le nombre d'enfants désirés est inférieur au nombre d'enfants vivants.

Les femmes ayant toujours résidé à la campagne désirent plus d'enfants que les autres. A l'opposé, les citadines ont une attitude plus favorable à la limitation de leur descendance. Celles qui ont moins de trois enfants vivants considèrent la dimension de la famille idéale comme inférieure à trois. Et, au-delà de quatre enfants vivants, la dimension considérée idéale est inférieure à la dimension atteinte.

On n'observe pas de relation franche entre l'historique de l'union et la dimension finale escomptée. Cependant, en deçà de trois enfants, ce sont les femmes en union instable (sans cohabitation) qui désirent le moins d'enfants (voir tableau 3.3.3.3).

Par contre, si l'on tient compte de l'état actuel de l'union (tableau 3.3.7D de l'annexe), les différences observées sont beaucoup plus évocatrices. Ce sont les femmes mariées qui déclarent vouloir le plus grand nombre d'enfants, soit 4,0 enfants en moyenne par rapport à 3,6 pour les femmes placées et 3,0 pour les rinmin, fiancées et vivavek. L'écart d'opinion entre les femmes placées et mariées est réellement évident chez celles qui ont deux enfants ou plus. Ces écarts varient entre 0,3 et 0,9. Les femmes en union instable (rinmin, fiancée et vivavek)

désirent presque toujours moins d'enfants que les autres, quelle que soit la dimension atteinte de leur famille.

Devant ces résultats, on pourrait se demander si l'attitude des femmes selon leur état d'union ne dépend pas de la stabilité de leur situation économique : la dimension finale escomptée par les femmes mariées est plus élevée parce qu'elles bénéficieraient d'une situation économique plus stable que les autres.

La situation professionnelle semble influencer la dimension de la famille idéale. En ce sens, ces résultats corroborent ce qui a été dit précédemment. On se rappelle, par exemple, que les femmes n'ayant jamais travaillé, désiraient, un nombre d'enfants supplémentaires inférieur aux autres. Concernant la religion, on arrive aux mêmes conclusions, aucune relation franche n'apparaît entre cette variable, la dimension atteinte et la dimension désirée. On pourrait envisager d'autres recoupements afin de déceler des différences d'attitudes selon ces deux variables. Cependant, cette absence de relation est éloquent. Toutefois, selon le niveau d'instruction, la nature du mouvement migratoire et leur situation matrimoniale, l'attitude des femmes se différencie de façon assez appréciable.

TABLEAU 3.3.3.3

NOMBRE MOYEN TOTAL D'ENFANTS DESIRES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE), PAR NIVEAU D'INSTRUCTION, NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE, HISTORIQUE DE L'UNION, SITUATION PROFESSIONNELLE ET RELIGION (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION)

Variables	Ensemble	Nombre d'enfants vivants					
		0	1	2	3	4	5 et +
Niveau d'instruction							
Sans instruction	3,73	3,00	2,95	3,16	4,05	4,15	4,67
Primaire	3,29	2,78	2,80	3,01	3,50	(3,94)	4,24
Secondaire et plus	2,95	(2,67)	(2,31)	(2,85)	(3,31)†	(4,00)†	(5,21)†
Nature du mouvement migratoire							
Rural → Rural	3,84	3,18	3,06	3,30	4,09	4,23	4,69
Rural → Urbain	3,14	2,67	2,53	(2,88)	(3,54)	(3,90)	(4,14)
Urbain → Urbain	3,02	2,47	2,66	2,73	(3,21)	(3,60)†	(4,65)
Historique de l'union							
Sans cohab/sans cohab	2,97	2,82	2,75	2,77	(3,31)	(4,05)	(4,91)
Sans cohab/cohab	3,72	2,88	2,92	3,09	3,89	3,99	4,13
Cohab/cohab	3,95	(3,32)	3,08	3,52	4,14	(4,56)	4,55
Situation professionnelle							
Trav av/trav auj	3,78	3,02	3,02	3,17	4,00	4,42	5,07
Pas trav av/trav auj	3,69	3,05	2,75	3,33	3,82	3,79	4,62
Trav av/pas trav auj	3,44	(2,44)	2,84	(2,98)	(4,29)	(3,97)	5,71
Pas trav av/pas trav auj	3,18	2,82	2,75	2,86	(3,45)	(3,86)	6,33
Religion							
Catholique	3,55	2,92	2,78	3,07	3,83	4,18	4,85
Protestante	3,70	(2,84)	3,18	3,19	4,22	(3,93)	6,36

Source : Tableaux 3.3.7A, 3.3.7C, 3.3.7D, 3.3.7E et 3.3.7F de l'annexe.

3.4 LA CONNAISSANCE ET L'UTILISATION DE LA CONTRACEPTION

Comme il a été constaté dans le chapitre 1 de ce rapport, ce n'est qu'à partir de 1973 qu'un programme national de planification familiale devait être mis en place, limité toutefois, à son commencement, aux hôpitaux et cliniques du milieu urbain. Durant les quatre années qui ont précédé l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977, une expansion progressive des acceptants a vu le jour, expansion limitée au milieu urbain. Ce n'est qu'en 1978-1979 que le programme national de planification familiale a commencé à utiliser les groupes communautaires, les volontaires, les dispensaires militaires ainsi que le secteur commercial pour la distribution des contraceptifs modernes et pour la fourniture de ceux-ci dans les zones rurales. Aussi, est-il quelque peu surprenant de constater, comme ce sera l'objet des sections suivantes, que la connaissance de la contraception parmi les femmes est élevée. Un autre résultat, aussi inattendu, est l'utilisation relativement élevée de la contraception tant l'utilisation passée que courante. Bien entendu, cette utilisation comprend celle de méthodes traditionnelles ou inefficaces dans la mesure où les méthodes modernes ne se sont répandues qu'à partir de 1977.

Avant l'examen de l'incidence des caractéristiques des femmes de l'échantillon sur la connaissance de la contraception, les pratiques de l'allaitement au sein sont d'abord envisagées. En effet, l'allaitement au sein entraîne un effet contraceptif temporaire. Un allaitement prolongé a pour effet de retarder la prochaine conception en raison de son influence sur l'aménorrhée post-partum. Par conséquent, il ne suffit pas d'envisager la durée de l'allaitement au sein selon certaines variables telles que l'âge de la mère, le rang de naissance de l'enfant ou les caractéristiques socio-économiques de la mère, il est nécessaire aussi d'envisager l'influence de l'allaitement au sein sur la durée de l'intervalle fermé.

L'enquête de 1978 sur la nutrition en Haïti, basée sur un échantillon de mères dont les enfants étaient âgés de trois mois à cinq ans, a révélé que les durées médianes de l'allaitement au sein étaient de 18 mois en milieu rural contre 12 mois seulement à Port-au-Prince. D'autres différenciations ont été également mises en évidence, similaires à celles qui ont été trouvées dans l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité. Les durées d'allaitement au sein trouvées dans l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité sont plus courtes que celles de l'enquête de 1978 sur la nutrition et peuvent provenir du fait que l'échantillon et la méthodologie des deux enquêtes étaient différents.

Les relations entre l'allaitement au sein, l'aménorrhée post-partum et la fécondité feront l'objet d'un prochain rapport sur les facteurs

autres que la contraception et leur influence sur la fécondité, domaine d'étude qui a constitué un module spécifique de l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité.

3.4.1 L'allaitement au sein dans l'intervalle fermé

Le dernier intervalle fermé est défini comme la période entre les deux dernières naissances ou entre la dernière naissance et la grossesse actuelle. Aussi, cette section portera uniquement sur les femmes qui ont eu au moins deux naissances vivantes, ou une naissance vivante mais sont actuellement enceintes. Mille cinq cent vingt et une (1.521) femmes de l'échantillon répondent à ces conditions, après exclusion de 11 femmes qui n'ont pas répondu à la question (tableau 3.4.1.1).

TABLEAU 3.4.1.1
REPARTITION (%) DES FEMMES SELON LA DUREE D'ALLAITEMENT PENDANT LE DERNIER INTERVALLE FERME, SELON L'AGE ACTUEL ET LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS, Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE (FEMMES NON CELIBATAIRES, AYANT EU AU MOINS DEUX NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE)

	Nombre de mois d'allaitement												Moyenne
	Non	2-3	4-5	6	7-8	9-11	12	13-17	18	19-23	24+		
Age actuel													
15-24	39	1	5	1	5	9	12	9	7	3	9	8,5	
25-34	28	3	5	3	4	10	15	9	12	4	9	11,0	
35-44	23	2	4	3	6	12	13	9	16	3	11	11,9	
45-49	17	1	3	2	8	13	14	9	19	5	10	13,0	
Rang de naissance													
1	28	2	4	2	6	13	16	9	11	3	8	10,3	
2	29	3	7	3	2	13	14	5	13	4	7	9,9	
3	26	2	5	2	5	7	14	6	19	3	13	12,8	
4	24	2	4	3	7	10	12	11	14	4	11	11,9	

Source : Tableaux 4.1.1 et 4.1.2 de l'annexe.

La durée moyenne de l'allaitement au sein tend à augmenter avec l'âge. Les femmes les plus jeunes comportent des proportions plus élevées de femmes n'allaitant pas du tout que les femmes plus âgées : près de 40 pour cent des femmes de moins de 25 ans contre moins de 20 pour cent des femmes de 35 ans et plus. Le rang de naissance influe également sur la durée moyenne de l'allaitement : les femmes ayant eu trois enfants ou plus ont une durée moyenne de 12 mois, tandis que les femmes qui ont eu un ou deux enfants ont une durée moyenne de 10 mois environ. Les proportions de femmes n'allaitant pas du tout ne semblent pas beaucoup varier avec le rang de naissance.

Le tableau 3.4.1.2 présente les durées moyennes d'allaitement selon certaines caractéristiques démographiques ou socio-économiques des femmes.

Ce tableau montre les variations de la durée moyenne de l'allaitement au sein selon les caractéristiques des femmes ainsi que la dichotomie entre les femmes ayant moins de quatre enfants et celles ayant plus de quatre enfants. La durée moyenne de l'allaitement au sein varie

fortement avec le niveau d'instruction, de 11,3 mois pour les femmes sans instruction à 4,4 mois pour les femmes du niveau secondaire ou supérieur. Les femmes rurales allaitent beaucoup plus longtemps que les femmes urbaines, les plus courtes durées d'allaitement s'observant parmi celles qui ont toujours vécu en milieu urbain. Les femmes catholiques semblent allaiter plus longtemps que les protestantes.

TABLEAU 3.4.1.2

DURÉE MOYENNE D'ALLAITEMENT PENDANT LE DERNIER INTERVALLE FERME SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION, LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE, LA RELIGION ET LE NOMBRE D'ENFANTS, Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE (FEMMES NON CELIBATAIRES AYANT EU AU MOINS 2 NAISSANCES VIVANTES, GROSSESSE ACTUELLE COMPRISE DONT LE DERNIER INTERVALLE FERME DÉPASSE 32 MOIS ET DONT L'ENFANT A SURVÉCU AU MOINS 24 MOIS)

Caractéristiques	Ensemble	<4 enfants nés	4+ enfants nés
Niveau d'instruction			
Sans instruction	11,3	10,1	12,0
Primaire, < 4 ans	10,0	9,2	(10,7)
Primaire, 4 ans +	(8,8)	(8,9)†	(8,8)†
Secondaire et plus	(4,4)	(5,1)†	(2,0)†
Mouvement migratoire			
Rural → Rural	11,9	10,5	12,6
Rural → Urbain	8,1	(8,4)	7,8
Urbain → Urbain	7,1	(7,0)	(7,3)
Religion			
Catholique	11,0	9,7	12,0
Protestante	10,2	(9,5)	10,7

Source : Tableaux 4.1.3. et 4.1.4 de l'annexe.

3.4.2 La connaissance de la contraception

En raison de l'importance de la contraception sur le niveau de la fécondité dans les pays en voie de développement et de la relation évidente entre la connaissance de la contraception et de son utilisation, des informations ont été recueillies à ce sujet auprès de toutes les femmes, même celles qui n'avaient jamais été en union, dans l'Enquête Haïtienne sur la Fécondité de 1977. À la suite de questions introductives concernant la connaissance générale de la planification familiale et du programme de radio "Radio Dokté" qui évoque la santé maternelle et infantile ainsi que la planification familiale, on a demandé à chaque femme de citer une ou des méthodes destinées à retarder ou à éviter une grossesse. Outre les méthodes que les femmes ont mentionnées d'emblée, l'enquêtrice lisait ensuite une liste d'autres méthodes contraceptives en leur demandant si elles en avaient eu connaissance. Dans cette section, une femme sera considérée comme ayant connaissance d'une méthode soit qu'elle l'ait affirmé d'emblée soit qu'elle l'ait affirmé après que l'enquêtrice ait lu la liste des autres méthodes contraceptives. Ainsi, la connaissance de la contraception peut n'être que très superficielle chez certaines femmes. Pour l'ensemble des femmes non céliba-

taires, près de 85 pour cent connaissaient ou avaient entendu parler d'une ou de plusieurs méthodes contraceptives. De la liste de ces méthodes (tableau 4.2.1A de l'annexe), les suivantes étaient considérées comme efficaces : la pilule, le stérilet, les autres méthodes scientifiques féminines, le condom et la stérilisation masculine ou féminine. La quasi-totalité des femmes qui connaissaient la contraception avaient entendu parler d'au moins une de ces méthodes efficaces. La connaissance d'une ou plusieurs méthodes efficaces était plus élevée parmi les femmes de moins de 25 ans (87 pour cent), légèrement plus basse (83 pour cent) pour les femmes de 25-34 ans et la plus basse pour les femmes de plus de 35 ans (80 pour cent).

Les méthodes les plus connues étaient par ordre d'importance : la pilule (75 pour cent), la continence périodique (56 pour cent), l'avortement (55 pour cent), le condom (53 pour cent), le stérilet (52 pour cent) et le retrait (50 pour cent). Les autres méthodes n'ont été mentionnées que par moins de la moitié des femmes. Les moins connues étaient l'abstinence (42 pour cent), les méthodes scientifiques féminines (30 pour cent), la stérilisation féminine (38 pour cent), la douche (31 pour cent) et la stérilisation masculine (15 pour cent). Des méthodes populaires ont été citées par 5 pour cent des femmes. Les femmes de moins de 35 ans connaissaient généralement plus la pilule, le stérilet, le condom, l'avortement et la stérilisation que les femmes plus âgées. Le nombre élevé de femmes rapportant qu'elles connaissaient l'avortement, illégal en Haïti et difficilement disponible, et la stérilisation féminine, à la portée d'un nombre très limité de femmes, sont des résultats assez inattendus de l'enquête.

Il y a peu de différence dans la connaissance globale d'une ou plusieurs méthodes efficaces entre les femmes ayant une grande famille (quatre enfants ou plus) et celles qui ont des familles plus réduites. Toutefois, les mères de famille de taille réduite connaissaient plus l'avortement et le condom.

Le tableau 3.4.2.1 montre le niveau de la connaissance de la contraception selon le niveau d'instruction et le nombre d'enfants vivants.

TABLEAU 3.4.2.1

PROPORTIONS (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES QUI CONNAISSAIENT UNE METHODE CONTRACEPTIVE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS

Niveau d'instruction	Ensemble	Nombre d'enfants vivants					
		0	1	2	3	4	5+
Ensemble	85	84	86	85	86	85	85
Sans instruction	80	76	80	79	82	81	82
Primaire, < 4 ans	96	94	96	97	98	97	97
Primaire, 4 ans et +	99	100	100	100	100	100	95
Secondaire et plus	100	100	100	100	100	100	100

Source : Tableau 4.2.2A de l'annexe.

La connaissance d'une méthode contraceptive est quasi générale chez les femmes qui ont fréquenté l'école, atteignant même 100 pour cent chez les femmes du niveau secondaire. Cette proportion tombe à 80 pour cent chez les femmes sans instruction. Concernant le nombre d'enfants, les femmes sans enfants ont une moindre connaissance de la contraception (84 pour cent) que les mères, quel que soit d'ailleurs le nombre de leurs enfants. Ainsi le nombre d'enfants ne semble pas très lié à la connaissance de la contraception et apparaît moins significatif que le niveau d'instruction. Pour presque tous les rangs de naissance, les femmes ayant quatre ans d'études au minimum connaissaient toutes la contraception.

Bien que les nombres dans les cellules ne soient pas suffisamment nombreux pour permettre des conclusions fermes lorsque l'on répartit les femmes par groupe d'âge également, le tableau 4.2.2A de l'annexe suggère que pour chaque groupe d'âge pris individuellement les constatations relevées plus haut peuvent être maintenues. Aussi, la connaissance de la contraception est bien plus élevée chez les femmes instruites, légèrement plus élevée chez les mères que chez les femmes sans enfants et ne varie pas beaucoup selon le nombre d'enfants.

Le tableau 4.2.2C de l'annexe montre que la connaissance de la contraception est bien plus répandue chez les femmes vivant en milieu urbain (98 pour cent) que chez les rurales (79 pour cent). Les femmes originaires du milieu urbain mais vivant en milieu rural ont une connaissance de la contraception aussi grande que les femmes résidant en milieu urbain. Les différences selon le nombre d'enfants ne sont pas appréciables.

Le tableau 4.2.2D de l'annexe montre que la connaissance de la contraception dépend peu de l'historique de l'union. En outre, les femmes protestantes connaissent légèrement mieux la contraception (87 pour cent) que les catholiques, mais les différences par groupe d'âge sont faibles.

3.4.3 L'utilisation passée ou récente de la contraception

Compte tenu de l'envergure limitée du programme national de planification familiale qui n'a été amorcé qu'en 1973, soit quatre ans seulement avant l'enquête de 1977, les niveaux de connaissance et d'utilisation de la contraception apparaissent élevés, plus élevés que ceux que l'on trouve dans des pays de niveau socio-économique similaire et où les programmes de planification familiale sont récents. Les renseignements sur la connaissance et l'utilisation de la contraception ont été obtenus de l'ensemble des femmes interrogées. Ces renseignements, relatifs ici aux femmes non célibataires, sont discutés dans cette section.

Des 2.176 femmes non célibataires, 12 pour cent ont utilisé, à un moment quelconque de leur vie féconde, une méthode efficace de contraception, y compris quelques cas de stérilisation, tandis que 25 pour cent des femmes non célibataires ont utilisé une ou plusieurs méthodes à l'exclusion des méthodes efficaces. Au total donc, 37 pour cent des femmes ont utilisé la contraception contre 63 pour cent qui ne l'ont jamais utilisée. Si l'on prend en considération les femmes en union et fertiles uniquement, 38 pour cent de celles-ci ont utilisé la contraception et 12 pour cent ont utilisé une méthode efficace.

La méthode efficace la plus utilisée est la pilule (7 pour cent), le condom (5 pour cent), le stérilet (2 pour cent), la stérilisation féminine (1 pour cent) et l'avortement (0,1 pour cent). Les méthodes inefficaces sont plus répandues, avec 20 pour cent des femmes utilisant le retrait, 16 pour cent la continence périodique, 9 pour cent l'abstinence et 8 pour cent la douche (tableau 4.3.1A de l'annexe).

TABLEAU 3.4.3.1
POURCENTAGES DES FEMMES NON CELIBATAIRES QUI ONT UTILISÉ UNE
MÉTHODE CONTRACEPTIVE DANS LE PASSÉ (Y COMPRIS LA STÉRILISATION)
SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET CERTAINES CARACTÉRISTIQUES
DE LA FEMME

Caractéristiques	Ensemble	Nombre d'enfants vivants					
		0	1	2	3	4	5+
Ensemble	36	24	32	39	41	46	40
Niveau d'instruction							
Sans instruction	29	16	24	29	32	38	35
Primaire, < 4 ans	48	22	48	58	58	63	58
Primaire, 4 ans et +	64	50	65	64	71	86	60
Secondaire et plus	63	55	38	81	80	83	79
Nature du mouvement migratoire							
Rural → Rural	28	13	23	30	34	36	34
Rural → Urbain	51	29	47	32	55	72	68
Urbain → Urbain	50	39	46	59	69	61	53
Âge actuel							
15-24	39	33	38	53	(51)	(27)	(10)
25-34	36	19	27	36	45	49	38
35-44	37	(7)	36	34	39	50	39
45-49	30	(7)	(19)	(40)	(16)	(28)	37

Source : Tableaux 4.3.2A, 4.3.2B et 4.3.2D de l'annexe.

En regroupant ensemble les femmes qui ont utilisé la contraception, que les méthodes soient efficaces ou non, on trouve 36 pour cent des femmes qui ont utilisé la contraception, à un moment ou à un autre de leur vie féconde. En général, l'utilisation augmente avec le nombre d'enfants, mais il n'a pas été constaté de différences importantes selon l'âge. L'utilisation de la contraception, passée ou récente, augmente avec le niveau d'instruction : 29 pour cent pour les femmes sans instruction contre plus de 60 pour cent pour les femmes ayant un niveau d'instruction de quatre ans ou plus. Cette constatation persiste pour chaque groupe d'âge et généralement pour chaque nombre d'enfants au sein d'un groupe d'âge. L'utilisation est aussi plus répandue en milieu urbain qu'en

milieu rural, après contrôle pour l'âge et le nombre d'enfants. Les femmes d'origine rurale ont utilisé la contraception autant que les femmes d'origine urbaine. En outre, les femmes d'origine urbaine résidant en milieu rural ont utilisé la contraception aussi intensément que les femmes urbaines. L'utilisation de la contraception est aussi plus élevée chez les protestantes (39 pour cent) que chez les catholiques (36 pour cent) (tableaux 4.3.1B,O et 4.3.2A,C,E de l'annexe).

3.4.4 Sources d'approvisionnement

Les femmes qui ont utilisé ou utilisent actuellement la contraception ont été interrogées sur les lieux où elles s'approvisionnaient en produits contraceptifs :

- centres de santé ou hôpitaux,
- médecins privés,
- autres sources d'approvisionnement, très probablement une pharmacie pour la vente de contraceptifs oraux ou de condoms.

TABLEAU 3.4.4.1

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN CONTRACEPTIFS POUR LES FEMMES NON CELIBATAIRES QUI ONT UTILISÉ LA CONTRACEPTION DANS LE PASSE (%)

Méthodes contraceptives	Centre de Santé	Docteur	Autres	Nombre total
I - Urbain				
Pilule	59	24	17	116
Stérilet	71	29	0	21
Méthodes scientifiques	88	0	13	8
Condom	45	7	49	74
Stérilisation	100	0	0	4
Total				223
II - Rural				
Pilule	78	8	15	40
Stérilet	93	7	0	14
Méthodes scientifiques	100	0	0	5
Condom	53	3	44	36
Stérilisation	100	0	0	2
Total				97

Source : Tabulation spéciale de l'Enquête.

Deux tiers des femmes utilisant les contraceptifs oraux étaient approvisionnées par des centres de santé, 20 pour cent par des médecins privés et 17 pour cent par d'autres sources. Près de la moitié des femmes recourant au condom étaient approvisionnées par des centres de santé et les autres par des sources non médicales. La plupart des stérilets ont été posés dans des centres de santé, à l'exception de quelques femmes urbaines pour lesquelles un médecin privé a inséré le stérilet. L'ensemble des méthodes scientifiques féminines ont été distribuées par des centres de santé. Les différences entre le milieu urbain et le milieu rural dans la fourniture de soins contraceptifs sont importantes : les pourcentages de femmes qui se sont approvisionnées en pilules et condoms en dehors des médecins privés et des centres de santé sont bien plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci est bien évi-

demment lié au fait que ces méthodes étaient surtout vendues dans les pharmacies des villes en 1977 (tableau 3.4.4.1).

3.4.5 L'utilisation actuelle de la contraception

Le niveau de l'utilisation actuelle de la contraception et les facteurs associés à cette utilisation sont envisagés dans cette section. Les données sont limitées aux femmes exposées au risque de grossesse au moment de l'enquête. Aussi, les femmes enceintes, celles qui sont séparées ou celles qui se sont déclarées infécondes, sont exclues du champ de l'analyse. Les femmes qui ont été stérilisées pour raisons contraceptives sont comprises néanmoins dans l'échantillon et sont envisagées comme "exposées" utilisant une méthode contraceptive efficace.

Selon cette définition, on trouve 1.399 femmes "exposées" dans l'enquête. La plupart des tableaux reprennent cet effectif, hormis quelques rares cas de tableaux où les données ne sont pas adéquates. On trouve un pourcentage de 7 pour cent de femmes exposées utilisant actuellement une méthode efficace et 18 pour cent utilisant actuellement des méthodes inefficaces. Aussi, les trois quarts des femmes soumises au risque de grossesse au moment de l'enquête ne pratiquaient pas la contraception, et parmi celles qui la pratiquaient, la majorité utilisait des méthodes inefficaces.

L'utilisation actuelle de la contraception, en général, et celle des méthodes efficaces, en particulier, sont positivement associées au nombre d'enfants vivants. Plus de 30 pour cent des femmes ayant trois enfants ou plus utilisaient une méthode contraceptive contre moins de 20 pour cent de femmes ayant moins de trois enfants.

Les méthodes les plus répandues sont les méthodes inefficaces. Six pour cent des femmes pratiquaient le retrait avec leur partenaire, 6 pour cent la continence périodique et 5 pour cent l'abstinence. Quatre pour cent utilisaient la pilule, 1 pour cent le condom et moins de 1 pour cent le stérilet. Les autres méthodes non citées ici, étaient utilisées par moins de 1 pour cent des femmes exposées.

Les caractéristiques des femmes exposées au risque de grossesse sont présentées en relation avec l'ensemble des méthodes utilisées que celles-ci soient efficaces ou non. Il faudrait rappeler, à cet égard, que l'utilisation actuelle de la contraception repose surtout sur les méthodes inefficaces plutôt que sur celles qui sont offertes dans le cadre du programme national de planification familiale.

Le tableau 3.4.5.1 présente les pourcentages de femmes exposées qui utilisent actuellement la contraception selon le nombre d'enfants vivants et quelques caractéristiques des femmes exposées.

TABLEAU 3.4.5.1
POURCENTAGES DE FEMMES EXPOSEES AU RISQUE DE GROSSESSE UTILISANT
ACTUELLEMENT LA CONTRACEPTION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS
ET LES CARACTERISTIQUES DE LA FEMME

Caractéristiques	Ensemble	Nombre d'enfants vivants					
		0	1	2	3	4	5+
Ensemble	25	12	18	29	31	33	31
Niveau d'instruction							
Sans instruction	19	10	10	17	25	27	25
Primaire, < 4 ans	36	(3)	34	(60)	(35)	(54)†	46
Primaire, 4 ans +	41	(16)†	(29)†	(67)†	(39)†	(63)†	(51)†
Secondaire et plus	44	(35)	(29)	(44)†	(68)†	(63)†	(54)†
Nature du mouvement migratoire							
Rural → Rural	20	7	11	23	28	27	25
Rural → Urbain	34	(13)	35	(48)	(26)	(54)	(48)
Urbain → Urbain	34	18	26	(34)	(59)	(53)†	(59)
Etat d'union actuel							
Sans cohabitation	20	17	19	22	38	42	(11)†
Placée	22	5	14	26	25	28	27
Mariée	35	(4)	26	44	37	(39)	37
Religion							
Catholique	24	14	18	29	27	27	30
Protestante	29	(6)	17	30	(46)	(52)	33
Age actuel							
15-24	20	17	17	34	(23)	(14)	-
25-34	26	6	18	30	36	35	29
35-44	26	(3)	(23)	(20)	26	35	29
45-49	29	(29)†	(8)†	(27)†	(23)†	(21)†	36

Source : Tableaux 4.4.5A,C,D et F de l'annexe.

Près d'un tiers des femmes ayant deux enfants ou plus utilisent la contraception contre moins de 20 pour cent de celles qui ont un enfant ou pas d'enfant du tout.

Comme pour l'utilisation dans le passé, l'utilisation actuelle de la contraception est notoirement différente chez les femmes sans instruction et chez celles qui ont reçu de l'instruction, même très limitée. Les femmes qui ont fréquenté l'école sont plus enclines à utiliser la contraception que les femmes sans instruction. De même l'utilisation de la contraception est plus intense chez les femmes urbaines que chez les rurales.

Les protestantes recourent plus à la contraception (29 pour cent) que les catholiques (24 pour cent), et les femmes plus âgées plus que les femmes jeunes. En outre, les femmes mariées (35 pour cent) utilisent la contraception plus intensément que les femmes des autres états d'union : placées (22 pour cent) ou sans cohabitation (20 pour cent).

3.4.6 Les pratiques de la contraception

Les données sur l'utilisation de la contraception ont été utilisées pour déduire une variable synthétique intitulée "pratique de la contraception". En premier lieu, les femmes sont réparties entre celles qui n'ont jamais utilisé de méthodes contraceptives et celles qui en avaient utilisées. Parmi celles qui n'ont jamais utilisé de méthodes contraceptives, les femmes en union et fertiles sont ensuite subdivisées selon leur réponse à la question de savoir si elles pensent qu'elles pourraient utiliser une méthode contraceptive dans le futur.

Les femmes qui ont utilisé des contraceptifs sont réparties en utilisatrices actuelles et utilisatrices dans le passé. Les premières étant ultérieurement subdivisées entre les quelques femmes qui ont été stérilisées pour des raisons contraceptives et les autres utilisatrices.

Soixante-quatre pour cent des femmes non célibataires n'ont jamais utilisé la contraception. Parmi ces femmes, 15 pour cent sont soit séparées soit stériles, 24 pour cent pourraient utiliser la contraception dans le futur alors que le reste (24 pour cent) n'ont pas l'intention de l'utiliser dans le futur.

Vingt pour cent des femmes non célibataires ont utilisé la contraception dans le passé (4 pour cent dans l'intervalle ouvert et 16 pour cent dans l'intervalle fermé) et 16 pour cent l'utilisent actuellement.

Dans la mesure où l'utilisation actuelle et passée ont été discutées dans les sections précédentes, ces commentaires porteront seulement sur les caractéristiques des femmes qui n'ont jamais utilisé la contraception. Parmi celles qui étaient en union et exposées, la moitié de celles qui n'avaient jamais utilisé la contraception ont indiqué qu'elles souhaitaient l'utiliser dans le futur. Il s'agit surtout des femmes de moins de 40 ans.

Comme le montre le tableau 3.4.6.1, l'intention d'une utilisation future de la contraception ne semble pas dépendre de l'âge, ni même du nombre d'enfants vivants.

TABLEAU 3.4.6.1

REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LA PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION, L'AGE ACTUEL, LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET L'ETAT D'EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Caractéristiques	Ensemble	Pratique de la contraception					
		Jamais utilisé A l'intention d'utiliser dans le futur		Séparée ou stérile	A utilisé dans l'intervalle		Utilise actuellement
		oui	non		ouvert	fermé	
Ensemble	64	24	24	15	4	16	16
Age actuel							
15-19	62	29	25	8	6	18	15
20-24	61	26	26	10	5	21	13
25-29	66	27	28	11	3	15	16
30-34	62	26	25	11	3	15	20
35-39	69	28	25	17	4	14	12
40-44	55	16	22	17	5	19	22
45-49	70	16	16	38	7	10	13
Nombre d'enfants vivants							
0	76	24	40	12	6	12	7
1	68	23	30	15	4	16	12
2	61	21	23	16	3	19	17
3	59	23	21	16	5	15	21
4	54	24	16	14	5	20	21
5	60	29	15	16	5	18	16
6	70	36	15	19	3	12	14
7	54	27	8	20	5	15	26
8	57	26	7	24	2	13	26
9	42	10	13	18	5	21	33
Etat d'exposition							
Enceinte	65	35	28	2	0	35	0
Séparée	67	0	0	67	13	21	0
Stérilisée/Stérile	79	0	1	78	7	10	0
Fertile (union sans cohabitation)	66	28	38	0	3	11	20
Fertile (union avec cohabitation)	59	30	29	0	3	11	26

Source : Tableaux 4.5.1, 4.5.3, 4.5.4 de l'annexe.

Les tableaux 3.4.6.2 et 3.4.6.3 fournissent des données sur la pratique de la contraception selon certaines caractéristiques des femmes. La non-utilisation est bien plus élevée parmi les femmes sans instruction, quel que soit le nombre de leurs enfants. Elles présentent cependant le pourcentage le plus élevé de femmes désirant utiliser la contraception dans le futur.

De même, les rurales présentent des proportions bien plus élevées de femmes n'ayant jamais utilisé la contraception que les urbaines quel que soit leur nombre d'enfants. Les migrantes du rural à l'urbain ont des structures d'utilisation de la contraception similaires à celles des non-migrantes urbaines. Ceci suggère que le milieu urbain favoriserait l'utilisation de la

contraception en permettant, peut-être, un accès plus facile à la contraception moderne, ou bien en créant et supportant les normes de la famille de dimension réduite et le désir de limiter le nombre d'enfants.

Une analyse de l'utilisation de la contraception par type de méthodes (principalement les méthodes efficaces par opposition aux méthodes inefficaces) serait nécessaire pour clarifier avec plus de détails les structures actuelles de l'utilisation de la contraception en Haïti. De plus, l'étude des facteurs liés à l'utilisation actuelle ou passée de la régulation de la fécondité en Haïti devrait prendre en considération deux faits importants. D'abord, la majorité des femmes qui pratiquent la contraception utilisent des procédés traditionnels ou des méthodes

TABLEAU 3.4.6.2
REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LA PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION,
LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Niveau d'instruction/ Nombre d'enfants vivants	Pratique de la contraception						
	Jamais utilisé A l'intention d'utiliser dans le futur				A utilisé dans l'intervalle		Utilise actuellement
	Oui	Non	Stérile/ Séparée	Total	Ouvert	Fermé	Total
Ensemble	24	24	15	64	4	16	16
Sans instruction	28	27	17	71	3	14	12
Primaire, < 4 ans	17	21	14	52	6	19	22
Primaire, 4 ans et +	14	11	12	37	8	28	26
Secondaire et plus	15	16	7	37	10	21	31
Moins de 4 enfants vivants							
Sans instruction	26	33	16	75	3	13	9
Primaire, < 4 ans	16	24	15	55	6	18	19
Primaire, 4 ans et +	15	14	10	39	6	30	25
Secondaire et plus	16	16	7	39	9	22	30
4-6 enfants vivants							
Sans instruction	32	18	17	67	3	15	15
Primaire, < 4 ans	21	11	12	44	2	24	28
Primaire, 4 ans et +	12	0	14	25	17	27	27
Secondaire et plus	10	15	0	25	30	5	40
7+ enfants vivants							
Sans instruction	26	9	23	57	4	15	24
Primaire, < 4 ans	9	9	7	26	9	21	44
Primaire, 4 ans et +	0	17	33	50	0	0	33
Secondaire et plus	0	0	0	0	0	50	50

Source : Tableau 4.5.6A de l'annexe.

inefficaces. Ensuite, au moment de l'enquête en 1977, les méthodes modernes n'étaient, en général, pas disponibles dans les zones rurales d'Haïti. Ces deux faits sont bien entendu liés. En conséquence, il est assez hasardeux de discuter les motivations de l'utilisation de méthodes efficaces (liées au niveau d'instruction, à l'état d'union, au souhait d'enfants additionnels, etc...) alors que ces méthodes n'étaient pas accessibles pour la grande majorité de la population vivant principalement en milieu rural.

3.4.7 Efficacité de la contraception et fertilité : la longueur de l'intervalle ouvert

Dans cette section, on examine la portée de l'utilisation de la contraception sur l'intervalle ouvert. Les données sont limitées aux femmes soumises au risque de grossesse ayant eu une ou plusieurs naissances vivantes. Les femmes qui étaient enceintes au moment de l'enquête, celles qui n'étaient pas en union et celles qui s'étaient faites stériliser ou qui se disaient non fertiles sont exclues de l'échantillon.

Pour les 1.222 femmes concernées, la durée moyenne de l'intervalle ouvert est de 40,9 mois. Près de 26 pour cent de ces femmes utilisent actuellement la contraception et 74 pour cent ne l'ont pas utilisée depuis la dernière naissance (tableau 3.4.7.1).

Pour l'ensemble des femmes exposées au risque de grossesse dans l'échantillon, la contraception semble avoir peu d'effet sur la longueur de l'intervalle ouvert, celui-ci a pratiquement la même valeur pour les utilisatrices actuelles (40,1 mois) et pour les non-utilisatrices (40,2 mois). Par groupe d'âge, l'intervalle ouvert est effectivement plus long chez les utilisatrices âgées de 15-24 ans et 35-44 ans, mais pour les groupes d'âge 25-34 ans et 45-49 ans, l'intervalle ouvert est plus long chez les non-utilisatrices. Il ne semble donc pas y avoir une relation évidente entre l'utilisation de la contraception et la longueur de l'intervalle ouvert. Ceci est probablement à attribuer au faible pourcentage, parmi les utilisatrices, des femmes utilisant des méthodes efficaces.

TABLEAU 3.4.6.3

REPARTITION (%) DES FEMMES NON CELIBATAIRES SELON LA PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION,
LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE

Nombre d'enfants vivants/ Nature du mouvement migratoire	Pratique de la contraception						
	Jamais utilisé A l'intention d'utiliser dans le futur				A utilisé dans l'intervalle		Utilise actuellement
	Oui	Non	Stérile/ Séparée	Total	Ouvert	Fermé	Total
Ensemble	24	24	15	64	4	16	16
Rural → Rural	29	29	14	72	3	13	13
Rural → Urbain	15	16	18	49	7	24	20
Urbain → Urbain	14	18	17	50	9	21	20
Moins de 4 enfants vivants							
Rural → Rural	27	35	14	75	3	11	11
Rural → Urbain	17	19	19	56	5	22	18
Urbain → Urbain	16	20	14	51	9	23	18
4-6 enfants vivants							
Rural → Rural	34	19	15	68	2	14	15
Rural → Urbain	11	8	12	31	9	37	24
Urbain → Urbain	8	8	26	41	12	14	29
7 enfants vivants et plus							
Rural → Rural	28	10	18	56	3	17	24
Rural → Urbain	3	0	27	30	16	11	38
Urbain → Urbain	8	15	35	58	0	8	35

Source : Tableau 4.5.6C de l'annexe.

TABLEAU 3.4.7.1

LONGUEUR MOYENNE DE L'INTERVALLE OUVERT (EN MOIS)
SELON L'UTILISATION DE LA CONTRACEPTION
(STERILISATION EXCLUE) ET L'AGE ACTUEL (FEMMES
EXPOSEES AU RISQUE DE GROSSESSE, AYANT EU UNE
NAISSANCE VIVANTE OU PLUS)

Age actuel	Utilisation de la contraception dans l'intervalle ouvert		
	Ensemble	Utilisant actuellement	N'utilisant pas
Ensemble	40,9	40,1	40,2
15-24	13,9	15,2	12,7
25-34	29,7	26,4	31,0
35-44	59,2	65,8	55,8
45-49	94,2	(65,1)	100,2

Source : Tableau 4.6.1 de l'annexe.

3.5 L'UTILISATION DE LA CONTRACEPTION EN RELATION AVEC LES PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE

Dans cette section, on examine dans quelle mesure les femmes qui affirment ne plus vouloir d'enfants tendent à réaliser cette décision par l'utilisation de la contraception. Comme pour les sections précédentes, les quelques femmes stérilisées sont considérées comme exposées, utilisant actuellement la contraception et ne désirant plus d'enfants, bien qu'on ne leur ait pas posé de question spécifique à ce sujet. En plus de la variable "ne désire plus d'enfants" comme l'une des mesures des préférences en matière de fécondité, une nouvelle variable qui consiste à calculer la différence entre le nombre total d'enfants désirés et la dimension actuelle de la famille (y compris une éventuelle grossesse actuelle), a été construite et mise en relation avec l'utilisation actuelle de la contraception. La variable "nombre total d'enfants

désirés" a été obtenue de la question : "Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants durant toute votre vie, quel serait ce nombre ?".

Cette nouvelle variable est en trois catégories : le nombre d'enfants désirés peut être inférieur, égal ou supérieur à celui d'enfants vivants. La répartition des femmes selon cette variable figure au tableau 3.5.0.1. Parmi 1.703 femmes fertiles, 58 pour cent avaient moins d'enfants vivants que leur nombre idéal d'enfants, les femmes jeunes étant plus représentées dans cette catégorie. Dix-sept pour cent avaient plus d'enfants que leur nombre idéal d'enfants, les femmes âgées étant plus représentées dans cette catégorie, et pour 25 pour cent des femmes le nombre effectif de leurs enfants correspondait à leur idéal, les femmes plus âgées ayant généralement des proportions plus élevées dans cette catégorie.

L'hypothèse qui sera testée plus bas est que les femmes qui ont le nombre exact ou plus d'enfants que leur nombre idéal sont celles qui seraient les plus enclines à utiliser la contraception de façon efficace. La discussion qui suit sera divisée en trois sous-parties.

TABLEAU 3.5.0.1

REPARTITION (%) DES FEMMES EN UNION ET FERTILES SELON QUE LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DESIRES DEPASSE LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Nombre total d'enfants désirés :		
	Inférieur au nombre d'enfants vivants	Egal au nombre d'enfants vivants	Supérieur au nombre d'enfants vivants
Ensemble	17	25	58
15-19	0	9	92
20-24	3	19	78
25-29	8	25	67
30-34	18	31	51
35-39	27	30	44
40-44	40	30	30
45-49	36	29	35

Source : Tableau 5.1.2 de l'annexe.

3.5.1 La connaissance de la contraception et le nombre d'enfants désirés

Il y a peu de différence entre les femmes qui désirent plus d'enfants et celles qui n'en désirent plus en ce qui concerne la connaissance de la contraception. Cependant, seulement 62 pour cent des femmes qui se sont déclarées indécises sur leur désir d'une naissance supplémentaire connaissaient une méthode efficace. Si un nombre plus important de ces femmes

connaissaient des méthodes modernes de contraception, elles auraient peut-être eu une idée plus claire de l'opportunité ou non de limiter leur descendance (voir tableau 5.1.1 de l'annexe).

Il n'existe pas de relation évidente entre la connaissance de la contraception et le désir d'enfants supplémentaires, mesuré par la variable "nombre total d'enfants désirés". Parmi les femmes qui avaient déjà plus que le nombre idéal d'enfants, 81 pour cent connaissaient au moins une méthode efficace. Cette proportion est légèrement inférieure chez les femmes dont la descendance correspondait au nombre idéal (82 pour cent) et pour les femmes qui avaient moins que le nombre idéal d'enfants (86 pour cent) (voir tableau 5.1.2 de l'annexe).

3.5.2 L'utilisation de la contraception et le nombre d'enfants désirés

L'utilisation actuelle de la contraception semble liée au désir d'enfants additionnels. Ainsi, 36 pour cent des femmes qui ne désiraient plus d'enfants pratiquaient la contraception au moment de l'enquête contre 19 pour cent de celles qui en désiraient encore et 14 pour cent des femmes indécises concernant une naissance future.

La même relation apparaît si l'on considère uniquement l'utilisation de méthodes efficaces, les proportions étant les suivantes : 11 pour cent des femmes qui ne voulaient plus d'enfants utilisaient ces méthodes contre seulement 4 pour cent pour celles qui désiraient plus d'enfants ou qui étaient indécises. L'utilisation de méthodes inefficaces est la plus élevée (25 pour cent) chez les femmes qui ne voulaient plus d'enfants. Cependant le fait qu'une certaine utilisation de méthodes contraceptives apparaisse dans tous les groupes de femmes suggère que l'utilisation de la contraception en vue d'espacer les naissances est aussi importante et que la limitation de la dimension de la famille n'est pas l'unique raison de l'utilisation de la contraception (tableau 3.5.2.1).

Les femmes exposées au risque de grossesse qui ne veulent plus d'enfants et qui utilisent actuellement une méthode efficace sont croisées dans le tableau 3.5.2.2 avec les deux caractéristiques suivantes : le niveau d'instruction et la nature du mouvement migratoire. En considérant l'ensemble des femmes, on constate que le pourcentage de femmes utilisant les méthodes efficaces est associé positivement au niveau d'instruction, l'utilisation croissant de 5 pour cent pour les femmes sans instruction à 25 pour cent pour les femmes les plus instruites. On constate de même une association positive entre la nature du mouvement migratoire et l'utilisation des méthodes efficaces : celle-ci passe de 6 pour cent pour les femmes rurales à 23 pour cent pour les deux catégories de femmes urbaines, migrantes et non-migrantes (tableau 3.5.2.2).

TABLEAU 3.5.2.1

REPARTITION (%) DES FEMMES EXPOSEES SELON L'UTILISATION DE LA CONTRACEPTION (Y COMPRIS LA STERILISATION), LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS ET LE DESIR D'ENFANTS ADDITIONNELS

Nombre d'enfants vivants/ Desir d'enfants additionnels	Utilisation actuelle Méthodes utilisées		
	Aucune	Inefficaces seulement	Efficaces
Plus d'enfants désirés			
Ensemble	81	15	4
- de 3 enfants vivants	81	14	5
3 enfants vivants	77	23	0
4 enfants vivants	82	18	0
5 et + enfants vivants	88	12	0
Plus aucun enfant			
Ensemble	64	25	11
- de 3 enfants vivants	67	20	13
3 enfants vivants	63	28	9
4 enfants vivants	58	28	15
5 et + enfants vivants	65	25	10
Indécise			
Ensemble	85	10	4
- de 3 enfants vivants	84	15	2
3 enfants vivants	77	12	12
4 enfants vivants	95	5	0
5 et + enfants vivants	89	4	7

Source : Tableau 5.2.1 de l'annexe.

TABLEAU 3.5.2.2

REPARTITION (%) DES FEMMES UTILISANT UNE METHODE EFFICACE (Y COMPRIS LA STERILISATION) SELON L'AGE ACTUEL, LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LA NATURE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE (FEMMES EXPOSEES AU RISQUE DE GROSSESSE NE DESIRANT PLUS D'ENFANTS)

	Age actuel				
	Total	15-24	25-34	35-44	45-49
Ensemble	10	9	15	7	7
Niveau d'instruction					
Sans instruction	5	(3)	7	4	6
Primaire, < 4 ans	21	(8)†	25	(20)	(25)†
Primaire, 4 ans et +	(18)	(38)†	(18)†	(19)†	(0)†
Secondaire et plus	(24)	(21)†	(46)†	(0)†	(0)†
Nature du mouvement migratoire					
Rural → Rural	6	4	7	4	7
Rural → Urbain	23	(13)†	(37)	(19)	(0)†
Urbain → Urbain	23	(19)†	(30)	(16)	(30)†

Source : Tableaux 5.2.4AA and 5.2.4AC de l'annexe.

3.5.3 La pratique de la contraception et le nombre d'enfants désirés

Dans cette section, on envisagera les femmes qui n'ont jamais utilisé la contraception ou celles qui, l'ayant utilisée, l'ont arrêtée ; l'étude des utilisatrices actuelles ayant déjà été faite dans les sections précédentes. Pour ces deux groupes, les non-utilisatrices et les utilisatrices dans le passé, il est plus indiqué de prendre

en considération les femmes actuellement en union et fertiles plutôt que les autres femmes fertiles. Ceci revient à considérer les femmes enceintes dans cette étude.

Les proportions de non-utilisatrices sont plus élevées parmi les femmes indécises sur une naissance future (81 pour cent), suivies par celles qui désirent une naissance additionnelle (68 pour cent) et enfin celles qui ne veulent plus d'enfants (50 pour cent) (tableaux 3.5.3.1 et 3.5.3.2).

TABLEAU 3.5.3.1

POURCENTAGES DES FEMMES QUI N'ONT JAMAIS UTILISE LA CONTRACEPTION, SELON LE DESIR D'UNE NAISSANCE ADDITIONNELLE ET L'AGE ACTUEL (FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES)

Age Actuel	Ensemble	Desir d'une naissance additionnelle		
		Désire une naissance additionnelle	Ne désire pas de naissance additionnelle	Indécise
Total	62	68	50	81
15-24	60	62	50	(78)
25-34	63	70	48	88
35-44	62	77	54	72
45-49	62	(88)	50	(83)†

Source : Tableau 5.3.1 de l'annexe.

La pratique de la contraception est aussi liée à l'autre variable indiquant les préférences en matière de fécondité, à savoir, si le nombre d'enfants désirés est supérieur, égal ou inférieur au nombre des enfants vivants (y compris la grossesse actuelle). Le tableau 3.5.3.2 montre le pourcentage de femmes actuellement en union et fertiles qui n'ont jamais utilisé une méthode contraceptive et n'ont pas l'intention d'en utiliser dans le futur. Comme on pouvait s'y attendre, pour chaque groupe d'âge, le pourcentage de femmes qui n'ont pas l'intention d'utiliser la contraception dans le futur est moindre pour les femmes dont le nombre d'enfants désirés est inférieur au nombre actuel d'enfants et est plus élevé parmi celles qui avaient plus d'enfants que le nombre idéal qu'elles avaient rapporté. Le pourcentage croît généralement avec l'âge pour chacun des trois sous-groupes (voir tableau 3.5.3.2).

TABLEAU 3.5.3.2

POURCENTAGES DES FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES QUI N'ONT JAMAIS UTILISE DE METHODES CONTRACEPTIVES ET N'ONT PAS L'INTENTION D'EN UTILISER DANS LE FUTUR, SELON L'ECART ENTRE LE NOMBRE D'ENFANTS DESIRES ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS (Y COMPRIS LA GROSSESSE ACTUELLE) ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Ensemble	Le nombre total d'enfants désirés est		
		Inférieur au nombre d'en- fants vivants	Egal au nombre d'en- fants vivants	Supérieur au nombre d'en- fants vivants
Ensemble	31	13	22	41
15-24	30	10	18	32
25-34	32	7	20	42
35-44	32	16	24	52
45-49	31	(13)	(32)	(51)

Source : Tableau 5.3.2 de l'annexe.

En utilisant la même base, c'est-à-dire les femmes actuellement en union et fertiles, le tableau 3.5.3.3 montre les pourcentages de celles qui n'ont jamais utilisé la contraception et n'ont pas l'intention de l'utiliser dans le futur, selon certaines caractéristiques des femmes.

Pour les femmes de 25 ans et plus, le pourcentage de femmes qui n'ont pas l'intention d'utiliser la contraception est associé négativement au niveau d'instruction, mais parmi les femmes les plus jeunes, on trouve légèrement moins de femmes de niveau primaire qui ont déclaré ne pas vouloir utiliser la contraception que parmi les femmes sans instruction.

Les femmes rurales présentent des pourcentages plus élevés de refus d'utiliser la contraception dans le futur que les femmes urbaines, à l'exception des non-migrantes urbaines âgées de 35 ans et plus.

Les catholiques sont plus enclines à ne pas vouloir utiliser la contraception dans le futur que les protestantes à l'exception des protestantes âgées de 35-44 ans qui présentaient la plus forte proportion.

TABLEAU 3.5.3.3

POURCENTAGES DES FEMMES ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES QUI N'ONT JAMAIS UTILISÉ LA CONTRACEPTION ET N'ONT PAS L'INTENTION DE L'UTILISER DANS LE FUTUR SELON L'ÂGE ACTUEL ET CERTAINES CARACTÉRISTIQUES

Caractéristiques	Age actuel			
	15-24	25-34	35-44	45-49
Niveau d'instruction				
Sans instruction	34	37	33	35
Primaire, < 4 ans	31	24	29	(14)†
Primaire, 4 ans et +	(9)	(17)	(20)	(0)†
Secondaire et plus	19	(13)	(28)†	(0)†
Nature du mouvement migratoire				
Rural → Rural	36	37	31	ND
Rural → Urbain	25	21	25	ND
Urbain → Urbain	20	23	(42)	ND
Religion				
Catholique	31	32	30	34
Protestante	28	30	37	(22)

Source : Tableaux 5.3.3A, 5.3.3CT de l'annexe.

NOTE : COMPARAISON DES RESULTATS DES SERVICES STATISTIQUES DE LA DIVISION D'HYGIENE FAMILIALE ET DE CEUX DE L'ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE SUR LES FEMMES UTILISANT ACTUELLEMENT LA CONTRACEPTION

Afin de vérifier les résultats de l'EHF sur l'utilisation actuelle de la contraception, les pourcentages de femmes ayant déclaré utiliser des méthodes offertes par le programme national de planification familiale (contraceptifs oraux, stérilets, condoms, méthodes scientifiques féminines) ont été comparés avec les statistiques de service de la DHF pour les estimations des utilisatrices en 1977. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant. Le nombre de femmes âgées de 15-49 ans et exposées au risque de grossesse (femmes en union et fécondes) a été estimé par l'IHS au 31 décembre 1977 à près de 614.300 femmes.

Les deux estimations sur la prévalence de la contraception sont globalement similaires. La DHF rapporte moins d'utilisation de contraceptifs oraux et de stérilets que l'EHF, peut-être parce que ces méthodes sont disponibles en dehors du programme national. Les deux sources de données donnent des résultats identiques pour l'utilisation des condoms. Cependant, la DHF rapporte une utilisation plus élevée des méthodes scientifiques féminines (les mousses notamment qui étaient distribuées par la DHF en 1977) que l'EHF. Cette méthode peut cependant connaître peu de suite dans l'avenir et les statistiques de service peuvent donc ne pas bien en indiquer la prévalence.

Il faudrait noter que ces deux séries de données sont consistantes et très proches concernant les estimations portant sur les principales méthodes du programme de la DHF (contraceptifs oraux, stérilets et condoms). Ainsi, les données de l'enquête suggèrent-elles que les statistiques de service de la DHF sont de bonne qualité.

ESTIMATION DES EFFECTIFS ET PROPORTIONS (%) DE FEMMES AGEES DE 15-49 ANS ACTUELLEMENT EN UNION ET FERTILES QUI UTILISAIENT DES CONTRACEPTIFS EN 1977, PAR METHODE SELON LES STATISTIQUES DU SERVICE DE LA DHF ET L'ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE

Méthodes contraceptives	Statistiques du service de la DHF 1977		Enquête Haïtienne sur la Fécondité 1977	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Contraceptifs oraux	19.558	3,9	22.058	4,4
Stérilet	1.772	0,4	3.008	0,6
Méthodes scientifiques féminines	5.475	1,1	501	0,1
Condom	7.254	1,4	7.019	1,4
Total	34.059	6,8	32.586	6,5

Source : Tableau 4.4.1 de l'annexe et Division d'Hygiène Familiale "Rapport Annuel 1977".

*

* *

Malgré le caractère récent du programme national de planification familiale, l'enquête a trouvé des proportions très élevées de connaissance de méthodes efficaces de contraception avec des nombres significatifs de femmes ayant utilisé la contraception dans le passé. Trente-sept pour cent ont utilisé la contraception dans le passé tandis que 25 pour cent des femmes exposées l'utilisaient actuellement. Cependant, deux tiers des utilisatrices actuelles recourent aux méthodes inefficaces et seulement 7 pour cent utilisent des méthodes efficaces. L'utilisation élevée de méthodes traditionnelles est assez surprenante.

Moins de la moitié des femmes exposées désiraient des enfants additionnels, la majorité ne voulait plus d'enfants ou était indécise. Ceci plaide en faveur du fait que malgré la disponibilité limitée de contraceptifs modernes, particulièrement en zones rurales et parmi les catégories les moins privilégiées (analphabètes, catégories professionnelles inférieures), le désir de limiter la dimension de la famille est bien établi dans la population haïtienne. Ceci pourrait être lié aux niveaux de fécondité relativement modérés présentés plus haut.

Une analyse plus approfondie des données serait nécessaire pour mieux éclairer les déterminants de la fécondité, particulièrement le rôle de l'allaitement au sein, de l'aménorrhée post-partum, des structures d'union et de l'utilisation de la contraception. Cette analyse devra nécessairement tenir compte des catégories urbaines et rurales car les différences géographiques sont très importantes en Haïti.

ANNEXES

ANNEXE I
LE QUESTIONNAIRE

--	--	--	--	--	--	--

Numéro EHF Ménage

- 1 -

CONFIDENTIEL

Information strictement
réservée à la recherche

ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE

(Institut Haïtien de Statistique)

FEUILLE DE MENAGE

IDENTIFICATION DU MENAGE				
NOM DE LA COMMUNE _____				
NUMERO EHF _____ NUMERO DU MENAGE _____				
Visites	1	2	3	4
Date				
Nom de l'enquêtrice				
Résultat*				
*Code Résultat	1. Questionnaire rempli 2. Absence de personne compétente pour répondre 3. Différé 4. Réponse refusée 5. Logement vide 6. Aucun logement à cette adresse 7. Adresse non retrouvée ou inexacte Autre (PRECISER) _____			

1	0
---	---

1

3	5
---	---

6	9
---	---

0	0
---	---

10 11

12	14	16
----	----	----

18	19
----	----

20	23
----	----

24

25

Nombre total des membres du ménage

Nombre total des femmes éligibles dans
le ménage :

26

28

FEUILLE DE MENAGE

M'ta rinmin gen kèk ransèyman sou moun ki viv nan kay-la odinèman
oubyen ki abité lakay ou koulyé-a ;

NOM ET PRENOM DES RESIDENTS HABITUELS ET VISITEURS	LIEN DE PARENTE	RESIDENCE		S E X E	AGE	INSTRUCTION		SITUATION MATRIMONIALE		SELECTION
M'ta rinmin ou ba mouin non tout moun ki rété nan kay - la. Nap koman- sé pa mèt kay - la.	OBTENIR LE LIEN DE PA- RENTE POUR TOUS LES MEMBRES DU MENAGE	Eské sé isit la sitou li rété?	Eské yè li té dòmi isit?	M o F	Ki laj li kou- lyé- a?	Eské li té janm a lékol:	Si 'oui ki klas li té fin fé nèt?	Eské li té janm marié plasé, osoua fè afé?	SI OUI kou- lyé- a éské li c,r, f,vak p,m, s,d, v,(ex. p/s)	COCHER LE NOM DES FEMMES A INTER- VIEWER
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										

M'ta rinmin sèt in lis mouin-an konplèt.

- Eské gen lòt moun, pa égzanp jinn ti moun,
osoua ti bébé nou pat inskri?
OUI ☐ (INSCRIRE CHACUN DANS LE TABLEAU) NON ☐
- Eské gen lòt moun ki pa manb fanmi-an, bon
osoua domestik, zanmi osoua lokatè, pa
égzanp ki abité isit la odinèman?
OUI ☐ (INSCRIRE CHACUN DANS LE TABLEAU) NON ☐
- Eské gen moun ki vin oué ou ki abité avèk ou
pou kèk tan sèlman?
OUI ☐ (INSCRIRE CHACUN DANS LE TABLEAU) NON ☐

CODE POUR SITUATION
MATRIMONIALE (10)
Célibataire (c)

rinmin ak (r)
fiyansé (f)
viv ak (vak)
plasé (p)
marié (m)
séparé (s)
divorsé (d)
vèv (v)

SI UNE AUTRE FEUILLE
EST NECESSAIRE,
COCHER ICI

☐

NOM ET PRENOM DES RESIDENTS HABITUELS ET VISITEURS (1)	LIEN DE PARENTE (2)	RESIDENCE (3) (4)		S E X E (5)	AGE (6)	INSTRUCTION (7) (8)		SITUATION MATRIMONIALE (9) (10)		SELECTI (11)
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										

CODE POUR SITUATION MATRIMONIALE (10)

Célibataire (c)
 rinmin ak (r)
 fiyansé (f)
 viv ak (vak)
 plasé (p)
 marié (m)
 séparé (s)
 divosé (d)
 vèv (v)

CONFIDENTIEL

Information strictement
réservée à la recherche

ENQUETE HAITIENNE SUR LA FECONDITE
(Institut Haïtien de Statistique)

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL DE BASE
(s'adresse aux femmes entre 15 et 49 ans)

IDENTIFICATION DE L'ENQUETEE			
NOM DE LA COMMUNE _____			
NUMERO SER _____ NO. DU MENAGE _____			
NO. DE LIGNE DE LA FEMME _____			
Visites	1	2	3
Date			
Nom de l'enquêtrice			
Heure du début			
Heure de la fin			
Durée			
Résultat*			
Prochaine Visite:	Date Heure		
*Code Résultat: 1. Rempli 4. Refus de coopérer 2. Absente 5. Partiellement rempli 3. Différé 6. Autre (PRÉCISER)			

2 1

1

3

5

6

9

10

12

14

16

18

20

22

23

24

25

26

27

28

29

2 1

1

3

5

6

9

10

12

14

16

18

20

22

23

24

25

26

27

28

29

Vérifié ☐	Nouvelle visite ☐	Revisé ☐	Codé ☐
Nom _____	Nom _____	Nom _____	Nom _____
Date _____	Date _____	Date _____	Date _____

SECTION 1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENQUETEE

LIEU DE L'INTERVIEW (NOM DE LA COMMUNE) _____

101. Eské sé nan kay sa-a ou rété?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

102. Eské ou rété _____ (NOM DE LA COMMUNE)

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

103. Ki koté ou rété?

(ENQUETRICE: OBTENIR LE NOM DE LA COMMUNE)

104. Eské ou té toujou rété _____ minm?
(NOM DE LA COMMUNE)

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

105. Avan ou té gen 12 zan,
kouman zon-nan té yé?
Sété you gran vil, you
ti vil osinon andéyò?

Ki koté, nan ki péyi ou té
sitou viv leù ou té ti
moun, jous laj 12 zan pa
ékzanp. Lan you gran vil,
you ti vil, osinon andéyò?

CAMPAGNE ☐

PETITE VILLE ☐

GRANDE VILLE ☐

106. Ki laj ou?

_____ (ANNEES)

107. ENQUETRICE: DEMANDER LE CERTIFICAT DE NAISSANCE ET
COCHER LA CASE APPROPRIEE.

CERTIFICAT
OBTENU ☐ 1

CERTIFICAT
NON OBTENU ☐ 2

108. INSCRIRE LA DATE
DE NAISSANCE :

_____, 19_____
(MOIS) (ANNEE)

Ki moua, ki ané ou té
fèt?

_____, 19_____
(MOIS) (ANNEE)

NOTER L'ESTIMATION LA
PLUS PROCHE EN VOUS
SERVANT EVENTUELLEMENT
DU CALENDRIER HISTORIQUE.

☐ 3 ☐ 1

1

☐ 3 ☐ 5

3

☐ 6 ☐ 9

6

9

☐ 10

10

☐ 12

12

☐ 13

13

☐ 14 ☐ 16

14

16

☐ 17

17

☐ 18

18

☐ 19

19

☐ 21

21

☐ 22

22

☐ 24

24

109. Eské ou té pasé lékol?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 113)

☐
26

110. Ki étud ou fè? Etud primè, étud sègondè, étud universitè?

PRIMAIRE ☐ 1

SECONDAIRE ☐ 2

UNIVERSITAIRE ☐ 3

AUTRE _____
(PRECISER)

☐
27

111. Ki dènyè klas ou té fin fè nèt?

☐ ☐
28

112. ENQUETRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE

MOINS DE 6 ANS

6 ANS D'ETUDES

D'ETUDES ☐

OU PLUS ☐

(PASSER A 114)

113. Eské ou kab li lan you jounal - oubyen you liv?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

☐
30

114. Nan ki légliz ou sèvi?

CATHOLIQUE ☐ 1

PROTESTANT ☐ 2

AUTRES ☐ 3

☐
31

115. Eské manman ou toujou vivan?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

☐
32

116. Eské papa ou toujou vivan?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

☐
33

SECTION 2.

MATERNITE ET GROSSESSES

201. Koulyé-a èské nou kap palé de ti moun ak grosès.
Eské ou fè pitit déjà?

OUI ☐ 1

(PASSER A 205)

NON ☐ 2



202. Eské ou déjà fè you pitit fi oubyen you pitit gason ki
mouri minm si sé kèk jou sèlman li té viv?

OUI ☐ 1

(PASSER A 214)

NON ☐ 2



203. Eské ou té ansint déjà?

OUI ☐ 1

(PASSER A 216)

NON ☐ 2



204. Mouin vlé di, èské ou té ansint déjà, minm si grosès-la
té diré kèk moua oubyen kèk sémènn sèlman?

OUI ☐ 1

(PASSER A 216)

NON ☐ 2

(PASSER A 216)

205. Nou ta rinmin genyen ransèyman sou tout ti moun ké ou fè
déjà.

Eské ou gen pitit gason, pitit pa ou kap viv avèk ou
koulyé-a?

OUI ☐ 1



NON ☐ 2

(PASSER A 207)

206. Konbyen nan gason ou-yo kap viv avèk ou nan kay-la?

(NOMBRE)

207. Eské ou gen pitit gason, pitit pa ou-yo ki rété lèt koté?

OUI ☐ 1



NON ☐ 2

(PASSER A 209)

208. Konbyen ki rété lèt koté?

☐
34

☐
35

☐
36

☐
37

☐
38

☐ ☐
39

☐
41

☐ ☐
42

209. Eské ou gen pitit fi, pitit pa ou kap viv avèk ou koulyé-a?

OUI

☐ 1



NON

☐ 2

(PASSER A 211)

☐
44

210. Konbyen nan pitit fi ou-yo kap viv avèk ou nan kay -la?
(NOMBRE)

☐☐
45

211. Eské ou gen pitit fi, pitit pa ou-yo ki rété lèt koté?

OUI

☐ 1



NON

☐ 2

(PASSER A 213)

☐
47

213. Konbyen ki rété lèt koté?

☐☐
48

213. Eské ou déjà fè you pitit fi oubyen you pitit gason ki mouri minm si sé kèk jou sèlman li té viv?

OUI

☐ 1



NON

☐ 2

(PASSER A 215)

☐
50

214. Konbyen pitit ou pèdi antou?

☐☐
51

215. ENQUETRICE: ADDITIONNER LES REPONSES AUX QUESTIONS 206, 208, 210, 212 et 214 ET PORTER LE TOTAL ICI: _____ (TOTAL)

☐☐
53

MAINTENANT DEMANDER:

Mouin vlé ouè byen si mouin té konprann:

Ou fè _____ pitit? Sé byen sa?

(TOTAL)

OUI

☐ 1

NON

☐ 2

INSISTER ET CORRIGER
LES REPONSES LE CAS
ECHEANT

216. (Apré grosès ou palèm-yo). Eské ou pat janm fè fòskouch oubyen ti moun tou mouri?

☐
55

OUI

☐ 1



NON

☐ 2

(PASSER A 218)

217. Konbyen foua sa té rivé ou?

☐☐
56

(NOMBRE)

218. Eské ou té janm gen pèdisyon?

OUI

☐ 1



NON

☐ 2

(PASSER A 221)

☐
58

219. Konbyen foua sa té rive ou?

(NOMBRE)

☐ ☐
59

220. Lan pèdisyon (sa-a, sa-yo) eské ou té ouè gèr?

OUI

☐ 1



NON

☐ 2

(PASSER A 221)

☐
61

ENQUETRICE: DEMANDER COMBIEN ET PRECISER (_____)
VERIFIER: SI CETTE (CES) PERDITION (S) N'ONT PAS
DEJA ETE COMPTEES EN 217 CORRIGER EN 217.

221. Konbyen foua ou té ansint antou? (VOIR 215, 217).

(NOMBRE)

VERIFIER S'IL Y A DES Jumeaux, Triplets, ETC, NE
COMPTER QU'UNE SEULE GROSSESSE.

ENQUETRICE:

DEMANDER 222 POUR CHAQUE GROSSESSE EN COMMENCANT PAR LA
DERNIERE GROSSESSE, PUIS DEMANDER 223-231. S'IL Y A
DES Jumeaux UTILISER UNE LIGNE POUR CHACUN ET LES REUNIR
PAR UNE ACCOLADE SUR LA GAUCHE.

☐ ☐
62

HISTOIRE DES GROSSESSES*

Koulyé-a m'ita rinmin palé dé chak grosès ou-yo. Ou té _____ fousa ansint antou (VOIR 221)
(NOMBRE)

222	NAISSANCE VIVANTE					MORT-NE, FAUSSE-COUCHE, PERDITION				232
	223	224	225	226	227	228	229	230	231	
An nou répalé de grosès ou-a. Eské sété you pittit vivan ou té fèt? NV SI NON Eské pittit-la té fèt tou mouri? MN SI NON Eské sété you foukouch ou- oubyen you pèdisyon (ak gèm)? NAT	Ki jan li rélé?	Eské sé (té) ti gason oubyen ti fi?	Eské pittit- sa-a toujou vivan? SI NON DE- MANDER konbyen moua, konbyen ané li té viv?	Ki ané lan ki moua ou té fè pi- tit-la? SI NSP DEMANDER ki laj li (ta) gen- yen koulyé- a?	DEMANDER LE CER- TIFICAT DE NAIS- SANCE OU DE DECES.	Konbyen moua ou té fè an- sint?	SI 7 OU PLUS EN 228: Leu pittit- la té fèt èské li té kriyé ou- non èské li té inganm?	SI OUI EN 229 Sété you ti gason oubyen you ti fi?	Ki ané lan ki moua grosès sa-a té fini? SI NSP DEMANDER konbyen ané sa fè?	Avèk ki papa ou fè (NOM DE L'ENFANT) ENQUETRI- CE: SI PAS DE REPONSE, INDIQUER NSP
01 NV MN NAT	1 NOM	GAR. 1 FILLE 2	OUI 1 NON 2 MOIS ANNEES	MOIS ANNEE OU BIEN ANS	CERT. OB- TENU 1 CERT. NON OBTENU 2 (PASSER A 232)	MOIS (NOMBRE) 7 OU PLUS MOINS DE 7	OUI 1 NON 2	GAR. 1 FILLE 2 NSP 8	MOIS ANNEE OU BIEN ANS	(NOM DU PERE)
02 NV MN NAT	1 NOM	GAR. 1 FILLE 2	OUI 1 NON 2 MOIS ANNEES	MOIS ANNEE OU BIEN ANS	CERT. OB- TENU 1 CERT. NON OBTENU 2 (PASSER A 232)	MOIS (NOMBRE) 7 OU PLUS MOINS DE 7	OUI 1 NON 2	GAR. 1 FILLE 2 NSP 8	MOIS ANNEE OU BIEN ANS	(NOM DU PERE)

ENQUETRI-CE : SE REPORTER EN 221 POUR ETRE SURE QUE VOUS AVEZ TOUTES LES GROSSESSES

*Il y a aussi cinq autres pages identiques pour permettre d'enregistrer jusqu'à 17 grossesses.

233. Eské ou ansint koulyé-a?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2 NSP ☐ 3
(PASSER A 236) (PASSER A 236)

234. Konbyen moua sa genyen?

(MOIS)

235. Sa ou ta rinmin fê, you ti fi oubyen you ti gason?

GARCON ☐ 1 FILLE ☐ 2 L'UN OU L'AUTRE ☐ 3
AUTRE REPONSE _____
(PRECISER)

236. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIÉE. (VOIR 233 et 222)

JAMAIS ACTUELLEMENT AUTRES
ENCEINTE ☐ 1 ENCEINTE ☐ 2 ☐ 3
(PASSER A 260) (PASSER A 239)

237. RESULTAT DE LA DERNIERE GROSSESSE (VOIR 222)

NAISSANCE VIVANTE NAISSANCE VIVANTE GROSSESSE
ENFANT TOUJOURS ENFANT DECEDÉ NON MENEÉ
EN VIE A TERME OU
MORT-NE

☐ 1

☐ 2

☐ 3

238. ENQUETRIX VOIR 226 OU 231 POUR LA DATE DE
NAISSANCE OU DE FIN DE GROSSESSE.

_____, 19 ____ OU BIEN ____
(MOIS) (ANNEE) (ANS)

NOM

(SI POSSIBLE)

239. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIÉE. (VOIR 233 et 222)

LA GROSSESSE PAS ENCEINTE AUTRES
ACTUELLE EST ACTUELLEMENT
LA PREMIERE ET N'A EU QU'UNE
☐ 1 SEULE GROSSESSE ☐ 2 ☐ 3

(PASSER A 260) (PASSER A 242)

240. RESULTAT DE L'AVANT DERNIERE GROSSESSE (VOIR 222)

NAISSANCE VIVANTE NAISSANCE VIVANTE GROSSESSE
ENFANT TOUJOURS ENFANT DECEDÉ NON MENEÉ
EN VIE A TERME OU
MORT-NE

☐ 1

☐ 2

☐ 3

241. ENQUETRIX VOIR 226 OU 231 POUR LA DATE DE
NAISSANCE OU FIN DE GROSSESSE.

_____, 19 ____ OU BIEN ____
(MOIS) (ANNEE) (ANS)

NOM

88

5 1

1

3 5

6 9

10

12

13

15

16

17

18

20

22

24

25

26

28

INTERVALLE OUVÉRT

242. ENQUETRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 233)

ACTUELLEMENT
ENCEINTE

☐

(PASSER A 252)

NON ENCEINTE OU
NE SAIT PAS

☐☐

32

243. RESULTAT DE LA DERNIERE GROSSESSE (VOIR 237)

NAISSANCE
VIVANTE

☐

AUTRE

☐

(PASSER A 248)

☐

33

244. Mouin ta rinmin pozé ou kèk kèksyon sou _____
(NOM DU DERNIER ENFANT MEME S'IL EST DECEDE PAR LA SUITE)

Eské ou té bay _____ tété?

(DERNIER ENFANT)

OUI

☐

NON

☐

(PASSER A 246)

☐

34

245. Konbyen moua ou té ba'l tété antou?

_____ MOIS

ALLAITEMENT
EN COURS

☐

JUSQU'A
SA MORT

☐☐

35

246. Apré pitit sa-a, konbyen tan ou té rété san ou pat kouché
ak m'sieu-ou?

_____ MOIS PAS ENCORE
REPRIS

☐☐

37

247. Apré pitit-la fin fè, sou konbyen moua règ ou té vini?

_____ MOIS PAS ENCORE
REVENUES

☐☐

39

(PASSER A 250) (PASSER A 250)

248. Mouin ta rinmin posé ou kèk kèksyon sou tan ki pasé aprè
dènyé grosès ou-a.

Apré grosès sa-a té fini, konbyen tan ou té rété san pat
kouché ak m'sieu-ou?

_____ MOIS PAS ENCORE
REPRIS

☐☐

41

249. Aprè grosès sa-a té fini, sou konbyen moua règ ou té vini?

_____ MOIS PAS ENCORE
REVENUES

☐☐

43

INTERVALLE FERME

250. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 239 et 240)

UNE SEULE GROSSESSE

☐ 1

DEUX GROSSESSES
OU PLUS

☐ 2

(PASSER A 260)

☐
45

251. RESULTAT DE L'AVANT DERNIERE GROSSESSE

NAISSANCE VIVANTE

☐ 1

AUTRES

☐ 2

(PASSER A 253)

(PASSER A 258)

☐
46

252. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 240)

RESULTAT DE LA GROSSESSE QUI A PRECEDE LA GROSSESSE ACTUELLE.

NAISSANCE VIVANTE

☐ 1

AUTRES

☐ 2

(PASSER A 258)

☐
47

253. SI ENCEINTE ACTUELLEMENT
DEMANDER:

Mouin ta rinmin pozé ou kèk
kéksyon sou tan ki passé apré
dènyé pitit ou-a té fin fèt.

Eské ou té ba'li tété?

OUI

☐ 1

SI PAS ENCEINTE
ACTUELLEMENT DEMANDER:

Mouin ta rinmin pozé ou
kèk kéksyon sou tan ki
passé apré avan dènyé
pitit ou-a té fin fèt.

Eské ou té ba'li tété?

NON

☐ 2

(PASSER A 255)

☐
48

254. Pandan konbyen tan antou té ba'l tété?

_____ MOIS

JUSQU'A SA MORT

☐ 87

255. Apré pitit sa-a té fin fèt, konbyen tan ou té rété san ou
pat kouché ak m'sieu-ou?

_____ MOIS

☐ ☐
49

☐ ☐
51

256. Apré pitit-la fin fèt sou konbyen moua règ ou té vini ?

_____ MOIS

NE SONT JAMAIS
REVENUES,
ENCORE ENCEINTE

☐ 87

(PASSER A 260)

(PASSER A 260)

☐ ☐
53

257. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 233)

ACTUELLEMENT
ENCEINTE

☐
↓

NON ENCEINTE
ACTUELLEMENT

☐
↓

258. Mouin ta rinmin pozé ou kèk
kèksyon sou tan ki pasé apré
dènyé grosès ou a. An nou palé dé grosès
anvan pitit sa-a.

Apré grosès sa-a té fini, konbyen tan ou té rété san pat
kouché ak m'sieu-ou?

_____ MOIS

55

259. Apré grosès sa-a té fini, sou konbyen moua règ ou té vini?

_____ MOIS

NE SONT JAMAIS REVENUES, 87
ENCORE ENCEINTE

57

260. A ki laj ou té fomé?

AGE

PAS ENCORE
COMMENCE

[87]

NSP

[88]

(PASSER A 264)

59

261. Dépi konbyen jou, konbyen sémènn ou té gen règ dènyé
foua-a?

_____ JOURS

OU BIEN

(DATE)

_____ SEMAINES

_____ MOIS, SI PLUS DE 4 SEMAINES

61

262. INTERVALLE DEPUIS LES DERNIERES REGLES:

MOINS D'UN AN

[1]

PLUS D'UN AN

[2]

(PASSER A 264)

63

263. Eské ou kouè ké ou rété?

OUI

[1]

NON

[2]

NSP

[8]

64

ENQUETTRICE: COCHER LES CASES APPROPRIEES DE 264 et 265 AVANT
D'ABORDER LA SECTION 3.

264. FIABILITE DES REPONSES DE LA SECTION 2:

BONNE

[1]

MOYENNE

[2]

FAIBLE

[3]

65

265. Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES PRESENTES A CE MOMENT
(COCHER TOUTES LES CASES APPROPRIEES)?

PERSONNE

ENFANT DE
MOINS DE
10 ANS

PARTENAIRE

AUTRES
HOMMES

AUTRES
FEMMES

[0]

[1]

[2]

[4]

[8]

66

SECTION 3. CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

301. Koulyé-a m'ta rinmin pran you ti kozé ak ou. Pétèt ou konn tandé Program Planning lan Radyo Doktè ak Radyo Lumyèr. Pétèt tou ou konn tandé yo palé dé mouayen ak prékosyon you manman ka pran pou li pa fè anpil pitit, osinon pou li fè pitit leù li vlé.

Bon eské ou konnin kèk mouayen oubyen prékosyon sa-a yo osinon éské ou konn tandé palé dé-yo?

OUI

☐ 1



NON

☐ 2

(PASSER AUX INSTRUCTIONS
AU -DESSUS DE 304)

302. M'ta rinmin ou di'm tout mouayen ou tandé palé déjà?

_____ (ENREGISTRER LA OU LES REPONSES)

INSISTER : Ki lòt mouayen ou konnin ankò?

303. ENQUETRICE: COCHER LA (LES) CASE (S) EN COL. 1 CORRESPONDANT A LA (AUX) METHODE (S) MENTIONNEE (S) EN 302. POUR CES METHODES, COMMENCER A POSER LA QUESTION A PARTIR DE L'ASTERISQUE (*)

UTILISER LES MEMES TERMES QUE L'ENQUETEE.

COCHER D'APRES LA REPONSE LA CASE CORRESPONDANTE DANS LA COL. 3.

☐ 6 ☐ 1

☐ 3 ☐ 5

☐ 6 ☐ 9

☐ 10

☐ 12

☐ 13

ENQUETTRICE: POUR CELLES QUI ONT REPONDU "NON" A LA QUESTION 301,
PRESENTER LA QUESTION 304 EN DISANT:

Mouin pral palé ou dé kèk mouayen ak prékosyon sa-yo
konsa ma ouè si ou té konn tandé palé de yo?

POUR CELLES QUI ONT CITE UNE OU PLUSIEURS METHODES,
PRESENTER LES AUTRES METHODES DE LA FACON SUIVANTE:

Gen kèk lòt mouayen ou pa di'm. M'ta rinmin konnin si
ou pa janm gen okazyon tandé palé dé yo?

COL. 1		COL. 2 EN A ENTENDU PARLER	COL. 3 L'A UTILISEE	COL. 4 OU?	COL. 5 SERAIT DISPOSEE A L'UTI- LISER	
	304. Youn lan mouayen ki ka anpéché you fi ansint, sé pou li ta bouè grèn.	OUI ☐ 1 →				☐ 14
	Eské ou konn tandé palé dé mouayen sa-a? COCHER LA REPONSE DANS LA COL. 2.	NON ☐ 2				
	SI "NON" : PASSER A LA METHODE NON COCHEE SUI- VANTE.					
	(*) SI "OUI" DEMANDER: Eské ou konn boué grèn sa-yo? COCHER LA REPONSE DANS LA COL. 3		OUI ☐ 1 →			☐ 15
	SI ELLE A UTILISE CETTE METHODE, DEMANDER: Ki koté ou té jouen-yo? COCHER LA REPONSE DANS LA COL. 4.		NON ☐ 2 →			
☐ 0 PILLULE				C,H ☐ 1		
				M,P ☐ 2		☐ 16
				A ☐ 3		
	SI ELLE CONNAIT LA ME- THODE MAIS NE L'A PAS UTILISEE, DEMANDER: Eské ou ta dispozé sèvi ak grèn sa-yo si ou ta jouen-yo? COCHER LA REPONSE DANS LA COL. 5.				OUI ☐ 1	
					NON ☐ 2	☐ 1

N.B. C, H = Centre de santé ou Hôpital de l'Etat

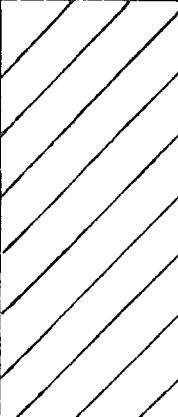
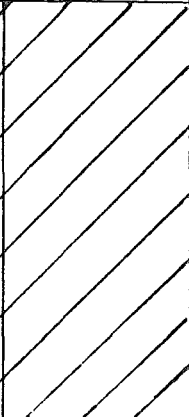
M, P = Médecin Privé

A = Autre

COL 1		COL. 2 EN A ENTENDU PARLER	COL. 3 L'A UTI- LISEE	COL. 4 OU?	COL. 5 SERAIT DISPOSEE A L'UTI- LISER	
0 STERILET	305. Pafoua doktè kapab mété you ti rondèl an plastik lan matris you fi. Yo rélé li èstérilè oubyen filaman. Eské ou konn tandé palé dé mouayen sa-a? (COMME PRECEDEMMENT) (*) SI "OUI" DEMANDER: Eské ou janm sèvi ak li? (COMME PRECEDEMMENT) SI ELLE A UTILISE CETTE METHODE, DEMANDER: Ki koté ou té jouen li? SI ELLE CONNAIT LA METHODE MAIS NE L'A PAS UTILISEE, DEMANDER: Eské ou ta dispozé sèvi ak mouayen sa-a si ou ta jouen li?	OUI 1 → NON 2				18
			OUI 1 → NON 2 →			19
			C,H 1 M,P 2 A 3			20
			OUI 1 NON 2			21
0 AUTRES METHODES SCIENTI- FIQUES POUR LA FEMME	306. Gen bagay fi ka mété lan nati li pou li pa ansint. Pa ekzanp li ka mété jélé, krèm, dyafragm oubyen tanpon. Eské ou konn tandé palé dé mouayen sa-yo? (*) SI "OUI" DEMANDER: Eské ou jann sèvi ak youn la dan-yo? SI ELLE A UTILISE CETTE METHODE, DEMANDER: Ki koté ou té jouen li? SI ELLE CONNAIT LA METHODE MAIS NE L'A PAS UTILISEE, Eské ou ta dispozé sèvi ak youn la dan-yo si ou ta jouen li?	OUI 1 → NON 2				22
			OUI 1 → NON 2 →			23
			C,H 1 M,P 2 A 3			24
			OUI 1 NON 2			25

COL. 1		COL. 2 EN A ENTENDU PARLER	COL. 3 L'A UTI - LISEE	COL. 4 OU?	COL. 5 SERAIT DISPOSEE A L'UTI - LISER	
☐ 0 DOUCHE VAGINALE	307. Gen dé fi pou yo pa ansint, yo fè toualèt yo tout suit, sa vlé di yo lavé nati yo leu yo fin an kontak. Eské ou konn tandé palé dé prékosyon sa-a? (*) SI "OUI": Eské ou konn fè sa tou?	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2	OUI ☐ 1 NON ☐ 2			☐ 26
	☐ 27					
☐ 0 PRESER- VATIF	308. Pafoua avan you gason antré an kontak ak you fi, li mété you kapòt osinon you ti blad an kaoutchou. Eské ou konn tandé palé dé prékosyon sa-a? (*) SI "OUI": Eské m'sieu-ou konn amplouayé prékosyon sa-a avèk ou? SI ELLE A UTILISE CETTE METHODE, DE- MANDER: Ki koté ou té jouen prékosyon sa-a? SI ELLE CONNAIT LA METHODE MAIS NE L'A PAS UTILISEE, DEMAN- DER: Eské ou ta dispozé sèvi ak li si ou ta jouen li?	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2 →	C,H ☐ 1 M,P ☐ 2 A ☐ 3	OUI ☐ 1 NON ☐ 2	☐ 28 ☐ 29 ☐ 30 ☐ 31

COL. 1		COL. 2	COL. 3	COL. 4	COL. 5
		EN A ENTENDU PARLER	L'A UTI - LISEE	OU?	SERAIT DISPOSEE A L'UTI - LISER
☐ 0 ABSTINENCE PERIODIQUE	309. Gen dé moun ki suiv la lunn pou madam-yo pa ansint, sa vlé di yo pa mèté yo an kontak jou madam-yo ka ansint pi fasil. Eské ou janm tandé palé dé prékosyon sa-a? (*) SI OUI: Eské ou konn fè sa tou ak m'sieu-ou?	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2	OUI ☐ 1 NON ☐ 2		
☐ 0 RETRAIT	310. Gen you lèt bagay gason-yo konn fè, pandan yo an kontak ak madam-yo, kou yo santi yap vini, yo ralé kò yo. Eské ou konn tandé palé dé prékosyon sa-a? (*) SI "OUI": Eské m'sieu-ou konn fè sa ak ou?	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2	OUI ☐ 1 NON ☐ 2		

COL. 1		COL. 2 EN A ENTENDU PARLER	COL. 3 L'A UTI - LISEE	COL. 4 OU?	COL. 5 SERAIT DISPOSEE A L'UTI - LISER	
☐ 0 ABSTEN- TION	311. Gen dé moun ki pa mété an kontak dutou pou yo pa fè pitit. Eské ou konn tandé palé dé prékosyon sa-a? (*) SI "OUI": Eské ou minm ak m'sieu-ou nou konn fè sa tou?	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2	OUI ☐ 1 NON ☐ 2			☐ 36
						☐ 37
☐ 0 STERILI- SATION FEMME	312. Gen fi ki fè opèra- syon pou yo suspann fè pitit. Yo rélé mouayen sa-a: èsté- rilization fi. Fi sa-yo fini ak kozé fè pitit la nèt. Eské ou janm tandé palé dé mouayen sa-a? COCHER LA REPONSE DANS LA COL. 2 (*) SI "OUI": Eské yo fè opérasyon sa-a pou ou déjà? SI ELLE A UTILISE CETTE METHODE, DE- MANDER: Ki koté yo té fè li pou ou? SI ELLE CONNAIT LA METHODE MAIS NE L'A PAS UTILISEE, DEMANDER: Eské ou ta dispozé fè li?	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2	OUI ☐ 1 → NON ☐ 2 →	C,H ☐ 1 M,P ☐ 2 A ☐ 3	OUI ☐ 1 NON ☐ 2	☐ 38 ☐ 39 ☐ 40 ☐ 41

COL. 1		COL. 2	COL. 3	COL. 4	COL. 5	
		EN A ENTENDU	L'A UTI- LISEE	OU?	SERAIT DISPO- SEE A L'UTI- LISER	
☐ 0 STERILI- SATION MASC.	313. E opérasyon pou gason pa fè pitit, èské ou janm tandé palé dé sa? (COCHER LA REPONSE DANS LA COLONNE 2)	OUI ☐ 1 NON ☐ 2				☐ 42
☐ 0 DILATA- TION	314. Gen dé fi ki pa vlé fè pitit, soua paské yo gen tròp déjà, osoua pou kèksyon santé-yo. Malgré sa yo tonbé ansint. Fi sa-yo oblijé fè dilatasyon. Eské ou konn tandé palé dé sa? (*) SI "OUI" DEMANDER: Eské ou té fè dilatasyon déjà? (COCHER LA COL. 3)	OUI ☐ 1 NON ☐ 2	☐ 1 ☐ 1 ☐ 2			☐ 43 ☐ 44
☐ 0 AUTRES	315. Eské ou janm tandé palé dé lèt mouayen oubyen prékosyon ankò fi osua gason sèvi pou yo pa fè pitit? (*) SI "OUI" (PRECISER) 1. _____ 2. _____ POUR CHAQUE METHODE DEMANDER: Ou minm ak m'sieu-ou, èské nou konn sèvi ak youn nan mouayen oubyen prékosyon ou sot bay la- yo pou anpéché ou tonbé ansint?		OUI ₁ ☐ 1 NON ₂ ☐ 2 OUI ₁ ☐ 1 NON ₂ ☐ 2			☐ 45 ☐ 46 ☐ 48 ☐ 49 ☐ 51

316 ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIEE

AU MOINS UN OUI
DANS LA COL. 3
(PASSER A 401)

☐ 1

PAS UN SEUL OUI
DANS LA COL. 3

☐ 2

☐ 52

317. M'ta rinmin sètìn ké sa mouin maké-yo sé sa ou di mouin.
Eské ou janm sèvi ak you mouayen, you prékosyon pou ou
pa tonbé ansint tout suit, osoua pou ou pa ansint minm?
OUI ☐ 1 NON ☐ 2
(PASSER A 401)

☐ 53

318. Ak ki mouayen oubyen prékosyon ou sèvi? _____

☐ 54

SECTION 4.

HISTORIQUE DES UNIONS

(VOIR SECTION 2)

401. ENQUETRICE COCHER LA CASE CORRESPONDANT A LA SITUATION DE FAMILLE ACTUELLE, EN VOUS REPORTANT A LA FEUILLE DE MENAGE.

ACTUELLEMENT
EN UNION

☐

VEUVE

☐

DIVORCEE
OU SEPARÉE

☐☐

56

ENSUITE DEMANDER:

402. M'ta rinmin pozé ou kèk kéksyon sou situasyon fami-ou.

Eské ou té janm rinmin?

OUI

☐

NON

☐☐

57

403. Eské ou té janm fiyansé?

OUI

☐

NON

☐☐

58

404. Eské ou té janm viv avèk you gason?

OUI

☐

NON

☐☐

59

405. Eské ou té janm plasé?

OUI

☐

NON

☐☐

60

406. Eské ou té janm maryé?

Mouin vlé di maryé sivil oubyen lan légliz ?

OUI

☐

NON

☐☐

61

407. ENQUETRICE COCHER LA CASE APPROPRIÉE

UN OUI OU PLUS CI-DESSUS
(PASSER A 410)

☐

NON PARTOUT

☐☐

62

408. Eské ou pa té janm an afè ak gason dutou ?

OUI

☐

NON

☐

JAMAIS

☐

63

INSISTER SUR LES
QUESTIONS 401 A 405
SI TOUJOURS NON
PARTOUT PASSER A 409.
SI UN OUI
OU PLUS PASSER A 410

409. Si ou té ka
chouazi kantité
pitit ou tap fè
antou, konbyen ou
ta rinmin genyen?

(NOMBRE)

(PASSER A LA SECTION 6)

☐

64

Koulyé-a m'ta rinmin palé dé chak afé ou té fè-yo?

410. Prémýé foua ou té fèk an afé (deuzyèm, trouazyèm foua... etc.) Ki kalité zafé ou té fè?
SI NSP DEMANDER:
M'vlé di prémýé (deuzyèm, trouazyèm...) foua ou té an afé ak gason èské sé pandan ou té rinmin, fiyansé, viv avèk, plasé oubyen maryé?
ENQUETRICE: SI PAS DE RELATIONS SEXUELLES PASSER A LA SECTION 6.
411. Pandan tout tan ou té ak m'sieu-a èské ou té toujou (rinmin, fiyansé, viv avèk, plasé, maryé)?
SI OUI PASSER A 413.
SI NON DEMANDER:
412. Ki jan ou tap viv avèk li apré sa?
ENQUETRICE REPOSER CETTE QUESTION JUSQU'A CE QUE L'ENQUETEE AIT DONNE TOUS LES TYPES D'UNIONS AVEC CE MEME PARTENAIRE, PUIS PASSER A 413.

413. ENQUETRICE: LORSQUE VOUS AVEZ ETABLI TOUS LES TYPES D'UNION AVEC UN MEME PARTENAIRE (410-412), POSER LES QUESTIONS SUIVANTES (414-417) POUR CHAQUE TYPE D'UNION.

414. Ki ané, ki moua zafé sa-a (R,F,V,P,M,) té komansé?
SI NSP DEMANDER:
Ki laj ou té genyen leù zafé sa-a té fèk komansé?
415. Eské ou té fè you pitit pandan zafé sa-a?
SI OUI DEMANDER:
Ki lès?
416. Eské zafé sa-a la toujou?
SI OUI PASSER A 419.
SI NON DEMANDER:
417. Ki ané lan ki moua zafé sa-a té fini?
SI NSP DEMANDER:
Konbyen ané antou nou té viv ansanb?

ENQUETRICE: SI L'ENQUETEE A UN AUTRE TYPE D'UNION AVEC LE MEME PARTENAIRE REPETER 414-417.
SI NON DEMANDER:

418. Tout suit apré sa, èské ou té an afé ak lòt gason ?
SI OUI REPETER 410 à 417.
SI NON DEMANDER:

419. Pandan konbyen tan, konbyen ané konbyen moua ou té rété pou kont ou foua sa-a, san ou pat fé zafé?
ENQUETRICE: SI JUSQU'A PRESENT ECRIRE "JUSQU'A PRESENT" ET PASSER A 420.
SI NON REPETER 410-418.

HISTORIQUE DES UNIONS

ENQUETRIX: ECRIRE LE NOM DU PARTENAIRE POUR CHAQUE UNION
ET COMPLETER LE TABLEAU

NOM DU PARTENAIRE						
N. d'ordre: de l'union:	1ère Union	2ème Union	3ème Union	4ème Union	5ème Union	6ème Union
410-412	R F V P M	R F V P M	R F V P M	R F V P M	R F V P M	R F V P M
414. DEBUT D'UNION	M A AGE	M A AGE	M A AGE	M A AGE	M A AGE	M A AGE
415. ENFANTS	OUI NON NOM(S)	OUI NON NOM(S)	OUI NON NOM(S)	OUI NON NOM(S)	OUI NON NOM(S)	OUI NON NOM(S)
416. EN UNION ACTUELLEMENT	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
417. FIN D'UNION	M A SI NSP ANNEES MOIS	M A SI NSP ANNEES MOIS	M A SI NSP ANNEES MOIS	M A SI NSP ANNEES MOIS	M A SI NSP ANNEES MOIS	M A SI NSP ANNEES MOIS
418. AUTRE UNION	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
419. SANS UNION	ANNEES MOIS	ANNEES MOIS	ANNEES MOIS	ANNEES MOIS	ANNEES MOIS	ANNEES MOIS
	 1 6 9	 3 5 10	 1 6 9	 3 5 10	 1 6 9	 3 5 10
	 12 13 15 17 19 20 22 24 26 28 29 31	 33 34 36 38 40 41 43 45 47 49 50 52	 12 13 15 17 19 20 22 24 26 28 29 31	 33 34 36 38 40 41 43 45 47 49 50 52	 12 13 15 17 19 20 22 24 26 28 29 31	 33 34 36 38 40 41 43 45 47 49 50 52

8 1

1

3 5 6 9

10

12

14

15

16

18

20

22

24

26

28

29

30

420. ENQUETTRICE: INDIQUER LE NOMBRE TOTAL DE PARTENAIRE (S)
PUIS COCHER LA CASE APPROPRIEE:

☐

ACTUELLEMENT EN UNION:

OUI ☐

NON ☐

(PASSER A 425)

421. Pandan 12 moua ki sòt pasé-yo éské m'sieu-ou pat ansanb
nan kay avèk ou pandan you moua osua plus ké sa?

OUI ☐

NON ☐

(PASSER A 425)

422. Konbyen foua ?

_____ (NOMBRE)

423. Chak séparasyon sa-a-yo, konbyen tan yo té diré?

1. _____ (MOIS)

2. _____ (MOIS)

3. _____ (MOIS)

4. _____ (MOIS)

424. ENQUETTRICE METTRE TOTAL MOIS _____

425. Eské (dènyé) m'sieu (ouap, ou tap) viv avèk li-a té gen lòt
pitit (apa sa li genyen avèk ou (yo))?

OUI ☐

NON ☐

426. Eské li (té)genyen you madanm osinon èské li(té)an afè ak lòt fi?

OUI ☐

NON ☐

427. Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES PRESENTES A CE MOMENT (COCHER
TOUTES LES CASES APPROPRIEES)

PERSONNE ENFANT PARTENAIRE AUTRES AUTRES
MOINS DE HOMMES FEMMES
10 ANS

☐

☐

☐

☐

102

☐

30

SECTION 5.

REGULATION DE LA FECONDITE

501. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 420)

ACTUELLEMENT
EN UNION

☐ 1



N'EST PAS ACTUEL-
MENT EN UNION

☐ 2

(PASSER A 526)

☐

32

502. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 233)

ACTUELLEMENT
ENCEINTE

☐ 1

(PASSER A 522)

NON ENCEINTE
OU N.S.P.

☐ 2



☐

33

503. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 316, 317)

A UTILISE
UNE METHODE
CONTRACEPTIVE

☐ 1



N'A JAMAIS UTILISE
DE METHODE
CONTRACEPTIVE

☐ 2

(PASSER A 509)

☐

34

504. Eské ou pran you mouayen,
you prékosyon pou anpéché
ou tonbé ansint koulyé-a?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER
A 506)



505. Ki mouayen oubyen prékosyon
ou pran?

(PASSER A 513)

SI STERILISATION MENTIONNEE
EN 504 OU 505, AJOUTER:
Ou minm oubyen m'sieu-ou?

FEMME ☐ 1

(PASSER
A 511)

MARI ☐ 2

(PASSER
A 533)

☐

35

☐

36

506. ENQUETRIX: COCHER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 215)

AUCUNE
NAISSANCE
VIVANTE

☐ 1



UNE OU PLUSIEURS
NAISSANCES
VIVANTES

☐ 2



507. Eské ou té pran you mouayen oubyen
prékosyon pou ou pa tonbé ansint
dépi (dènyé) ti pitit ou-a fin fèt?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 509)



☐

38

☐

39

☐

40

508. Ki dènyé mouayen oubyen prékosyon ou té pran?

509. Dapré sa ou konnin, eské ou ak m'sieu-ou ka fè you pitit si nou ta vlé?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2 N.S.P. ☐ 8
(PASSER A 513) (PASSER A 513)

510. Eské ou té fè you opérasyon ki anpéché ou fè pitit (ankò)?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2

511. Eské yo té fè opérasyon sa a pou ou pa ka fè pitit (ankò)?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2
(PASSER A 533) (PASSER A 533)

512. Eské m'sieu-ou té fè you opérasyon ki anpéché nou fè pitit?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2
(PASSER A 533) (PASSER A 533)

513. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 215)

AUCUNE
NAISSANCE
VIVANTE

☐ 1

UNE OU PLUSIEURS
NAISSANCES
VIVANTES

☐ 2

(PASSER A 518)

514. Eské ou ta rinmin fè pitit?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2 PAS D'OPINION ☐ 3
(PASSER A 524) (PASSER A 524)

515. Ki sa ou ta rinmin fè an premyé, ti gason oubyen ti fi?

GARCON ☐ 1 FILLE ☐ 2 L'UN OU L'AUTRE ☐ 3

AUTRE REPONSE _____

(PRECISER)

516. Konbyen pitit ou ta rinmin fè antou?

(NOMBRE)
(PASSER A 524)

NSP ☐ 88

517. Konbyen ti moun ou té mandé Bon Dyeu ba ou?

(NOMBRE)
(PASSER A 524)

☐
42

☐
43

☐ ☐
44 45

☐
46

☐
47

☐
48

☐ ☐
49

☐ ☐
51

518. Eské ou ta rinmin fè you lòt pitit ankò pita?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

PAS D'OPINION ☐ 3

(PASSER A 523)

(PASSER A 523)

☐
53

519. Ki sa ou ta rinmin fè prochinn fous, ti gason
oubyen ti fi?

GARCON ☐ 1

FILLE ☐ 2

L'UN OU L'AUTRE ☐ 3

AUTRE REPONSE _____

(PRECISER)

☐
54

520. Konbé pitit ou ta rinmin fè ankò?

(NOMBRE)

NSP ☐ 88

(PASSER A 524)

521. Konbyen ti moun ou té mandé Bon Dyeu la ou ?

(NOMBRE) (PASSER A 524)

☐
55

☐
57

522. Apré pitit sa-a ou ansint koulyé-a, eské ou ta rinmin fè
you lòt pitit pita?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

PAS D'OPINION ☐ 3

(PASSER A 524)

(PASSER A 524)

☐
59

523. Konbé pitit ou ta rinmin fè ankò apré sa ou ansint
koulyé-a?

(NOMBRE)

☐
60

524. ENQUETRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 316, 317)

A UTILISE UNE
METHODE

CONTRACEPTIVE ☐ 1

(PASSER A 533)

N'A JAMAIS UTILISE
DE METHODE

CONTRACEPTIVE ☐ 2

☐
62

525. Eské ou minm ak m'sieu-ou nou ta vlé pran you
mouyen oubyen you prèkosyon you jou pou ou pa ansint?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

PAS D'OPINION ☐ 3

(PASSER A
533)

(PASSER A
533)

(PASSER A
533)

☐
63

526. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 233)

ACTUELLEMENT
ENCEINTE ☐ 1
(PASSER A 533)

NON
ENCEINTE ☐ 2

N.S.P.
ENCEINTE ☐ 3
(PASSER A 529)

☐
64

527. Eské ou té fè you opérasyon ki anpéché ou fè pitit (ankò)?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 529)

☐
65

528. Eské yo té fè opérasyon sa-a èspré pou ou pa ka fè pitit (ankò)?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 533)

(PASSER A 533)

☐
66

529. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 316, 317)

A UTILISÉ UNE
METHODE
CONTRACEPTIVE ☐ 1

N'A JAMAIS UTILISÉ
DE METHODE
CONTRACEPTIVE ☐ 2

(PASSER A 533)

☐
67

530. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 215)

AUCUNE
NAISSANCE
VIVANTE ☐ 1

UNE OU PLUSIEURS
NAISSANCES
VIVANTES ☐ 2

531. Dépi (dènyé) pitit nou-a fèt, eské ou minm oubyen m'sieu-ou nou pran you mouayen, you prékosyon pou anpéché ou ansint?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 533)

☐
68

☐
69

532. Ki dènyé mouayen oubyen prékosyon ou té pran pou ou pa tonbé ansint?

☐
70

533. Si ou té ka chouazi kantité pitit ou tap fè antou, konbyen ou ta rinmin genyen?

☐
72

(NOMBRE)

SECTION 6. ACTIVITE PROFESSIONNELLE

601. Eské ouap travay koulyé-a?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 605)



602. ENQUETRIXE: COCHER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 407, 408)

A EU DES RELATIONS
SEXUELLES

N'A JAMAIS EU DE
RELATIONS SEXUELLES

☐☐

(FIN DE L'INTERVIEW)

603. Dépi ou (té) an afè ak (prémyé) m'sieu-ou, èské ou janm
travay déyò?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 613)



604. Nan ki ané ou té sispann travay?

19 _____ (ANNEE)

605. M'ta rinmin pozé ou kèk kéksyon sou (travay ouap fè
koulyé-a, dènyé travay-ou).

Ki sa (ouap, té) fè?

(PRECISER)

606. ENQUETRIXE: COCHER LA CASE APPROPRIEE (VOIR 605)

TRAVAILLE (TRAVAILLAIT)
DANS L'AGRICULTURE

NE TRAVAILLE
(TRAVAILLAIT)
PAS DANS L'AGRICULTURE

☐ 1☐ 2

(PASSER A 608)

607. Eské tè (ouap travay-la, ou tap travay-la) sé tè pa-
oubyen pou fami-ou?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

(PASSER A 611)

(PASSER A 610)

608. Travay (ouap fè-a, ou tap fè-a) èské sé travay déyò
oubyen travay lakay?

A LA MAISON ☐ 1

A L'EXTERIEUR ☐ 2

☐ 9 ☐ 1

☐ 3 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 9

☐ 10

☐ 12

☐ 13

☐ 14

☐ 16 ☐ 18

☐ 19

☐ 20

☐ 21

609. Patron (ouap, ou tap) travay avèk li-a, èské (sé, sété) fami-ou, èské (sé, sété) lòt moun oubyen èské (sé, sété) pou tèt-ou (ouap, ou tap) travay?

MEMBRE DE LA FAMILLE

☐ 1

QUELQU'UN D'AUTRE

☐ 2

A SON PROPRE COMPTE

☐ 3

(PASSER A 611)

☐

22

610. Èské (sé, sété) you travay péyé?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

☐

23

611. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 407, 408)

A EU DES RELATIONS SEXUELLES

N'A JAMAIS EU DE RELATIONS SEXUELLES

☐

☐

(FIN DE L'INTERVIEW)

612. Sa fê konbyen ané konsa (ouap, ou tap) travay dépi ou (té) an afè ak (prémyé) m'sieu-ou?

(NOMBRE D'ANNEES)

☐ ☐

24

613. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 215)

AUCUNE NAISSANCE VIVANTE

☐ 1

UNE OU PLUSIEURS NAISSANCES VIVANTES

☐ 2

614. Dé leù ou té fêk an afè (prémyé foua) a leù prémyé pitit ou-a fèt, èské ou tap travay?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

☐

26

☐

27

615. An nou tounin nan épok ou pat an afé, èské ou té nan travay épok sa-a?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

☐

28

(PASSER A 701)

616. Konbyen ané ou té travay antou anvan ou té an afè?

(NOMBRE D'ANNEES)

☐ ☐

29

617. Anvan ou té an afè, ki kalité travay ou té sutou konn fê?

☐ ☐ ☐

31

33

(PRECISER)

618. Patron ou tap travay avèk li-a, èské sété fami-ou, èské sété lòt moun oubyen èské sété pou tèt-ou ou tap travay?

MEMBRE DE FAMILLE

☐ 1

QUELQU'UN D'AUTRE

☐ 2

A SON PROPRE COMPTE

☐ 3

(PASSER A 701)

☐

34

619. Èské sété you travay péyé?

OUI ☐ 1

NON ☐ 2

108

☐

35

SECTION 7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE (DERNIER) PARTENAIRE

701. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE (VOIR 420)

A EU UN SEUL
PARTENAIRE

☐ 1

A EU PLUSIEURS
PARTENAIRES

☐ 2

ENQUETTRICE: POSER
LES QUESTIONS SUI-
VANTES AU SUJET DU
PARTENAIRE DE L'EN-
QUETEE

702. ENQUETTRICE: COCHER LES
CASES APPROPRIÉES (VOIR 420)

ACTUELLEMENT
EN UNION

☐

N'EST PAS
ACTUELLE-
MENT EN
UNION

☐

ENQUETTRICE: POSER
LES QUESTIONS SUI-
VANTES AU SUJET DU
PARTENAIRE "ACTUEL"
DE L'ENQUETEE

ENQUETTRICE: POSER LES
QUESTIONS SUIVANTES AU SU-
JET DU "DERNIER" PARTENAIRE
DE L'ENQUETEE

703. Eské (m'sieu-ou, dènyé m'sieu ou-a) té janm al lékol?

OUI

☐ 1

NON

☐ 2

(PASSER A 707)

704. Ki étud li té fê, étud primè, étud ségondè,
étud université?

PRIMAIRE

☐ 1

SECONDAIRE

☐ 2

UNIVERSITAIRE

☐ 3

AUTRE

(PRECISER)

705. Ki dènyé klas li té fin fê nèt?

706. ENQUETTRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE

MOINS DE 6 ANS
D'ETUDES

☐

6 ANS D'ETUDES
OU PLUS

☐

(PASSER A 708)

707. Eské li (kab li, té kab li) dizon you journal oubyen you liv?

OUI

☐ 1

NON

☐ 2

☐ 36

☐ 37

☐ 38

☐ 39

☐ 41

708. Ki koté, ki péyi li té viv plus leu li té ti moun,
jous laj 12 zan pa ékzanp?

(NOM DE LA COMMUNE)

ENQUETRICE: COCHER LA CASE APPROPRIÉE

CAMPAGNE ☐ 1 VILLE ☐ 2 PORT-AU-PRINCE ☐ 3

709. Ki laj li (té genyen) ?

(NOMBRE)

710. Konbyen pitit li té genyen an tou?

NOMBRE

711. Koulyé-a m'ta rinmin pozé ou kèk kékayon sou métyé (dènyé)
m'sieu-ou.

Ki koté (li ap, li tap) travay, ki djòb (li ap, li tap) fè?

(S'IL EST EN CHOMAGE OU A LA RETRAITE, INTERROGER SUR LE
DERNIER EMPLOI. S'IL N'A JAMAIS TRAVAILLÉ, FIN DE L'INTER-
VIEW).

(PRECISER)

712. Eské (li ap, li tap) travay pou tèt li oubyen (li ap,
li tap) travay ak moun?

PROPRE COMPTE ☐ 1 EMPLOYÉ ☐ 2

(PASSER A 715)

713. Patron (li ap, li tap) travay avèk li-a, eské sèté fami
oubyen lòt moun?

DE SA FAMILLE ☐ 1 QUELQU'UN D'AUTRE ☐ 2

714. Eské (sé, sèté) you travay péyé?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2
(FIN DE (FIN DE
L'INTERVIEW) L'INTERVIEW)

715. Eské sé tout tan li (té) anplouayé moun pou lajan?

OUI ☐ 1 NON ☐ 2
(FIN DE L'INTERVIEW)

716. Konbyen moun konsa li (té) konn anplouayé?

(NOMBRE)

(FIN DE L'INTERVIEW)

☐
42

☐
43

☐
45

☐
47 49

☐
50

☐
51

☐
52

☐
53

☐
54

OBSERVATIONS DE L'ENQUETRIX

(A REMPLIR APRES AVOIR TERMINE L'INTERVIEW)

DEGRE DE COOPERATION:

MAUVAIS

☐ 1

MOYEN

☐ 2

BON

☐ 3

TRES BON

☐ 4

☐

56

COMMENTAIRES DE L'ENQUETRIX:

L'enquêtée: _____

Questions particulières: _____

Autres aspects: _____

Nom de l'enquêtrice: _____ Date: _____

OBSERVATIONS DU CONTROLEUR:

OBSERVATIONS DU REVISEUR:

VERSION FRANCAISE

(Note : Seules les questions formulées en créole
ont été traduites, ici, en français)

FEUILLE DE MENAGE

J'aimerais avoir quelques renseignements sur les personnes qui résident habituellement dans cette maison ou bien qui habitent dans votre maison actuellement.

1. J'aimerais que vous me donniez le nom de chaque personne qui habite dans cette maison. Nous allons commencer par le chef de ménage.
2. Lien de parenté.
3. Réside-t-il(elle) ici habituellement ?
4. A-t-il(elle) dormi ici hier ?
5. Sexe.
6. Quel âge a-t-il(elle) ?
7. A-t-il(elle) jamais fréquenté l'école ?
8. Si oui, quelle classe a-t-il(elle) achevée avant de quitter l'école ?
9. A-t-il(elle) jamais été marié(e), placé(e) ou bien en relation avec quelqu'un ?
10. Si oui, actuellement, est-il(elle) c, r, f, vak, p, m, s, d, v, (ex. p/s) ?
11. Sélection.

J'aimerais être certaine que ma liste est complète.

1. Y-a-t-il d'autres personnes, par exemple de jeunes enfants ou bien un bébé, que nous n'avons pas inscrites ?
2. Y-a-t-il d'autres personnes qui ne sont pas membres de la famille, par exemple une femme de ménage ou un domestique, des amis ou bien des locataires qui habitent ici ordinairement ?
3. Avez-vous des visiteurs qui habitent avec vous, même si ce n'est que pour quelque temps, seulement ?

SECTION 1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENQUETEE

101. Habitez-vous dans cette maison ?

102. Habitez-vous à _____ (NOM DE LA COMMUNE) ?

103. Où habitez-vous ?

(ENQUETRICE OBTENIR LE NOM DE LA COMMUNE)

104. Avez-vous toujours vécu à _____ même ?
(NOM DE LA COMMUNE)

105. Comment était-ce lorsque vous aviez moins de 12 ans : une grande ville, une petite ville ou bien la campagne ?

Où avez-vous passé la plus grande partie de votre enfance, jusqu'à l'âge de 12 ans par exemple : dans une grande ville, une petite ville ou à la campagne ?

106. Quel âge avez-vous ?

108. Quel est le mois et quelle est l'année de votre naissance ?

109. Avez-vous jamais fréquenté l'école ?

110. Quel niveau d'études avez-vous atteint : primaires, secondaires ou universitaires ?

111. Quelle est la dernière classe que vous avez achevée ?

113. Pouvez-vous lire un journal ou bien un livre ?

114. Quelle est votre religion ?

115. Votre mère est-elle toujours en vie ?

116. Votre père est-il toujours en vie ?

SECTION 2. MATERNITE ET GROSSESSES

201. Pouvons-nous parler maintenant des enfants et des grossesses ?
Avez-vous jamais mis un enfant au monde ?
202. Avez-vous jamais mis un enfant au monde, fille ou garçon, décédé par la suite, même s'il n'a vécu que peu de temps ?
203. Avez-vous déjà été enceinte ?
204. J'entends par là, avez-vous déjà été enceinte même si cela n'a duré que quelques mois ou quelques semaines seulement ?
205. Nous voudrions avoir quelques renseignements sur tous les enfants que vous avez mis au monde jusqu'à présent.
Avez-vous des fils que vous avez mis au monde et qui vivent avec vous présentement ?
206. Combien de ces fils vivent actuellement avec vous dans cette maison ?
207. Avez-vous des fils que vous avez mis au monde et qui vivent ailleurs ?
208. Combien vivent ailleurs ?
209. Avez-vous des filles que vous avez mises au monde et qui vivent avec vous présentement ?
210. Combien de ces filles vivent actuellement avec vous dans cette maison ?
211. Avez-vous des filles que vous avez mises au monde et qui vivent ailleurs ?
212. Combien vivent ailleurs ?
213. Avez-vous jamais mis au monde une fille ou bien un garçon qui soit décédé par la suite, même si l'enfant n'a vécu que quelque temps ?
214. Combien de vos enfants sont morts ?
215. Je voudrais être sûre d'avoir compris :
Vous avez mis au monde _____ enfants. Est-ce bien exact ?
(TOTAL)
216. En dehors des grossesses dont vous m'avez parlé, avez-vous jamais fait une fausse-couche ou eu un enfant mort-né ?

217. Combien de fois cela vous est-il arrivé ?
218. Avez-vous jamais eu de pertitions ?
219. Combien de fois cela vous est-il arrivé ?
220. Lors de cette (ces) pertition(s) avez-vous vu un foetus ?
221. Combien de fois avez-vous été enceinte en tout ?

TABLEAU SUR L'HISTORIQUE DES GROSSESSES

J'aimerais maintenant parler de chacune de vos grossesses.

Vous avez été, en tout, _____ fois enceinte ?

(NOMBRE)

222. Remontons à votre _____ grossesse.

S'agissait-il d'une naissance vivante ?

NV

d'un mort-né ?

MN

d'une fausse-couche ou bien

d'une pertition (avec foetus)

NAT

223. Quel est son nom ?

224. Etait-ce un garçon ou bien une fille ?

225. Cet enfant est-il toujours vivant ? SI NON, DEMANDER :

Combien de mois, combien d'années a-t-il vécu ?

226. En quelle année et quel mois avez-vous mis au monde cet enfant ?

SI NSP, DEMANDER :

Quel âge aurait-il actuellement ?

228. Combien de mois a duré cette grossesse ?

229. Lors de la venue au monde de cet enfant, a-t-il crié ou bien a-t-il montré d'autres signes de vie ?

230. Etait-ce un garçon ou bien une fille ?

231. En quelle année et quel mois cette grossesse s'est-elle terminée ?

232. Quel est le père de _____ ?

(NOM DE L'ENFANT)

233. Etes-vous enceinte actuellement ?
234. Depuis combien de mois ?
235. Préfereriez-vous mettre au monde une fille ou bien un garçon ?

INTERVALLE OUVERT

244. Je voudrais vous poser quelques questions sur _____
Avez-vous nourri au sein _____ (DERNIER ENFANT)
245. Pendant combien de mois au total l'avez-vous nourri au sein ?
246. Après la naissance de cet enfant, combien de temps êtes-vous restée sans avoir de rapports sexuels ?
247. Combien de mois après la naissance de cet enfant vos règles sont-elles revenues ?
248. Je voudrais vous poser quelques questions sur la période après votre dernière grossesse ?
Après la fin de cette grossesse, combien de temps êtes-vous restée sans avoir de rapports sexuels ?
249. Combien de mois après cette grossesse vos règles sont-elles revenues ?

INTERVALLE FERME

- | | |
|---|--|
| 253. Je voudrais vous poser quelques questions sur la période après la naissance de votre dernier enfant.
L'avez-vous nourri au sein ? | Je voudrais vous poser quelques questions sur la période après la naissance de votre avant-dernier enfant.
L'avez-vous nourri au sein ? |
|---|--|
254. Pendant combien de temps au total l'avez-vous nourri au sein ?
255. Pendant combien de temps après la naissance de cet enfant êtes-vous restée sans avoir de rapports sexuels ?
256. Combien de mois après la naissance de cet enfant vos règles sont-elles revenues ?
- | | |
|---|---|
| 258. Je voudrais vous poser quelques questions sur la période après votre dernière grossesse.
Pendant combien de temps après la fin de cette grossesse êtes-vous restée sans avoir de rapports sexuels ? _____ | Je voudrais parler de la grossesse précédant cet enfant.
_____ |
|---|---|
- (MOIS)

259. Combien de mois après la fin de cette grossesse vos règles sont-elles revenues ?
260. A quel âge avez-vous eu vos règles pour la première fois ?
261. Depuis combien de jours, combien de semaines avez-vous eu vos règles pour la dernière fois ? Cette fois-ci ?
263. Pensez-vous avoir atteint la ménopause ?

SECTION 3. CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

301. Maintenant, je voudrais vous parler d'un autre sujet. Peut-être avez-vous déjà entendu parler du programme de planning à Radio Docteur ou Radio Lumière. Peut-être aussi avez-vous déjà entendu parler des méthodes ou bien des précautions qu'une mère peut prendre pour ne pas avoir beaucoup d'enfants ou bien pour avoir un enfant lorsqu'elle le désire.

Connaissez-vous quelques-unes de ces méthodes, de ces précautions, ou bien en avez-vous déjà entendu parler ?

302. J'aimerais que vous me disiez toutes les méthodes dont vous avez déjà entendu parler.

INSISTER : Quelle autre méthode connaissez-vous encore ?

INTRODUCTION AU TABLEAU DE LA PAGE 21

Il y a d'autres méthodes dont vous ne m'avez pas parlé. J'aimerais savoir si vous avez jamais eu l'occasion d'en entendre parler ?

Je voudrais vous parler de quelques-unes de ces méthodes ou des précautions, pour voir si vous en avez entendu parler déjà.

304. Un des moyens qui permet à une femme de ne pas être enceinte consiste à prendre une pilule.

Avez-vous déjà entendu parler de cette méthode ?

*Avez-vous déjà pris ces pilules ?

Où les avez-vous trouvées ?

Seriez-vous disposée à prendre ces pilules si vous pouviez en trouver ?

305. Parfois, un médecin peut insérer dans l'utérus d'une femme une petite boucle en plastique. Cela s'appelle un stérilet ou bien un filament.

Avez-vous déjà entendu parler de cette méthode ?

Vous en êtes-vous jamais servie ?

Où l'avez-vous trouvée ?

Seriez-vous disposée à utiliser cette méthode si vous pouviez la trouver ?

306. Il y a d'autres méthodes qu'une femme peut mettre dans le vagin pour ne pas être enceinte. Par exemple, elle peut mettre une gelée, une crème, un diaphragme ou bien un tampon.

Avez-vous déjà entendu parler de ces méthodes ?

Vous êtes-vous jamais servie de l'une d'elles ?

Où l'avez-vous trouvée ?

Seriez-vous disposée à utiliser l'une de ces méthodes si vous pouviez la trouver ?

307. Certaines femmes, pour ne pas être enceintes, font tout de suite leur toilette, c'est-à-dire qu'elles se lavent tout de suite après les rapports sexuels.
Avez-vous déjà entendu parler de cette méthode ?
Vous-même, l'avez-vous déjà fait ?
308. Parfois avant d'entrer en contact avec une femme, un homme peut mettre une capote ou bien un préservatif en caoutchouc.
Avez-vous déjà entendu parler de cette méthode ?
Est-ce que votre partenaire a déjà utilisé cette méthode avec vous ?
Où avez-vous trouvé cette méthode ?
Seriez-vous disposée à l'utiliser si vous pouviez la trouver ?
309. Certains couples suivent la lune pour éviter que la femme ne soit enceinte, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de rapports les jours où la femme est susceptible de devenir enceinte.
Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ?
L'avez-vous déjà suivie avec votre partenaire ?
310. Pendant le rapport sexuel, certains hommes peuvent également se retirer avant l'orgasme.
Avez-vous déjà entendu parler de cette méthode ?
Est-ce que votre partenaire a déjà utilisé cette méthode avec vous ?
311. Certaines personnes s'abstiennent de tous rapports sexuels pour éviter d'avoir des enfants ?
Avez-vous déjà entendu parler de cette méthode ?
Est-ce que vous-même et votre partenaire l'avez déjà utilisée ?
312. Certaines femmes subissent une opération pour cesser d'avoir des enfants. On appelle cette méthode la stérilisation. Ces femmes n'ont plus jamais d'enfants.
Avez-vous jamais entendu parler de cette méthode ?
Avez-vous déjà subi cette opération ?
Où l'avez-vous subie ?
Seriez-vous disposée à subir cette opération ?
313. Et avez-vous jamais entendu parler de l'opération que les hommes subissent pour ne plus avoir d'enfants ?
314. Certaines femmes ne veulent plus avoir d'enfants, soit parce qu'elles en ont déjà trop, soit pour raison de santé. Malgré cela, elles tombent à nouveau enceintes et sont obligées de pratiquer une dilatation.
Avez-vous déjà entendu parler de cela ?
Avez-vous déjà eu une dilatation ?

315. Avez-vous jamais entendu parler d'autres méthodes ou précautions que les femmes ou les hommes utilisent pour ne pas avoir d'enfants ?

Vous-même et votre partenaire avez-vous déjà utilisé l'une de ces méthodes pour vous éviter d'être enceinte ?

317. Je voudrais être sûre d'avoir bien noté ce que vous m'avez dit. Avez-vous jamais utilisé une méthode ou bien une précaution pour retarder ou éviter une grossesse ?

318. Quelle méthode ou précaution avez-vous utilisée ?

SECTION 4. HISTORIQUE DES UNIONS

402. J'aimerais vous poser quelques questions sur votre situation de famille.
Avez-vous jamais été aimée ?
403. Avez-vous jamais été fiancée ?
404. Avez-vous jamais vécu avec un homme ?
405. Avez-vous jamais été placée ?
406. Avez-vous jamais été mariée ? Je veux dire mariée légalement ou à l'église.
408. N'avez-vous jamais été en relation sexuelle avec un partenaire ?
409. Si vous pouviez choisir le nombre d'enfants que vous aurez en tout, combien en désireriez-vous ?

TABLEAU SUR L'HISTORIQUE DES UNIONS

410. Lorsque vous avez été en relation sexuelle avec quelqu'un pour la première fois (la deuxième fois, la troisième fois, etc.), quelle sorte d'union avez-vous eue ?
SI NSP, DEMANDER :
Je veux dire, la première (deuxième, troisième, etc.) fois que vous étiez en relation sexuelle avec quelqu'un, est-ce que vous étiez aimée, fiancée, vivant avec un partenaire, placée ou bien mariée ?
411. Pendant la période où vous étiez avec ce partenaire, est-ce que vous étiez toujours (aimée, fiancée, vivant avec, placée, mariée) ?
412. Quelle sorte d'union avez-vous eue avec lui après cela ?
414. En quel mois et quelle année cette union (r, f, v, p, m) a-t-elle commencé ?
SI NSP, DEMANDER :
Quel âge aviez-vous au début de cette union ?
415. Avez-vous donné naissance à un enfant pendant cette union ?
SI OUI, DEMANDER :
Lequel ?

416. Est-ce que cette union dure toujours ?
417. En quel mois et quelle année cette union a-t-elle pris fin ?
SI NSP, DEMANDER :
Combien d'années au total avez-vous vécu ensemble ?
418. Tout de suite après, étiez-vous en relation sexuelle avec un autre partenaire ?
419. Pendant combien de temps, de mois ou d'années, êtes-vous restée seule cette fois-là, sans vivre en union ?

421. Au cours des douze derniers mois, avez-vous été séparée de votre partenaire pendant un mois ou plus ?
422. Combien de fois ?
423. Quelle était la durée de chaque séparation ?
425. Est-ce que votre (dernier) partenaire avec lequel vous vivez (viviez) a d'autres enfants (à part celui (ceux) qu'il a eu(s) avec vous) ?
426. A-t-il (avait-il) une autre épouse ou bien est-il (était-il) en relation avec d'autres femmes ?

SECTION 5. REGULATION DE LA FECONDITE

504. Utilisez-vous actuellement une méthode, une précaution pour vous éviter d'être enceinte ? SI STERILISATION MENTIONNEE EN 504-505, AJOUTER :
Vous-même ou votre partenaire ?
505. Quelle méthode, quelle précaution utilisez-vous ?
507. Avez-vous utilisé une méthode ou bien une précaution pour éviter d'être enceinte depuis la naissance de votre (dernier) enfant ?
508. Quelle est la dernière méthode que vous ayez utilisée ?
509. A votre connaissance, vous serait-il physiquement possible à vous et à votre partenaire d'avoir un enfant si vous en désiriez un ?
510. Avez-vous subi une opération qui vous empêche d'avoir des (d'autres) enfants ?
511. Est-ce que cette opération avait pour but de vous empêcher d'avoir des (d'autres) enfants ? Votre partenaire a-t-il subi une opération qui vous empêche d'avoir des (d'autres) enfants ?
514. Désirez-vous avoir des enfants ?
515. Préférez-vous que votre premier enfant soit un garçon ou une fille ?
516. Combien d'enfants voulez-vous avoir en tout ?
517. Combien d'enfants avez-vous demandé au Bon Dieu ?
- _____
(NOMBRE)
518. Désirez-vous avoir un autre enfant dans l'avenir ?
519. Préférez-vous que votre prochain enfant soit un garçon ou bien une fille ?
520. Combien d'enfants voulez-vous encore avoir ?
521. Combien d'enfants avez-vous demandé au Bon Dieu ?
522. Désirez-vous avoir un autre enfant dans l'avenir, en plus de celui que vous attendez actuellement ?
523. Combien d'enfants voulez-vous encore avoir après celui que vous attendez ?

525. Est-ce que vous-même et votre partenaire utiliserez une méthode ou bien une précaution, un jour, pour vous éviter d'être enceinte ?
527. Avez-vous subi une opération qui vous empêche d'avoir des (d'autres) enfants ?
528. Est-ce que cette opération avait pour but de vous empêcher d'avoir des (d'autres) enfants ?
531. Depuis la naissance de votre (dernier) enfant, vous-même ou votre partenaire avez-vous utilisé une méthode ou bien une précaution pour vous éviter d'être enceinte ?
532. Quelle est la dernière méthode que vous ayez utilisée pour vous éviter d'être enceinte ?
533. Si vous pouviez choisir le nombre d'enfants que vous aurez en tout, combien en désireriez-vous ?

SECTION 6. ACTIVITE PROFESSIONNELLE

601. Travaillez-vous en ce moment ?
603. Depuis que vous êtes (étiez) en union avec votre (premier) partenaire, avez-vous jamais travaillé ?
604. En quelle année avez-vous cessé de travailler ?
605. J'aimerais vous poser quelques questions sur votre dernier travail (travail actuel).
Quelle est (était) votre activité ?
607. La terre que vous cultivez (cultiviez) appartient-elle à vous ou à votre famille ?
608. Est-ce (Etait-ce) un travail surtout à la maison ou à l'extérieur de la maison ?
609. Votre employeur est (était)-il un membre de votre famille, quelqu'un d'autre ou êtes (étiez)-vous à votre propre compte ?
610. Etes (Etiez)-vous payée pour ce travail ?
612. Pendant combien d'années avez (aviez)-vous travaillé en tout depuis le début de votre (première) union ?
614. Avez-vous travaillé entre le début de votre (première) union et la naissance de votre premier enfant ?
615. Revenons à l'époque où vous n'étiez pas encore en union, avez-vous travaillé à cette époque-là ?
616. Combien d'années avez-vous travaillé en tout avant d'être en union ?
617. Avant d'être en union, quel genre de travail faisiez-vous principalement ?
618. Votre employeur était-il un membre de votre famille, quelqu'un d'autre ou bien étiez-vous à votre compte ?
619. Etiez-vous payée pour ce travail ?

SECTION 7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE (DERNIER) PARTENAIRE

- 703. Votre partenaire actuel (dernier) a-t-il jamais été à l'école ?
- 704. Quel niveau d'études a-t-il atteint : primaires, secondaires ou universitaires ?
- 705. Quelle est la dernière classe qu'il a achevée ?
- 707. Peut-il (pouvait-il) lire, mettons un journal ou un livre ?
- 708. Où a-t-il vécu la plus grande partie de son enfance, jusqu'à l'âge de 12 ans par exemple ?
- 709. Quel âge a-t-il (avait-il) ?
- 710. Combien d'enfants a-t-il (avait-il) en tout ?
- 711. J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur le métier de votre (dernier) partenaire.
Quel est (était) son emploi, que fait-il (faisait-il) ?
- 712. Est-ce qu'il travaille (travaillait) à son propre compte ou est-il (était-il) employé ?
- 713. Son employeur est-il (était-il) quelqu'un de sa famille ou bien quelqu'un d'autre ?
- 714. Est-il (Etait-il) payé pour son travail ?
- 715. Emploie-t-il (Employait-il) régulièrement des personnes salariées ?
- 716. Combien a-t-il (avait-il) d'employés salariés ?

ANNEXE II

LES ERREURS DE SONDAGE

INTRODUCTION

Les estimations qui figurent dans ce rapport ont été obtenues à partir d'un échantillon de 3.211 femmes. Si l'enquête avait été effectuée auprès d'autres femmes, on a tout lieu de penser que les fréquences des réponses auraient été quelque peu différentes de celles qu'on a présentées. C'est cette incertitude que reflète l'erreur de sondage ; celle-ci permet donc de mesurer le degré de variation des réponses suivant l'échantillon. L'erreur type (σ) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage ; on l'estime à partir de la variance des réponses dans l'échantillon même. Cet indice a, d'ailleurs, pour propriété que, dans deux échantillons sur trois, la valeur vraie d'un paramètre pour l'ensemble d'une population se trouvera à l'intérieur de l'intervalle $\pm\sigma$, de part et d'autre de la moyenne observée et pour 19 échantillons sur 20 à l'intérieur de $\pm 2\sigma$. Ceci suppose que les réponses à l'enquête sont elles-mêmes vraies.

Ainsi, et à titre d'exemple, on a trouvé un âge moyen à la première union pour l'ensemble des femmes non célibataires de 19,5 ans dans l'EHF (tableau II.1), l'erreur type était de 0,1 an. La fourchette dans laquelle se place la moyenne $\pm 2\sigma$ est donc de 19,3 à 19,7 ans. La probabilité que la vraie valeur ne soit pas à l'intérieur de cet intervalle n'est pas de plus de 5 pour cent si on suppose que les femmes enquêtées se sont souvenues correctement de leur âge à la première union. On peut également calculer les erreurs type des différences entre deux estimations en les interprétant de la même façon. Ainsi pour les femmes non célibataires de 30-34 ans et 35-39 ans, on a trouvé dans l'enquête des âges moyens à la première union de 20,1 ans et 20,5 ans respectivement (tableau II.2a). La différence observée de -0,4 est à peu près égale à son erreur type (tableau II.3) et pourrait donc être simplement le résultat du hasard. Il serait nécessaire d'étudier un échantillon plus large si on voulait décider d'accepter comme réelle cette différence¹.

Il existe un deuxième indice souvent utile qui s'intitule l'effet de grappes (G), c'est le rapport de l'erreur type observée à l'erreur type

qu'on aurait obtenue si on avait eu recours à un sondage aléatoire simple. Cet indice révèle dans quelle mesure le plan de sondage qui a été choisi (en Haïti, un échantillon en grappes stratifiées) se rapproche d'un échantillon aléatoire national. Autrement dit, pour un plan de sondage et des grappes de dimension donnée, l'effet de grappes mesure la perte de précision de sondage pour une variable donnée due au fait qu'on a utilisé des grappes comme unités de sondage. Les deux principaux facteurs qui déterminent sa valeur sont la dimension moyenne des grappes et l'homogénéité relative des réponses pour une variable donnée à l'intérieur et entre les grappes. (Pour des échantillons tirés à partir de très petites grappes ou pour de très petits sous-échantillons dans des grappes de n'importe quelle dimension et pour des variables relativement homogènes, on peut s'attendre à ce que l'effet de grappes ne soit pas très différent de 1. Ceci veut dire qu'aucune précision d'échantillonnage n'a été perdue du fait du tirage d'un échantillon en grappes par rapport à un sondage aléatoire simple au niveau national.) Pour 26 variables, dans l'EHF, la valeur moyenne de l'effet de grappes qui a été trouvée était de 1,5.

FORMULE DE CALCUL

En bref, la méthode de calcul pour estimer les erreurs de sondage dans un échantillon en grappes stratifié se présente comme suit :

On a $r = y/x$ dans lequel y et x sont deux variables dont on veut estimer le rapport. (Cette méthode de calcul s'applique également pour des estimations telles que les moyennes, les proportions ou les pourcentages, on les considère comme des cas particuliers de rapports.) Si "j" représente un individu, "i" est l'Unité Primaire de Sondage (UPS) à laquelle cet individu appartient, "h" est la strate dans laquelle se trouve l'UPS. On a :

y_{hij} = valeur de la variable "y" pour un individu "j", de l'UPS "i" et de la strate "h",

w_{hij} = coefficient de pondération pour l'individu

$y_{hi} = \sum_j w_{hij} \cdot y_{hij}$ somme pondérée des "y" pour tous les individus de l'UPS "i",

$Y_h = \sum_i y_{hi}$ somme des y_{hi} pour toutes les UPS de la strate, et

$y = \sum_h Y_h$ somme des Y_h pour toutes les strates de l'échantillon.

¹Dans les quelques cas où l'erreur type d'une différence est égale à la moitié de la différence elle-même, on a inclus une décimale supplémentaire dans les tableaux afin de ne pas donner une fausse interprétation qui serait causée par le fait d'arrondir.

On peut définir les mêmes termes pour la variable "x". La variance σ^2 (égale au carré de l'erreur type) du rapport $r = y/x$ est estimée par :

$$\sigma^2(r) = \text{var}(r) = \frac{1-f}{x^2} \sum_{h=1}^H \left[\frac{m_h}{m_h-1} \left(\sum_{i=1}^{m_h} z_{hi}^2 - \frac{z_h^2}{m_h} \right) \right] \quad (1)$$

où

f = taux global de sondage (dans ce cas, négligeable),

m_h = nombre de UPS de la strate "h",

H = nombre de strates de l'échantillon,

r = rapport des deux sommès "y" et "x",

$z_{hi} = y_{hi} - r \cdot x_{hi}$ et,

$z_h = \sum z_{hi} = y_h - r \cdot x_h$

Pour appliquer cette formule, il faut avoir au moins deux UPS par strate, c'est-à-dire $m_h \geq 2$.

L'équation (1) s'applique également aux estimations calculées pour un sous-ensemble particulier de l'échantillon. On ignore alors pour le calcul les individus, les UPS ou les strates qui n'appartiennent pas au sous-ensemble. Les sommès (Σ) ne sont calculées que pour les unités qui appartiennent au sous-ensemble considéré¹.

Pour estimer l'effet de grappes de σ , on a besoin de l'erreur type d'un rapport "r" qui correspondait à un échantillon équivalent tiré entièrement au hasard.

$$\sigma^2(r') = \frac{1-f}{n-1} (\sum w_{hij} z_{hij}^2 / \sum w_{hij}) \quad (2)$$

où $z_{hij} = (y_{hij} - r x_{hij})$,

et "r" est le rapport, $r = y/x = \sum w_{hij} y_{hij} / \sum w_{hij} x_{hij}$

"n" est la dimension finale de l'échantillon et représente la somme de tous les individus de l'échantillon. Comme on l'a dit auparavant, les moyennes, proportions ou pourcentages sont simplement des cas particuliers de rapports. La variance de la différence de deux moyennes de

sous-ensembles appartenant à un échantillon en grappes stratifié est donnée par la formule suivante :

$$\sigma^2(r-r') = \sigma^2(r) + \sigma^2(r') - 2 \text{cov}(r, r')$$

ou (') réfère au deuxième sous-ensemble.

$\sigma^2(r)$ et $\sigma^2(r')$ sont obtenues à partir de l'équation (1) ; la covariance est obtenue par :

$$\text{cov}(r, r') = \frac{1-f}{xx'} \sum_{h=1}^H \left[\frac{m_h}{m_h-1} \left(\sum_{i=1}^{m_h} z_{hi} \cdot z'_{hi} - \frac{z_h z'_h}{m_h} \right) \right] \quad (3)$$

En général, la covariance (r, r') est positive du fait de la corrélation positive entre les individus dans les deux sous-ensembles puisqu'ils appartiennent à la même grappe dans l'échantillon.

Pour des sous-ensembles d'échantillons dans lesquels l'erreur type n'est pas donnée, on peut l'estimer par la relation suivante :

$$\frac{G_s^2 - 1}{G_t^2 - 1} \doteq (n_s/n_t)^{1/3}$$

dans laquelle "s" est un sous-échantillon de "t", "ns" et "nt" sont les dimensions du sous-échantillon et de l'échantillon respectivement, G_s et G_t sont les effets de grappes des sous-échantillons et de l'échantillon.

En appliquant la formule $G_s = n_t \sigma_t / [r_t(1-r_t)]$ et en réarrangeant les termes, on obtient :

$$G_s \doteq \{(n_s/n_t)^{1/3} \frac{(n_t \cdot \sigma_t)^2}{r_t(1-r_t)} - 1 + 1\}^{1/2} \quad (4)$$

Comme on l'a noté auparavant, ceci est une valeur plus proche de 1 que G_t puisque l'effet de grappes est moindre pour des échantillons plus petits.

CONSTRUCTION DES TABLEAUX

Dans la première série de tableaux qui suit, on peut trouver une présentation sommaire des erreurs type et des effets de grappes pour un certain nombre de variables. On y trouve également le numéro du tableau dans lequel la variable est apparue pour la première fois, la moyenne ou le pourcentage de la variable et son écart-type par rapport à l'ensemble de l'échantillon ainsi que la dimension pondérée de l'échantillon.

La deuxième série de tableaux se rapporte à des catégories moins importantes (groupe d'âge, niveau d'instruction, etc.) et présente la

¹Sur les 111 SER qu'on avait à l'origine, 15 qui avaient des échantillons de moins de 10 femmes ont été rajoutées aux SER avoisinantes, ce qui fait un nombre total de 96 pour les trois strates.

moyenne ou le pourcentage de la variable, l'erreur type et la taille de l'échantillon pondérée pour chacune des variables. Comme dans la première série, on y trouve le numéro du tableau où la variable est apparue la première fois.

Le tableau II.3 montre les erreurs type des différences entre catégories d'âge afin d'avoir une idée sur leur importance. Le lecteur doit se reporter au tableau correspondant pour trouver quel échantillon a été utilisé dans chaque cas car cela dépend du sujet étudié.

TABLEAU II.1 Définition des variables et des erreurs de sondage pour l'ensemble de l'échantillon

Tableau ou texte	Variable	Population pour laquelle la variable est définie	Moyenne ou pour- centage (m)	Ecart type	Erreur type (σ)	Effet de grappes	Effectif pondéré de l'échan- tillon (N)
3.1.1.1	Age à la première union	Femmes non célibataires	19,5	4,2	0,12	1,3	2.176
3.1.1.2	Age à la première union	Femmes entrées en union à moins de 25 ans, âgées de 25 ans et plus	18,8	4,2	0,10	1,3	1.413
3.2.4.11	Pourcentage de femmes en union	Femmes non célibataires	84,7	36,0	0,91	1,2	2.176
3.1.3.1	Pourcentage de temps passé en union depuis le début de la première union	Femmes non célibataires	87,8	24,7	0,59	1,1	2.176
3.2.1.4	Nombre moyen d'enfants nés avant ou au cours des 5 pre- mières années suivant la première union	Femmes entrées en union 5 ans ou plus avant l'enquête	1,56	0,87	0,02	1,0	1.700
3.2.2.1	Nombre moyen d'enfants nés vivants	Femmes non célibataires	3,41	2,81	0,07	1,2	2.176
3.2.3.2	Proportion d'enfants survivants	Femmes non célibataires	77,7	27,3	0,84	1,5	2.176
3.2.4.1	Nombre d'enfants nés vivants au cours des 5 dernières années	Femmes continuellement en union durant les 5 dernières années	1,20	1,02	0,03	1,0	975
3.3.1.1	Pourcentage des femmes ne dési- rant plus d'enfants	Femmes actuellement en union et fertiles	43,4	49,6	1,47	1,2	1.705
3.4.2	Connaissance des méthodes contraceptives efficaces	Femmes non célibataires	82,1	38,4	2,21	2,7	2.176
3.4.3.1	Pourcentage ayant utilisé n'importe quelle méthode	Femmes non célibataires	36,2	48,1	2,22	2,2	2.176
3.4.3	Pourcentage ayant utilisé des méthodes efficaces	Femmes non célibataires	11,7	32,1	0,98	1,4	2.176
3.4.5.1	Pourcentage utilisant actuel- lement la contraception	Femmes exposées au risque de grossesse	24,7	43,2	2,00	1,8	1.399

TABLEAU II.2a Erreurs de sondage pour l'âge actuel

Tableau ou texte	Variable	Age actuel																				
		15-19			20-24			25-29			30-34			35-39			40-44			45-49		
		m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N
3.1.1.1	Age à la première union	15,9	0,17	124	17,9	0,15	406	19,2	0,20	452	20,1	0,26	360	20,5	0,27	337	19,9	0,24	255	21,6	0,33	249
3.1.3.1	Temps passé en union	89,8	1,71	124	85,5	1,56	406	89,1	1,04	452	89,4	1,44	360	89,9	0,95	337	87,2	1,33	255	86,2	1,44	249
3.2.2.1	Nombre d'enfants nés vivants	0,66	0,62	129	1,30	0,06	406	2,34	0,08	452	3,52	0,10	360	4,64	0,16	337	5,66	0,19	255	6,02	0,21	249
3.2.3.2	Pourcentage d'enfants survivants	77,3	3,27	129	82,3	1,87	406	80,3	1,51	452	81,5	1,32	360	75,2	1,79	332	76,5	1,26	255	75,2	1,46	249
3.2.4.11	Pourcentage des femmes en union	91,9	2,23	124	85,7	1,56	406	87,1	1,58	452	87,5	1,67	360	82,2	1,95	332	82,8	2,90	255	75,2	2,83	249
3.3.1.1	Pourcentage ne désirant plus d'enfants	16,8	3,15	110	24,5	2,09	343	35,7	3,13	383	50,0	2,70	303	54,2	3,88	255	69,8	3,63	184	64,7	4,83	129
3.4.2	Pourcentage connaissant des méthodes contraceptives efficaces	87,0	3,88	124	87,2	2,55	406	82,7	2,83	452	82,8	2,49	360	76,5	3,65	332	80,4	2,40	255	78,4	3,09	249
3.4.3.1	Pourcentage qui ont utilisé une méthode contraceptive	38,4	5,12	124	39,0	2,96	406	33,9	3,09	452	38,0	2,91	360	30,9	3,68	332	45,4	3,63	255	30,0	3,50	249
3.4.5.1	Pourcentage utilisant actuellement la contraception	22,5	4,18	80	19,6	2,44	268	23,5	2,97	303	28,6	3,23	254	19,9	3,49	211	33,8	4,06	167	28,6	5,62	117

m = Moyenne ou pourcentage

 σ = Erreur type

N = Effectif pondéré de l'échantillon

Tableau II.2b Erreurs de sondage pour le niveau d'instruction

Tableau ou texte	Variable	Niveau d'instruction											
		Sans instruction			0-3 ans primaire			4+ ans primaire			Secondaire et +		
		m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N
3.1.1.2	Age à la première union, femmes entrées en union avant 25 ans	18,9	0,12	1.028	18,9	0,20	397	18,7	0,28	128	18,9	0,35	55
3.2.2.6	Nombre d'enfants nés vivants	3,72	0,10	1.528	2,79	0,14	397	3,09	0,22	128	1,88	0,13	124
3.2.4.3	Nombre d'enfants nés au cours des 5 dernières années	1,23	0,04	758	1,23	0,09	134	0,85	0,13	46	0,87	0,18	38
3.3.1.2	Pourcentage ne désirant plus d'enfants	42,9	1,80	1.192	45,0	3,24	310	46,7	5,26	99	41,6	3,77	105
3.4.5.1	Pourcentage utilisant actuellement la contraception	18,6	1,95	969	35,9	3,17	259	41,3	5,60	84	44,0	6,46	88

m = Moyenne ou pourcentage

 σ = Erreur type

N = Effectif pondéré de l'échantillon

Tableau II.2c Erreurs de sondage pour le mouvement migratoire

Tableau ou texte	Variable	Mouvement migratoire								
		Rural → Rural			Rural → Urbain			Urbain → Urbain		
		m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N
3.1.1.3	Age à la première union, femmes entrées en union avant 25 ans	19,1	0,15	876	18,4	0,27	142	18,2	0,16	269
3.2.1.6	Nombre d'enfants nés avant ou au cours des 5 premières années suivant la première union	1,65	0,03	1.025	1,45	0,05	172	1,33	0,05	349
3.2.2.8	Nombre d'enfants nés vivants	3,78	0,10	1.285	2,97	0,22	223	2,47	0,12	464
3.2.4.4	Nombre d'enfants nés au cours des 5 dernières années	1,28	0,04	670	0,98	0,11	73	0,88	0,09	148
3.3.1.3	Pourcentage ne désirant plus d'enfants	43,1	2,09	1.049	44,9	4,90	156	43,6	2,28	334

m = Moyenne ou pourcentage

σ = Erreur type

N = Effectif pondéré de l'échantillon

Tableau II.2d Erreurs de sondage pour la religion

Tableau ou texte	Variable	Religion					
		Catholique			Protestante		
		m	σ	N	m	σ	N
3.1.1.4	Age à la première union, femmes entrées en union avant 25 ans	18,7	0,10	1.091	19,4	0,20	310
3.2.1.10	Nombre d'enfants nés avant ou au cours des 5 premières années depuis le début de la première union	1,55	0,02	1.322	1,59	0,05	365
3.2.2.16	Nombre d'enfants nés vivants	3,41	0,09	1.683	3,46	0,16	471
3.2.4.8	Nombre d'enfants nés au cours des 5 dernières années	1,19	0,04	760	1,20	0,07	212
3.3.1.5	Pourcentage ne désirant plus d'enfants	43,2	1,58	1.322	44,2	3,81	365

m = Moyenne ou pourcentage

σ = Erreur type

N = Effectif pondéré de l'échantillon

Tableau II.3 Erreurs de sondage pour les différences entre groupes d'âge

Tableau ou texte	Variable	(20-24) - (15-19)			(25-29) - (20-24)			(30-34) - (25-29)			(35-39) - (30-34)			(40-44) - (35-39)			(45-49) - (40-44)		
		m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N	m	σ	N
3.1.1.1	Age à la première union	1,9	0,2	189	1,3	0,2	428	0,9	0,3	400	0,40	0,40	344	-0,59	0,34	288	1,7	0,4	252
3.1.3.1	Temps passé en union	-4,21	2,08	189	3,54	1,89	428	-0,7	1,6	400	1,6	1,8	345	-2,70	1,46	288	-1,0	2,0	252
3.2.2.1	Nombre d'enfants nés vivants	0,64	0,08	189	1,04	0,09	428	1,18	0,12	400	1,12	0,16	345	1,03	0,26	288	0,37	0,24	252
3.2.3.2	Pourcentage d'enfants survivants	5,1	4,0	189	-2,0	2,4	428	1,2	2,2	400	-6,2	1,5	345	1,2	1,7	288	-1,3	1,6	252
3.2.4.11	Pourcentage des femmes en union	-6,2	2,5	189	1,4	2,2	428	0,4	2,3	400	5,4	2,3	345	0,7	3,5	288	-7,5	4,0	252
3.3.1.1	Pourcentage ne désirant plus d'enfants	7,71	3,97	167	11,2	3,6	361	14,3	3,4	338	4,2	4,8	277	15,5	5,8	213	-5,0	5,9	152
3.4.2	Pourcentage connaissant des méthodes contraceptives efficaces	0,1	3,5	189	-4,47	2,38	428	0,0	2,4	400	6,3	2,9	345	3,9	3,5	288	-1,9	3,5	252
3.4.3.1	Pourcentage ayant utilisé une méthode contraceptive	0,6	5,1	189	-5,2	3,4	428	4,1	3,6	400	-7,0	4,2	345	14,5	4,4	288	-15,4	4,3	252
3.4.5.1	Pourcentage utilisant actuellement la contraception	-2,8	4,7	123	3,8	3,3	284	5,1	4,3	276	-8,7	4,1	230	13,9	5,0	186	-5,2	5,1	138

m = Moyenne ou pourcentage

 σ = Erreur type

N = Effectif pondéré de l'échantillon

ANNEXE III

GLOSSAIRE

Background Variables

- Level of education
 - Primary - less than 4 years
 - Primary - 4 or more years
 - Secondary or higher
- Pattern of work history
 - Currently working and worked before first union
 - Currently working but did not work before first union
 - Not currently working; worked after and before first union
 - Not currently working; worked after but not before first union
 - Worked only before first union
 - Never worked
- Place of residence
 - Urban
 - Rural
- Religion
 - Roman Catholic
 - Protestant
 - Others
- Type of place of residence according to origin
 - Rural/Rural
 - Rural/Urban
 - Urban/Rural
 - Urban/Urban
- Childhood place of residence
 - Countryside
 - Small town
 - Large town
- Work status before first union
 - Employed by family members and paid and unpaid
 - Employed by someone else and paid and unpaid
 - Self-employed
 - Did not work before first union

Variables socio-économiques

- Niveau d'instruction
 - Primaire - moins de 4 ans
 - Primaire - 4 ans ou plus
 - Secondaire ou plus
- Période d'occupation
 - Travaille actuellement et a travaillé avant la première union
 - Travaille actuellement mais n'a pas travaillé avant la première union
 - Ne travaille pas actuellement ; a travaillé après et avant la première union
 - Ne travaille pas actuellement ; a travaillé après mais pas avant la première union
 - A travaillé seulement avant la première union
 - N'a jamais travaillé
- Lieu de résidence
 - Urbain
 - Rural
- Religion
 - Catholique
 - Protestant
 - Autres
- Nature du mouvement migratoire
 - Rural/Rural
 - Rural/Urbain
 - Urbain/Rural
 - Urbain/Urbain
- Lieu de résidence pendant l'enfance
 - Rural
 - Petite ville
 - Grande ville
- Statut d'occupation avant la première union
 - Employé par un membre de la famille et payé et non payé
 - Employé par quelqu'un d'autre et payé et non payé
 - A son propre compte
 - N'a jamais travaillé avant la première union

Características socio-económicas

- Nivel de educación
 - Primaria - menos de 4 años
 - Primaria - 4 años o más
 - Secundaria o superior
- Historia laboral
 - Trabaja actualmente y trabajó antes de tener su primera unión
 - Trabaja actualmente pero no trabajó antes de tener su primera unión
 - No trabaja actualmente; trabajó antes y después de tener su primera unión
 - No trabaja actualmente; trabajó después pero no antes de tener su primera unión
 - Trabajó solamente antes de tener su primera unión
 - Nunca trabajó
- Lugar de residencia
 - Urbano
 - Rural
- Religion
 - Católica
 - Protestante
 - Otras
- Naturaliza del movimiento migratorio
 - Rural/Rural
 - Rural/Urbano
 - Urbano/Rural
 - Urbano/Urbano
- Lugar de residencia en la niñez
 - Rural
 - Pueblo
 - Ciudad
- Patrón de trabajo antes de la primera unión
 - Empleado por familiar y remunerado y no remunerado
 - Empleado por otra persona y remunerado y no remunerado
 - Por cuenta propia
 - No trabajó antes de la primera unión

Background Variables

- Occupation before first union

Did not work
Professional, technical, administrative,
big farmers and traders
Workers, clerical and sales workers
Small traders
Small farmers
Agricultural workers
Services

Age, Nuptiality and Exposure to Childbearing

- Age at entry into initial union

- Age cohort

- Calendar year of birth

- Continuously in a union since first union

- Continuously in a union for the past five years

- Current age

- Current union status

Visiting
(Rinmin, Fiancée, Vivavek)
"Placée" (Common law)
Married
Union broken
Never in union

- Currently in union and fecund

Fecund and wants no more
And non-pregnant
With at least one live birth or current
pregnancy

- Ever in union

With at least two live-births (including
current pregnancy)
At least five years

- Exposure status

Pregnant
Not in union
Woman/partner sterilized or reported
fecundity impairment
Fecund

Variables socio-économiques

- Activité professionnelle avant la première union

N'a jamais travaillé
Prof. libérales, techniciens, cadres sup.,
gros commerçants et exploitants agricoles
Ouvriers, personnel adminis. et de commerce
Petits commerçants
Petits exploitants agricoles
Salariés agricoles
Personnel de service

Age, nuptialité et exposition au risque de grossesse

- Age à la première union

- Cohorte d'âge

- Millésime de naissance

- Toujours en union depuis la première union

- Toujours en union durant les cinq dernières années

- Age actuel

- Statut actuel d'union

Union sans cohabitation
(Rinmin, Fiancée, Vivavek)
"Placée"
Mariée
Union rompue
Jamais en union

- Actuellement en union et 'fertile'

Fertile et ne veut plus d'enfants
Et non enceinte
Avec au moins une naissance vivante ou
actuellement enceinte

- A déjà été ou est actuellement en union

Avec au moins deux naissances vivantes
(y compris la grossesse actuelle)
Pour au moins cinq ans

- Statut d'exposition au risque de grossesse

Enceinte
Pas en union
Femme/partenaire stérilisé ou stérile
Fertile

Características socio-económicas

- Ocupación antes de la primera unión

No trabajó
Profesional, técnico, administrativo,
grandes empresarios agrícolas y de comercio
Obreros, oficinistas y vendedores
Pequeños comerciantes
Pequeños empresarios agrícolas
Trabajadores agrícolas asalariados
Personal de servicio

Edad, nupcialidad y exposición al riesgo de embarazo

- Edad al comienzo de su primera unión

- Cohorte de edad

- Año calendario de nacimiento

- Ha estado continuamente unida desde su primera unión

- Ha estado continuamente unida durante los últimos cinco años

- Edad actual

- Estado civil actual

Unión de visita

Coviviente
Casada
Unión disuelta
Nunca unida

- Actualmente unida y 'fertil'

Fertil y no desea más hijos
Y 'no-embarazada'
Tiene por lo menos un nacido vivo o está
actualmente embarazada

- Ha estado unida alguna vez

Y tiene por lo menos dos nacidos vivos
(incluyendo embarazo actual)
Por lo menos cinco años

- Exposición al riesgo de embarazo

Embarazada
No está actualmente unida
Esterilizada (ella o su compañero) o
estéril
Fértil

Age, Nuptiality and Exposure to Childbearing

- "Exposed" women currently using an efficient contraceptive (including sterilization) and want no more children
- First entered a union at least five years ago
- First in union before age 25
- Interval between initial union and first birth
- Number of partners
- Number of unions
- Pattern of union history: Initial union / current union
 - Visiting / Rinmin - Fiancée (RF)
 - Visiting / Vivavek (V)
 - Visiting / Placée (P)
 - Visiting / Married (M)
 - Placée, Married / Placée, Married
 - Visiting / Union broken
 - Placée, Married / Union broken
- Percent of time since entry into initial union spent in unions
- Type of initial union
- Years since initial union

Knowledge and Use of Contraception

- Contraceptive use in the open interval, by length of the interval
- Contraceptive use in the last closed interval, by length of the interval
- Current use of specified contraceptive methods

Age, nuptialité et exposition au risque de grossesse

- Femmes "exposées" utilisant actuellement une méthode contraceptive efficace (y compris la stérilisation) et ne voulant plus d'enfants
- En union pour la première fois il y a au moins cinq ans
- En union pour la première fois avant d'atteindre 25 ans
- Intervalle entre la première union et la première naissance
- Nombre de partenaires
- Nombre de relations
- Types d'unions : Union initiale / union actuelle
 - Union sans cohabitation / RF
 - Union sans cohabitation / Vivavek
 - Union sans cohabitation / Placée
 - Union sans cohabitation / Mariée
 - Placée, Mariée / Placée, Mariée
 - Union sans cohabitation / Union rompue
 - Placée, Mariée / Union rompue
- Pourcentage du temps passé en état d'union effective par rapport à la période totale écoulée depuis l'entrée en union pour la première fois
- Type de la première union contractée
- Nombre d'années écoulées depuis la première union

Connaissance et pratique de la contraception

- Contraception utilisée dans l'intervalle ouvert, par la longueur de l'intervalle
- Contraception utilisée dans le dernier intervalle fermé, par la longueur de l'intervalle
- Utilisation actuelle de méthodes contraceptives spécifiques

Edad, nupcialidad y exposición al riesgo de embarazo

- Mujeres "expuestas" que usan actualmente anticonceptivo eficaz (incluyendo esterilización) y no desean mas hijos
- Unida por primera vez hace por lo menos cinco años
- Unida por primera vez antes de los 25 años
- Intervalo entre la primera unión y el primer nacimiento
- Número total de compañeros que ha tenido
- Número total de uniones
- Historia de uniones: primera / actual unión
 - Unión de visita / RF
 - Unión de visita / Vivavek
 - Unión de visita / Conviviente
 - Unión de visita / Casada
 - Conviviente, Casada / Conviviente, Casada
 - Unión de visita / Unión disuelta
 - Conviviente, Casada / Unión disuelta
- Porcentaje del tiempo pasado en una unión desde la primera unión
- Tipo de la primera unión
- Años transcurridos desde la primera unión

Conocimiento y uso de anticoncepción

- Uso de anticoncepción en el intervalo abierto, por duración del intervalo
- Uso de anticoncepción en el último intervalo cerrado, por duración del intervalo
- Uso actual de métodos anticonceptivos específicos

Knowledge and Use of Contraception

- Currently using contraception (any method)
- Currently using an efficient contraceptive method
- Ever-used any contraceptive method
- Ever-used specified contraceptive methods
- Heard of any contraceptive method
- Heard of specified contraceptive methods
- Pattern of contraceptive use
 - Never used: intends future use - yes/no
 - Never used, not fecund or not in union
 - Past user:
 - in the open interval
 - in the last closed interval
 - in an earlier closed interval
 - Current user:
 - sterilized
 - other methods
- Specified contraceptive methods
 - None
 - Efficient
 - Inefficient
 - Pill
 - IUD
 - Other female scientific methods
 - Douche
 - Condom
 - Rhythm
 - Withdrawal
 - Abstinence
 - Female sterilization
 - Male sterilization
 - Induced abortion
 - Others
- Level of contraceptive knowledge
 - Knows no method at all
 - Inefficient only
 - At least one efficient method

Connaissance et pratique de la contraception

- Utilise actuellement une méthode (quelle qu'elle soit)
- Utilise actuellement une méthode contraceptive efficace
- A déjà utilisé une quelconque méthode contraceptive
- A déjà utilisé une méthode contraceptive spécifique
- A entendu parler de n'importe quelles méthodes contraceptives
- A entendu parler de méthodes contraceptives spécifiques
- Types de pratique contraceptive
 - N'a jamais pratiqué : compte pratiquer dans le futur - oui/non
 - N'a jamais pratiqué, non fertile ou non en union
 - A utilisé dans le passé :
 - dans l'intervalle ouvert
 - dans le dernier intervalle fermé
 - dans un quelconque intervalle fermé précédant le dernier
 - Pratique actuellement :
 - stérilisée
 - autres méthodes
- Méthodes contraceptives spécifiques
 - Aucune
 - Efficace
 - Inefficace
 - Pilule
 - DIU ou stérilet
 - Autres méthodes scientifiques pour la femme
 - Douche
 - Préservatif
 - Continence périodique
 - Retrait
 - Abstinence
 - Ligature des trompes
 - Vasectomie
 - Dilatation
 - Autres

- Niveau de la connaissance contraceptive
 - Ne connaît aucune méthode
 - Méthodes efficaces seulement
 - Au moins une méthode efficace

Conocimiento y uso de anticoncepción

- Usa anticoncepción actualmente (cualquier método)
- Usa actualmente un método anticonceptivo eficaz
- Ha usado algún método anticonceptivo alguna vez
- Ha usado alguna vez métodos anticonceptivos específicos
- Ha oído hablar de algún método anticonceptivo
- Ha oído hablar de métodos anticonceptivos específicos
- Patrón de uso de métodos anticonceptivos
 - No ha usado nunca: piensa usar en el futuro - si/no
 - Nunca usó, no fértil o no unida
 - Ha usado en el pasado:
 - en el intervalo abierto
 - en el último intervalo cerrado
 - en un intervalo cerrado anterior
 - Usa actualmente:
 - esterilizada
 - otros métodos
- Métodos anticonceptivos específicos
 - Ninguno
 - Eficaz
 - Ineficaz
 - Pildora
 - DIU (dispositivo intra-uterino)
 - Otros métodos científicos femeninos
 - Ducha
 - Condón
 - Ritmo
 - Retiro
 - Abstinencia
 - Esterilización femenina
 - Esterilización masculina
 - Otros
- Nivel de conocimiento de métodos anticonceptivos
 - No conoce ningún método
 - Conoce solamente métodos ineficaces
 - Conoce por lo menos un método eficaz

Knowledge and Use of Contraception

- Source of supply of contraceptive methods

Health Centre or State Hospital
private doctor
others

Fertility and Child Mortality

- Birth order of child

- Birth intervals

Length of the open interval
Length of the last closed interval

- Children ever born

Number of children ever born

Number of sons ever born

Mean number of children ever born

Mean number of children ever born in the
past five years

Mean number of children ever born,
still alive
deceased

Mean number of children born before or
within the first five years of entry into
initial union

- Current pregnancy

- Breastfeeding

In the last closed interval

Its length in the closed interval, confined
to women ever in a union with at least
2 live births (including current pregnancy)
whose last closed interval exceeded 32
months and whose child survived at least
24 months

- Calendar year of child birth

- Initial fertility

- Interval between initial union and first birth

- Live births in the past seven years
classified according to year of birth
survivorship status and age at deathConnaissance et pratique de la contraception- Source d'approvisionnement des méthodes
contraceptives

clinique ou hôpital
médecin privé
autres

Fécondité et mortalité infantile

- Rangs de naissance

- Intervalles entre naissances

Longueur de l'intervalle ouvert
Longueur du dernier intervalle fermé

- Enfants nés vivants

Nombre d'enfants nés vivants (descendance
actuelle)

Nombre de garçons nés vivants

Nombre moyen d'enfants nés vivants

Nombre moyen d'enfants nés vivants dans les
cinq dernières années

Nombre moyen d'enfants nés vivants,
encore en vie
décédés

Nombre moyen d'enfants nés vivants avant ou
durant les cinq premières années qui ont
suivi l'entrée en union pour la première fois

- Grossesse actuelle

- Allaitement

Dans le dernier intervalle fermé

Sa durée dans le dernier intervalle fermé,
limitée aux femmes ayant déjà été (ou sont)
en union avec au moins 2 naissances
vivantes (y compris la grossesse actuelle)
actuelle), dont le dernier intervalle fermé
dépasse 32 mois et dont l'enfant a survécu
au moins 24 mois

- Millésime de naissance de l'enfant

- Fécondité initiale de l'union

- Intervalle entre l'union initiale et la
première naissance- Naissances vivantes durant les sept
dernières années classées selon l'année de
naissance, la survie et l'âge au décèsConocimiento y uso de anticoncepción

- Fuente de su ministro del anticonceptivo

Centro de Salud u Hospital
médico privado
otros

Fecundidad y mortalidad infantil

- Rango de nacimiento

- Intervalos genésicos

Duración del intervalo abierto
Duración del último intervalo cerrado

- Hijos tenidos

Número de hijos tenidos

Número de hijos nacidos vivos

Promedio de hijos tenidos

Promedio de hijos nacidos en los últimos
cinco años

Promedio de hijos tenidos
actualmente vivos
fallecidos

Promedio de hijos tenidos antes o durante
los primeros cinco años de la primera
unión

- Embarazo actual

- Lactancia

En el último intervalo cerrado

Su duración en el último intervalo cerrado,
para mujeres que han estado unidas alguna
vez, que tienen por lo menos
2 nacidos vivos (incluyendo embarazo
actual), cuyo último intervalo cerrado
duró más de 32 meses y cuyo hijo sobre-
vivió por lo menos 24 meses

- Año calendario de nacimiento del hijo

- Fecundidad inicial

- Intervalo entre la primera unión y el primer
nacimiento- Nacidos vivos en los últimos siete años
clasificados de acuerdo el año de nacimiento
supervivencia y edad al fallacer

Fertility and Child Mortality

- Number of living sons/daughters
- Number of living children at the beginning of the last closed interval

Preferences for Number of Children

- Additional children wanted (number of, mean)
- Did not want last (or current pregnancy)
- Desire for more children
 - Wants future birth
 - Wants no more
 - Undecided
- Total number of children desired (mean)
- Whether wanted last (or current) pregnancy
- Wants no more children
- Whether total number of children desired exceeds number of living children
- Desired greater than living
- Desired equal to living
- Desired less than living
- Preference for next child
 - Prefers a boy
 - Prefers a girl

Fécondité et mortalité infantile

- Nombre de garçons/filles vivant(e)s
- Nombre d'enfants vivants au début du dernier intervalle fermé

Préférences pour le nombre d'enfants

- Enfants supplémentaires désirés (nombre, moyenne)
- Dernière (ou actuelle) grossesse non désirée
- Désir pour plus d'enfants
 - Désire une future naissance
 - Désire ne plus avoir d'enfant
 - Indécise
- Nombre total d'enfants désirés (moyenne)
- A-t-elle désiré ou non sa dernière (ou actuelle) grossesse
- Ne désire plus avoir d'enfants
- Le nombre total d'enfants désirés excède-t-il ou non le nombre de ses enfants actuellement vivants
- Désire avoir plus d'enfants que le nombre de ses enfants actuellement vivants
- Désire un nombre d'enfants égal à celui de ses enfants actuellement vivants
- Aurait désiré avoir moins d'enfants que le nombre de ses enfants actuellement
- Préférence pour le prochain enfant
 - Préfère un garçon
 - Préfère une fille

Fecundidad y mortalidad infantil

- Número de hijos vivos/hijas vivas
- Número de hijos vivos al comienzo del último intervalo cerrado

Preferencia por un cierto número de hijos

- Deseo de tener más hijos (cantidad, promedio)
- No deseaba el último (o actual) embarazo
- Déseo de más hijos
 - Desea tener más hijos
 - No desea tener más hijos
 - Indecisa
- Número total de hijos deseados (promedio)
- Si deseaba o no el último (o actual) embarazo
- No desea tener más hijos
- Si el número total de hijos deseados supera el número de hijos actualmente vivos
- Número de hijos deseados es mayor que el número de hijos actualmente vivos
- Número de hijos deseados es igual al número de hijos actualmente vivos
- Número de hijos deseados es menor que el número de hijos actualmente vivos
- Preferencia por el próximo hijo
 - Prefiere un hijo varón
 - Prefiere una hija mujer

